



Iran : domination militaire, incertitudes politiques

► Une semaine après le début de l'opération « Fureur épique » contre l'Iran, la supériorité militaire des États-Unis et d'Israël est patente

► Cependant, l'absence d'objectif clair et la variabilité des discours entretiennent la confusion, alors que le chaos règne dans la région

► Plus d'un millier de personnes sont mortes, principalement en Iran et au Liban, mais les chiffres restent incertains

► En Israël, ce conflit se traduit par une nouvelle vague de mobilisation, avec le rappel de 100 000 réservistes



Un poste de police détruit par une frappe, à Téhéran, le 3 mars. VAHID SALEMI/AP

Energie

Vers une bataille mondiale pour le gaz

Durablement perturbé, le commerce du gaz voit les prix bondir et la concurrence entre pays s'exacerber

PAGE 7

LES FRACTURES IRANIENNES

Les Iraniens hésitent entre l'espoir de voir tomber le régime et la peur des destructions

EN FRANCE, LA DIASPORA DIVISÉE

Les républicains perdent du terrain face aux partisans d'un retour à la monarchie

PAGES 5 ET 6

Géopolitique

La Pologne, ligne de front de la guerre hybride avec la Russie

Cyberattaques, sabotages, désinformation de masse... Varsovie tente de faire face aux nouvelles formes de conflictualité conduites par Moscou

PAGES 21 À 23

Elections municipales

Ce que proposent les candidats à Paris

► Décryptage des programmes des six candidats principaux dans la capitale
► A Versailles, fief de la droite modérée, deux listes, UDR et Reconquête!, font face au maire sortant

► En Corrèze, le Rassemblement national poursuit son implantation
► La campagne voit se multiplier les projets de transports en commun gratuits

PAGES 11 À 13 ET 18

Audiovisuel public

Les focalisations d'une commission d'enquête

En pause jusqu'à la fin des élections municipales, la commission parlementaire a mis en cause, souvent de façon caricaturale, le service public. Retour sur les dix sujets centraux de ses travaux

PAGES 16-17

Rencontre

Edouard Durand, aux origines d'un engagement contre la violence

PAGE 31

Exposition

Simone Veil et ses sœurs, une famille brisée par la déportation

PAGE 25

Climat

Plus timide sur ses ambitions, la Chine s'éloigne de ses engagements internationaux

PAGE 10

Jeux paralympiques Une ouverture sous tension



L'ouverture des Jeux paralympiques d'hiver, à Vérone (Italie), le 6 mars. ANTONIO CALANNI/AP

LES JEUX paralympiques de Milan-Cortina ont été officiellement ouverts, vendredi 6 mars, à Vérone. Lors de la cérémonie, quatre athlètes russes ont défilé derrière leur drapeau, marquant le retour du pays dans une grande compétition internationale pour la première fois depuis l'invasion de l'Ukraine, en 2022. En conséquence, plusieurs comités nationaux avaient fait le choix de ne pas assister à la cérémonie. Près de 600 athlètes de 55 nations doivent participer aux 79 épreuves dans les six disciplines au programme (curling fauteuil, para hockey sur glace, para ski alpin, para ski de fond, para biathlon et para snowboard).

PAGE 19





Après une frappe contre un commissariat de police du centre de Téhéran, le 4 mars. AFP

Une domination militaire sur l’Iran et des incertitudes politiques

Israël et les Etats-Unis peuvent se prévaloir de succès opérationnels, mais n’ont pas établi d’objectif clair, alors que la situation dans la région devient chaotique

JÉRUSALEM ET WASHINGTON - *correspondants*

Ce devait être le quartier général de la riposte iranienne, en cas d’attaque d’Israël et des Etats-Unis. Un bunker au cœur de Téhéran, enterré plusieurs dizaines de mètres sous terre. Il a été bombardé en ouverture de la guerre, le matin du samedi 28 février, dans des frappes tuant Ali Khamenei, le Guide suprême, et de nombreux hauts responsables du régime. Le renseignement israélien a ensuite appris que le centre de commandement continuait de fonctionner. Les avions de chasse de l’Etat hébreu sont revenus le bombarder à trois reprises. Dans la nuit du jeudi 5 mars au vendredi 6 mars, 50 appareils ont tiré une centaine de bombes.

Ce cas témoigne de la méthode suivie pour désarmer le régime iranien et cibler ses dirigeants. Depuis sept jours, Israël et les Etats-Unis, en toute coordination, pilonnent sans relâche les centres militaires, les casernes, les ports, les navires. « *L’objectif est de briser l’échine de l’ennemi et de briser séparément chacune des vertèbres de cette colonne vertébrale* », selon l’image utilisée, vendredi, par un analyste israélien au cours d’un séminaire du cercle de réflexion Jerusalem Institute for Strategy and Security (JISS).

Une semaine seulement après le début de la guerre contre l’Iran, le Moyen-Orient est bouleversé, dans tous les sens du terme. Israël et les Etats-Unis peuvent se prévaloir de plusieurs succès spectaculaires : la maîtrise presque totale du ciel iranien, la destruction annoncée de 60 % des lanceurs de missiles, l’élimination de nombreux chefs politiques et militaires, la disparition de 30 navires iraniens ou la destruction (non vérifiable) de centres nucléaires secrets près de Téhéran. Tout cela sans pertes majeures pour les deux armées, à l’exception de six soldats américains tués au Koweït.

« *Nous sommes en train de priver le régime de ses capacités militaires, de l’isoler stratégiquement et de le mener à un point de faiblesse sans précédent* », a expliqué, jeudi soir, le

chef d’état-major israélien, Eyal Zamir. Une deuxième phase a commencé, vendredi. Israël et les Etats-Unis veulent viser l’industrie militaire, les lieux de pouvoir, l’appareil répressif utilisé pour mettre fin, dans le sang, aux manifestations contre le régime en janvier. L’Etat hébreu ne veut pas répéter le scénario de la « guerre de douze jours », en juin 2025, interrompue trop vite à son goût, sur l’insistance de Donald Trump.

La situation n’en demeure pas moins chaotique au Moyen-Orient. Si Israël s’était préparé depuis plusieurs mois à cette attaque, les pays du Golfe ont été surpris par l’intensité et l’amplitude de la riposte iranienne. Les Emirats arabes unis ont été visés, par exemple, par plus de 200 missiles et 1000 drones, dont la plupart ont été interceptés. En ciblant des navires et des sites de production énergétique, l’Iran tente de perturber l’activité économique mondiale, pour laquelle le détroit d’Ormuz constitue une voie de passage stratégique.

Donald Trump, lui, voit la hausse de l’essence à la pompe aux Etats-Unis comme une difficulté passagère. Publiquement, il n’a pas évoqué le risque accru d’attentats terroristes sur le territoire national. Il n’a pas davantage commenté l’aide que fournirait la Russie à l’Iran dans le domaine du renseignement pour viser des cibles américaines, selon le *Washington Post*.

EXPRESSION AMÉRICAINE IMPROVISÉE

Israël s’est engagé, par ailleurs, sur un autre front contre le Hezbollah, après que cet allié de l’Iran l’a visé avec des roquettes et des drones. La riposte de l’Etat hébreu, là aussi, est massive. Vingt-six vagues consécutives de bombardements ont été conduites par l’armée de l’air, visant le sud du Liban, la plaine de la Bekaa et la banlieue sud de Beyrouth. L’objectif donné par le gouvernement israélien est clair : détruire le Hezbollah en s’attaquant à ses places fortes, au prix de destructions majeures. « *Ils paient déjà un prix très élevé* », se réjouit l’entourage du premier ministre, Benjamin Netanyahu. Celui-ci bénéficie du soutien de l’opinion publique, con-

vaincue, selon les sondages, que l’Iran et ses alliés représentent des « *menaces existentielles* » pour le pays.

Le contexte politique est différent à Washington. Donald Trump est son premier flatteur : il s’accorde une note de « *15 sur 10* » pour cette guerre. Le magnat voit « Fureur épique » comme une opération dont il maîtriserait tous les paramètres, alors même que le conflit s’étend dans la région et suscite une grande fébrilité sur un plan énergétique et commercial. « *Les guerres stupides et politiquement correctes du passé étaient le contraire de ce que nous faisons ici*, expliquait, jeudi, le secrétaire à la défense, Pete Hegseth. *Elles avaient des objectifs vagues et des règles d’engagement restrictives et minimalistes. C’est fini.* »

Sur les règles d’engagement, le Pentagone s’est placé dans le sillage de l’armée israélienne. Une semaine après le bombardement d’une école à Minab, causant la mort de 175 personnes, dont beaucoup d’enfants, le département de la défense dit enquêter, sans reconnaître une erreur de tir. Quant aux objectifs mentionnés par Pete Hegseth, la confusion règne, tant les officiels américains ont confondu les registres : l’anéantissement du programme nucléaire, des stocks et des capacités de production balistiques ; la fin des opérations de déstabilisation dans la région conduites par des sous-traitants de l’Iran ; enfin, la chute proprement dite du régime, souhaitée un jour, ignorée le lendemain.

Par temps de guerre, la communication n’est pas un simple vernis. De ce point de vue, l’administration Trump a vécu une première semaine pénible. Son expression a été improvisée, fragmentée, trahissant une faible anticipation et une méconnaissance du régime iranien. « *Nous ne sommes pas en guerre, nous n’avons pas l’intention d’être en guerre* », a osé, jeudi, Mike Johnson, le speaker de la Chambre des représentants.

Mais c’est surtout le président américain qui a assuré un flux continu de commentaires indisciplinés. Il s’est dit, par exemple, « *surpris* » des attaques iraniennes contre les pays du Golfe, alors que la plupart des

spécialistes de la région auraient misé dessus. Pour Donald Trump, la guerre est un simple « *détour* », précipité à la fois par les manifestations en Iran, réprimées dans le sang, et la possibilité opérationnelle de décapiter le régime.

Mais l’aspect le plus marquant est l’attachement du président américain au modèle vénézuélien, à cette transition en cours, sous patronage de Washington, assurée par l’ancienne numéro deux du régime, Delcy Rodriguez. « *Ça va marcher comme au Venezuela* », disait Donald Trump au sujet de l’Iran à une journaliste de CNN, vendredi matin. « *Les leaders religieux ne me dérangent pas* », précisait-il, au probable désespoir des Iraniens, qui rêvent de la fin de la théocratie. Mais Donald Trump a reconnu, deux jours plus tôt, qu’il avait un léger souci de recrutement : « *La plupart des gens qu’on avait en tête sont morts.* »

L’objectif de faire tomber le régime est jugé, par la plupart des experts israéliens, comme extrêmement difficile à atteindre. « *L’Iran a peut-être été surpris samedi matin, mais ils étaient prêts pour la guerre. D’abord pour assurer la continuité du système en ayant prévu des remplacements de leurs dirigeants* », a relevé Sima Shine, ancienne du Mossad, spécialiste de l’Iran pour l’INSS, un think tank sécuritaire, lors d’une conférence avec des journalistes.

UNE «CAPITULATION SANS CONDITIONS»

Même si le Mossad s’est assuré une pénétration remarquable du régime iranien en matière de renseignement, la coupure d’Internet depuis le début de la guerre rend fragiles les analyses sur l’opinion publique et la solidité de l’appareil sécuritaire. Ce flou entraîne beaucoup de bluff et de manipulations de part et d’autre. A Téhéran, ce qui reste de l’élite politico-militaire joue la carte patriotique, celle de la résistance contre l’envahisseur. A Washington, Donald Trump se pose en décideur exclusif de l’avenir de l’Iran. Vendredi, il exigeait dans un message sur Truth Social une « *capitulation sans conditions* » du régime. Israël et les Etats-Unis estiment qu’un mécanisme inéluctable a été enclenché avec la décapitation immédiate de la direction religieuse et politique.

Les plans prévus par Téhéran, notamment la décentralisation des prises de décision militaires, ne seraient qu’une parade ponctuelle. L’analyse du Pentagone est que l’épuisement des capacités iraniennes à tirer des missiles balistiques va offrir une latitude totale aux Américains et aux Israéliens dans le ciel. Le recours à d’éventuels sous-traitants au sol, comme les milices kurdes ou des groupes sunnites au Baloutchistan, deviendrait plus aisé.

Dès lors, des opérations plus ciblées pourraient être menées. Le refus répété de l’administration d’exclure un déploiement militaire terrestre ne renforce pas forcément l’hypothèse de troupes régulières, comme en Irak en 2003, mais suggère celle de l’envoi ponctuel de commandos. L’enlèvement de Nicolas Maduro au Venezuela, en janvier, a conforté la foi dans l’efficacité de ces opérations. « *Il y a un sentiment d’invulnérabilité actuellement avec les forces spéciales, après le raid contre Ben Laden, contre Abou Bakr Al-Baghdadi [le chef de l’organisation Etat islamique] et enfin Maduro*, souligne Curt Mills, directeur exécutif de la revue *The American Conservative*. *C’est un sentiment de toute-puissance. Mais les Etats-Unis ont aussi été très chanceux, comme le soulignent les experts militaires.* » En avril 1980, l’opération militaire déclenchée par le président Jimmy Carter pour libérer le personnel de l’ambassade américaine en Iran avait été une déconvenue humiliante.

Il existe de nombreuses cibles possibles pour continuer d’affaiblir le régime, pour motiver la révolte de la population ou pour obtenir des trophées de valeur. La récupération de l’uranium hautement enrichi, qui serait toujours stocké sous terre sur le site d’Isfahan, visé par les frappes américaines en juin 2025, en serait un, mais il supposerait de grands risques. Les prisons, dont celle d’Evin, à Téhéran, en sont une autre. L’un des symboles de la chute du régime de Bachar Al-Assad en Syrie fut la prise de la lugubre prison de Saydnaya, près de Damas, par les forces d’opposition. ■

LUC BRONNER ET PIOTR SMOLAR



UNE CÉLÉBRATION PARALYMPIQUE

En tant que Chronométrateur Officiel des Jeux Paralympiques d'hiver, OMEGA célèbre Milano Cortina 2026 avec un nouveau garde-temps au style sportif. Cette Seamaster Diver 300M est réalisée en céramique blanche et titane grade 5, incarnant la puissance, l'élégance et la créativité de tous les athlètes. Son fond de boîtier arbore un médaillon paralympique, tandis que sa trotteuse centrale se pare d'un subtil dégradé rouge, bleu et vert. Le cadran en céramique blanche givrée se distingue par un motif tracé, évoquant avec raffinement l'emblème de la compétition.



Israël : les réservistes, piliers des guerres successives

Dans le cadre de l'offensive contre l'Iran et le Hezbollah libanais, l'Etat hébreu a rappelé 100 000 soldats

TEL-AVIV - envoyé spécial

Derniers instants en famille. Une petite fille d'un an et demi cavale à quatre pattes, le sourire aux lèvres, en appelant son père. Celui-ci la prend dans ses bras. La mère de l'enfant se tient à côté, dans cet appartement de Bat Yam, au sud de Tel-Aviv, baigné d'une lumière douce de fin d'après-midi, mercredi 4 mars. Noam Sobovitz part le lendemain pour le nord d'Israël y rejoindre son unité, les forces spéciales Egoz.

C'est là que ce réalisateur de 38 ans, ancien mannequin, a servi depuis l'attaque terroriste menée par le Hamas, le 7 octobre 2023. Réputée pour son savoir-faire en contre-guérilla, son unité va être déployée pour combattre à nouveau le Hezbollah, au Liban sud. Comme en 2024, durant la guerre au cours de laquelle la milice libanaise a subi une lourde défaite. Noam ne s'inquiète pas outre mesure : « *En vérité, c'est facile d'aller au front. On y retrouve ses amis, la gloire, l'adrénaline... Les retours à la maison, avec la gestion du quotidien, sont presque plus durs.* »

Dimanche 1^{er} mars, au lendemain de l'offensive lancée conjointement avec les Etats-Unis contre l'Iran, Israël a battu le rappel de 100 000 réservistes, en plus des 50 000 déjà mobilisés. L'armée israélienne a annoncé le renforcement des troupes terrestres aux frontières avec le Liban, la Syrie, la bande de Gaza et la Cisjordanie. Le commandement du front intérieur, ce corps d'armée chargé de la protection des civils israéliens pendant un conflit, a à lui seul mobilisé 20 000 réservistes. L'aviation, la marine et les renseignements ont également

AUCUNE DES PERSONNES RENCONTRÉES N'OSE DIRE QUE CETTE MOBILISATION SERA LA DERNIÈRE, ALORS QUE L'IRAN NE DONNE GUÈRE DE SIGNES DE REDDITION

été renforcés. Hila Salomon, la femme de Noam, réalisatrice elle aussi, appréhende ce nouveau départ. « *On veut être celle qui soutient... Jusqu'au moment où on n'en peut plus* », confie-t-elle. Le couple ne cache rien des tourments qu'il doit affronter. Au contraire, il les a exposés dans un film diffusé en Israël, *War for Which Home ?*. Beaucoup d'Israéliens se sont reconnus dans ces problèmes du quotidien, rythmé par le départ à l'armée de l'un des conjoints.

La troupe de choc dans laquelle sert Noam n'a pas vocation à être déployée en permanence sur le terrain. Ses séjours sur le front durent une semaine, dix jours au maximum. Cela n'a pas empêché son épouse, très active dans des groupes de soutien aux femmes de soldats, de souffrir d'épisodes dépressifs ces deux dernières années. « *Nous apprenons à être seules. Et même lorsque nous nous retrouvons, cela prend toujours du temps aux réservistes de se réhabituer* », explique-t-elle. Pour autant, Noam Sobovitz ne compte pas passer son tour : « *Cette fois-ci, le Hezbollah est très affaibli. Le Liban semble lui aussi prêt à faire pression sur lui. Je suis prêt à partir au combat, si c'est le prix que nous devons payer pour vivre en paix dans notre pays* »,



Noam Sobovitz, réserviste, Hila Salomon, sa femme, et leur fille, Emmanuelle, à Bat Yam (Israël), le 4 mars. L. GEAI/MYOP POUR « LE MONDE »

affirme-t-il, sans état d'âme sur les buts et la conduite de la nouvelle guerre en cours.

Ces mobilisations à répétition ont aussi un coût pour la société. Selon un rapport du Bureau central des statistiques israélien de mai 2025, environ un quart des conjoints de réservistes ont signalé des répercussions négatives sur leur travail, et 10 % d'entre eux ont perdu leur emploi. Plus d'un tiers des conjoints de réservistes déclarent rencontrer des difficultés financières en raison de la mobilisation prolongée. Ce taux est encore plus élevé chez les conjoints divorcés.

Tension et relâchement

Aucune des personnes rencontrées n'ose dire que cette mobilisation sera la dernière, alors que l'Iran ne donne guère de signes de reddition et que les premiers soldats israéliens ont été blessés en territoire libanais. Mais pas de quoi faire douter une population israélienne qui soutient massivement, à 82 %, cette nouvelle offensive contre l'Iran, selon un

sondage publié mercredi par l'Institut israélien pour la démocratie. Le pays semble s'accoutumer à la guerre longue, entre moments de tension et de relâchement. Dans un parking souterrain de Tel-Aviv transformé en abri temporaire, une petite vie s'est organisée à l'abri des missiles iraniens. Des jeunes prennent l'apéritif ou disputent une partie de ping-pong. Plus loin, des tentes et des matelas ont été installés. « *Au moins, ici, je sais que je peux passer une nuit sans être réveillé par les alertes* », dit Tzvi Stern, 35 ans, membre de l'organisation Q4Israel, qui tente de resoudre une société polarisée.

Lui a été très sollicité par l'armée depuis deux ans et demi : « *Je suis dans une unité de blindés. J'ai servi trois cent soixante jours depuis le 7-October. A Gaza, au Liban, en Cisjordanie... Là, je dois y retourner d'ici un mois, je ne sais pas encore où. J'y vais à chaque fois parce que c'est mon devoir, pour mes camarades, et parce que j'en suis fier. Je veux dire un jour à mes enfants que j'ai fait de mon*

mieux pour faire de mon pays un endroit meilleur. » Pour l'heure, ce célibataire sans enfant incarne un phénomène nouveau : celui des « *réservistes permanents* ». En théorie, Israël dispose de 450 000 à 500 000 réservistes mobilisables. Mais, en réalité, seule une minorité répond à l'appel. Il s'agit souvent de soldats issus de milieux religieux, plus enclins à servir, et des hommes célibataires, qui sacrifient leurs vies personnelle et professionnelle.

Une population que croise régulièrement Dean Mor, volontaire pour TeamUp Tel-Aviv, une association soutenant les soldats à leur retour du terrain. « *Beaucoup sont isolés, ne savent pas quoi faire de leurs journées et sont dans un état de stress intense. On organise deux ou trois événements chaque jour pour qu'ils rencontrent d'autres personnes. Ça les aide beaucoup* », explique le jeune homme de 28 ans. Derrière ces mobilisations successives, une nouvelle génération de réservistes, plus critique des gouvernements successifs, émerge.

David Sherez en est l'un des représentants. Entrepreneur dans les nouvelles technologies, officier dans l'unité d'élite Sayeret Matkal, divorcé et père de deux enfants, il a servi plus de quatre cents jours depuis le 7-October, à Gaza, au Liban, à l'état-major.

« *J'ai ressenti une forme d'appel du devoir. Nous sommes à un moment-clé de l'histoire de notre pays et du monde. L'ordre géopolitique post-seconde guerre mondiale s'effondre. Un nouveau se dessine. Mais la solution ne saurait venir des extrêmes* », explique-t-il. Porté par une vision politique de son engagement dans l'armée, il a fondé le mouvement El Hadegeel (« vers le drapeau »). Comme lui, nombre de réservistes qui ont combattu souhaitent bousculer le système politique israélien, marqué par la polarisation, et espèrent un avenir où « *Israël [serait] un foyer sûr et prospère, pour le peuple juif et d'autres minorités* ». Pour l'heure, beaucoup rallient surtout le nord du pays et la Cisjordanie occupée. ■

SAMUEL FOREY

Un bilan humain contrasté selon les pays visés par les frappes

Plus d'un millier de personnes ont été tuées dans la région depuis le début de la guerre, dont la majorité se trouvent en Iran et au Liban

JÉRUSALEM - correspondant

Six jours après le début de la guerre lancée samedi 28 février, contre l'Iran, par Israël et les Etats-Unis, qui s'est étendue aux pays du Golfe et au Liban, le bilan humain apparaît, à ce stade, très différent d'un côté et de l'autre des fronts militaires.

Même si l'embarquement concerne toute la région, les pays impliqués directement ou indirectement ne sont pas touchés de la même façon. Israël et les Etats du Golfe ont certes dû faire face à plusieurs centaines de missiles et de drones lancés par l'Iran, mais n'ont connu qu'un nombre assez réduit de morts. Les bilans apparaissent nettement plus élevés côté iranien et libanais, sous le feu continu des bombardements.

L'incertitude en Iran. La République islamique n'a pour le

moment donné aucun chiffre officiel. Le Croissant-Rouge iranien évoque un bilan provisoire de 1250 morts, selon l'Agence France-Presse et Reuters. Le chiffre pourrait toutefois être nettement plus élevé en intégrant les militaires visés directement par les frappes.

Les Etats-Unis et Israël ont en effet multiplié les vagues d'avions de chasse ou des tirs de navires militaires. Plus de 6000 munitions, par exemple, avaient été tirées jeudi soir au cours de bombardements par l'armée israélienne. Une frappe commise le premier jour a provoqué la mort de 175 personnes, dont beaucoup d'enfants à Minab (sud du pays).

Selon le *New York Times*, le tir a probablement été commis par l'armée américaine qui aurait visé un centre des gardiens de la révolution situé à proximité. Un navire iranien a également été

coulé par un destroyer américain au large du Sri Lanka, provoquant la mort de dizaines de marins.

Inquiétude après les bombardements massifs au Liban. Israël affirme avoir ciblé plus de 500 sites depuis le début de son attaque contre le Hezbollah, en réponse à des tirs de roquettes sur son sol. Des centaines de milliers de personnes ont été obligées de quitter

EN IRAN, AU MOINS 1250 PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES, UN CHIFFRE QUI POURRAIT ÊTRE PLUS ÉLEVÉ EN INTÉGRANT LES MILITAIRES DIRECTEMENT VISÉS

leur domicile dans le sud du Liban et dans la banlieue sud de Beyrouth. Selon le dernier bilan du ministère de la santé, 217 personnes ont été tuées, plus de 798 autres blessées. « *L'objectif est très clair : détruire totalement le Hezbollah* », avait indiqué une source militaire israélienne au Monde mercredi 4 mars, en précisant : « *Aucun doute que certaines régions du Liban seront très différentes après-guerre.* »

Bezalel Smotrich, le ministre des finances israélien, issu de l'extrême droite, a menacé la banlieue sud de Beyrouth de connaître le même anéantissement que celui subi à Gaza après le 7 octobre 2023.

L'efficacité des systèmes anti-missiles en Israël. Un ancien très haut gradé de l'armée israélienne résume le soulagement ressenti dans le pays : « *Contrairement à ce que l'on disait, à savoir*

que si l'Iran était attaqué, l'enfer se déchaînerait sur le monde et que le ciel tomberait sur le Moyen-Orient, cela ne s'est pas produit. »

Un peu plus de 200 missiles balistiques ont été lancés vers Israël, dont 90 le premier jour, une soixantaine le deuxième, et beaucoup moins les jours suivants. L'Etat hébreu estime, avec les Etats-Unis, que 60 % des lanceurs de missiles ont été détruits, réduisant les capacités de riposte de la République islamique.

L'immense majorité de ceux qui menaçaient des zones habitées ont été interceptés par les systèmes antimissiles. Deux d'entre eux ont causé des dégâts : à Tel-Aviv, où une personne est décédée le premier jour ; à Bet Shemesh, où neuf personnes sont mortes. Depuis la précédente guerre avec l'Iran, qui avait duré douze jours en juin 2025, beaucoup d'Israéliens ont pris

l'habitude de respecter les consignes de l'armée au moment des alertes, ce qui était moins le cas auparavant. Quelque 350 personnes se sont ainsi blessées, depuis six jours, en se précipitant dans les abris.

Les pays du Golfe visés, des dégâts humains limités. Les Emirats arabes unis ont été particulièrement visés par l'Iran avec plusieurs centaines de missiles et de drones identifiés visant des bases militaires, des aéroports, des sites industriels ou des sites civils. Selon le ministère de la défense, l'immense majorité a été interceptée. Trois morts ont été recensés. Selon Reuters, cinq personnes, au total, ont été tuées au Koweït, à Bahreïn et à Oman. Les Etats-Unis, de leur côté, ont perdu six soldats sur une base au Koweït. ■

LUC BRONNER

Les Iraniens partagés sur l’offensive contre leur pays

A travers les témoignages se dessinent les fractures d’une société prise entre répression, bombardements et incertitude

Espoir. Résignation. Angoisse. Impuissance. Colère. Depuis le début de la guerre, les Iraniens sont profondément divisés face aux attaques israélo-américaines contre leur pays, lancées le 28 février.

Soheila (un pseudonyme choisi pour la protéger contre les représailles, comme toutes les personnes citées dans cet article), une cheffe d’entreprise d’une quarantaine d’années jointe par téléphone, se dispute régulièrement avec son mari à ce sujet. Après le massacre des manifestants descendus dans la rue contre le régime, en janvier, elle ne voyait plus d’autre solution qu’une intervention étrangère pour débarrasser l’Iran du pouvoir en place. Aussi Soheila a-t-elle été aux anges quand le Guide suprême, Ali Khamenei, a été tué lors des premières frappes. Son mari ingénieur, lui, ne comprend pas comment des bombes pourraient « ramener la démocratie en Iran ».

Lundi 2 mars, comme à son habitude, Soheila est montée sur le toit de leur immeuble, situé dans le centre de Téhéran, pour observer quel quartier avait été touché par les dernières frappes. Alors qu’elle filmait avec son téléphone portable les colonnes de fumée s’élevant dans le ciel au sud de la capitale, un voisin l’a soudain rejointe sur le toit. Cet homme, qui travaille pour les services de renseignement, lui a lancé d’un ton agressif : « Arrête de filmer ! Tu fais de l’espionnage en prenant des photos et des vidéos ? A qui vas-tu les envoyer ? » Soheila lui a rétorqué : « Tais-toi, espèce d’agent du régime ! Je n’ai pas peur. »

La femme du voisin, présente à ses côtés, a appelé la police pour dénoncer cette « mécréante ». Ironie de l’histoire : personne n’a décroché. Une scène banale en apparence, mais qui dit beaucoup des fractures qui traversent aujourd’hui la société iranienne. Les jours suivants, alors que la campagne de bombardements s’intensifiait, la famille de Soheila est partie se réfugier dans une ville voisine. Mais, en voyant les partisans du régime descendre dans les rues à la tombée de la nuit, cette mère de famille assume encore plus sa position pro-guerre. « Comme des animaux blessés, ils sont devenus encore plus dangereux, prêts à tout », estime Soheila qui, malgré la coupure d’Internet, a réussi à se connecter grâce à un VPN (logiciel pour contourner le blocage des communications) performant.

Destructions massives

Mardi 3 mars, Mona, une institutrice qui vit seule à Téhéran, a finalement cédé aux pressions de sa mère, malade et âgée, et l’a rejointe dans une ville du sud du pays. Depuis son arrivée, cette ville autrefois calme a elle aussi été la cible de plusieurs frappes. Partisan du mouvement Femme, vie, liberté, Mona ne couvre plus ses cheveux sous un foulard depuis la mort de Mahsa Amini en septembre 2022, arrêtée pour une apparence jugée « pas assez islamique ». L’institutrice voit d’un très mauvais œil la guerre en cours qui, selon l’ONG Human Rights Activists News Agency (Hrana), a fait au moins 1172 victimes civiles, dont 194 enfants, ainsi que 284 morts



Après une frappe israélo-américaine contre un poste de police, à Téhéran, le 4 mars. MAJID ASGARIPOUR/WANA VIA REUTERS

dont le statut – civil ou militaire – reste à déterminer. Pour Mona, Israël et les Etats-Unis disposaient probablement d’autres moyens, plus efficaces et moins destructeurs, comme l’assassinat ciblé des dirigeants sur une période plus longue, pour affaiblir le régime iranien sans détruire les infrastructures du pays. « Cette guerre ne nous apportera pas la démocratie », affirme cette Iranienne de 45 ans, connectée à Internet par une antenne Starlink. Dans le meilleur des cas, elle mènera à un demi-siècle de dictature à la solde des Etats-Unis et d’Israël, si elle ne débouche pas sur une guerre civile. Peut-être qu’au bout d’un autre demi-siècle seulement nous pourrions atteindre la démocratie. »

Soroush, lui, a quitté le 4 mars la capitale avec ses parents âgés, vers une petite ville de l’ouest du pays. « Le ciel de Téhéran est devenu une autoroute pour les avions américains et israéliens », explique cet ancien journaliste de 50 ans. « Ils ont une liste de cibles, non ? Alors pourquoi ne les frappent-ils pas toutes d’un coup pour qu’on en finisse une fois pour toutes ? », s’interroge-t-il. Alors qu’Israël et les Etats-Unis continuent de vanter le caractère ciblé et « chirurgical » de leurs frappes, So-

roush souligne les destructions massives d’immeubles résidentiels. Il a entendu que la guerre continuerait « jusqu’à ce que les missiles iraniens soient épuisés ». « J’espère que tout cela finira dès ce soir », dit-il, la voix fatiguée.

Menaces contre la population

Rien, dans le parcours de Setareh, juriste d’une trentaine d’années, ne laissait présager qu’un jour elle se réjouirait de la mort et de la destruction. « Je suis contre la violence et la guerre. Mais mes amis et moi ressentons une forme de soulagement lorsque ceux qui ont organisé la répression meurent. Nous célébrons ces disparitions. Ce pouvoir a conduit le pays à la guerre et à la destruction. Il n’y avait aucun moyen de renverser pacifiquement ce régime autrement que par une intervention étrangère », explique-t-elle de Téhéran sur une messagerie cryptée. Elle-même a pourtant perdu un ami lors des frappes survenues le 1^{er} mars sur la place Niloufar, dans le centre de Téhéran. Les bombardements visaient probablement un commissariat, mais ils ont détruit plusieurs immeubles et restaurants alentour, tuant des passants et des habitants.

« Après le massacre de dizaines de milliers de manifestants en jan-

« CETTE GUERRE NE NOUS APPORTERA PAS LA DÉMOCRATIE. DANS LE MEILLEUR DES CAS, ELLE MÈNERA À UN DEMI-SIÈCLE DE DICTATURE », AFFIRME MONA, INSTITUTRICE

vier, certains Iraniens sont comme indifférents face aux pertes civiles des frappes actuelles », observe Setareh. Elle espère que la République islamique finira par se rendre. Mais elle reste pessimiste : plus la guerre dure, « plus les pertes humaines augmentent et plus le risque de partition du pays et de chaos interne grandit », dit-elle, évoquant la possibilité d’une incursion terrestre de partisans kurdes iraniens d’opposition installés dans les montagnes du Kurdistan irakien.

A cette atmosphère d’incertitude s’ajoutent les menaces du pouvoir contre la population. Vendredi, lors d’une intervention sur la chaîne d’information de la télévision iranienne, Ahmad Reza Radan, chef des forces de police et

figure de la répression, a annoncé le déploiement de la police et des bassidji (membres de la milice islamique) dans les villes « afin d’assurer la sécurité ». La police a désormais le droit de tirer sur les « voleurs potentiels » en cas de cambriolage de maisons, a-t-il ajouté, « car nous sommes en situation de guerre ».

Alors qu’Internet reste coupé dans tout le pays, les Iraniens peinent à obtenir des informations fiables. Chaque matin, ils appellent leurs proches pour prendre des nouvelles. Dans de nombreuses régions, les chaînes satellites diffusées depuis l’étranger sont brouillées par les autorités. Le seul moyen de s’informer reste la télévision iranienne, qui communique très peu sur les ordres d’évacuation parfois annoncés par l’armée israélienne.

« Après six jours sans nouvelles, j’ai finalement réussi à acheter un VPN, mais je ne sais pas combien de temps il fonctionnera », écrit, vendredi 6 mars, sur X, le journaliste iranien Mohammad Bagherzadeh. Je ne sais pas ce qu’il adviendra de nos vies ni de l’avenir de l’Iran. Mais j’espère que ce sera la dernière expérience de guerre pour ce peuple et [ce pays]. ■

GHAZAL GOLSHIRI

La Chine tente de négocier des passages dans le détroit d’Ormuz

L’approvisionnement énergétique chinois est otage de la guerre malgré les bonnes relations entretenues par Pékin avec Téhéran

PÉKIN - correspondant

Premier importateur mondial à la fois de pétrole et de gaz naturel liquéfié, la Chine est particulièrement exposée au blocage de fait du détroit d’Ormuz imposé par l’Iran. Une manœuvre destinée à prendre en otage l’approvisionnement mondial en hydrocarbures et les économies du Golfe en réponse à l’offensive menée par les Etats-Unis et Israël. La deuxième économie de la planète dépend à 45 % du pétrole passant par ce point névralgique.

La stratégie iranienne est kamikaze, même si le pays avait fortement augmenté ses chargements pétroliers pour engranger des revenus dans les semaines précédant la guerre, à mesure que Washington déployait ses forces dans la région. Mais la menace désormais brandie sur ce corridor stratégique a sans doute coupé l’Iran de son propre débouché principal : la Chine, qui absorrait

plus de 80 % de son brut par le biais d’un réseau de petites raffineries, moins vulnérables aux sanctions américaines que les grandes compagnies nationales.

Artère vitale

La Chine a annoncé dépêcher dans la région son envoyé spécial pour le Moyen-Orient, Zhai Jun, sans préciser les pays qu’il compte visiter. Pékin, qui se garde de toute alliance militaire mais cultive des liens diplomatiques avec Téhéran ainsi qu’avec les monarchies du Golfe, s’irrite d’être entraîné dans une crise révélant sa dépendance aux échanges mondiaux et répète l’importance d’assurer le maintien de la navigation. Si Téhéran a explicitement menacé les cargos occidentaux et israéliens, sans viser directement les navires chinois, le risque a néanmoins paralysé une large part du commerce maritime.

L’agence Reuters a affirmé, jeudi, que la Chine tentait de convaincre l’Iran de laisser passer les

pétroliers et navires gaziers. Interrogée sur cette information vendredi, la porte-parole de la diplomatie chinoise, Mao Ning, a souligné à quel point le détroit était une artère vitale pour le commerce mondial. « Maintenir la sécurité et la stabilité dans la région sert les intérêts partagés de la communauté internationale », a-t-elle déclaré.

La Chine, qui est un importateur net de pétrole, a déjà ordonné à ses raffineries de cesser leur activité d’exportation de fioul, affirme Reuters. Ses réserves stratégiques sont un secret d’Etat, mais la Chine pourrait avoir entre

celles-ci et le stock commercial de ses raffineries autour de cent quinze jours environ de marge d’approvisionnement pétrolier, selon Kpler, sans compter la possibilité d’acheter davantage à de grands partenaires tels que la Russie, l’Angola ou le Brésil.

Le cas de l’« Iron-Maiden »

Le trafic est quasiment à l’arrêt dans le détroit d’Ormuz, mais une poignée d’équipages s’y risquent toutefois. Selon une analyse de la banque J.P. Morgan, environ huit navires s’y aventurent en moyenne quotidienne ces derniers jours, contre 138 en moyenne quotidienne en temps normal. Un exemple en particulier suscite l’attention, l’*Iron-Maiden*, un vraquier à sucre qui est parvenu à sortir du golfe Persique au petit matin du jeudi 5 mars en modifiant à l’approche du détroit d’Ormuz son système d’authentification (AIS). Destiné à la sécurité de navigation, ce système transmet la localisation

d’un navire mais aussi des informations de base dont la destination, rédigées par l’équipage.

Le bateau était entré dans le golfe en décembre et y a effectué plusieurs livraisons, il était à quai au port Jebel Ali de Dubaï, tout près de la plus importante raffinerie de sucre au monde, Al-Khaleej, lorsque les Etats-Unis et Israël ont lancé la guerre. Il l’a quitté le 2 mars, a priori à vide, et est resté deux jours en attente dans le centre du golfe Persique, puis, le 4 mars au soir, il a commencé à se diriger vers sa sortie. Il a changé dans les heures précédant le passage du détroit d’Ormuz le message d’affichage de sa destination sur son AIS de « for orders » (« disponible pour commandes ») à « China owner » (« propriétaire chinois »), avant de le modifier à nouveau une fois dans le golfe d’Oman vers l’océan Indien.

Cette méthode avait déjà été utilisée par certains capitaines au large du Yémen, autour du détroit de Bab Al-Mandab, lorsque les re-

belles houthistes ont ciblé à partir de 2023 des cargos mais assuré qu’ils ne viseraient pas ceux liés à la Chine et à la Russie. Selon les registres, l’*Iron-Maiden* est géré par une compagnie de Shanghai, Cetus Maritime.

Mais *Le Monde* a constaté, samedi 7 mars au matin, qu’un autre bateau a pris une initiative similaire dans la nuit de vendredi à samedi : le vraquier *KSL-Hengyang*, géré par une compagnie chinoise de Nanjing, qui est parti du port saoudien de Jubail le 4 mars.

Les experts, très prudents, se demandent s’il sera possible en cas de répétition prolongée de ce type d’exemple de considérer que le trafic maritime lié à la Chine est moins à risque du fait de la relation entre Pékin et Téhéran. « De là à en conclure que les navires liés à la Chine peuvent passer, il faudra bien davantage d’exemples », prévient Xu Muyu. La Chine attend avec impatience de voir. ■

HAROLD THIBAUT

LA DEUXIÈME ÉCONOMIE DE LA PLANÈTE DÉPEND À 45 % DU PÉTROLE PASSANT PAR CE POINT NÉVRALGIQUE

L'avenir de l'Iran déchire la diaspora en France

Les Iraniens installés en France sont partagés entre les républicains et les partisans du fils de l'ancien chah déchu

REPORTAGE

C'est ici, à Paris, dans ce petit bout de Perse du 15^e arrondissement, qu'une partie de la diaspora iranienne s'est installée à partir de la révolution de 1979. Ici, dans les tours de Beaugrenelle alors tout juste sorties de terre, « parce que les Iraniens aiment ce qui est moderne et carré », sourit Shayan (les personnes citées par leurs prénoms n'ont pas souhaité communiquer leurs noms de famille), 41 ans, née en Iran, en France depuis l'âge de 18 ans. C'est ici, rue des Entrepreneurs, entre les numéros 59 et 72, que s'alignent aujourd'hui encore restaurants iraniens et épiceries fines persanes. Shayan y

dirige une enseigne familiale vieille de plusieurs décennies. Depuis l'offensive militaire américano-israélienne lancée le 28 février, elle vit dans la crainte et l'espoir. La crainte, d'abord, pour sa famille en Iran, sa mère dont elle attend chaque jour des nouvelles qui arrivent au comptegouttes – Internet et la plupart des communications téléphoniques ont été coupés. L'espoir, aussi, qui vient de renaître pour l'avenir de son pays natal. « J'ai longtemps espéré qu'un soulèvement populaire parviendrait à renverser les mollahs, mais on n'y arrivait pas. Alors oui, j'attendais cette aide extérieure », confie-t-elle. Selon un chiffre sous-évalué d'une étude de 2006 et des Iraniens interrogés, environ

25 000 personnes nées en Iran composeraient cette petite communauté en France – loin derrière les diasporas d'Allemagne ou de Suède par exemple, très loin derrière celle de Los Angeles, aux Etats-Unis, qui compterait près de 500 000 membres – « mais qui a sa petite importance en influence », veut croire un militant de gauche.

Répartie au départ entre le 15^e arrondissement de la capitale et la Côte d'Azur pour les plus fortunés, les tours du 13^e et Créteil pour les moins aisés, cette population s'est depuis dispersée. Au fil des révolutions, guerres et soulèvements populaires de 1979, 1988, 2009, 2019, et 2022, la France a été un refuge pour beaucoup d'intellectuels, d'artistes et d'étudiants en lettres et en arts iraniens, dont la majorité était jusqu'à présent historiquement ancrée à gauche.

D'abord plutôt unie dans son opposition au régime, la diaspora est désormais minée par les fortes dissensions qui opposent les mouvements de gauche, majoritairement opposés à la guerre, aux royalistes, anciens et nouveaux, à l'image de Shayan, qui y sont favorables. Des tensions qui ne cessent de croître à mesure que le camp des monarchistes se structure et gagne en nombre, avec une accélération depuis janvier et la répression dans le sang du mouvement de contestation, né fin 2025.

Tensions politiques

Aux côtés des monarchistes historiques se trouvent désormais des républicains pragmatiques et des intellectuels de gauche, qui ont participé à la chute du chah, avant d'être persécutés par le régime théocratique. Certains, comme Zeina, 42 ans, enseignante en langues à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), en France depuis vingt-six ans, imaginent une monarchie à l'européenne, comme au Royaume-Uni ou au Danemark.

Ce basculement change les rapports de force et place Reza Pahlavi, 65 ans, fils aîné de l'ancien chah, chassé de son pays par la révolution de 1979, qui vit en exil aux Etats-Unis, au cœur des divisions. Prétendant officiel au poste de dirigeant de transition dans l'éventualité d'une ère post-République islamique, il est perçu par les mouvements de gauche comme un dictateur déguisé et une marionnette aux mains des Américains et des Israéliens, dont les drapeaux flottent aux côtés du drapeau iranien dans les manifestations organisées par les pro-Pahlavi. Ses partisans voient en lui l'homme providentiel dont l'Iran a désespérément besoin. Les deux camps devaient organiser chacun un rassemblement samedi 7 et dimanche 8 mars, à Paris.

Qu'importent les doutes exprimés par Donald Trump sur sa « candidature », allant même jusqu'à déclarer lui préférer une personnalité politique de l'intérieur du pays, sans indiquer laquelle. « Je n'avais pas imaginé réclamer un jour le retour d'un Pahlavi à la



Shayan, installée en France depuis ses 18 ans ; le portrait du chanteur Fereydoun Farrokhzad, assassiné en exil en 1992, dans la vitrine d'une librairie de la rue des Entrepreneurs, dans le 15^e arrondissement de Paris. MAHKA ESLAMI/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

« JE N'AVAIS PAS IMAGINÉ RÉCLAMER UN JOUR LE RETOUR D'UN PAHLAVI À LA TÊTE DE L'IRAN », RACONTE SHAYAN, DONT LES PARENTS SE SONT OPPOSÉS AU RÉGIME DU CHAH EN 1979

tête de l'Iran, raconte Shayan, précisant que ses parents étaient dans la rue en 1979, opposants au régime du chah. Alors, pourquoi lui ? Parce qu'il n'y a personne d'autre. Avant, je n'avais pas de nom à scander dans les manifestations. Aujourd'hui, j'en ai un et ça fait du bien. » Un ralliement plus pragmatique qu'idéologique mais tout aussi ardent.

Parfois, les tensions politiques au sein de la communauté prennent un tour violent. Au point que « certains royalistes, de plus en plus radicalisés, menacent de brûler notre librairie », témoigne le metteur en scène de théâtre iranien Tinouche Nazmjou, né en 1974 à Téhéran, fondateur de la maison d'édition Naakojaa et de la librairie Perse en Poche, située dans le 15^e arrondissement de Paris. Nous n'avions jamais vu ça. »

En cause, le cycle de discussions appelé les « Débats d'avant la chute » qui s'y déroulent, le plus souvent en persan, filmées et retransmises sur les réseaux sociaux et dans des boucles Telegram. Certaines vidéos atteignent plus de 2 millions de vues. « Nos débats donnent la parole à toutes les opinions et c'est ça que ciblent les monarchistes, certains ne supportent plus aucune critique », regrette le metteur en scène.

Dans ce combat pour l'après-Ali Khamenei, Shayan ou Zeina n'hésitent plus à se joindre aux royalistes convaincus qui, eux, espèrent un retour du régime du chah, une époque souvent romantisée, où les « femmes étaient libres de porter ce qu'elles voulaient », où « les Européens et les Américains aimaient venir chez nous », où « on ne connaissait pas l'islam radical », liste Ayan, 36 ans, responsable de vente dans une boulangerie de la banlieue parisienne, sans mentionner ni la répression politique ni les inégalités qui ont jalonné le règne de Mohammad Reza Pahlavi et participé à sa chute.

« Nous sommes avec le fils du chah et nous n'accepterons aucun autre leader », lance-t-il, fier de brandir dans les manifestations le

drapeau de l'Iran arborant l'image du lion solaire, emblème de la Perse royale, et de scander « Javid chah ». Traduisez : « longue vie au chah » ou « vive le roi ». Un slogan qui est « une contradiction en soi pour un homme qui se dit démocrate et prétend ne vouloir jouer un rôle que pour une période de transition, dénonce la réalisatrice iranienne Sepideh Farsi. Ce slogan en dit long sur les véritables intentions du camp Pahlavi ».

Une figure de la gauche iranienne en France (qui a souhaité conserver son anonymat à la suite de menaces de mort), explique qu'« il existe une action délibérée et stratégique des monarchistes des diasporas d'investir les réseaux sociaux pour mener une cyberinfluence afin d'imposer leur récit à l'intérieur du pays. Un message simple et facilement consommable, une narration romantique autour d'une figure messianique, le tout livré selon les codes des influenceurs dont on connaît l'audience auprès des jeunes, qui représentent par ailleurs 75 % de la population en Iran ».

Influence israélienne

Une enquête conjointe des quotidiens israéliens Haaretz et The Marker, corroborée par un rapport du Citizen Lab, laboratoire interdisciplinaire de l'université de Toronto, révélait, le 3 octobre 2025, l'existence d'une vaste campagne d'influence israélienne en langue persane visant à promouvoir Reza Pahlavi comme la figure légitime d'un Iran post-République islamique.

Face à la montée en puissance des partisans du fils du chah, l'opposition de gauche a bien du mal à exister. « D'un côté, il y a les royalistes, hyper organisés, hyper soutenus, hyper financés, de l'autre, les Moudjahidin du peuple, minoritaires parmi la diaspora française, mais eux aussi très organisés et très influents, notamment auprès des institutions européennes. Et au milieu, les républicains toutes tendances confondues : des libéraux au large éventail de la gauche socialiste, communiste, sociale-démocrate, pour l'instant dispersés et non soutenus par les médias et les institutions en France », décrypte la sociologue iranienne Azadeh Kian. Dans la semaine précédant les frappes sur l'Iran, à Londres, des représentants des diasporas européennes issues de différents mouvements de gauche se sont réunis afin de se mettre en ordre de bataille, de proposer une alternative, et peut-être un nom. Ils devraient bientôt organiser un congrès. ■

LOUISE COUVELAIRE

SALON DE L'EXECUTIVE EDUCATION

17 MARS
15H30 - 19H30
JOURNAL LE MONDE
PARIS 13^e

CAMPUS
Les salons éducation du Groupe Le Monde

Le Monde
Courrier international
Télérama
IHUFFPOSTI
& NouvelObs



ENTRÉE GRATUITE
SUR INSCRIPTION
EXECUTIVE-EDUCATION.
LEMONDE.FR

En Europe, le risque d'un choc lié à l'envolée du gaz

L'économie européenne est à la merci d'une nouvelle crise gazière, si le conflit au Moyen-Orient dure

BRUXELLES - bureau européen

La bataille mondiale pour le gaz a déjà commencé et l'Europe est en première ligne. Depuis mercredi 4 mars, au moins quatre méthaniers, ces navires-usines aux larges cuves réfrigérées servant à transporter le gaz naturel liquéfié (GNL) sur de longues distances, ont brutalement changé d'itinéraire : alors qu'ils se dirigeaient vers la France, la Belgique ou encore l'Espagne, ces bateaux partis d'Afrique et des Etats-Unis ont finalement pris la direction de l'Asie, selon les données de la société d'analyse maritime Kpler.

Le commerce du gaz est gravement perturbé par la guerre au Moyen-Orient, qui entre, samedi 7 mars, dans sa deuxième semaine : plus aucune cargaison ne passe par le détroit d'Ormuz, ce goulet maritime par où transitent normalement chaque jour 20 % du GNL mondial. Au Qatar, la plus grande usine de GNL au monde est à l'arrêt depuis lundi, après qu'elle a subi une attaque iranienne de drone.

Or, même si le conflit prenait fin immédiatement, le retour à un cycle normal de livraisons prendrait « des semaines, voire des mois », prévient le ministre de l'énergie de l'émirat gazier dans une interview au *Financial Times*, vendredi. Saad Al-Kaabi met aussi l'Europe en garde : sans être la principale cliente de la région, elle doit se préparer à subir un sérieux contrecoup, car les acheteurs asiatiques vont être prêts à surenchérir pour tout le gaz disponible sur le marché.

Situation sous contrôle

Un avertissement que le continent européen ne prendra pas à la légère, quatre ans après le choc énergétique provoqué par la guerre en Ukraine et la décision de Moscou de couper le robinet du gaz russe. Pourtant, la donne n'est pas la même. L'Europe importe moins de 10 % de son GNL du Qatar et des Emirats arabes unis. Bien moins que l'Asie, qui a absorbé, en 2025, près de 90 % des exportations qatariennes, selon Kpler. A Bruxelles, jusqu'ici, le discours se veut d'ailleurs rassurant : il n'y a pas, à ce stade, de risque de pénurie et la situation est sous con-

« ON PEUT PARIER QUE CERTAINS FERMERONT LEURS USINES POUR ALLER AUX ETATS-UNIS »

THIERRY BROS
professeur à Sciences Po Paris

trôle, certifient les responsables européens. Et ce, même si, après un hiver rigoureux, les stocks de gaz ne sont plus remplis qu'à 29 %, bien en deçà des niveaux de 2025 et 2024 à la même période.

Mais la menace concerne moins l'approvisionnement que le prix de la molécule. Depuis le début de la guerre, le contrat à terme du gaz sur le Title Transfer Facility, le marché néerlandais, qui sert de référence européenne, a bondi de près de 60 %, passant de 30 euros à plus de 50 euros le mégawattheure (MWh). Les moins alarmistes notent que les sommets de 2022, à quelque 340 euros du MWh, sont encore loin d'être atteints.

Cependant, « la tension va augmenter en même temps que le conflit se prolonge, craint Laurent David, délégué général de l'Association internationale des importateurs de GNL. Il s'agit d'un marché moins liquide que le pétrole. Les grandes sources de production sont peu nombreuses. » Alors que l'Europe va devoir commencer sans tarder sa campagne de remplissage des stocks, la compétition ne peut que s'aiguiser avec l'Asie sur le marché « spot » (celui où le gaz se négocie au jour le jour) pour obtenir des cargaisons. Lesquelles, comme n'importe quelle commodité, iront au plus offrant.

Depuis 2022, contrainte d'apprendre à se passer du gaz russe, l'Europe s'est pourtant efforcée de diversifier ses approvisionnements. Les Etats-Unis sont devenus un fournisseur de premier plan, notamment grâce au GNL, dont la part a fortement augmenté dans les importations gazières européennes. Une ressource beaucoup plus fiable et flexible que le gaz livré par gazoduc, se félicitaient, ces dernières années, les acteurs du marché. « Mais cette idée risque d'être désormais plus difficile à défendre », reconnaît M. David.



Les réservoirs de stockage de gaz de pétrole liquéfié, à Pinto, près de Madrid, le 5 mars. OSCAR DEL POZO/AFP

En cas de flambée des prix, les marges de sécurité sont rares. Dans le reste du monde, les usines de GNL tournent déjà à pleine capacité. « En 2022, l'Europe a consacré près de 4 000 milliards d'euros de subventions à l'énergie. On ne pourra pas le refaire, il va falloir affronter cette crise sans airbags », constate Thierry Bros, professeur à Sciences Po Paris. Pour ce spécialiste d'économie gazière, les effets risquent d'être particulièrement douloureux pour les industriels, à peine remis de la dernière crise des prix de l'énergie : « Certains vont se dire : "J'ai surmonté cette période, je suis resté en Europe. Maintenant, c'est le choc de trop." Si le prix du gaz dépasse à nouveau 100 euros le mégawattheure, on peut parier que certains fermeront leurs usines pour aller aux Etats-Unis. »

Dans la chimie, la production de verre ou l'agroalimentaire, la hausse des prix du gaz a « d'ores et déjà un impact » en Europe, a dé-

ploré mercredi l'Union des industries utilisatrices d'énergie. Et les industriels ne peuvent pas vraiment envisager de basculer sur le fioul : la guerre fait aussi flamber les prix de l'or noir. Vendredi, le baril de Brent, la référence internationale du pétrole, a dépassé 90 dollars (77 euros), une première depuis avril 2024.

Aucune mesure immédiate

Du côté des compagnies électriques, certaines pourraient, en revanche, décider de se tourner vers les centrales à charbon, le plus polluant des combustibles. Ainsi en Italie, qui importe un tiers de son GNL du Qatar, le ministre de l'environnement et de la sécurité énergétique, Gilberto Pichetto, a déclaré, mercredi, à la télévision, envisager de redémarrer des centrales à l'arrêt si la crise s'aggravait. La France, elle, explique compter sur son parc nucléaire, qui, insiste Bercy, « produit à pleine capacité » et peut jouer

« son rôle d'amortisseur ». Une différence notable d'avec 2022, quand un phénomène de corrosion de certaines tuyauteries avait causé une série de mises à l'arrêt des réacteurs.

Ces tensions surviennent au moment même où l'Union européenne prépare l'arrêt total de ses achats d'hydrocarbures russes d'ici à la fin de 2027. Les importations de GNL russe sous contrats courts seront interdites dès avril. La menace d'une nouvelle tempête sur les prix de l'énergie peut-elle remettre ce calendrier en question ? « Considérer la Russie comme une option alternative pour obtenir du gaz » du fait de la guerre au Moyen-Orient serait « économiquement et, à mon avis, politiquement erroné », a insisté le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol, en visite à Bruxelles, vendredi.

Venu parler avec la présidente de la Commission européenne,

Ursula von der Leyen, des prix de l'énergie, le patron de l'AIE a appelé l'Europe à en faire plus en matière d'énergies renouvelables comme de nucléaire pour accroître sa souveraineté énergétique et réduire sa dépendance aux énergies fossiles.

Si aucune mesure immédiate n'est aujourd'hui prévue au niveau européen pour lutter contre la hausse des prix, les craintes d'une nouvelle flambée relancent le débat sur la formation des prix de l'énergie. Paris et Rome, notamment, plaident pour en finir avec la règle selon laquelle le prix de l'électricité est fixé par la dernière centrale appelée, le plus souvent une centrale à gaz. A contrario, sept Etats membres, dont le Danemark, les Pays-Bas et le Portugal, ont appelé, dans un courrier à la Commission, jeudi, à ne pas y toucher. Mais plutôt à se passer de « gaz importé et coûteux ». ■

MARIE DE VERGÈS (À PARIS)
ET VIRGINIE MALINGRE

La guerre permet à la Russie de reprendre ses ventes de pétrole

La hausse de la demande et un prix du baril jamais vu depuis 2023 donnent une bouffée d'oxygène à l'économie russe

Au-delà des perturbations promises sur les marchés énergétiques, la guerre menée par Israël et les Etats-Unis contre l'Iran est une aubaine pour la Russie, qui voit soudainement ses exportations pétrolières augmenter. La flambée des cours du pétrole est une autre bonne nouvelle pour le Kremlin – le baril de Brent, la référence du marché, tutoyait les 93 dollars (80 euros), samedi 7 mars au matin, du jamais-vu depuis 2023. Moscou va pouvoir continuer à financer sa propre guerre en Ukraine. « Nous constatons une augmentation significative de la demande en ressources énergétiques russes en raison de la guerre en Iran. La Russie a été et reste un fournisseur fiable de pétrole et de gaz, y compris de gaz acheminé par gazoduc et de gaz naturel liquéfié », a déclaré Dmitri Peskov, le porte-parole du président russe, lors d'un point presse, vendredi 6 mars.

Moscou a des raisons de se réjouir. Jeudi, le département du

Trésor américain a autorisé l'Inde à acheter du pétrole russe pendant trente jours, jusqu'au 4 avril. A cause de la guerre, le trafic pétrolier est à quasiment totalement à l'arrêt dans le détroit d'Ormuz, une artère pétrolière stratégique désormais visée par des missiles et des drones iraniens. Avant le début des frappes sur l'Iran, 20 % de la consommation mondiale suivait cet itinéraire. Aujourd'hui, plus aucun navire ou presque n'y circule, ce qui met l'Inde dans l'embarras. La Chine est moins concernée, car elle a négocié avec Téhéran un passage sécurisé à travers le détroit d'Ormuz. Confrontés au blocage de leurs cargaisons de pétrole, les importateurs indiens, eux, se tournent à nouveau vers la Russie, leur ancien fournisseur.

Un virage à 180 degrés. Ils avaient dû s'engager à s'en détourner, le 2 février, sous la pression de l'administration américaine. En février, sur les quelque 5 millions de barils importés quotidiennement

par l'Inde, seul un cinquième provenait de Russie, selon la société d'analyse maritime Kpler. En soi, la dérogation accordée par Washington « n'apportera pas d'avantages financiers significatifs au gouvernement russe, car elle est valable uniquement pour les transactions portant sur du pétrole déjà bloqué en mer », a toutefois précisé, jeudi, Scott Bessent, secrétaire au Trésor des Etats-Unis.

Augmentation des livraisons

Justement, le pétrole russe bloqué ne manque pas. Selon Bloomberg, plus de 22 millions de barils de brut russe invendus se trouvent dans des pétroliers à l'arrêt en Asie, dont plus de 80 % près des côtes indiennes et dans le détroit de Singapour. Avant même l'annonce de la dérogation accordée par Washington, Moscou avait battu le tambour, se déclarant prêt à augmenter ses livraisons à l'Inde et à la Chine, ses deux plus gros clients depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022. « No-

tre pétrole est très demandé. S'il y a des acheteurs, nous vendrons », s'est réjoui le vice-premier ministre, Alexandre Novak, mercredi.

La reprise des livraisons, associée à la flambée des cours de l'or noir, qui a connu cette semaine sa plus forte hausse hebdomadaire depuis 2022, représente une bouffée d'oxygène pour le budget russe. Celui-ci est calculé sur la base d'un baril à 59 dollars. Or, ces derniers temps, le brut russe, appelé « Urals », s'échangeait à 40 dollars le baril et parfois plus bas en raison de la baisse des cours mondiaux et des sanctions. Selon Oxford Economics, le budget russe a encaissé, en septembre 2025, 582,5 milliards de roubles (environ 6,3 milliards d'euros) au titre des exportations d'énergie, soit 25 % de moins qu'en septembre 2024.

Remise en selle par la guerre au Moyen-Orient, la Russie parviendra-t-elle à redresser son économie stagnante ? Le pétrole russe Urals a beau avoir bondi à plus de 50 dollars le baril dès le lundi

RAGAILLARDI PAR CES PERTURBATIONS, VLADIMIR POUTINE A MENACÉ, JEUDI, DE COUPER LES APPROVISIONNEMENTS EN GNL VERS L'EUROPE

2 mars, soit 10 dollars de plus qu'une semaine plus tôt, ce gain reste bien inférieur à ce dont le pays a besoin pour reconstituer ses réserves financières. A moins que les prix ne flambent un peu plus encore, ce qui n'est pas à exclure si les hostilités venaient à durer au Moyen-Orient. Selon Goldman Sachs, le prix du baril de Brent pourrait dépasser les 100 dollars, dans la perspective d'un conflit qui se prolonge.

Ragaillardie par ces perturbations, Vladimir Poutine a me-

né, jeudi, de couper les approvisionnements en gaz naturel liquéfié (GNL) vers l'Europe : « Peut-être serait-il préférable de mettre fin, dès maintenant, à nos livraisons vers le marché européen, pour nous tourner vers les nouveaux marchés qui s'ouvrent et y prendre pied », a-t-il suggéré lors d'une interview à la télévision d'Etat. Au total, le Vieux Continent a importé 142 milliards de mètres cubes de GNL en 2025, dont 57 % provenaient des Etats-Unis et 13 % de Russie. Bruxelles a certes promis de mettre fin à la dépendance au GNL russe d'ici au 1^{er} janvier 2027, mais le risque d'une rupture des approvisionnements est réel. L'inquiétude est montée d'un cran depuis que le Qatar a interrompu sa production à la suite d'une attaque de drones iraniens et qu'un cinquième des volumes de GNL consommés mondialement est durablement bloqué à Ormuz. Le Kremlin croit tenir sa revanche. ■

MARIE JÉGO

En Hongrie, Orban attise la haine de l’Ukraine

Avant les législatives du 12 avril, le premier ministre caricature son rival en agent de Kiev et de l’UE

REPORTAGE

ZAHONY (HONGRIE) - envoyé spécial

A peine Péter Magyar est-il sorti de sa voiture, lundi 2 mars, à Zahony, petite ville hongroise accrochée à la frontière avec l’Ukraine, que deux caméras de chaînes de télévision connues pour être contrôlées par le premier ministre hongrois, Viktor Orban, lui sautent dessus pour lui demander s’il «*condamne Volodymyr Zelensky*». Le président ukrainien a en effet décidé de prendre son temps pour remettre en fonction l’oléoduc Droujba, à l’arrêt depuis un bombardement russe survenu le 27 janvier, alors qu’il apporte du pétrole russe à la Hongrie.

Régulièrement poursuivi par ceux qu’il qualifie de «*propagandistes*», le principal adversaire du premier ministre nationaliste pour les élections législatives du 12 avril ignore leurs questions. Mais, une fois monté sur la scène de ce meeting organisé dans un parc municipal tout proche du principal poste-frontière entre les deux pays, M. Magyar ridiculise ces médias qui l’accusent en permanence d’être une «*marionnette de Kiev et de Bruxelles*». «*Vous n’êtes pas de vrais journalistes, vous pouvez bien répéter 62 fois la même chose, ça ne changera pas : le blanc est blanc et le noir est noir*», improvise-t-il en direct, rappelant que Viktor Orban «*n’a pas osé aller en Ukraine depuis le début de la guerre*» alors que, de l’autre côté de la frontière, «*c’est son copain, Vladimir Poutine*», qui «*bombarde des hôpitaux pour enfants*».

«*Est-ce qu’il y a la guerre en Hongrie ?*», demande-t-il à la foule de quelques centaines de partisans. «*Noooooon !*» «*Voilà, il n’y a pas de guerre en Hongrie et nous serons le gouvernement de la paix*», promet M. Magyar. Filmée avant les propos tenus, jeudi 5 mars, par Volodymyr Zelensky, qui a menacé de «*donner l’adresse*» de Viktor Orban «*à [ses] forces armées*» pour le forcer à lever son veto contre le plan d’aide européen de 90 milliards d’euros, la séquence devait servir à contrer sur Facebook la puissante machine de propagande du pouvoir hongrois, qui affirme que si le candidat pro-européen remporte l’élection, «*la Hongrie va être en-*

« Il n’y a pas de guerre en Hongrie et nous serons le gouvernement de la paix »

PÉTER MAGYAR
adversaire de Viktor Orban

trainée dans la guerre ». Face aux sondages qui le montrent perdant depuis des mois, Viktor Orban cherche tous les moyens pour essayer de contenir la montée en puissance de cet ancien haut fonctionnaire de 44 ans, qui a brusquement claqué la porte du pouvoir en 2024, en dénonçant la corruption endémique dans l’entourage du premier ministre.

« Propagande mensongère »

Vendredi, Viktor Orban a ainsi profité des attaques de Volodymyr Zelensky pour accuser de nouveau M. Magyar de vouloir «*installer un gouvernement pro-Ukraine*» à Budapest, alors même que l’opposant avait immédiatement critiqué les propos du président ukrainien. Dans ce contexte de tensions croissantes entre les deux pays, la police hongroise a arrêté, jeudi, des convoyeurs de fonds ukrainiens qui, venus d’Autriche, traversaient la Hongrie avec plusieurs dizaines de millions d’euros, dans le but d’alimenter une banque en Ukraine ; Kiev a dénoncé «*une prise d’otages*».

A cela s’ajoutent les campagnes visant à attiser le rejet de l’Ukraine, comme ces vidéos alarmantes réalisées par l’intelligence artificielle (IA) et montrant une fillette en larmes attendant son père alors qu’il est abattu par des soldats sur un champ de bataille. «*Pour l’instant, ce n’est qu’un cauchemar, mais Bruxelles se prépare à le transformer en réalité*», prévient le petit film. Ou les affiches, placardées dans tout le pays, montrant Volodymyr Zelensky et Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, voulant faire les poches des Hongrois pour financer l’Ukraine.

Même si ces messages peuvent sembler caricaturaux, 23 % des Hongrois seraient convaincus qu’une victoire de Tisza («*respect*

et liberté »), le parti de M. Magyar, «*entraînerait le pays dans la guerre*», selon un récent sondage publié par le Centre de recherche 21. «*Ici, dans les villages, les gens n’ont pas d’autres sources d’information que la propagande, beaucoup ont peur de la guerre. Il faut leur répéter qu’on veut la paix*», reconnaît Zsuzsanna Simon, candidate de Tisza à Zahony.

Dans cette région déshéritée, la population est âgée, très conservatrice et entretient souvent des ressentiments historiques autour du tracé de la frontière imposé par les vainqueurs de la première guerre mondiale, et du sort des minorités hongroises restées sur le territoire du pays voisin. Suivant les consignes du parti, le député Fidesz sortant, Attila Tilki, fait campagne en se filmant devant les bornes frontières pour dénoncer le fait que les Ukrainiens jouent leur hymne tous les matins dans des puissants haut-parleurs, dont le son porte jusqu’à sa circonscription. «*Les Hongrois n’acceptent pas qu’un pays*

pense qu’on puisse les faire obéir comme des serviteurs », assure-t-il dans un de ces discours martiaux tenus devant les barbelés.

Alimentant cette idée que l’Ukraine est une menace pour la Hongrie, Viktor Orban a d’ailleurs récemment mis en scène un déploiement de l’armée pour protéger certains sites énergétiques hongrois d’un prétendu risque d’attaque. «*Malheureusement, on ressent de plus en plus dans la société que les Ukrainiens sont davantage perçus comme une menace que les Russes* », déplore Vitalij Netebea, représentant de la petite minorité ukrainienne dans l’est de la Hongrie. Il s’est donné «*pour objectif de changer l’opinion des Hongrois sur les Ukrainiens* » en organisant des expositions photo sur la guerre.

Sachant que l’Ukraine est un sujet épineux en Hongrie, le chef de l’opposition évite de trop parler de la guerre pour se concentrer sur la lutte contre la corruption, la situation des hôpitaux et sa volonté de récupérer les milliards

d’euros de fonds européens bloqués par Bruxelles. Au Parlement de Strasbourg, où il siège comme eurodéputé (Parti populaire européen) depuis 2024, il a pourtant voté plusieurs fois avec le Fidesz contre les plans d’aide à l’Ukraine et, pas plus que M. Orban, il ne compte livrer des armes à l’Ukraine. Au mieux, il devrait en finir avec la politique de veto pratiquée par M. Orban à Bruxelles pour bloquer l’aide à l’Ukraine. Cette prudence semble assez efficace pour contrer les messages les plus caricaturaux du pouvoir.

« On veut tous du changement »

A Zahony, beaucoup d’habitants ne croient d’ailleurs pas au risque de guerre. «*On a tous compris que tout ça, c’est juste pour faire peur avant les élections* », assure Edit Sztojko, une femme de 30 ans qui tient le premier snack après le poste-frontière. «*J’ai voté plusieurs fois pour le Fidesz, mais maintenant on veut tous du changement. Et tous mes clients disent la même chose* », insiste-t-elle. Même à

Lonya, le village dépeuplé situé à trente minutes de voiture de Zahony où le député sortant est venu tourner son petit film anti-Ukrainiens fin février, le maire ne cache pas ses doutes face à cette méthode ; il apparaît pourtant dans le fameux clip et sa commune a voté à 85 % pour le Fidesz en 2022.

«*Certes, il y a certaines choses qui nous agacent, comme l’hymne tous les matins, mais, honnêtement, nous n’avons peur ni des Russes ni des Ukrainiens, on est quand même membre de l’OTAN* », explique Erno Nagy. Assurant qu’il entretient d’excellentes relations avec les maires ukrainiens voisins, l’édile préfère d’ailleurs insister sur les maisons à l’abandon et la fermeture de la seule école du village, faute d’enfants. «*C’est notre principal problème ici* ». En seize ans de pouvoir, le Fidesz n’a pas été capable de construire un pont pour remplacer le bac miteux qui sert à traverser la rivière, séparant ce petit village du reste de la Hongrie. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Le Pérou condamné pour la mort d’une femme stérilisée de force

Sous la présidence d’Alberto Fujimori, plus de 300 000 femmes ont été victimes de cette pratique coercitive appliquée entre 1996 et 2000

CUZCO (PÉROU) - correspondance

La Cour interaméricaine des droits humains a reconnu, jeudi 5 mars, la responsabilité du Pérou dans la stérilisation forcée et la mort de Celia Ramos Durand, femme originaire du nord du Pérou, âgée de 34 ans au moment de son décès. «*C’est une décision historique et une reconnaissance pour les milliers de femmes victimes de stérilisations forcées au Pérou* », se réjouit Cynthia Silva, avocate au sein de l’organisation féministe Demus qui a porté l’affaire devant la justice internationale.

Le jugement, contraignant, oblige le Pérou à réaliser une enquête «*sérieuse, dans un délai raisonnable (...) en vue de juger et condamner les responsables de la stérilisation non consentie* », mais aussi à mettre en place une politique de réparation pour sa famille. Ce jugement sans précédent ouvre aussi la voie à la réparation des plus de 7 000 victimes inscri-

tes au registre national des victimes de stérilisations forcées. Elles ne constituent qu’une partie des plus de 300 000 femmes ayant subi le même sort dans le cadre d’une politique d’Etat présentée comme un programme de planification familiale et de contrôle de la natalité, appliquée entre 1996 et 2000 sous la présidence autoritaire d’Alberto Fujimori (mort en 2024).

« Lutte de trente ans »

Le cas de Celia Ramos est devenu emblématique de ce dossier au Pérou, car il s’agit de l’unique affaire portée devant une juridiction internationale. Les trois filles de Celia Ramos ont perdu leur mère en 1997, lorsqu’elles étaient âgées de 5, 8 et 10 ans. Elles se sont exprimées vendredi, au lendemain du jugement, visiblement émuës. «*C’est l’aboutissement d’une lutte de trente ans et une victoire pour nous, mais aussi pour toutes ces femmes (...) dans un pays qui nous a refusé la recherche*

de la vérité », a déclaré Marisela Monzon, l’une d’elles.

En juillet 1997, Celia Ramos avait été conduite au centre de santé local où on l’avait obligée à se soumettre à une ligature des trompes. Les mois précédents, elle avait enduré le harcèlement des autorités sanitaires. Le personnel médical pratiquait alors des campagnes de recrutement particulièrement agressives afin de répondre à des quotas fixés par le ministère de la santé. Au cours de l’intervention, elle avait souffert d’un arrêt respiratoire et était décédée dix-neuf jours plus tard.

«*Ce qui est arrivé à Celia est arrivé à des milliers d’autres femmes. Il s’agit de la violation systématique des droits humains reflétant une politique d’Etat discriminatoire qui dirigea ses pratiques coercitives envers des femmes pauvres, rurales et indigènes* », souligne Maria Ysabel Cedano, de Demus, une des avocates des victimes. Cette politique visait en effet avant tout les femmes

autochtones originaires des Andes ou d’Amazonie.

Beaucoup de ces interventions chirurgicales étaient menées dans des conditions médicales extrêmement précaires, rappelle Cynthia Silva, «*dans des tentes ou des dispensaires incapables de parler à d’éventuelles urgences opératoires, parfois sans même accès à l’eau* ». Au moins 18 femmes en sont mortes, dont Celia Ramos. D’autres victimes ont gardé toute leur vie de graves lésions.

Une autre bataille judiciaire, nationale, se joue pour obtenir

Cette politique visait avant tout les femmes autochtones originaires des Andes ou d’Amazonie

l’ouverture d’un procès pénal qui permettrait de juger les principaux responsables de cette politique. Depuis l’ouverture des premières enquêtes du parquet après la chute d’Alberto Fujimori et le rétablissement de la démocratie en 2001, la procédure a enregistré successivement des avancées puis des revers, ayant été classée sans suite à trois reprises. Fujimori mort, d’autres responsables, ministres de la santé et directeurs d’établissements médicaux, sont actuellement visés par des enquêtes. Mais le caractère titanesque de l’affaire ralentit la procédure : plus de 1300 victimes se sont constituées partie civile et des milliers d’autres pourraient s’ajouter.

Grave recul de l’Etat de droit

La lourdeur du dossier n’est pas l’unique obstacle. Le Pérou vit un grave recul de l’Etat de droit. Les partis majoritaires au Congrès, à droite, se sont attelés ces dernières années à saper l’indépendance du

système judiciaire et à entraver le travail des organisations de défense des droits humains. Le Parlement multiplie les propositions de loi pour sortir du système de justice interaméricain. En 2024, le Congrès est parvenu à faire adopter des lois d’amnistie, prescrivant les crimes et les violations des droits humains commis pendant le conflit armé interne. «*Le jugement du 5 mars de la Cour interaméricaine des droits humains est capital, car il rappelle le caractère imprescriptible des violations des droits humains comme le sont les stérilisations forcées* », se réjouit Gisele de Leon, du Centre pour la justice et le droit international.

Le 12 avril, les Péruviens votent pour élire les parlementaires et le prochain président. La fille d’Alberto Fujimori, Keiko Fujimori, est candidate à la présidentielle. Celle qui a toujours nié la politique de stérilisations forcées conduite par son père est en deuxième position dans les sondages. ■

AMANDA CHAPARRO

Au Népal, Balen, ancien rappeur, emporte une victoire historique

Six mois après la révolution « gen Z », Balendra Shah a battu l'ancien premier ministre Oli

NEW DELHI - *correspondante*

Balendra Shah, dit « Balen », a triomphalement emporté les élections législatives au Népal, six mois après la révolte de la « gen Z ». Le parti qu'il a rejoint, le Rastriya Swatantra Party (RSP, Parti national indépendant, centriste), au symbole de la cloche, devançait très largement ses concurrents, samedi 7 mars au matin, lors de la phase finale du décompte des voix. « *La cloche résonne dans tout le Népal, des villes aux districts les plus reculés des montagnes et des plaines* », écrit le *Nepali Times*.

Le message est clair : les Népalais ont voté contre les trois partis qui se sont relayés au pouvoir depuis trois décennies, démontrant leur incapacité à œuvrer pour l'intérêt national, à créer des emplois et à développer le pays. Le RSP, créé en 2022 par l'ex-présentateur de TV, Rabi Lamichhane, contre l'establishment devient la première force du pays.

A 35 ans, le maire de Katmandou va prendre les rênes du pays. Il faudra encore patienter pour savoir s'il pourra gouverner avec une majorité qualifiée pour mener à bien des réformes. Le système électoral est mâtiné d'un scrutin majoritaire et proportionnel. Samedi, au deuxième jour du dépouillement, les résultats définitifs n'étaient connus que pour 41 des 165 circonscriptions. Néanmoins, le RSP de Balendra Shah en a remporté 41 et menait dans 80 autres, d'après la commission électorale. Le parti Congrès népalais en a gagné six et le parti marxiste de l'ancien premier ministre Khadga Prasad (KP) Sharma Oli seulement un.

Duel générationnel

« Balen », comme l'ont surnommé les Népalais, sera le plus jeune premier ministre du pays. Il poursuit sa percée sur la scène politique de l'ancien royaume himalayen de 30 millions d'habitants. Il a émergé en 2022, en faisant une campagne éclair sur les réseaux sociaux pour s'emparer de la capitale, sans parti. Quatre ans après, il est porté au pouvoir par un pays avide de changement.

Il a réussi, six mois après la révolution de la « gen Z » les 8 et 9 septembre 2025, à incarner l'espoir de la jeunesse exaspérée par l'impérialité de vieux dirigeants. Avec panache, le candidat a choisi de se présenter dans la circonscription du premier ministre déchu, pour défier ce dernier, KP Sharma Oli, contraint de démissionner après que la police a tiré sur la foule des manifestants, le 8 septembre 2025. La mort de 19 jeunes avait entraîné le pays dans une fureur inouïe. Les manifestants avaient incendié la plupart des bâtiments gouvernementaux et administratifs à Katmandou et dans plusieurs villes. Les deux journées de violence s'étaient achevées sur un lourd bilan humain, 77 décès parmi les manifestants et les policiers.

Ce duel générationnel entre le trentenaire et le vétéran communiste de 74 ans dans la circonscription rurale de Jhapa5 a focalisé toute l'attention. Balendra Shah a écrasé son adversaire devenu totalement impopulaire. Le camouflet

La frustration des jeunes et de la population est nourrie par le favoritisme, le clientélisme et le népotisme

signe sans doute la fin de la longue carrière politique de KP Oli.

La participation n'a pas été pas très élevée, 59 %. Un score qui s'explique par la difficulté des gens de montagne à aller voter en raison de l'enneigement à cette saison et par l'impossibilité pour les migrants internes et internationaux de participer car le vote par correspondance n'existe pas. La relative mobilisation reflète aussi le mécontentement des partisans des partis traditionnels.

Peu d'expérience politique

Le futur premier ministre aura la tâche immense de rétablir le lien de confiance avec le peuple, d'offrir à la jeunesse des perspectives, de lutter contre la corruption qui mine le pays à tous les niveaux, de moderniser les infrastructures et de réformer la gouvernance. Il devra aussi gérer une bureaucratie fortement politisée.

La frustration des jeunes et de la population est nourrie par le copinage, le favoritisme, le clientélisme et le népotisme ambiant. Il devra mettre fin à l'instabilité politique qui règne depuis 1990. La transition de l'ancienne monarchie vers une république démocratique fédérale en 2008 n'a rien changé. Aucun premier ministre n'a été au terme de son mandat, le Népal n'a connu que des gouvernements éphémères. « *Ce dont le Népal a besoin après les élections, ce n'est donc pas seulement d'un nouveau Parlement et d'un nouveau gouvernement, mais d'une nouvelle compréhension et d'une nouvelle culture politiques* », écrit Raju Prasad Chapagai, avocat spécialiste de droit constitutionnel dans le *Kathmandu Post*.

Balendra Shah et le RSP ont promis de créer 1,2 million d'emplois en cinq ans pour endiguer l'exode des jeunes (plus de 2 000 Népalais quittent le pays chaque jour), de doubler le PIB par habitant, de 1 447 à 3 000 dollars (de 1 245 à 2 581 euros), d'améliorer le système éducatif et de revitaliser l'économie, qui n'a jamais retrouvé son dynamisme d'avant la pandémie de Covid-19.

Selon le dernier rapport macroéconomique de la Nepal Rastra Bank, la contribution du secteur manufacturier au produit intérieur brut népalais s'est nettement contractée au cours de la dernière décennie, passant de 15 % à 12,8 % du PIB. Entre les exercices 2014-2015 et 2024-2025, la part de l'agriculture dans le PIB a reculé de 30,3 % à 25,2 %, tandis que celle des services s'est accrue de 54,7 % à 62 %, confirmant la tertiarisation progressive de l'économie. L'économie est devenue dépendante des transferts de fonds des travailleurs migrants, qui représentent un quart du PIB.

Le chemin de Balen ne sera pas de roses, alors que l'ex-ingénieur devenu rappeur a peu d'expérience politique. Le futur premier ministre n'a aucune expertise diplomatique dans ce petit pays coincé entre la Chine et l'Inde, où l'influence des deux géants asiatiques est considérable. Surtout, il parvient au pouvoir en pleine guerre au Moyen-Orient, où travaillent 1,7 million de Népalais. ■

SOPHIE LANDRIN



Martina Häusler, députée écologiste au Parlement du Bade-Wurtemberg, à Schwäbisch Gmünd, le 4 mars. ANTON VESTER POUR « LE MONDE »

Dans le Bade-Wurtemberg, fief des écologistes défiés par la CDU

Les élections régionales, dimanche, constituent un test pour les écologistes, très pragmatiques, de ce Land de l'ouest de l'Allemagne

REPORTAGE

HEUBACH, MUTLANGEN
ET SCHWÄBISCHE GMÜND
[ALLEMAGNE] - *envoyée spéciale*

Du soleil plutôt que des missiles, peut-on rêver meilleur symbole pour les Verts allemands ? A l'endroit même où étaient stationnés, dans les années 1980, les célèbres Pershing, ces missiles nucléaires américains destinés à dissuader le bloc soviétique de s'aventurer à l'ouest du rideau de fer, s'étendent aujourd'hui de vastes champs de panneaux solaires. Par endroits, un reste de béton affleure sous l'herbe rase. « *Ici, il y en avait un* », montre Volker Nick, 70 ans, figure du mouvement de protestation en Allemagne contre ce qu'on appelait alors les « *fusées nucléaires* ».

C'est à Mutlangen, minuscule village du Bade-Wurtemberg, à une heure à l'est de Stuttgart, qu'aux dernières heures de la guerre froide, l'armée américaine avait érigé, pointés vers le ciel, 36 des 108 missiles nucléaires déployés en Allemagne. La lande de Mutlangen était devenue le théâtre d'incessantes manifestations, rassemblant jusqu'à 30 000 personnes venues de tout le pays pour former une chaîne humaine afin d'empêcher le passage des convois américains.

« AutoLand »

Le mouvement antinucléaire, dont l'héritage demeure fort dans la région, fut aux origines de la création du parti des Verts allemands, fondé en 1980 dans le Bade-Wurtemberg, où se tiennent, dimanche 8 mars, des élections régionales à fort enjeu pour la formation politique, déifiée sur son propre terrain par l'Union chrétienne-démocrate (CDU). Laboratoire du parti, ce Land situé à la frontière française est en effet le seul des 16 Länder allemands à être dirigé par un Vert, Winfried Kretschmann, élu sans discontinuer depuis 2011 et qui prend sa retraite cette année. Son secret ? Un positionnement au centre, conservateur en matière d'immi-

gration et libéral économique, compatible avec la puissante industrie automobile implantée historiquement dans cette région que les Allemands surnomment « *AutoLand* ». Loin, très loin des militants pacifistes chevelus des années 1980.

« *Les Verts du Bade-Wurtemberg sont des hyperréalistes* », résume l'ancien élu européen Daniel Cohn-Bendit. Au point que ceux-ci se voient parfois reprocher de mener une politique de droite, celle de la CDU. Alors que le parti milite au niveau fédéral pour un maintien de l'interdiction des voitures à moteur thermique en 2035, Winfried Kretschmann soutient ouvertement le report demandé par les industriels et les syndicats de sa région. Le Vert Cem Özdemir, 60 ans, qui espère lui succéder dimanche et talonne dans les sondages son rival de la CDU, Manuel Hagel, dit pour sa part n'avoir « *aucun tabou* » sur le sujet. La question n'a rien d'anecdotique : près d'un emploi sur cinq dépend de l'automobile dans le Bade-Wurtemberg, siège de Mercedes, de Porsche et de centaines de sous-traitants aujourd'hui durement frappés par la crise d'une industrie qui a tardé à se convertir à la voiture électrique. Des dizaines de milliers d'emplois pourraient disparaître.

A Mutlangen, les vieux militants pacifistes se désespèrent de ces Verts que l'on dit « *pragmatiques* ». « *Ce que nous appelions le mouvement écologiste il y a vingt ans n'a presque rien à voir avec le parti actuel*, soupire Volker Nick. *Les Verts soutiennent l'industrie automobile et le moteur thermique. Ils ont abandonné la non-violence, le féminisme, le désarmement et l'écologie. Ils se sont mis à gouverner et sont devenus matérialistes*. » Arrêté lors des manifestations en 1984, Volker Nick a fait quelques mois de prison, ce qui l'a obligé à quitter la fonction publique. Il a survécu grâce à une petite entreprise de livraison à vélo. « *Les Verts aujourd'hui sont profs d'université et gagnent 6 000 euros par mois. Moi, j'en gagnais à peine 2 000* », avance-t-il. Il peste contre les choix

« Ici, les Verts soutiennent l'industrie automobile et le moteur thermique »

VOLKER NICK
militant antinucléaire

idéologiques de son ancien parti, qu'il a quitté « *quand Joschka Fischer* [ministre des affaires étrangères entre 1998 et 2005] a invoqué *Auschwitz pour justifier les bombardements de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord en Serbie* », explique-t-il, toujours révolté face à l'empressement des Verts à réarmer l'Allemagne.

Martina Häusler, 61 ans, est elle aussi entrée en politique après avoir milité contre les Pershing à Mutlangen. Mais elle est députée écologiste de la région depuis 2021. « *Je ne veux pas seulement faire de la politique pour quelques personnes*, défend-elle dans son local de campagne à Schwäbisch Gmünd, grande ville industrielle voisine. *Dans le Bade-Wurtemberg, nous avons réussi à convaincre une société plus large en ne parlant pas seulement du climat. Et si on veut gouverner, il faut faire des compromis, c'est ce que nous faisons avec la CDU* [avec qui les Verts gouvernent en coalition depuis 2016]. *Personne ne peut nous reprocher d'avoir perdu notre identité, au contraire. On nous reproche plutôt d'en faire trop, d'être le parti des interdictions*. »

De fait, malgré leur soutien affiché aux grands noms de l'automobile dans le Bade-Wurtemberg, les Verts se voient reprocher au niveau fédéral la crise provoquée par le déclin du moteur thermique. Les élections législatives de 2025 leur ont coûté près d'un tiers de leurs sièges au Bundestag à Berlin. « *On cherche des excuses et bien sûr, ce sont les Verts qui sont visés*, s'agace Heike Madan, qui dirige l'antenne du syndicat IG Metall à Schwäbisch Gmünd.

Pourtant, ça fait quinze ans que nous disons aux constructeurs que les moteurs à combustion vont disparaître, qu'il faut transformer les usines et former les gens. Il ne s'est rien passé pendant des années. Et aujourd'hui, ce sont les salariés qu'on saigne à blanc. »

Les Verts d'ici « *ne sont pas dans le bon parti* », s'amuse l'entrepreneur Bernd Richter, dans son usine de Heubach posée au milieu de la campagne du Jura souabe, dont les plafonds high-tech équipent les Apple Store un peu partout dans le monde. « *Ils disent tout le temps qu'ils n'ont rien à voir avec les Verts fédéraux, ça n'est pas tenable* », ajoute-t-il. Pour lui, il est évident que Cem Özdemir sera « *beaucoup plus à gauche* » que son prédécesseur Winfried Kretschmann. « *Ce que disent les Verts ici sur le moteur thermique ou l'immigration, ils ne pourraient pas le dire devant leur propre parti à Berlin* », appuie Tim Bückner, candidat local de la CDU.

Héritage pacifiste

« *Cem Özdemir est vraiment vert, de bout en bout*, croit aussi Stephanie Esswein, maire de Mutlangen, sans étiquette mais proche de la CDU. *Je pense qu'on verra la différence si c'est lui qui est élu*. » Autour d'elle, dans l'hôtel de ville, des photos honorent l'héritage pacifiste de sa commune. Elle-même est membre du mouvement des Maires pour la paix, qui continue de prêcher pour un monde sans armes nucléaires. Dernièrement, elle a organisé à Mutlangen une journée de célébration du traité interdisant les armes nucléaires entré en vigueur en 2021, que presque aucun Etat européen n'a signé. Cet événement agace Tim Bückner : « *Il ne faut pas être naïf. Ce sont les armes qui ont mis fin à la guerre froide, pas les pacifistes. Certains ici continuent à dire qu'il ne faut pas livrer d'armes à l'Ukraine...* » Cette histoire locale le touche aussi de près. Son grand-père, Bernhard Röhrle, était président du tribunal d'instance de Schwäbisch Gmünd. C'est lui qui a condamné Volker Nick. ■

ELSA CONESA

Galvanisé par Balendra Shah, le Rastriya Swatantra Party devient la première force du pays

Dans le Pacifique, un sanctuaire sous surveillance

Des scientifiques étudient les effets du réchauffement sur les tortues d’un atoll isolé de Nouvelle-Calédonie

HUON (NOUVELLE-CALÉDONIE)

Dans l’immensité de l’océan Pacifique, l’îlot Huon, au cœur de la réserve marine d’Entrecasteaux, classée au Patrimoine mondial de l’Unesco, apparaît de prime abord sous la forme d’une fine langue de sable. À y regarder de plus près, quelques lianes ont poussé au «*sommet*» de l’atoll, qui culmine à 7 mètres de haut. La terre habitée la plus proche, l’archipel des Bélep, se trouve à dix heures de navigation. Se rendre sur les récifs d’Entrecasteaux est un privilège autant qu’une gageure. Seuls les scientifiques, sur autorisation express du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, peuvent pénétrer dans la réserve pour des missions spécifiques, ici le suivi des tortues marines. Encore faut-il s’armer de patience : il faut deux jours et demi de navigation depuis Nouméa pour atteindre les premiers îlots, cinq heures supplémentaires pour rejoindre Huon. Impossible d’y camper pour ne pas déranger les oiseaux – fous bruns, fous masqués, sternes fuligineuses ou huppées – et tortues qui y vivent.

Il faut donc supporter la promiscuité de la vie à bord entre ordinateurs, instruments de mesures, batteries de drones et autres pelles et râtaux, même si la dizaine de scientifiques et de bénévoles a, pour cette fois, la chance d’être hébergée sur le *Nautilus-360*, catamaran géant de 24 mètres de long.

Extrême fragilité

Mais si l’homme touche exceptionnellement Huon, l’îlot n’en est pas moins très fréquenté. D’immenses cratères minent le sable, et partout des traces semblables à celles qu’auraient pu laisser des roues s’entrelacent. Ce sont, en réalité, celles des nageoires des centaines de tortues vertes qui s’y hissent chaque nuit pour pondre.

Depuis quatre ans, Maëlle Brisset, chargée de la science au sein du Parc marin de la mer de Corail, qui couvre la zone économique exclusive de la Nouvelle-Calédonie et dont dépend la réserve d’Entrecasteaux, accompagne ici les équipes de chercheurs. À l’aide d’un boulet accroché à sa taille par une chaîne, la jeune femme marche des heures dans le sable pour effacer les traces de la veille, afin de procéder chaque matin au comptage des



Un tortillon sorti du nid se dirige vers la mer, sur l’îlot Le Leizour, dans la réserve d’Entrecasteaux, le 1^{er} mars. DELPHINE MAYEUR/WWF



nouvelles pontes. Sur ce confetti de 0,3 kilomètre carré, «*on dénombre environ 200 pontes par nuit entre novembre et février, avec un pic à 400 au plus fort de la saison*».

Une affluence qui en fait l’un des principaux sites de ponte au monde, actuellement objet d’une étude scientifique d’envergure, qui doit permettre d’anticiper les effets du changement climatique sur ces animaux emblématiques,

protégés depuis 2008. Selon le dernier classement de l’UICN paru en octobre 2025, l’espèce, mise en péril par la chasse (aujourd’hui prohibée), mais aussi les filets de pêche non adaptés ou l’ingestion de plastique, n’est plus considérée comme en danger d’extinction, après des décennies d’effort de conservation au niveau mondial.

Un succès qui ne doit pas faire oublier l’extrême fragilité de ces animaux marins. Un tortillon (nom scientifique des bébés tortues) sur 1 000 atteint l’âge adulte. Et ce n’est qu’à l’âge de 15-20 ans, après un périple dans tout le Pacifique, que ces animaux reviennent sur leur lieu de naissance pour s’y reproduire. «*Il y a quelques siècles, Entrecasteaux était probablement un site de ponte parmi d’autres. Il est aujourd’hui devenu un site majeur à protéger*», pointe Marc Oremus, chef de l’antenne WWF de Nouvelle-Calédonie, association chargée du suivi des tortues marines dans le Parc.

Car si la population de tortues vertes a effectivement augmenté

de 30 % depuis les années 1970, son avenir est directement menacé par le changement climatique. À commencer par la hausse des températures. En cette fin d’été austral, sans un arbre pour s’abriter, la chaleur est difficilement supportable. Dans les mains d’une des bénévoles qui aide à excaver les nids éclos pour en compter les coquilles vides, un œuf littéralement cuit par la chaleur du sable : «*Au-delà de 34 °C dans le nid, la mortalité atteint 100 %*», explique Julie Pezin, spécialiste des tortues, chargée des projets marins au WWF France.

«Scénarios de submersion»

Or, comme pour tous les reptiles, les variations de température ont une influence sur le sexe des bébés tortues. «*Pour avoir autant de mâles que de femelles, la température doit atteindre 28,6 °C dans le nid, poursuit la scientifique. Au-dessus, ce sont majoritairement des femelles qui naissent avec un possible déséquilibre pouvant peser sur la reproduction de l’espèce.*»

Ce problème affecte, par exemple, la plage de sable noir de Bourail sur la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie, site de ponte où naissent désormais quasiment 100 % de femelles, et où des mesures sont mises en place pour faire baisser la température du sable, comme des ombrières et des plantations. Le sable blanc des îlots d’Entrecasteaux semble moins absorber la chaleur. Pour en avoir le cœur net, le WWF a planté, fin 2025, des dizaines de thermomètres dans le sable. Déterrés à l’occasion de cette expédition, ils devraient permettre d’évaluer les variations de températures auxquelles sont soumis les nids.

Le réchauffement n’est pas la seule problématique à menacer la reproduction des tortues sur le site d’Entrecasteaux. «*L’augmentation attendue du niveau de la mer et l’érosion côtière auront des conséquences sur la disponibilité de l’habitat de ponte*», souligne Pascal Dumas, maître de conférences en géographie à l’université de la Nouvelle-Calédonie,

«**Entrecasteaux est aujourd’hui devenu un site de ponte majeur à protéger**»

MARC OREMUS
chef de l’antenne WWF
de Nouvelle-Calédonie

spécialiste du trait de côte. Le risque : des nids submergés et une surfréquentation des zones restantes qui pourraient compromettre les pontes.

«*Les tortues sont extrêmement sensibles à l’environnement de ponte, si les conditions ne sont pas réunies, elles abandonnent et retournent à l’eau*», complète Julie Pezin. À l’aide de drones et d’un Lidar, appareil de télédétection laser permettant d’établir le relief, Pascal Dumas cartographie les îlots d’Entrecasteaux, afin d’en déterminer la typologie et d’établir des «*scénarios de submersion*».

L’étude commencée en 2025 doit durer encore deux ans, pendant lesquels les scientifiques seront autorisés à se rendre plusieurs fois par an sur les îlots d’Entrecasteaux. Les baleines à bosse, les requins et les oiseaux marins sont aussi concernés par ce programme. «*On a beaucoup de données qui ont été acquises au fil du temps, mais le parc est immense, 1,3 million de kilomètres carrés. Elles sont donc parfois éparées et récoltées de manière irrégulière. L’idée est donc de remettre à plat nos connaissances, pour adapter nos stratégies de gestion et de conservation*», détaille Maëlle Brisset.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, 10 % de la surface du parc est classée en réserve intégrale. Un niveau de protection que le WWF voudrait voir se développer et pas seulement sur les sites isolés comme Entrecasteaux : «*Quand on arrive sur ces zones-là, on observe tout de suite des différences par rapport à des zones protégées*, assure Marc Oremus. *La réserve intégrale fait partie de ces rares outils de conservation qui permettent de restaurer la biodiversité de manière très efficace et de la préserver sur le long terme. Il y a donc tout intérêt à développer ce type d’aires protégées sur des zones qui font face à des pressions beaucoup plus importantes.*» ■

CHARLOTTE MANNEVY

La Chine choisit de tempérer ses ambitions climatiques

Malgré le déploiement massif d’énergies renouvelables, le nouveau plan quinquennal chinois semble incompatible avec l’accord de Paris

PÉKIN - correspondant

La feuille de route que se fixe la Chine pour les cinq prochaines années est truffée de références à sa transition énergétique, mais elle suscite aussi des doutes sur le niveau réel de l’engagement du premier émetteur de gaz à effet de serre. Son premier ministre, Li Qiang, a présenté jeudi 5 mars à 2 765 délégués rassemblés au Palais du peuple, à Pékin, le quinzième plan quinquennal qui guidera le pays jusqu’en 2030. Il doit être approuvé dans les tout prochains jours.

Le plan sera déterminant pour la trajectoire climatique de la planète. Il contient de multiples pistes et mesures qui doivent contribuer à freiner les émissions du pays. La Chine entend développer des batteries automobiles de haute performance, continuer d’étendre l’installation de panneaux solaires, construire des parcs industriels zéro émission. Pour réduire le recours au char-

bon, le document prévoit de pousser au remplacement d’unités industrielles fonctionnant avec cette énergie, mais aussi de moderniser les centrales thermiques et de viser à supprimer les poêles chez les particuliers.

Toutefois, les objectifs chiffrés de Pékin confirment que certains des engagements pris dans le cadre de l’accord de Paris sur le climat ne seront pas tenus. Dans une période de ralentissement de la croissance de la deuxième économie mondiale, le gouvernement chinois assume vouloir concilier efforts sur le climat et maintien d’un rythme de transition qui ne heurte pas certaines de ses industries déjà à la peine. «*Nous travaillerons activement mais prudemment à atteindre un pic de nos émissions de dioxyde de carbone et [à viser] la neutralité carbone*», a affirmé Li Qiang.

Il ne fait pas de doute que le pays aura confirmé avec certitude un pic ou un plateau de ses émissions à l’horizon 2030 comme il s’y est

engagé. Selon une analyse du Centre de recherche sur l’énergie et l’air propre (CREA) publiée en février, les émissions de dioxyde de carbone de la Chine sont en fait déjà stables, voire en légère baisse, depuis vingt et un mois.

En revanche, son objectif plus éloigné d’une neutralité carbone en 2060, déterminant pour limiter le réchauffement planétaire, pourrait être plus difficile à atteindre. En cause : une moindre ambition en matière d’intensité carbone, le volume d’émissions par point de PIB. Le pays entend baisser celle-ci de 17 % d’ici à la fin de la décennie par rapport à 2025. La Chine a déjà manqué l’objectif d’une baisse de 18 % de cet indicateur entre 2021 et 2025. Le gouvernement avançait, jeudi, être parvenu à une baisse de 17,7 % sur cette période, mais le CREA, basé à Helsinki, estime de son côté cette baisse à 12 % sur ces cinq ans.

«*L’objectif de 17 % annoncé revient à admettre que la Chine ne*

sera pas capable de tenir une réduction de son intensité carbone de 65 % en 2030 par rapport à 2005, qui faisait partie de ses engagements pris dans l’accord de Paris», dit Li Shuo, directeur du programme sur la Chine et le climat à l’Asia Society Policy Institute.

Industries lourdes

La perte de vitesse de l’économie depuis les années de pandémie a certes aussi contribué à une moindre hausse des émissions, mais elle pousse Pékin à se montrer très prudent quant aux sacrifices à imposer à des secteurs polluants tels que les industries lourdes pourvoyeuses d’emplois. La capacité de ces entreprises historiques et des gouvernements locaux à financer cette transition est également remise en cause avec le ralentissement. «*Comme l’économie a décéléré de manière inattendue depuis le Covid, la Chine accumule un important retard sur la baisse d’intensité carbone qui aurait dû être la sienne*

durant la première moitié de la décennie», poursuit Li Shuo.

Le pays est déjà devenu au cours des cinq dernières années le champion incontesté des énergies renouvelables. Elles contribuent à l’activité de nouvelles usines, devenues de nouveaux piliers de son économie. En revanche, une baisse plus profonde de l’intensité carbone, et des émissions abolues, implique une révolution dans des secteurs difficiles à transformer, le recours à de nouvelles sources d’énergie pour la chimie et la métallurgie ou encore la fermeture de centrales au charbon. «*La Chine fait bien des annonces sur le déploiement des énergies renouvelables, et elles sont assez massives. Mais ce que le plan nous confirme, c’est que la politique climatique chinoise est bien une politique industrielle*, constate Joseph Dellatte, qui dirige les questions énergétiques et climatiques de l’Institut Montaigne. *Lorsque celle-ci affecte durablement la croissance, elle est atténuée et très prudente.*»

Le renoncement des Etats-Unis de Donald Trump à tout engagement pour le climat pousse par ailleurs la Chine à éviter de trop se lier les mains. La guerre que le président américain a déclenchée le 28 février au Moyen-Orient et le blocage de facto en retour par l’Iran du trafic maritime dans le détroit d’Ormuz, dont dépend la Chine pour son approvisionnement énergétique, renforcent cette prudence. Cette situation conforte certes la Chine dans son choix des renouvelables, facteurs d’autonomie énergétique, mais elle lui rappelle aussi que le très polluant charbon est toujours là lorsque l’approvisionnement en hydrocarbures devient incertain. Le premier ministre, Li Qiang, a peut-être voulu se référer à cette réalité lorsqu’il a fait savoir, jeudi, que la Chine cherchera l’équilibre «*entre le développement économique et social, la transition verte bas carbone et la sécurité énergétique nationale*». ■

HAROLD THIBAUT

Sécurité, propreté, logement, environnement : tel est le quarté de tête des thèmes de campagne des six principaux candidats à la Mairie de Paris. S'ils ont tous publié un programme plus ou moins complet, le clivage entre droite et gauche se cristallise notamment sur ces sujets, définissant deux visions différentes de la capitale.

Sécurité : un clivage droite-gauche sur l'armement de la police

A Paris, la police municipale soufflera ses cinq bougies en 2026 et sa jeunesse ne l'empêche pas d'être au cœur des programmes de droite. Rachida Dati (Les Républicains, LR), Pierre-Yves Bournazel (Horizons), Sarah Knafo (Reconquête!) et Thierry Mariani (Rassemblement national) veulent armer les agents et augmenter les effectifs – aujourd'hui autour de 2300 – pour aller respectivement jusqu'à 5000, 6000, 8000 et 8350 policiers.

Ils proposent par ailleurs de renforcer la présence policière dans les transports, ainsi que les moyens de vidéosurveillance, soit avec des nouvelles technologies (M^{me} Knafo, M. Bournazel), soit en multipliant par deux (M^{me} Dati) ou par trois (M. Mariani) le nombre de caméras – 4000 actuellement. Des brigades canines sont suggérées par M. Bournazel et M^{me} Knafo, qui souhaite aussi une police municipale à cheval, comme M^{me} Dati, en mettant l'accent sur le Champ-de-Mars et les bois de Boulogne et de Vincennes. Ces candidats comptent également sur le projet de loi en cours d'examen au Parlement pour étendre, à terme, les compétences de la police municipale.

A gauche, Emmanuel Grégoire (Parti socialiste, PS) et Sophia Chikirou (La France insoumise, LFI), qui dénoncent surtout le désengagement de l'Etat avec la baisse des effectifs de police nationale, sont opposés à l'armement légal et visent une augmentation plus modeste d'un millier d'agents municipaux. Ils mettent davantage l'accent sur la formation, notamment aux violences sexistes et sexuelles, et sur une présence permanente dans les points chauds, M^{me} Chikirou étant la seule à évoquer la lutte contre les violences policières. Les six candidats sont tous d'accord sur un point : il faut renforcer l'éclairage public de certaines rues pour une meilleure sécurité, notamment des femmes.

Propreté : privatiser ou mieux sanctionner

Comme en 2020, les Parisiens se disent mécontents de la propreté de leur ville. Depuis 1983, le ramassage des ordures est géré par le privé dans la moitié des arrondissements et les quatre candidats de droite promettent d'étendre cette privatisation à tout Paris, au motif que cela serait plus efficace et plus économique – M. Bournazel et M^{me} Knafo y ajoutant la privatisation du nettoyage des rues.

Pour Emmanuel Grégoire, le statu quo public-privé doit être maintenu, tandis que Sophia



Ce que proposent les candidats à la Mairie de Paris

« Le Monde » a décrypté les programmes des six principaux prétendants sur la sécurité, la propreté, le logement et l'environnement

Chikirou veut tout remunicipaliser avec plus de moyens humains et financiers. Tous deux insistent sur la réduction des déchets avec le développement de consignes pour le verre et de filières de recyclage. La plupart des candidats proposent également de moderniser les outils et les équipements, en passant les camions-bennes au tout-électrique pour MM. Grégoire et Bournazel.

Si la question des rats est abordée par tous – sauf par M. Grégoire –, M^{me} Chikirou se distingue avec un « plan de régulation éthique » pour réduire la présence des rongeurs.

M^{me} Dati et M. Grégoire s'engagent également à verbaliser plus sévèrement les incivilités et à donner davantage de moyens aux maires d'arrondissement. Enfin, tous veulent lutter contre la pollution sonore, avec plus de cap-

teurs et plus de sévérité contre les abus, et M^{me} Chikirou développe en outre des mesures contre la pollution lumineuse pour « défendre un droit à la nuit ».

Logement : entre plus de social et plus de contrôle

Alors que la capitale a atteint le seuil de 25 % de logements sociaux requis par la loi, les prétendants de gauche veulent aller plus loin : il faut encore en « créer massivement », pour Sophia Chikirou, et « doubler l'offre » en acquérant 5000 biens d'ici à 2032 et en augmentant la part dans les constructions de bureaux, tout en faisant baisser les loyers. Emmanuel Grégoire vise, lui, 30 % de logements sociaux et 10 % d'intermédiaires d'ici à 2035, soit 60 000 nouveaux logements publics, principalement en transformant des bureaux inoccupés.

Les deux souhaitent interdire les meublés touristiques professionnels, ainsi que les nouvelles résidences secondaires, et disposer d'un pouvoir de réquisition sur les logements vacants, ce qui dépend de la loi et dépasse les compétences municipales. Pour « remettre 50 000 logements » sur le marché privé, M^{me} Chikirou avance une « stratégie carotte-bâ-

Les concurrents sont d'accord sur un point : il faut renforcer l'éclairage de certaines rues pour une meilleure sécurité

ton » : d'un côté, proposer aux propriétaires de gérer la location de leur bien en prenant en charge la rénovation, et de l'autre, faire une « hausse massive » des taxes sur les bureaux vides et les résidences secondaires. M. Grégoire se veut plus modéré, avec la mise en place d'une assurance-habitation et d'une garantie municipale des loyers et le « soutien » à la rénovation de 200 000 logements privés, grâce à des aides et à un prêt à taux zéro.

Dans le même ordre d'idées, M. Bournazel évoque un fonds de garantie pour les impayés de loyers, le financement de la rénovation de 90 000 logements, l'abaissement du plafond de la location touristique pour les particuliers de quatre-vingt-dix à trente jours par an, et la transformation de plus de bureaux vides en logements, un point partagé avec M^{me} Dati. Celle-ci propose, de plus, un « assouplissement » de l'encadrement des loyers pour les propriétaires qui engagent une rénovation thermique, tandis que M^{me} Knafo et M. Mariani veulent supprimer le dispositif. Quant aux logements sociaux, il est question, à droite, soit de rester au taux actuel (M. Bournazel), soit de geler les préemptions (M^{me} Dati) ou de vendre une partie du parc aux locataires qui les occupent (M^{me} Knafo et M. Mariani), et dans tous les cas de renforcer les contrôles d'occupation.

Alors que 25 % de ces logements sont aujourd'hui réservés aux agents municipaux, les candidats de droite veulent renforcer cette priorisation, particulièrement pour les policiers (M. Bour-

nazel) et les professionnels de la petite enfance (M^{mes} Dati et Knafo). Sur la rénovation du parc social, si M^{me} Chikirou insiste dessus, elle préfère d'abord « réaliser un audit des rénovations engagées ou en cours », tandis que d'autres avancent des objectifs annuels de 5000 (Grégoire), 10 000 (Dati) ou 12 000 logements rénovés (Bournazel).

Environnement : quasi-unanimité sur la verdure

Sur l'écologie, seule Sarah Knafo est à rebours, en présentant le retour des 80 kilomètres-heure sur le périphérique et des voitures sur les voies sur berges comme des mesures de fluidification du trafic, donc d'amélioration de la qualité de l'air. Pour les autres, les voies sur berges doivent être « renaturées et massivement végétalisées » (M^{me} Chikirou), allongées sur 25 kilomètres de « promenade continue » rives droite et gauche (M. Grégoire) ou juste mieux aménagées (M. Bournazel), voire exclusives aux piétons (M^{me} Dati).

La candidate LR promet aussi des « grandes traversées urbaines réservées aux piétons par l'élargissement de trottoirs », tandis que son concurrent d'Horizons veut « réhabiliter la petite ceinture » pour en faire « 36 kilomètres de promenade végétalisée », et que celui du PS se restreint à « 10 kilomètres supplémentaires » sur cette voie mais veut relier les portes de Paris « par une grande ceinture verte, culturelle et sportive », et que celle de LFI propose des « continuités piétonnes reliant des parcs » et « une ceinture verte piétonne et cyclable reliant les deux bois de Vincennes et de Boulogne ».

Pour verdier davantage la ville, certains avancent des objectifs chiffrés comme 300 nouveaux hectares d'espaces verts (M^{me} Chikirou et M. Grégoire) ou « 500 nouvelles bandes végétalisées » (M^{me} Dati) et, la candidate de Reconquête! mise à part, tous visent une rénovation végétale de toutes les cours d'école à moyen ou long terme. Sur les énergies renouvelables, quatre candidats s'avancent, entre autres, sur la récupération de l'eau de pluie et le développement de panneaux solaires (M^{me} Dati, M. Bournazel, M. Grégoire, M^{me} Chikirou). ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Des listes révélatrices des accords d'appareils

POUR LA PREMIÈRE FOIS à Paris, comme à Marseille et à Lyon, deux jeux de listes de candidats ont été déposés pour les élections municipales : celles des conseils d'arrondissements et, fait nouveau, celles du Conseil de Paris, embrassant la circonscription unique de la capitale créée par la réforme du mode de scrutin du 11 août 2025. Sur les neuf enregistrées pour Paris, quatre ne se déclinent pas dans tous les arrondissements : trois d'extrême gauche (dont celles de Lutte ouvrière), et celle de Thierry Mariani (Rassemblement national), qui n'a trouvé personne pour le 11^e arrondissement.

La liste pour le Conseil de Paris emmenée par Rachida Dati reflète le poids des alliances avec d'autres partis, d'autant plus importants que la maire du 7^e arrondissement n'a pas réussi à rassembler toute la droite : alors que les partis Renaissance et Horizons soutiennent Pierre-Yves Bournazel, les élus qui ont préféré la suivre sont en bonne place de numéro 2 pour Sylvain Maillard (député Renaissance de Paris) et 8 pour Benjamin Haddad (ministre délégué chargé de l'Europe, Renaissance), tout comme Delphine Bürkli (maire Horizons du 9^e), en 7^e positon. Le MoDem hérite de la troisième place avec Maud Gatel, puis

l'Union des démocrates et indépendants en 4 avec Eric Schahl, juste devant la patronne de la fédération Les Républicains de Paris, Agnès Evren.

Derrière Emmanuel Grégoire, candidat du Parti socialiste (PS) et de l'union de la gauche (hors La France insoumise), la liste représente l'équilibre de l'accord de premier tour. Le PS reste dominant avec la place de numéro 2 pour Lamia El Aaraje et près de la moitié des 50 premières places, mais Les Écologistes sont bien placés, avec un tiers de ce quota, dont leur chef de file, David Belliard, en 3, suivi d'Anne-Claire Boux, qui lui avait disputé ce titre lors d'une primaire – sachant

qu'ils ont aussi récupéré le 11^e arrondissement, dont le maire sortant était PS. Quant au Parti communiste français et à Place publique, ils ont chacun une place dans les 10 premières, et respectivement 10 % et 6 % des 50 premières.

Pierre-Yves Bournazel est, lui, à la tête d'une liste surtout bicolore, avec une représentation quasi équitable dans les 20 premières places. Soit neuf pour Horizons, dont M. Bournazel et la seule maire ralliée (Florence Berthout, 5^e arrondissement), et 11 pour Renaissance, dont les anciens ministres Clément Beaune, en numéro 3, et Marlène Schiappa, en 6. ■

HÉ. B.

Corrèze : le RN s'invite chez Chirac et Hollande

Le parti d'extrême droite présente, pour la première fois, des listes dans cinq communes du département

REPORTAGE

UZERCHE (CORRÈZE) -
envoyée spéciale

Encadrés dans la salle des mariages d'Uzerche (Corrèze), François Mitterrand, Jacques Chirac et François Hollande semblent accuser le coup. Le maire communiste sortant, Jean-Paul Grador, secoue la tête. « Non », il n'aurait « jamais » imaginé connaître « ça » au moment de passer le relais, après trente ans d'engagement communal : pour la première fois de son histoire, la « perle du Limousin » devra compter avec une liste du Rassemblement national (RN) à un scrutin municipal.

Pour la première fois, le parti héritier du Front national, cofondé par Jean-Marie Le Pen, est en mesure de présenter des candidats dans cinq communes corréziennes : à Tulle, Brive-la-Gaillarde, Allasac, Saint-Pantaléon-de-Larche et Uzerche. Sans compter les bourgs où, sans être estampillées du logo à la flamme, des listes en partagent la couleur et les idées. « Nos anciens doivent se retourner dans leur tombe, soupire M. Grador, fils de résistant et ancien cheminot. La Corrèze, une terre martyre, une terre de résistance et d'accueil... On se croyait préservés. »

Aussi inédite que vertigineuse sur ces terres modérées – où, historiquement, la gauche et le gaullisme sont les forces dominantes –, la percée du RN aux élections européennes et législatives de 2024 est encore dans toutes les têtes. « Chez nous, ils faisaient un petit 10 % [9 % aux législatives en 2017 et 15 % à celles de 2022]. En 2024, ils sont passés à 30 %. Des chiffres qu'on n'avait jamais vus par ici », lâche Catherine Chambras, première adjointe et candidate (sans étiquette) à la succession de M. Grador sur une liste de gauche. Une percée soudaine qui avait poussé l'ancien président François Hollande à se présenter dans la 1^{re} circonscription – qu'il a remportée.

« Etre en alerte »

Capitalisant sur sa dynamique nationale, le RN a ciblé les communes où il a enregistré de bons scores en 2024. Uzerche se sait dans son viseur : en plus d'être communiste, la municipalité héberge depuis 2016 un centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Passé quelques crispations, au début, l'accueil des migrants est devenu un non-sujet. Sauf quand le RN tente d'en faire un terrain de confrontation idéologique, comme c'est arrivé récemment. « C'est tout fragile, tout ça... Des années de travail pour le vivre-ensemble, mais il faut toujours être en alerte », dit M. Grador.

Elue locale bien connue, présidente de l'intercommunalité, Catherine Chambras veut croire que la proximité et l'expérience des élus sortants peuvent encore faire la différence. Espoir partagé par l'autre tête de liste, Rosine



Chauffour, conseillère d'opposition soutenue par la droite locale. Une enfant du pays que « tout le monde a vu grandir ». Les deux font valoir leur ancrage et le sérieux de leur projet communal.

La candidate du RN ? La plupart des habitants ont découvert son nom et son visage en ouvrant *La Montagne*, il y a quinze jours : Marie Treullé, 29 ans, originaire de Seine-et-Marne, dans le coin depuis deux ans, encartée depuis ses 16 ans au parti, et déjà l'expérience de plusieurs scrutins (elle était suppléante de Valéry Elophe, le patron du RN en Corrèze aux législatives de 2024), selon *La Montagne*. On n'en saura pas davantage, ni sur son programme ni sur l'identité de ses colistiers, qui préfèrent ne pas partager la photo dans la presse locale – entre revendiquer son vote RN, apposer son nom sur une liste d'extrême droite et l'assumer à visage découvert, il est encore une barrière psychologi-

que que peu osent franchir. Comme tous les candidats du RN sollicités, cette dernière n'a pas souhaité répondre au *Monde*.

Uzerchois de naissance, vendeur, Nicolas, 35 ans, ne donne pas cher de cette candidature. « Déjà parce qu'on ne veut pas de racisme dans nos patelins. » Ensuite parce que « personne ne les connaît ». « Moi, j'ai ma mère dans la liste de Rosine. Mais regardez : tout le monde discute au comptoir. Le RN, ils essaient de s'engouffrer, mais ça m'étonnerait qu'ils arrivent à faire leur trou ici. » Et d'énumérer tous les équipements sportifs et culturels d'Uzerche, comme un pied de nez au discours sur le « sentiment d'abandon » qu'exploite abondamment le RN.

Oui, mais. « Si la proximité ne suffisait plus ? », s'inquiète M^{me} Chambras. Si la connaissance du territoire venait à peser moins lourd que les envies dégaïstées des électeurs, dans un contexte national de crispation identitaire ? « Quels que soient les résultats, ça ne se passera plus comme avant. » Fini les élections « bon enfant ». Il faut aujourd'hui se préparer à composer avec des conseillers municipaux RN.

Au comptoir, sur BFM-TV, les images du défilé en hommage à Quentin Deranque, militant nationaliste, tournent en boucle. Un drame qui s'est invité jusqu'à Uzerche, après qu'Europe 1 a cité le nom de la commune, entre autres lieux, où des membres de la Jeune Garde auraient participé à des stages d'autodéfense.

Une information non vérifiée et non sourcée que des opposants à la municipalité ont aussitôt relayée, donnant lieu à des invectives sur Facebook. Démentant une fake news, la mairie a appelé chacun à la responsabilité avant le scrutin. En trente-deux ans de comptoir, Richard Delage, patron du Café de France, en a vu passer, des élections : « Mais là, ça se tend. La faute des réseaux sociaux. Et de Macron. Il nous a enlevé la droite, la gauche, et on se récupère le RN. »

« On le connaît pas »

A 30 kilomètres de là, sur le marché d'Allasac, deux candidats se départagent les étals et l'attention. Conseillère municipale socialiste, figure de la vie associative, indéfectible sourire, Annie Faugeras, 63 ans, joue la carte d'un « projet de renouveau dynamique et ouvert », qu'elle veut croire « plus désirable que le repli ». Elle salue son opposant. Commercial retraité, veste en cuir et chevalière, Jean-Noël Monthieux, la tête de liste RN-Union des droites pour la République (UDR), se targue de tracter depuis le petit matin.

Le tract, Julien Lortholario, 43 ans, ambulancier, le déchire : « Ça, ce n'est pas possible. » Annie, il

la connaît « depuis tout petit » : « Mais ce monsieur, on ne le connaît pas. » Voilà deux ans qu'on l'aperçoit aux festivités, au Téléthon... « Il essaie d'occuper le terrain. On n'aurait pas misé une pièce sur eux. Maintenant ils sont partout. »

Retraîtée de l'hôpital, manucure assortie à sa polaire violette, Annick Parvaud, elle, prend volontiers le tract à la flamme. Et se félicite de voir enfin son parti représenté localement : « Eux, je crois qu'ils nous écouteront un peu plus. » Une autre retraitée alpague le candidat RN : « Vous voulez mettre un policier de plus et des caméras, mais vous la voyez où l'insécurité ici ? Vous voulez rééquilibrer le budget, mais sur quoi vous allez prendre ? L'éducation, la culture ? Vous savez que l'origine des maths, ce sont les Arabes ? » L'ancienne institutrice se désole : « Les gens préfèrent désormais l'étiquette aux personnes. On leur mettrait un pantin estampillé RN qu'ils voteraient pour. »

Le maire sortant, Jean-Louis Lascaux (sans étiquette), se représente, lui aussi. Bien qu'il en soit lecteur, il préfère ne pas répondre au *Monde* : « Nous menons une campagne locale, loin de la politique politicienne. »

Ce jeudi soir, dans le quartier prioritaire de Gaubre, à Brive, la réunion publique du RN ressemble davantage à un meeting de parti qu'à un scrutin local. Patron des frontistes corréziens et tête de liste à Brive (condamné pour « injures publiques » pour avoir comparé la CFDT aux terroristes du Hamas), Valéry Elophe bat le rappel des troupes. Ils sont une qua-

Annick Parvaud, retraitée, prend volontiers le tract à la flamme : « Eux, je crois qu'ils nous écouteront un peu plus »

rantaine à prendre place sur les chaises coques. Des candidats et leurs colistiers, pour la plupart. La sono crache du Patrick Bruel.

A l'écran, plein volume, « Jordan » – ainsi qu'on l'appelle ici – annonce un nombre inédit de candidats dans les mairies – la carte des candidatures RN-UDR témoigne pourtant de fortes disparités géographiques, avec des zones où il y est quasiment absent. Applaudissements. « C'est une grande fierté d'arriver à l'aboutissement d'un travail de plusieurs années qui nous mènera à la victoire, espérons », s'enthousiasme M. Elophe, chef d'entreprise. Les 45 noms sont égrenés et applaudis sur une bande-son retentissante.

Dehors, des jeunes du quartier disputent un match. Dedans, on parle d'insécurité, d'immigration illégale, de stationnement trop cher, d'élitisme culturel... « Est-ce que Rima Hassan viendra y faire des conférences ? », plaisante-t-on à propos d'un futur pôle d'enseignement artistique.

« Retrouver nos capteurs »

Refusant de commenter cette candidature, le maire de Brive, Frédéric Soulier (Les Républicains), candidat à sa réélection, a répondu par une vidéo postée sur les réseaux sociaux. On le voit recouvrant les affiches bleu roi à la flamme d'affiches blanches, avec un arbre : « Nous préférons la stabilité à l'instabilité. Nous préférons la paix, ensemble. »

« A nous d'avoir les réponses adaptées, d'être sans cesse sur le terrain, de parler à ceux qui travaillent, de retrouver nos capteurs locaux d'autrefois », considère le socialiste Paul Roche, élu d'opposition depuis six ans, lui aussi candidat à Brive – sur une liste distincte de celle réunissant « insoumis », écologistes et communistes.

Ce vendredi midi, c'est farci-dures et mique au restaurant ouvrier La Trémolière – une institution. « Le RN, s'il est là, c'est parce que les autres ont laissé faire », estime Jérémy Besse, métallurgiste, qui porte fier les couleurs du club de rugby de Brive. Il pointe la responsabilité de la gauche socialiste, qui a déçu, selon lui, le monde ouvrier. Fin connaisseur des enjeux locaux, il veut croire que des villes moyennes comme Brive, parce que tenues par des maires qui « ont une assise et une respectabilité », peuvent encore contenir la vague dégaïstée. ■

CAMILLE BORDENET



Sur le marché d'Allasac (Corrèze), le candidat du Rassemblement national, Jean-Noël Monthieux, et la candidate divers gauche, Annie Faugeras, se croisent lors d'un tractage, le 27 février. MARLENE AWAAD POUR « LE MONDE »

Finis les élections « bon enfant ». Il faut se préparer à composer avec des conseillers municipaux RN

QUESTIONS POLITIQUES
dimanche 12h-13h
ALEXANDRA BENSARD



Michel Barnier,
ancien premier Ministre
et député LR de Paris

avec Alix Bouilhaguet
et Abel Mestre



franceinfo:
TV canal 16

Le Monde

Campagne chahutée à Versailles, fief de la droite modérée

Candidat à un quatrième mandat, François de Mazières fait face à une liste Reconquête ! et à une liste UDR soutenue par le RN

Lieu emblématique de la vie versaillaise chaque dimanche matin, le marché Notre-Dame a des airs de souricière en période électorale. Difficile d’y éviter les tracts des candidats à la mairie de Versailles. Leur ballet ne dure que quelques heures, un laps de temps suffisant pour occuper l’espace, tant physiquement que politiquement. Au risque, peut-être, de le saturer. Une fois les étals rangés, la circulation reprendra ses droits sur ce carrefour stratégique. « *En attendant*, glisse le colistier d’un candidat, *priorité à droite*. » Mais laquelle ?

Entre conservatisme mesuré et tentations identitaires, la préfecture des Yvelines, 84 000 habitants, est un observatoire éclairant des recompositions en cours à droite. Pour beaucoup, néanmoins, c’est la droite modérée qui devrait de nouveau l’emporter aux municipales. Elu pour la première fois en 2008, le maire sortant (divers droite), François de Mazières, brigue un quatrième mandat et bénéficie d’une base solide après sa réélection dès le premier tour en 2014 puis en 2020, avec respectivement 55,03 % et 63,11 % des voix. « *Je n’ai aucun doute sur l’issue du combat, il sera réélu triomphalement* », pronostique le président du département, Pierre Bédier (ex-Les Républicains).

Si le sortant affirme aborder cette élection « *tranquillement* », la campagne a été quelque peu bousculée par le départ d’un élu de sa majorité, Olivier de La Faire, qui a choisi de se présenter sous l’étiquette de l’Union des droites pour la République (UDR), le parti d’Eric Ciotti, allié au Rassemblement national (RN). « *La majorité municipale a basculé dans la Macronie et Les Républicains s’y sont*

dilués, critique-t-il. *Je ne m’y retrouvais plus*. » Sa liste est soutenue par le RN, par le mouvement de Marion Maréchal, Identité-Libertés, et par Via, la voie du peuple (ex-Parti chrétien-démocrate). Un petit séisme dans la vie politique yvelinoise qui a valu à Olivier de La Faire d’être exclu du groupe des conseillers départementaux majoritaires dont il était membre depuis 2011. Pierre Bédier dénonce une « *trahison* » de sa part. L’intéressé réplique : « *Eric Ciotti a fait un choix lucide en décidant de travailler, avec le RN, à l’union des droites, que beaucoup attendent à Versailles*. »

« Confusion des genres »

Le désormais ciottiste n’est pas pour autant parvenu à réaliser totalement cette union. Olivier de La Faire trouvera face à lui au premier tour une liste Reconquête !, menée par Sabine Clément. Se revendiquant de la « *vraie droite* », la candidate du parti d’Eric Zemmour cible directement le candidat de l’UDR et ses soutiens, qu’elle qualifie d’« *opportunistes* » et de « *déloyaux* ».

Dans son viseur, notamment : le soutien de la petite formation de Marion Maréchal, venue prendre la suite du Mouvement conservateur de Laurence Trochu, proche des réseaux catholiques de Versailles, un microparti né de l’opposition au mariage pour tous. « *Elles ont toutes deux été élues députées européennes en 2024 grâce aux voix des électeurs de Reconquête !*, souligne Sabine Clément. *Par honnêteté et fidélité, elles auraient dû soutenir notre liste*. » Après les européennes, Marion Maréchal et Laurence Trochu avaient été exclues de Reconquête ! pour avoir appelé à un rapprochement avec le RN en vue des législatives anticipées.

Les élus ayant des ambitions nationales ont été priés de quitter l’équipe du maire

Dans son bureau de l’hôtel de ville, François de Mazières affirme se tenir à l’écart du débat politique et défend une élection « *résolument locale* ». « *Nous ne sommes pas là pour faire de la politique nationale* », développe le maire, en soulignant l’attention apportée par ses concurrents aux questions de sécurité : « *C’est un sujet important, mais il ne faut pas l’exagérer à Versailles*. »

Critiquant des « *stratégies politiques* » et une « *confusion des genres* » de la part de ses opposants, François de Mazières affirme s’inscrire « *en dehors des logiques de partis* ». Certes, sa liste a reçu le soutien du parti Les Républicains (LR), de l’Union des démocrates et indépendants (UDI), d’Horizons, de Renaissance et du MoDem. Mais, précise-t-il, « *la règle, c’est qu’aucun des membres de la liste ne mette en évidence son étiquette politique* ».

Les élus avec des ambitions ou des mandats nationaux ont été priés de quitter son équipe. Cela avait déjà été le cas aux municipales de 2020, lorsque François-Xavier Bellamy (LR), élu député européen en 2019, n’avait pas été reconduit dans la liste du sortant. La règle s’applique désormais à Charles Rodwell, élu conseiller municipal en 2020, puis député (Renaissance) des Yvelines en 2022. Actif au sein de la fédération LR des Yvelines, Arnaud Poulain ne figure plus non plus

dans l’équipe de François de Mazières. Collaborateur parlementaire de François-Xavier Bellamy à Strasbourg, il s’était d’ailleurs présenté contre Charles Rodwell aux législatives de 2024, sans succès. « *Cela n’a pas été facile à gérer au sein de l’équipe, reconnaît le maire. L’impératif, c’est d’être investi sur la ville et pas pour autre chose*. »

« Vraie demande de gauche »

Face au maire sortant et aux divisions à l’extrême droite, trois autres listes espèrent se frayer un chemin : une liste citoyenne menée par Carole Filleul et deux listes de gauche – celle-ci n’est pas parvenue à s’unir, malgré des tentatives fin 2025. La première liste, socialiste, est conduite par Geoffrey Landrain. Portée par Tess Rendina-Mancuso, la seconde est issue d’une alliance entre le Parti communiste français (PCF) et Les Écologistes. La gauche cherche en particulier à capter les voix des abstentionnistes (63,26 % au premier tour des municipales de 2020).

« *Il y a une vraie demande de gauche et un besoin d’alternative*, estime Tess Rendina-Mancuso. *Versailles, ce n’est pas seulement la majorité bruyante de ses élites, c’est aussi une minorité silencieuse de personnes non privilégiées*. » La gauche ne se fait pas pour autant d’illusion sur l’issue du scrutin, au regard de la sociologie versaillaise. La cité royale a pourtant déjà connu une municipalité de gauche, de 1945 à 1947. Soutenu par le comité local de la Libération, Emile Labeyrie – ancien gouverneur de la Banque de France pendant le Front populaire – avait été élu maire sur une liste appuyée par le PCF. Un épisode qui a peu de chances de se répéter. ■

BASTIEN SCORDIA

RSA : France Travail tente d’encadrer les sanctions contre les bénéficiaires

L’opérateur cherche à tempérer les choix très répressifs faits par certains départements

L'intention affichée était d'installer une individualisation de la sanction

Un peu plus de six mois après son entrée en vigueur, le nouveau régime de sanctions des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) suscite toujours de vifs débats. Si le ministère du travail continue de défendre le dispositif, France Travail tente, en parallèle, d’en encadrer l’application. Une mise en œuvre qui vire au casse-tête entre ce qui relève de la responsabilité de l’opérateur et des conseils départementaux, et qui ne cesse d’inquiéter les associations et les syndicats.

La loi « pour le plein-emploi » de décembre 2023, qui a notamment réformé le RSA et transformé Pôle emploi en France Travail, a instauré une nouvelle sanction pour les demandeurs d’emploi, la « suspension-remobilisation », dont les modalités ont été précisées par un décret publié en mai 2025. Dès son application, ce texte a suscité une vive opposition : 16 associations et syndicats ont déposé quatre recours devant le Conseil d’Etat, dénonçant des inégalités de traitement selon les départements et la suppression de moyens de subsistance pour les allocataires du RSA (652,34 euros pour une personne seule à partir du 1^{er} avril).

Le mécanisme prévu par le décret est censé s’articuler autour d’une logique de progressivité. Lors d’un premier manquement, le demandeur d’emploi peut voir ses allocations suspendues « *d’au moins 30 %* » pour une durée d’un à deux mois. En cas de persistance ou de récidive, une nouvelle suspension du versement de 30 % à 100 % ou une suppression allant d’un à quatre mois peut-être décidée. Si l’allocataire du RSA se conforme à « *tout ou partie* » de ses obligations, les sommes suspendues lui sont reversées.

« Faisceau de manquements »

Le dispositif avait prévu quelques garde-fous. Quelle que soit la suspension, elle ne peut dépasser 50 % de l’allocation si elle concerne un foyer composé de plus d’une personne. Plus fondamentalement, ce nouveau régime était censé modifier la philosophie même de la sanction. Celle-ci ne devait plus être automatique, déclenchée par un critère isolé comme un rendez-vous manqué, mais définie sur un « *faisceau de manquements* ». L’intention affichée était d’installer une individualisation de la sanction.

Dans la pratique, la réalité se révèle souvent éloignée de ces principes. Selon un document de France Travail, que *Le Monde* a obtenu, plusieurs départements se sont emparés du décret de manière très répressive. Sur les 51 conseils départementaux pour lesquels l’opérateur public a eu l’information qu’un barème a été adopté, 48 ont fait le choix d’un taux fixe dès le premier manquement. Treize ont décidé d’une suspension à 50 %, 14 ont choisi un barème à 80 %, et 17 ont appliqué le taux maximal de 100 %. Seuls trois départements utilisent la sanction minimale de 30 % prévue par le décret.

Plus préoccupant encore : plusieurs conseils départementaux ne font aucune différence de trai-

tement selon la composition du foyer. Trois territoires appliquent un taux de suspension de 100 % à l’ensemble des allocataires, y compris les foyers de plus d’une personne. Ces disparités dans l’application des sanctions ont conduit France Travail à faire adopter une délibération en conseil d’administration du 29 janvier sur les « principes applicables à la sanction des demandeurs d’emploi ».

Le texte, que *Le Monde* s’est procuré, est une sorte de « *guide de bonnes pratiques* », selon France Travail et le ministère, qui a soutenu l’initiative. Il vise à encadrer le nouveau régime en rappelant des principes fondamentaux : les modalités d’application du barème de sanctions doivent « *favoriser l’égalité de traitement entre demandeurs d’emploi* », « *garantir l’individualisation de la sanction* » ou encore « *mobiliser la sanction de manière progressive* ». Le document ajoute qu’aucun objectif individuel de sanctions « *n’est fixé aux conseillers* ».

La délibération précise également le fonctionnement du nouveau régime concernant les allocataires du RSA. L’opérateur continue de proposer aux départements des sanctions conformes au cadre « *en matière de progressivité* », « *de composition du foyer, de taux et de durée* ».

Le texte introduit également une phase d’expérimentation d’un an, durant laquelle France Travail « *prend en compte dans sa proposition* » de sanction « *les choix arrêtés par les conseils départementaux* », dès lors qu’ils respectent les dispositions réglementaires. Une concession qui revient à laisser la main aux départements, même si France Travail tente de les orienter vers plus de progressivité.

Si France Travail tente ainsi de faire « *converger* » les règles, selon le ministère du travail, la décision finale revient quoi qu’il arrive aux conseils départementaux en matière de sanction des bénéficiaires du RSA. Selon le document de France Travail, 61,5 % de ses propositions de sanctions restent aujourd’hui sans réponse des conseils départementaux. Une situation qui renforce les craintes des associations et syndicats.

Plusieurs responsables syndicaux soupçonnent le ministère du travail de vouloir, avec cette délibération, se défaire sur les départements et sur leur appréciation du décret en attendant la décision du Conseil d’Etat. Le cabinet du ministre du travail, Jean-Pierre Farandou, assure que cette décision est totalement indépendante du recours contre le décret, que le ministère continue de défendre sans réserve. Dans un courrier au Conseil d’Etat, que *Le Monde* s’est également procuré, le ministère répète que la prise en compte de la situation individuelle de la personne sanctionnée et la progressivité de la sanction sont garanties par la possibilité de la moduler entre 30 % et 100 %. « *Cet argumentaire tombe à l’eau dès lors que France Travail décide de s’adapter à des conseils départementaux qui ont choisi des taux fixes et des barèmes pas du tout progressifs* », relève Sophie Rigard, du Secours catholique. ■

THIBAUD MÉTAIS

Mort de Quentin Deranque : deux mises en examen supplémentaires à Lyon

Deux hommes suspectés d’avoir participé à la rixe ont été placés en détention provisoire

LYON – correspondant

Interpellés mercredi 4 mars au matin en région lyonnaise et dans l’Aube, Mathis V. et Igor E., 22 et 26 ans, ont été mis en examen et placés en détention provisoire, vendredi 6 mars, à Lyon, dans le cadre de l’instruction judiciaire ouverte pour « meurtre en bande organisée », « complicité », « association de malfaiteurs », « violences volontaires aggravées », à la suite du décès du militant traditionaliste et identitaire Quentin Deranque, 23 ans.

Sa mort avait eu lieu au surlendemain d’affrontements entre groupes radicaux d’extrême droite et d’extrême gauche, jeudi 12 février, en marge d’une conférence de l’eurodéputée Rima Hassan (La France insoumise, LFI), à Sciences Po Lyon. Les deux jeunes gens s’ajoutent aux sept autres militants mis en examen jeudi 19 février, incriminés dans la scène de violences au cours de laquelle Quentin Deranque a été frappé au sol.

Parmi les sept suspects déjà mis en examen, Guillaume A., 25 ans, avait été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Le parquet avait fait appel de la décision du juge des libertés et de

la détention, et le jeune homme a longuement comparu à l’audience de la chambre de l’instruction de la cour d’appel de Lyon, jeudi 5 mars.

Chemise blanche, doudoune noire sans manches, le jeune homme aux tempes rasées se tenait la tête dans les mains, dans l’attente du délibéré, dans la grande salle des pas perdus de la cour d’appel, sous le regard inquiet et les gestes affectueux de son père. Originaire de l’Isère, employé dans une entreprise de réparation automobile, il a finalement été placé en détention provisoire à son tour, soupçonné d’être l’un des auteurs de la scène meurtrière. Sollicités, ses avocats n’ont pas souhaité apporter de précisions.

« Traitement d’exception »

Les enquêteurs estiment avoir identifié les principaux protagonistes de l’affaire, dont plusieurs ont appartenu à la Jeune Garde, le groupe antifasciste lyonnais fondé par Raphaël Arnault, député (LFI) du Vaucluse. Son collaborateur parlementaire Jacques-Elie Favrot, présent sur place, est mis en examen pour « complicité d’homicide volontaire par instigation », pour son rôle présumé

d’instigateur et de leader du groupe en cause. Un autre ancien stagiaire du parlementaire est également mis en cause.

Les enquêteurs recherchent d’autres complicités possibles dans les violences et dans l’assistance prêtée aux auteurs présumés de celles-ci, qui se sont retrouvés dans l’appartement d’un camarade après les faits. L’instruction judiciaire devrait reconstituer l’enchaînement des circonstances, depuis les premiers incidents déclenchés par la présence du collectif d’extrême droite Némésis à proximité de Sciences Po, jusqu’aux violences fatales. Des vidéos tournées par des riverains montrent qu’un affrontement a éclaté entre deux groupes d’une vingtaine de personnes.

Une nouvelle vidéo, diffusée jeudi sur les réseaux sociaux, montre Quentin Deranque juste après l’agression dont il a été victime. Pâle, silencieux, il se tient debout aux côtés d’un camarade, le col relevé sur la tête. Leurs mains sont ensanglantées. Des témoins conseillent d’appeler les secours ou de l’emmener à l’hôpital, compte tenu de son état. Souffrant d’une commotion cérébrale et d’une fracture tempo-

rale, il parcourra à pied près de 2 kilomètres entre les 7^e et 5^e arrondissements de Lyon, avant de s’effondrer devant un Atribus, quai Fulchiron.

Plusieurs avocats demandent que les investigations reconstituent précisément chaque séquence du drame. « *Des vidéos diffusées par la presse ont révélé que les militants néofascistes avaient joué un rôle moteur dans le déclenchement des violences réci-proques. Or, un mois après la mort de Quentin Deranque, force est de constater qu’aucun militant néofasciste n’a été mis en cause* », estiment auprès du *Monde* Camille Vannier et Raphaël Kempf, défenseurs des deux jeunes gens mis en examen vendredi à Lyon.

Raphaël Kempf dénonce « *un traitement d’exception* » par la saisine de la sous-direction antiterroriste, qui reviendrait, selon lui, à « *traiter des militants politiques en terroristes de l’intérieur* ». L’avocat conteste l’intention homicide retenue dans les poursuites et demande que la responsabilité des groupuscules d’extrême droite soit prise en compte dans l’enquête, et réévaluée dans le récit du drame. ■

RICHARD SCHITTLY

A Paris, un restaurant gastro converti au casher

En soutien à la communauté juive, Guefen a changé sa carte pour se conformer aux interdits alimentaires

Ambiance cossue mais cosy, lumière tamisée, vaisselle de prestige. Chez Guefen, un restaurant gastronomique du 12^e arrondissement de Paris, on servait auparavant des mets raffinés avec, pour thème, la mer et toutes les merveilles qu'elle recèle. Le plat phare, une crème d'huître avec granité à la menthe, gelée de piment, koshu et crumble au fromage bleu, est l'un de ceux qui ont très vite fait la renommée du lieu après son ouverture, à l'été 2023. Au point de recevoir, à l'époque, une visite du guide Michelin et d'y être référencé parmi les meilleures tables de Paris – sans pour autant obtenir une étoile.

Pourtant, dans cette carte travaillée chaque jour comme de la dentelle par le chef israélien Ohad Amzallag, les patrons ne peuvent goûter à tout. Axel Mimouni, l'un des deux propriétaires, explique : il est juif et pratique dans une certaine mesure, certains produits de la mer lui sont donc interdits. « *Il se trouve que je mange casher, mon associé aussi, et que donc je ne pouvais goûter qu'aux plats végétariens et à certains poissons* », sourit le jeune homme. Qu'importe, l'ambition est de créer un restaurant gastronomique à la hauteur de la scène culinaire parisienne.

Assez vite, le projet et la vie des propriétaires et du chef sont percutés par un événement majeur : l'attaque terroriste du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, puis la guerre menée par l'Etat hébreu à Gaza. En France, les juifs doivent alors composer avec une montée de l'antisémitisme, qui se place à des niveaux historiques. En 2024, le ministère de l'intérieur ne recense pas moins de 1570 actes antisémites, contre 436 en 2022 – certains craignent que la situation se dégrade encore avec la guerre menée conjointement par Israël et les Etats-Unis contre l'Iran depuis le 28 février.

Chez Guefen, on s'interroge alors sur la meilleure manière de montrer de la résilience et d'« *aider la communauté juive* ». « *On s'est dit qu'il fallait faire quelque chose pour aider les juifs en créant un lieu, un endroit où ils peuvent se sentir à l'aise*. » Le restaurant gastronomique prend la décision de devenir casher afin d'assurer à ceux qui pratiquent la possibilité de manger une nourriture d'exception. Une situation unique en France, et un sacré défi.



Le restaurant Guefen, à Paris, le 19 février. RAFAEL YAGHOZADEH POUR « LE MONDE »



Dénicher les matières premières casher dont le restaurant a besoin se révèle vite une gageure

Dans la communauté, on le sait, les restaurants qui obéissent à la casherout, l'ensemble des règles alimentaires juives, ne sont pas toujours connus pour leur qualité. « *Souvent on y trouve des burgers, à côté de pavés de saumon, lesquels côtoient de la nourriture mexicaine; soyons honnêtes, ce n'est jamais très bon* », relève, l'air malicieux, un rabbin qui souhaite garder l'anonymat afin de ne vexer personne.

Vins français

L'idée est alors de réussir à garder la qualité d'un restaurant gastronomique en étant certifié par la casherout. Les fondateurs se tournent d'abord vers le Consistoire de Paris, puis vers un rabbin à Amsterdam qui connaît mieux les produits exotiques qu'ils s'approprient à utiliser. Mais dénicher les matières premières casher dont ils ont besoin se révèle vite une gageure. « *On ne voulait rien sacrifier, on voulait garder le même degré de qualité. Le menu est à 115 euros, les clients, il faut que ça suive. Donc moi je suis allé sourcer les produits* », raconte Axel Mimouni.

Direction Israël. L'Etat hébreu est le seul capable de fournir la

matière dont le chef a besoin. « *J'ai pris ma voiture, j'ai sillonné le pays. Je regardais dans les boutiques, les restos. Je cherchais les meilleurs produits.* » Il se rapproche de plusieurs fournisseurs. « *Pour chaque ingrédient, je prenais plein d'échantillons* », se rappelle le jeune homme. Un jour, il rapporte ainsi 10 kilogrammes de chocolat blanc dans ses valises. « *Quand je trouvais le bon produit, il fallait s'assurer que la filière ne se tarisse pas.* »

En France, les équipes du restaurant réussissent aussi à sécuriser des filières de vin françaises casher. Certains vignerons, voyant un marché intéressant notamment auprès des juifs américains, s'y sont mis. Les bouteilles d'exception – non casher –, elles,

sont enlevées du restaurant.

Reste ensuite l'épineuse question de l'organisation de la cuisine, mais aussi de la vaisselle. Selon la casherout, il est interdit de mélanger le lait et la viande, il faut donc des réfrigérateurs différents, mais aussi des couverts différents. Le restaurant fait le choix de rester uniquement sur le poisson – une liste limitée à ceux qui sont autorisés, qui possèdent à la fois des nageoires et des écailles – et les produits laitiers; un seul contenant est alors nécessaire.

« *On a quand même dû racheter un nouveau frigo, des nouvelles assiettes et des nouveaux verres* », commente le jeune propriétaire. Les anciens, qui avaient contenu de la nourriture non casher, étaient trop compliqués à nettoyer selon les règles pour les purifier. Les verres notamment, trop fins, trop précieux, ne pouvaient pas supporter la température nécessaire.

Fier du projet, le chef israélien, désireux de proposer une cuisine gastronomique particulièrement riche et élaborée, finit tout de même par renoncer devant les contraintes. Qu'à cela ne tienne, l'équipe embauche un autre chef originaire de l'Etat hé-

breu, Yonatan Mary, lequel travaille en bonne intelligence avec son prédécesseur pour assurer la succession.

Lui le dit tout de suite, il n'est « *pas du tout religieux* » et « *mange des fruits de mer* ». Ce projet gastronomique casher n'avait rien de « *spirituel* » pour le jeune homme. « *Il s'agit de s'entraider et de renforcer la communauté.* » Et si sa famille, pratiquante, peut en profiter pour goûter ses plats, c'est un bonus. « *C'est plus dur de cuisiner comme ça. Je ne peux pas utiliser de choux-fleurs, d'asperges. Les fraises fraîches, c'est impossible [ces légumes et fruits demandant un nettoyage très complexe]. Le chou de Bruxelles aussi, alors que c'est super fin. Ça m'oblige à innover!* », explique-t-il.

C'est un bonheur

Crèmeux de shiitaké et œuf poché soja-koji avec du mascarpone, chips de topinambour, girolles saisies et poudre de câpres... « *Nous avons réussi à garder des saveurs subtiles et une grande diversité de goûts*, se réjouit Axel Mimouni. Avant le 7-October, l'étoile était un objectif, aujourd'hui, plein de gens nous

disent qu'ils n'ont jamais mangé comme ça. C'est un bonheur de voir des gens de la communauté découvrir la gastronomie, et c'est notre nouvel objectif. » Pour autant, précise-t-il, « *nous sommes un restaurant gastronomique avant tout, pensé pour tous. Si des juifs viennent, c'est bien, si d'autres gens viennent quand même, c'est super* ».

Grand rabbin de la synagogue du Raincy (Seine-Saint-Denis), Moshe Lewin se réjouit de ce type d'initiatives dans un contexte où de plus en plus de Français juifs, s'interrogent sur l'opportunité d'un départ en Israël. « *Parfois, la communauté est désorientée*, glisse-t-il. *Faire ce qu'ils ont fait chez Guefen montre finalement qu'on croit en l'avenir des juifs en France.* »

Pour une réservation en ligne en 2025, un client a indiqué « *manger de tout* », sauf du pigeon. Pour l'équipe, c'était clair, il s'agissait là d'un testeur du guide Michelin venu constater le changement opéré début 2024. Quelques semaines plus tard, le restaurant était confirmé comme une adresse de prestige dans le guide. ■

SARAH BELOUEZZANE

Considéré comme en fuite, Tariq Ramadan sera jugé par défaut

La cour criminelle de Paris a lancé, vendredi 6 mars, un mandat d'arrêt contre l'islamologue suisse, accusé de viols sur trois femmes

Le procès de Tariq Ramadan, accusé de viols sur trois femmes, va donc se tenir pendant trois semaines devant la cour criminelle de Paris, sans Tariq Ramadan, sans ses avocats et à huis clos. En décidant, vendredi 6 mars dans l'après-midi, de juger par défaut l'islamologue, qui ne s'est pas présenté à son procès, et de décerner un mandat d'arrêt contre lui, la cour a clos le navrant feuilleton commencé cinq jours plus tôt.

Quelques instants avant l'ouverture de l'audience, lundi 2 mars, les quatre avocats de Tariq Ramadan informèrent la présidente de la cour, Corinne Goetzmann, que leur client est hospitalisé en Suisse, à Genève, où il se serait initialement rendu au chevet de sa mère âgée. Ils produisirent un certificat de son médecin traitant suisse, qui confirme cette demande d'hospitalisation, sans précision ni de la date d'entrée ni de sa durée prévisible, et dépo-

sent une demande de renvoi pour raisons médicales.

Plusieurs objections sont aussitôt soulevées. Un, la défense, qui évoque à la fois une possible inflammation de la sclérose en plaques dont est atteint leur client et une suspicion de début d'AVC, n'est pas en mesure de fournir des attestations en ce sens de l'hôpital; deux, une expertise médicale confiée à un neurologue en vue du procès, et réalisée le 6 février, constatait pour sa part une stabilisation de sa maladie « *depuis 2023* » et concluait que, sous réserve de l'aménagement de temps de repos, l'accusé âgé de 63 ans était parfaitement en état de comparaître; trois, l'islamologue de nationalité suisse fait l'objet d'un contrôle judiciaire en France, qui lui interdit de quitter le territoire national sans en avoir préalablement demandé l'autorisation aux autorités. Or, cette autorisation n'ayant pas été sollicitée, Tariq Ramadan se trouvait

donc à Genève en violation de son contrôle judiciaire. Après plusieurs heures de débats, la cour décidait d'ordonner une nouvelle expertise médicale, confiée à deux neurologues, et suspendait l'audience jusqu'au 4 mars dans l'attente de leur rapport.

Etat de stress

Celui-ci leur est finalement parvenu deux jours plus tard. Après s'être fait communiquer, avec l'accord de Tariq Ramadan, le résultat de l'ensemble des examens qu'il a subis durant sa brève hospitalisation, du 27 février au 5 mars, et les constatations des médecins suisses, les deux experts relèvent la « *stricte stabilité* » de la sclérose en plaques et l'absence de toute suspicion d'AVC. « *Tariq Ramadan peut comparaître devant la cour criminelle de Paris* », concluent-ils.

Mais à la reprise de l'audience, vendredi après-midi, il est toujours absent. « *Son état de santé*

ne lui permet pas de comparaître », justifie sa défense, qui produit un nouveau certificat, émanant de son médecin traitant suisse, selon lequel son patient, « *fatigué par son séjour hospitalier* », « *vidé de son énergie vitale* » et présentant un « *état de stress* », aurait besoin d'« *une période de repos d'une semaine à dix jours* », car il « *ne se trouve pas dans des conditions suffisantes pour assister à une audience éprouvante* ». Les avocats de l'islamologue renouvellent leur demande de renvoi.

Poliment, mais fermement, les avocats des plaignantes s'y opposent. « *Soit Tariq Ramadan vient, et c'est tant mieux. Soit il ne vient pas, et tant pis pour lui. Ce ne sera pas la première fois que la justice juge sans accusé, y compris dans des affaires de crimes contre l'humanité* », relève M^e David Kaminski. « *L'hypothèque médicale est levée. Tariq Ramadan est apte à être jugé. Il n'est pas là, c'est-à-*

dire qu'il est en fuite, et il doit l'assumer », observe pour sa part l'avocat général Philippe Courroye, en demandant à la cour de délivrer un mandat d'arrêt contre un accusé qui « *joue la montre et a mis une frontière entre la justice et lui, parce qu'il ne veut pas être jugé* ». « *Nous ne cautionnerons pas un procès sans notre client* », prévient l'un de ses avocats, M^e Ouadie Elhamamouchi.

Demande de huis clos

Après une heure de délibéré, Corinne Goetzmann rend la décision de la cour : Tariq Ramadan étant « *absent sans excuse valable, il convient de le juger par défaut* ». Elle annonce qu'un mandat d'arrêt « *à exécution immédiate* » est lancé contre lui et déclare les débats ouverts. « *La défense souhaite-t-elle rester?* »

– Non.
– Très bien, je le regrette. »

Les quatre avocats de l'accusé quittent leur banc. Une plaignante

confirme sa demande de huis clos. Les portes de la salle d'audience se referment jusqu'au 27 mars, jour prévu du verdict.

S'il est condamné, Tariq Ramadan ne manquera pas de dénoncer un procès inéquitable et fera appel. S'il décide de rester en Suisse, en violation de son contrôle judiciaire, sa citoyenneté lui offre en outre une protection contre un éventuel emprisonnement prononcé en France, puisque la Confédération n'extrade pas ses ressortissants. Il doit en revanche toujours purger la peine de trois ans d'emprisonnement, dont un ferme, pour le viol d'une ressortissante suisse, prononcée en août 2024 par la cour d'appel de Genève et devenue définitive après le rejet de son recours. Pour reporter l'exécution de cette peine, l'islamologue arguait jusqu'à présent... de ses poursuites en France et du procès à venir. ■

PASCALE ROBERT-DIARD

Violences conjugales : les médecins encore trop peu vigilants

Seules 5 % des répondantes d'un sondage de la Haute Autorité de santé disent avoir été interrogées par leur praticien sur l'éventualité de violences conjugales

En matière de repérage des violences faites aux femmes, les médecins généralistes, interlocuteurs privilégiés des patientes, pourraient faire mieux. A quelques jours de la Journée internationale des droits des femmes, dimanche 8 mars, la Haute Autorité de santé (HAS) a rendu publics, jeudi 5, les résultats d'une consultation faisant état de progrès, toutefois encore lents.

Dans le secret de la consultation, les échanges sur le sujet ne vont pas de soi : une femme sur 20 (5 %) déclare avoir été questionnée à ce propos, contre une sur 33 (3 %) en 2022, détaille la Haute Autorité, en s'appuyant sur un sondage réalisé en ligne, entre le 27 octobre et le 4 novembre 2025, auprès d'un échantillon représentatif de 1000 femmes majeures, dont 876 avaient eu rendez-vous avec un généraliste dans les dix-huit derniers mois. Parmi elles, 17 % se souviennent avoir été interrogées sur leur relation avec leur partenaire, contre 14 % trois ans plus tôt. « Aujourd'hui, seul un quart

des victimes se confie à leur médecin généraliste, essentiellement parce qu'elles lui en parlent d'elles-mêmes, faute d'avoir été questionnées », souligne-t-on à la HAS.

La Haute Autorité, qui recommande depuis 2019 aux généralistes comme aux autres professionnels de santé (gynécologues, sages-femmes, urgentistes...), de demander à toutes leurs patientes « si elles subissent ou ont subi des violences », même en l'absence de signes d'alerte, a mis en place ce baromètre, qui en est à sa troisième édition, pour suivre l'évolution des pratiques. Les patientes

La Haute Autorité recommande aux médecins de demander à leurs patientes « si elles subissent ou ont subi des violences »

appuient la démarche : 97 % estiment que le questionnement systématique est une bonne chose. Et 93 % se sentent à l'aise avec leur médecin, que leur partenaire consulte le même ou non.

Les besoins sont manifestes, et le sondage vient le rappeler : parmi les répondantes, une sur cinq déclare subir ou avoir subi des violences (verbales, psychologiques, sexuelles...) de la part de son partenaire, dont 21 % en ont parlé, spontanément, en consultation. Mais 39 % n'ont rien dit, tout en signalant qu'elles l'auraient fait si le médecin les avait questionnées. Reste que plus du tiers (35 %) pense « ne jamais lui en parler ».

« Nombreux écueils »
Sur le terrain, si le principe du questionnement n'est remis en cause par aucun praticien, les modalités de sa « systématisation » font émerger certaines réserves, y compris chez les plus impliqués. « Il y a beaucoup de questions à poser lors d'une consultation, sur les conditions de vie, la

santé au travail, les consommations d'alcool, de tabac, les vaccins, la prévention, énumère Julie Chastang, vice-présidente du Collège de médecine générale, qui exerce dans le Val-de-Marne. Sur le papier, tout le monde comprend qu'on en fasse un objectif essentiel, mais dans la réalité, la demande, un peu injonctive, se heurte à de nombreux écueils. »

Un écueil de temps, d'abord, les généralistes se rejoignant sur le constat que le temps de la consultation est « compté », mais aussi qu'une relation de confiance avec le patient se construit « dans la durée ». Un écueil de formation, aussi : « Le repérage des violences fait aujourd'hui partie de la formation initiale de tous les internes, en dix ans on a beaucoup progressé, poursuit la docteure Chastang, mais les pratiques évoluent plus lentement, et ces violences, qui restent une question sensible dans la société, même après #MeToo, le sont également dans les cabinets médicaux. »

Gilles Lazimi, médecin généraliste mais aussi militant associatif et membre du Haut Conseil à l'égalité, le souligne aussi : il y a, autour de cet enjeu, un « effet de génération », sans doute plus qu'un « effet de genre », même s'il n'exclut pas que la féminisation du corps médical puisse jouer un rôle. « Dans les facultés, la formation au repérage s'est imposée, on lit de plus en plus de thèses sur le sujet, et pas un congrès de médecine générale ne passe sans qu'on ne parle des violences conjugales et intrafamiliales, rapporte-t-il. Mais, pour les générations moins fraîchement diplômées, c'est un sujet important parmi beaucoup d'autres... Et pourtant, le médecin traitant est la cheville ouvrière pour que ces femmes puissent parler. »

« Ces violences, qui restent une question sensible dans la société, le sont également dans les cabinets médicaux »

JULIE CHASTANG
vice-présidente du Collège de médecine générale

Les recommandations de 2019, mises à jour en 2020, ont été complétées, en 2022, d'un « outil d'aide au repérage » s'adressant spécifiquement aux généralistes. Y sont proposés des exemples de « questions ouvertes » : « Comment ça se passe à la maison/avec votre partenaire ? » Ou « Pensez-vous avoir subi des violences au cours de votre vie ? »

« Progrès indéniables »
« J'aime démarrer l'échange par une question un peu vague, par exemple, « est-ce que vous avez eu une enfance heureuse ? », rapporte la gynécologue Ghada Hatem, qui a participé à la rédaction des recommandations. Assez souvent, les patientes répondent d'abord par l'affirmative, et c'est en remontant dans le temps, en évoquant pour certaines l'école, un frère, un cousin, parfois un père, que des souvenirs plus difficiles peuvent affleurer. » Cette médecin, fondatrice de la Maison des femmes à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), se fait l'écho de « progrès indéniables ». « De plus en plus de médecins, des jeunes notamment, ont compris que connaître les antécédents de leurs patientes, c'est comprendre leurs symptômes. » Elle n'en évoque pas moins la persis-

tance de « freins » : manque de temps, donc, mais aussi « peur de mal faire », de ne « pas trouver les mots », de ne pas savoir vers qui orienter... Pour les dépasser, elle évoque un « geste simple » : « Disposer des prospectus sur les violences conjugales, en salle d'attente ». Selon le sondage de la HAS, seules 28 % des femmes se souviennent avoir vu de la documentation dans le cabinet médical.

Sophie Duchesne, elle aussi gynécologue, exerçant à la Maison des femmes de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, est régulièrement sollicitée pour animer des formations. « Cela montre tout l'intérêt des collègues généralistes, dit-elle. Le message à faire passer, c'est qu'ils ont à poser la question des violences, et le plus rapidement possible, mais qu'ils peuvent le faire en fonction de leurs possibilités, de la patiente, du moment... Si c'est pour l'aborder en catastrophe, en étant mal à l'aise, ça peut ne déboucher sur rien. » Elle leur conseille d'avoir un « carnet avec des personnes-ressources et des structures relais » – travailleurs sociaux, spécialistes de santé mentale, juristes... « Les médecins traitants sont en première ligne, conclut-elle, mais la prise en charge ne peut fonctionner qu'en réseau. »

Les recommandations officielles insistent aussi sur l'écoute et l'accompagnement de la patiente, l'importance de lui rappeler qu'elle peut porter plainte « dès qu'elle se sentira prête et en sécurité pour le faire », la rédaction d'un certificat médical, l'évaluation des « signes de gravité », avec la possibilité de faire un signalement au procureur « si besoin ». Avec l'accord de la victime, ou sans son accord si elle est mineure ou en situation de danger ou de vulnérabilité. ■

MATTEA BATTAGLIA

Bonnes adresses

FAUTEUIL INCLINABLE ET SON POUF 1990€ seulement! Version manuelle en cuir



NORWEGIAN COMFORT®
Une marque du groupe Stressless®-Ekornes

Offre valable sur le modèle Space 5300W, L 84 x P 87 x H 105/118 cm, option balancier Tilt, cuir Trend et coque bois. Existe en version électrique : nous consulter.

EspaceTopper® 100 ans
Maison familiale depuis 1926

Le plus grand espace fauteuils de relaxation à Paris • 7J/7
Plus de 40 modèles exposés
Stressless®, Himolla, Conform, Mobilier de France...
Paris 15 • M° Charles Michels : 147 rue St-Charles et 63 rue de la Convention
Paris 12 • M° Nation : 54 cours de Vincennes
Canapés, literie, mobilier : toutes nos adresses sur www.topper.fr



- Gain de place
- Economique Canapé ou méridienne + 2 lits 80 x 190
- Confortable Matelas 15 cm HR 30 kg/m³ Suspensions lattes de bois
- Facile à vivre Dédoussable 4 configurations



LIT GIGOGNE J'Y GAGNE !



Photos non contractuelles

EspaceTopper® 100 ans
Maison familiale depuis 1926

Le plus grand espace canapés-lits à Paris • 7J/7
63 et 66 rue de la Convention Paris 15
01 45 77 80 40 - M° Charles Michels
147 rue St-Charles Paris 15 - 01 45 75 02 81 - M° Charles Michels
56-60 cours de Vincennes Paris 12 - 01 40 21 87 53 - M° Nation

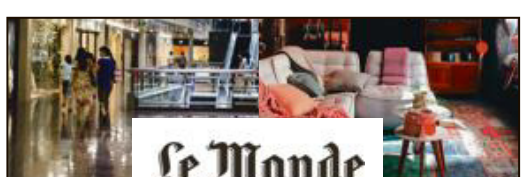
MAISON CHARLES ANTIQUE ACHÈTE



FOURBURES, COUTURES, FOULARDS ET CRAVATES DE MARQUE
BIJOUX ET STYLES DE MARQUE
CUIVRES & ÉLAIS ANCIENS
ARTS DE LA TABLE
OBJETS ASIATIQUES ET AFRICAINS
DAUM, LAUREL, GALLÉ...
SACS À MAINS (MÊME USAGES)
BILLARDS, BABY-FOOTS ET FLIPPERS
PINTURES, LITONS, GRAVURES...
ARTS MÉTIERS
MOBILIERS DE TOUTES ÉPOQUES
TÉROPHES DE CHASSE
TOUTES HORLOGERIE ÉPOQUES
LIVRES DE TOUTES ÉPOQUES
CARBON D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

La maison recherche également bien d'autres produits

Déplacements réguliers et gratuits dans toute la France
Expertises gratuites & paiement immédiat
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement
par téléphone au 06 19 89 55 28
email : antique.charles@gmail.com / maison-charles-antique.fr



RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?
stephane.pesque@mpublicite.fr



RUBRIQUE
BONNES ADRESSES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

Professionnels ou particuliers,
Le Monde devient votre vitrine
stephane.pesque@mpublicite.fr

Audiovisuel public : retour sur les obsessions d'une commission

Pendant des semaines, la commission d'enquête parlementaire, menée par le ciottiste Charles Alloncle, a fait le procès du service public de la radio et de la télévision. Gros plan sur ses principales attaques

A fréquenter les réseaux sociaux, on pourrait douter que la commission d'enquête parlementaire sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public ait mis ses travaux sur pause depuis le 26 février et durant la période des élections municipales – elle les reprendra la semaine du 23 mars. Inlassablement, les principales questions du rapporteur et député Union des droites pour la République de l'Hérault, Charles Alloncle, tournent en boucle, sans mention des réponses qui y ont été apportées mais accompagnées d'une crainte encore prématurée : attendu pour la fin avril, son rapport pourrait ne pas être validé par une majorité de députés. « *Fake news!* », a rétorqué, mardi 3 mars, sur X, le président de la commission, Jérémie Patrier-Leitus (Horizons, Calvados), reproduisant involontairement, dans le monde virtuel, l'une des innombrables escarmouches qui ont émaillé les 45 auditions de plus de 170 personnalités menées depuis le 25 novembre 2025.

Si certains élus se posent réellement la question de leur approbation du texte final, notamment faute d'avoir mené les travaux qu'ils espéraient pour préserver et renforcer l'audiovisuel public, aucune position n'est arrêtée. « *Censurer ce rapport serait la pire des choses* », estime le député Modem du Finistère Erwan Balanant, qui ne voudrait pas laisser accroire que des scandales devraient être étouffés. Or, en cas de non-publication du rapport, les pièces apportées à la « data room » – ce fichier numérique non duplicable et non partageable de contrats, de comptes rendus de décisions, de factures, dont 26 000 documents fournis par France Télévisions – deviendraient inaccessibles pour vingt-cinq ans. Les vidéos des auditions disparaîtraient aussi du site de l'Assemblée nationale. Mais « *l'image déformée de nos travaux restera sur Internet* », note la députée Renaissance des Hauts-de-Seine Céline Calvez, pour qui « *reconnaître que des choses sont améliorables ne revient pas à accabler l'audiovisuel public* ».

De fait, plusieurs sujets – parfois anecdotiques, mais pas toujours – ont focalisé l'attention, au risque de caricaturer un audiovisuel public par ailleurs plébiscité par les auditeurs et téléspectateurs. Alors que jamais sa gouvernance, ses missions ou encore sa nécessité démocratique n'ont été sérieusement questionnées. *Le Monde* fait le point sur dix de ces sujets.

Pourquoi les auditionnés refusent-ils de révéler leur salaire ?

C'est Léa Salamé qui, lors de son audition devant la commission d'enquête du 2 février, a évoqué une « *règle qui s'applique à tous* » : ne pas révéler publiquement son salaire. « *Tous les éléments concernant nos rémunérations (...) vous ont été transmis. Vous les avez tous* », a-t-elle rappelé au rapporteur. France Télévisions les lui a fournis, à sa demande, et Charles Alloncle peut les consulter à son gré, contre l'engagement d'en respecter

la confidentialité – une promesse qu'il n'a pas toujours tenue.

Cette opacité fait parfois râler les députés. Le député socialiste du Val-d'Oise Emmanuel Maurel l'a ainsi sévèrement reprochée à la journaliste de l'émission « *Cash Investigation* » Elise Lucet, le 10 février : « *Votre popularité vient du fait que les gens vous voient comme une sorte de chevalier blanc, le héraut de la transparence et de l'exemplarité.* » Quelques instants plus tôt, la députée Rassemblement national du Pas-de-Calais Caroline Parmentier s'était toutefois chargée d'éventer le mystère. Elise Lucet gagnerait « *plus de 25 000 euros par mois*, a-t-elle assuré. *Ce n'est pas un secret, ça avait été révélé par Télé Star en 2018* ». Une affirmation à visée démagogique, qui ne dit cependant pas grand-chose du salaire actuel de la journaliste.

Les salariés de France Télévisions figurent-ils parmi les « 9 % de Français les mieux payés » ?

Combien de fois a-t-on entendu, lors des auditions, que « *le salaire moyen* » à France Télévisions s'élevait à « *72 000 euros* » annuels, un montant qui serait supérieur à celui de 91 % des salariés français ? Ou encore qu'« *une trentaine de dirigeants de France Télévisions sont mieux payés que le président de la République* » ?

Dans un rapport publié en septembre 2025, la Cour des comptes est précise : le salaire annuel moyen – qui ne s'arrête pas aux fiches de paie mais tient aussi compte des indemnités de départ à la retraite, de licenciements, etc. – est de 71 490 euros. « *Outre leur niveau élevé, les salaires apparaissent relativement concentrés : 15,5 % des salariés concentrent 28,3 % de la masse salariale, avec un salaire brut annuel supérieur à 80 000 euros* », ajoutent les magistrats de la Rue Cambon. Ils y voient l'effet des « *rigidités du système salarial* » et de l'importante ancienneté des salariés (parmi lesquels beaucoup de journalistes), ce qui contribue à faire grimper le niveau des rémunérations. Le salaire médian s'élève, lui, à 57 000 euros, a rappelé le directeur général adjoint de France Télévisions chargé de la gestion, de la production et des moyens, Christian Vion, lors de son audition du 12 février. Cela signifie que la moitié des salariés gagnent moins, et l'autre moitié, plus. Fixé en 2010 et resté inchangé depuis, le salaire affecté à la présidence de France Télévisions est de 322 000 euros brut par an, auxquels il faut ajouter une part variable allant jusqu'à 78 000 euros, fait savoir le groupe.

Pour la Cour des comptes, France Télévisions, « *confronté au défi de la maîtrise de sa masse salariale* », doit rapidement mener « *des réformes structurelles d'ampleur* » de son cadre social. Déjà poussée à le faire par Bercy au début de l'été 2025, la présidente du groupe, Delphine Ernotte Cunci, a dénoncé, dans la foulée, l'accord collectif d'entreprise adopté en 2013. Lors de la première réunion de négociation du prochain accord, qui s'est tenue jeudi 5 mars, « *le sujet s'est invité dans la discussion* », constate le délégué du Syndi-



cat national des journalistes Antoine Chuzeville. Preuve, pour lui, que les débats en commission produisent leurs premiers effets.

Le groupe a-t-il abusé de frais d'hôtel à Cannes en 2023 ?

Des nuits d'hôtel à 1 700 euros : forcément, un tel montant a de quoi frapper les esprits. A de multiples reprises, M. Alloncle a reproché aux dirigeants du média en ligne *Brut* et de France Télévisions d'avoir dormi une dizaine de nuits dans un palace, lors du Festival de Cannes de 2023, pour un montant total de plus de 110 000 euros pour six personnes – soit des nuitées pouvant aller « *jusqu'à 1 700 euros* », que *Brut* a, pour sa part, remboursées. Le député ciottiste tire cette information d'une plainte, avec constitution de partie civile, déposée en 2024 par le syndicat CGC des médias pour « *détournement de fonds* » et « *abus de confiance* ». Fin 2023, le sujet avait été abordé dans un comité social et économique central de l'entreprise – auquel le syndicat, non représentatif, ne prenait pas part. A l'époque, la réponse de la direction n'avait pas choqué les présents, se souvient M. Chuzeville : « *Ce n'était pas exemplaire, mais le moment est exceptionnel. Les prix cannois sont délirants. Ces montants ne correspondent pas au train de vie quotidien affiché par la présidente [Delphine Ernotte Cunci] et la facture n'était pas payée par l'entreprise* », explique-t-il.

France Télévisions fait valoir que « *pas un euro d'argent public* » n'a été dépensé pour cet hébergement luxueux, dont quatre personnes ont bénéficié en 2022, année où France Télévisions a ravi le partenariat avec le Festival à Canal+, ainsi qu'en 2023, 2024 et 2025. C'est par un système de « *barter* », soit une façon légale et répandue de valoriser des espaces publicitaires invendus par un échange de marchandises, que la facture a été acquittée.

D'une façon générale, le rapporteur avait à cœur de démontrer que France Télévisions serait mal gérée. Dans les premiers temps de la commission, il a prétendu dénoncer des « *frais de cocktails et de réceptions* » pour près de 1 million d'euros en 2020. En réalité, il s'agissait de frais de repas et autres « *achats alimentaires* » destinés aux salariés (journa-

listes, techniciens, etc.) qui travaillaient alors que les cantines et restaurants étaient fermés durant la crise liée au Covid-19. Le rapport de la Cour des comptes ne s'arrêtait d'ailleurs pas sur cette ligne de dépenses.

En revanche, les magistrats relevaient « *des frais de missions élevés requérant de la vigilance* », ou encore « *certaines dispositifs [qui] pourraient être rationalisés et mieux planifiés* » afin d'éviter, par exemple, des dérogations à des plafonds de remboursement de nuitées d'hôtel. Et si « *parmi les dépenses en forte évolution* » figuraient les frais de taxi, l'institution admettait que l'année 2024 avait été marquée par un événement exceptionnel : les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Elle se félicitait, par ailleurs, d'un « *contrôle de l'utilisation des cartes de paiement récemment renforcé* ». Sur ce sujet aussi, la CGC des médias – dont les représentants ont bénéficié d'une audition seuls, le 25 février, alors que les autres syndicats ont été reçus en table ronde – a déposé une plainte avec constitution de partie civile. Un membre de la commission, parmi les plus bienveillants pour ce service public, résume : « *Vu le contexte budgétaire contraint dans lequel se trouve l'audiovisuel public, on se demande si toutes les économies de gestion ont été faites.* »

Y a-t-il des emplois fictifs à France Télévisions ?

Quelle qu'ait été la clarté dont ils ont essayé de faire preuve, le 11 février, il n'est pas certain que le directeur des opérations spéciales de France Télévisions, Yannick Letranchant (rattaché à Delphine Ernotte Cunci), et le directeur des opérations spéciales à la direction des antennes et des programmes (rattaché à Stéphane Sitbon-Gomez, le numéro deux du groupe), Arnaud Ngatcha, soient parvenus à convaincre les députés des différences fondamentales entre leurs deux missions. Ce dernier, par ailleurs très occupé par son activité à la Mairie de Paris en tant que chargé des relations internationales, a réfuté les « *graves accusations* » qui le visent. Une plainte avait, en effet, été déposée contre lui, en mai 2025, par l'association Transparence citoyenne, en partie financée par le milliardaire Pierre-

COMBIEN DE FOIS
A-T-ON ENTENDU
QUE LE « SALAIRE
MOYEN » À FRANCE
TÉLÉVISIONS
SERAIT SUPÉRIEUR
À CELUI DE
91 % DES SALARIÉS
FRANÇAIS



Le rapporteur Charles Alloncle et le président Jérémie Patrier-Leitus, lors de la commission d'enquête parlementaire, à Paris, le 5 février. GRÉGOIRE CAMPIONE/RÉA

Edouard Stérin. Elle le soupçonne d'occuper un « *emploi fictif* ». Interrogé sur sa voiture de fonction, qu'il lui arrive d'utiliser, a-t-il expliqué, y compris dans ses activités pour la Ville après en avoir fait la demande à sa direction, il a eu beau revendiquer respecter la loi, les débats se sont révélés stériles et confus. Toutefois, au-delà de ce cas particulier, si l'intention de la commission était de démontrer que des salariés désœuvrés occupent des « placards » à France Télévisions, elle n'y est pas encore parvenue.

La commission a-t-elle mis au jour des conflits d'intérêts ?

Ils sont rares, ceux qui estiment que leur honneur mérite d'être publiquement lavé des accusations portées contre eux en audition, avant d'être reprises sur les réseaux sociaux. Quatre jours après sa venue à l'Assemblée nationale, le 24 février, l'ex-journaliste du groupe Samuel Etienne a reproché, dans un post sur X, à M. Alloncle deux tweets ayant entraîné « *de très nombreux messages de harcèlement, d'insultes, et de menaces* ». Car, pour le journaliste, il est faux de dire que France Télévisions a financé sa chaîne Twitch, lancée en 2020. Trois ans plus tard, le groupe a été le sponsor, « *parmi plus d'une centaine d'autres* », de 32 de ses émissions sur un total de 2 000. Cela représente 1,6 % de ses contenus diffusés, a-t-il détaillé.

M. Etienne s'interroge aussi sur l'origine d'une autre affirmation faite par le rapporteur : l'animateur aurait « *perçu des indemnités de départ de plusieurs centaines de milliers d'euros* » après sa rupture conventionnelle signée avec France Télévisions en 2025. Deux années d'échanges avaient été nécessaires pour conclure cette transaction, dotée des indemnités légales auxquelles il avait droit en tant que salarié en CDI. Et si M. Etienne a effectivement continué de présenter « Questions pour un champion » après son licenciement, c'est parce que France Télévisions achète cette émission de jeux à la société de production Fremantle – qui le rémunère. « *Est-ce que vous pouvez comprendre que ça peut choquer, qu'une entreprise publique licencie ses salariés (...) tout en maintenant, à travers une société*

de production qui travaille avec [elle], des contrats ? », a synthétisé le président de la commission, Jérémie Patrier-Leitus, préférant, à la différence du rapporteur, incriminer France Télévisions plutôt que le journaliste.

Ce reproche faisait écho à ceux, ressassés jusqu'à l'écœurement, qui ont été adressés à Nathalie Darrigrand. Directrice des programmes de France Télévisions jusqu'en 2020, la dirigeante a été licenciée au bout de trente-deux ans de maison dans les conditions prévues par l'accord d'entreprise, c'est-à-dire excessivement généreuses du point de vue du rapporteur. Or, s'est indigné M. Alloncle, « *quelques mois après, on l'a retrouvée embauchée* » par la société de production Together Media (« C ce soir », « C politique »), avec laquelle, de par sa fonction, elle avait signé des contrats lorsqu'elle était en poste dans la société publique. Pour le rapporteur, ce genre d'aller-retour pourrait relever de la « *prise illégale d'intérêts*, (...) *passible de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 euros [d'amendes]* ». Le cas de Takis Candilis, recruté par France Télévisions chez Banijay en 2018 et reparti chez Banijay en 2020, a également été évoqué, quoique plus mollement.

Faut-il empêcher à ceux qui quittent France Télévisions d'intégrer une société de production avec laquelle ils ont eu des échanges ? Instaurer une clause de non-concurrence ? Ces situations ont éveillé l'idée que des règles devaient venir encadrer les passages de l'audiovisuel public à des sociétés privées du secteur.

La société de l'audiovisuel public est-elle en « quasi-faillite » ?

Répétée à l'envi par le rapporteur, sur quoi repose cette assertion ? Fréquemment pris pour référence, le rapport de la Cour des comptes ne parle pas de faillite, ni même de « *quasi-faillite* », a rappelé la journaliste Elise Lucet, auditionnée le 10 février. « *Quand vous avez des capitaux propres qui sont inférieurs à la moitié du capital social de votre entreprise, selon le code du commerce, vous êtes menacé de risque de dissolution* », l'avait reprise le rapporteur Alloncle, avant d'ajouter : « *La disso-*

lution, c'est en quelque sorte la faillite. » Ce mot, « dissolution », avait été employé par le président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, lors de la conférence de presse qui avait accompagné la sortie du rapport. Mais il avait aussitôt qualifié cette situation de « *cas d'école* ». En effet, avait-il rappelé, la situation financière du groupe – victime de plusieurs baisses de dotations, d'« *orientations contradictoires de la tutelle* » ou encore de l'annulation de crédits – « *oblige l'Etat actionnaire à prendre, avant le 31 décembre 2026, des mesures de rétablissement des fonds propres ou de réduction du capital social* ». Cela exclut donc le scénario d'une faillite.

Depuis, France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'Institut national de l'audiovisuel ont plutôt vu leurs crédits réduits pour 2026 : 86 millions d'euros, dont un peu plus de 80 millions d'euros pour France Télévisions. Sébastien Lecornu avait-il jeté une oreille aux auditions ? Fin janvier, au moment de l'examen par les parlementaires du projet de loi de finances, le premier ministre a demandé, dans un courrier publié le 28 février par *La Tribune Dimanche*, à Delphine Ernotte Cunci qu'elle « *fasse preuve d'une attention particulière dans la maîtrise de ses frais de fonctionnement, notamment sur les postes identifiés par la Cour des comptes* ». Les frais de taxi, « *en forte évolution* » entre 2019 et 2024 (de 2,1 à 3,8 millions d'euros), ainsi que les 53 véhicules de fonction « *dont l'utilité est questionable* » (pour 256 000 euros annuels), pourraient contribuer, même modestement, aux 150 millions d'euros d'économies à dégager.

Le groupe France Télévisions dispose-t-il d'une comptabilité analytique ?

D'après le rapporteur, mais aussi le syndicat CGC des médias auditionné le 25 février, Delphine Ernotte Cunci aurait plusieurs fois promis, depuis 2015, d'instaurer une comptabilité analytique sans jamais s'exécuter. « *Bien sûr, France Télévisions a une comptabilité analytique*, a défendu sous serment Christian Vion, le 12 février. *Sinon, nous ne pourrions pas suivre nos missions, nos activités, le budget des différentes directions, suivre le coût des projets et suivre le coût des programmes.* »

Dans son rapport de mars 2024, l'inspection générale des finances appelait simplement l'entreprise à « *améliorer les outils de comptabilité analytique* », notamment pour la rendre « *plus exhaustive* ». Auditionné le 4 décembre 2025, le président de la troisième chambre de la Cour des comptes, Nacer Meddah, s'est fait plus précis : « *Il n'existe pas de comptabilité par nature de dépenses. (...) C'est pourquoi nous insistons beaucoup (...) sur la nécessité de mettre en place très rapidement un cadre budgétaire et comptable par nature de dépenses.* » Un propos confirmé par M. Vion, qui a reconnu privilégier « *une présentation par métier* » : cette façon de faire permet « *de piloter l'activité de la maison* » plutôt que d'effectuer « *un suivi a posteriori de tout ce qui s'est passé* », a-t-il expliqué.

Mediawan produit-il trop d'émissions pour France Télévisions ?

Personne ne nie que Mediawan, né en 2015 autour de la société Troisième Œil, productrice de « C à vous » depuis 2009, soit le premier fournisseur de programmes de l'entreprise publique. Si la société privée a calculé que ses productions – issues de quelques-unes des 80 entités dans treize pays – représentaient 11 % des programmes de France Télévisions, le groupe public établit cette part à 12,8 %. La société de production interne, France.tv Studio (« Le Monde en face », « Des racines et des ailes »), arrive en deuxième position, à 10,8 %, avec une forte progression ces dernières années. La société Banijay (« N'oubliez pas les paroles ») atteint, elle, 10 %. En tout, le groupe revendique de travailler avec « *près de 750 producteurs chaque année* », conformément à l'obligation qui lui a été faite, par la loi de 1986, de recourir majoritairement à la production indépendante.

Pour Mediawan, les contrats avec France Télévisions « *représentent moins de 5 % de l'activité consolidée* », a expliqué son président du directoire, Pierre-Antoine Capton, aux députés. « *Alors que notre chiffre d'affaires progresse de 30 % à 40 % avec d'autres diffuseurs en France, celui avec France Télévisions stagne, voire baisse depuis 2020* », a-t-il encore précisé. Pour Banijay, son fondateur, Stéphane Courbit, a estimé que les contrats avec France Télévisions pesaient pour « *1 % du chiffre d'affaires global* » – son activité n'est pas qu'audiovisuelle et repose aussi sur les paris en ligne.

Mediawan est-il une société étrangère ?

« *Arrêtez de nous faire croire que Mediawan est un agent de l'étranger !* » L'audition de quatre anciens ministres de la culture, le 4 février, a été brutalement interrompue lorsque, pour la énième fois, le président corrigeait la présentation que le rapporteur faisait du groupe de production audiovisuelle. Car M. Alloncle ne cesse de le répéter : « *Mediawan est détenu à plus de 50 % par un fonds d'investissement américain, KKR.* » « *C'est d'ailleurs l'une des révélations d'enquête de cette commission* », se félicitait-il ce jour-là. Auditionné le 26 février, M. Capton l'a pourtant corrigé : « *KKR n'est pas actionnaire majoritaire de Mediawan.* » Non cotée, la société compte « *70 actionnaires différents* » et son contrôle est dans les mains de ses trois fondateurs : lui-même, Xavier Niel (actionnaire à titre individuel du Groupe Le Monde) et Matthieu Pigasse (membre du conseil de surveillance du Groupe Le Monde), a-t-il ajouté, se félicitant que l'arrivée de KKR au capital ait permis à ses ambitions de se concrétiser. « *Aucun de nos actionnaires, ni KKR ni un autre, ne détient la majorité du capital* », a également affirmé Guillaume Izabel, le directeur de la stratégie et des opérations du groupe.

Si Mediawan est « *français au sens juridique, fiscal et opérationnel* », selon M. Capton, l'aspect capitalistique importe au rapporteur et au président pour trois raisons : d'abord, l'octroi d'aides publiques ne devrait pas aller à une société qui ne serait pas majoritairement française ; ensuite, le fonds d'investissement américain pourrait, un jour, prendre le contrôle de la société ; enfin, lorsque KKR se retirera du capital de la société, ses actions pourraient avoir pris de la valeur grâce aux contrats passés avec France Télévisions.

Auditionnés le 25 février avec une rare magnanimité, les représentants de Banijay, dont le groupe Vivendi de Vincent Bolloré est l'un des actionnaires, n'ont pas été titillés à ce sujet. Mardi 3 mars, pourtant, on apprenait que le groupe présidé par Stéphane Courbit s'associait au fonds américano-émirati RedBird IMI dans l'acquisition de la société britannique de production All3Media. Une opération qui confirme ce que M. Capton souhaitait démontrer par l'exemple : l'avenir de la production audiovisuelle, et donc des deux géants français du secteur, se joue dans la consolidation et l'internationalisation.

Radio France a-t-elle donné une émission à un proche des Frères musulmans ?

L'interpellation a surpris Vincent Meslet, le numéro deux de Radio France, lors de son audition, le 19 février. Certains épisodes de l'émission « Questions d'islam » – la diffusion d'émissions à caractère religieux est une obligation du législateur faite à Radio France – « *ont été produits par Ghaleb Bencheikh, qui participe à des colloques associés aux Frères musulmans, et affirme y venir "en tant qu'ami"* », assène M. Alloncle. En réalité, Ghaleb Bencheikh, producteur de l'émission depuis 2016, s'était présenté à ce colloque en tant que « *républicain avant tout* », a répondu le dirigeant, par écrit, après son audition. Le 28 octobre 2025, ajoute-t-il, M. Bencheikh avait été présenté, dans une autre commission d'enquête parlementaire où il était auditionné, comme un « *islamologue reconnu* ». Dans un courrier au rapporteur, les experts du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République ont condamné une « *insinuation visant à faire de [leur] collègue un propagandiste caché de l'islamisme et un ennemi de la République* ».

Quelques jours plus tôt, c'est l'avocate et militante franco-iranienne Chirinne Ardakani, invitée ces dernières semaines sur les antennes publiques, qui invalidait la façon dont M. Alloncle l'avait présentée. Cette dernière est convaincue qu'il s'agit pour « *l'extrême droite* » de « *faire taire les militants des droits humains et avocats, garants de l'Etat de droit* ». Les mises en cause personnelles sont d'ailleurs monnaie courante. M. Capton s'est ainsi vu accusé, à tort, d'avoir privatisé un restaurant pour fêter la reconduction de Delphine Ernotte Cunci à la présidence de France Télévisions ; et le président de la commission lui-même d'avoir « *un lien personnel* » avec M. Capton. Les deux hommes ont, en réalité, pour seul point commun leurs attaches en Normandie, l'un en est natif et l'autre, élu. Même lorsque les intéressés réclament que les posts sur X de M. Alloncle soient corrigés, ceux-ci restent inchangés et continuent de circuler en l'état. ■

AUDE DASSONVILLE

C'est le nombre d'emplois détruits en février, par rapport à janvier, aux Etats-Unis, selon les données publiées, vendredi 6 mars, par le Bureau des statistiques du travail. Une légère hausse du taux de chômage, qui atteint 4,4 %, a aussi été enregistrée. La nouvelle est inquiétante pour l'administration Trump, alors que l'inflation, aujourd'hui de 2,4 %, pourrait remonter avec la hausse du prix du pétrole liée à la guerre contre l'Iran. Ce plongeon de l'emploi en février suit un fort rebond en janvier, qui avait été salué par la Maison Blanche. Un contre-coup que le président n'avait pas commenté vendredi.

L'une des plus grandes sociétés mondiales de gestion d'actifs, BlackRock, a limité, vendredi, les retraits de l'un de ses fonds, spécialisé dans le crédit privé, afin d'éviter la fuite des investisseurs. L'information a été révélée par le *Financial Times*. Blue

TRANSPORT MARITIME
Bénéfices divisés par deux pour CMA CGM
 Le numéro 3 mondial du transport maritime, le groupe français CMA CGM, a présenté, vendredi, des résultats financiers pour 2025 en retrait par rapport à 2024, en raison des crises géopolitiques. Le bénéfice net a été divisé par 2, passant de 5,7 milliards d'euros à 2,4 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires en recul de 2 % (54 milliards d'euros). En cause : les tensions commerciales Chine - Etats-Unis, les attaques houthistes en mer Rouge et la baisse des taux de fret. - (AFP)

A la clé : un fruit vendu à la distribution à prix fixe, soit 50 centimes la banane, et qui ne peut pas faire l'objet de promotion. Autre martingale des producteurs antillais : la valorisation des petites bananes, snobées par les supermarchés, soit près de 25 000 tonnes, auprès de la restauration collective. Ils jouent la carte de la loi Egalim qui oblige ces établissements à acheter 50 % de produits dits « de qualité ». La banane antillaise a réussi à se glisser dans la peau d'un fruit labellisé. ■

Les Russes de retour aux Jeux paralympiques

Plusieurs pays ont boycotté la cérémonie d'ouverture après la réintégration des athlètes russes et biélorusses

La délégation française n'a pas défilé derrière le drapeau tricolore, vendredi 6 mars, à Vérone (Italie), lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques de Milan-Cortina 2026 – qui se déroulent jusqu'au 15 mars. Mais pas de lien avec la décision du Comité international paralympique (IPC) d'autoriser la participation de six athlètes russes et quatre biélorusses sous leur drapeau national et celle du gouvernement français de n'envoyer aucun représentant pour l'événement en signe de protestation. Les Bleus sont restés sur les sites de compétition, éloignés de la cité italienne. « Quand bien même nous ne partageons pas cette décision, nous avons choisi de la respecter car elle a été prise par voie démocratique », a justifié la présidente du Comité paralympique et sportif français, Marie-Amélie Le Fur. La réintégration de ces pays avait en effet été validé lors d'un vote par les membres de l'IPC.

Les deux nations faisaient jusque-là l'objet de sanctions de la part des instances sportives internationales, en raison de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par les troupes du Kremlin avec le concours de la Biélorussie, le 24 février 2022. Face à ce retour, alors que le conflit perdure, la délégation ukrainienne a décidé de boycotter la cérémonie, soutenue dans sa démarche par huit nations, ainsi que par le commissaire européen aux sports, Glenn Micallef. « Les organes internationaux du sport ont vocation à accueillir le monde entier, rétorque Lukas Aubin, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques, spécialiste de la géopolitique du sport et de la Russie. Ils cherchent une porte de sortie pour réintégrer à petit pas la Russie dans le concert des nations sportives. Leur réintroduction aux Jeux paralympiques est une sorte de ballon d'essai. » Si l'IPC, par la voix de son porte-parole, Craig Spence, a dit comprendre « que de nombreux pays soient mécontents », il n'est pas question de revenir en arrière.

Levée de toutes les restrictions
La donne a beaucoup changé depuis la précédente édition des Jeux d'hiver. Le 4 mars 2022, les Jeux paralympiques de Pékin débute quelques jours à peine après l'offensive russe sur son voisin. L'IPC refuse alors « les inscriptions des athlètes des comités nationaux paralympiques russe et biélorusse », les privant de facto de

compétition. Son assemblée générale suspend finalement les deux comités pour deux ans, le 29 septembre 2023. Les sportifs de ces pays peuvent concourir, à titre individuel, mais sous stricte condition de neutralité.

La bascule intervient le 27 septembre 2025, quand l'instance prononce une levée de toutes les restrictions en vigueur. Puis, le 2 décembre, le Tribunal arbitral du sport, une juridiction indépendante, annule l'exclusion totale des Russes et Biélorusses des compétitions de la Fédération internationale de ski et de snowboard. Ce qui leur permet en théorie de participer aux épreuves qualificatives pour les Jeux de Milan-Cortina. Pourtant, aucun des dix athlètes paralympiques concernés, dont le multiple médaillé en para ski alpin Alexei Bougaïev, n'a obtenu son billet par la voie classique : les délais étaient trop justes pour les tournois de qualification et le classement mondial hors de por-

En 2014, la Russie annexait la Crimée trois jours avant les Jeux paralympiques de Sotchi

tée après plus de trois ans de mise au ban. Ils ont donc été directement invités par l'IPC.

Si aucun d'entre eux n'a de lien avec l'armée, selon le site d'information ukrainien *Suspilne News*, leur présence en Italie sous leurs couleurs nationales, alors que la guerre semble loin de s'achever, apparaît insupportable aux yeux des Ukrainiens. « Les relations diplomatiques entre la Russie et l'Ukraine sont rompues, rappelle le Slovène Jan Juric, coauteur de

l'ouvrage *Geopolitics, Sports and Russian-Ukrainian War* [non traduit]. A la fin février 2024, 422 athlètes ukrainiens avaient perdu la vie dans le conflit, tandis que beaucoup d'autres combattaient sur le champ de bataille pour défendre leur pays. » Après l'annonce de l'IPC, le ministre des sports ukrainien, Matvi Bidny, faisait état de « plus de 650 athlètes et entraîneurs » tués.

La République tchèque, la Pologne, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie, les Pays-Bas et l'Allemagne ont décidé de ne pas défilé, le 6 mars, à Vérone, pour témoigner leur soutien. Le directeur du département éditorial sportif de la télévision publique estonienne, Rivo Saarna, a même déclaré que sa chaîne ne diffuserait « aucune épreuve à laquelle participent des athlètes russes et biélorusses ».

« Ce pays et d'autres sont extrêmement concernés par la guerre en Ukraine, qui souvent se considèrent

comme étant en deuxième ligne dans le conflit et sont très au fait de la situation militaire sur place ou accueillent de nombreux réfugiés, développe Lukas Aubin. C'est un demi-boycott : on envoie la délégation sportive aux Jeux mais aucun représentant officiel pour passer un message, sans pénaliser les athlètes après des années d'entraînement. »

Souvenirs douloureux

Une option inenvisageable pour l'Italie, le pays hôte. Si le gouvernement transalpin a appelé l'ICP, le 19 février, à revenir sur sa décision controversée, il ne « peut pas faire grand-chose de plus, et doit se résigner à ce que les Russes et Biélorusses concourent sous leurs drapeaux nationaux », résume Jan Juric.

Tous ces Etats sont membres du groupe de contact sur la défense de l'Ukraine – une alliance de 54 pays –, qui coordonne l'aide militaire aux forces déployées par Kiev. Ils figurent aussi parmi les trente-trois nations dont les mi-

nistres des sports ont signé une déclaration commune contre la réintégration des comités paralympiques russe et biélorusse, le 12 novembre 2025.

Les Jeux d'hiver coïncident avec des souvenirs douloureux pour les Ukrainiens. En 2014, la Russie annexait la Crimée trois jours avant les Jeux paralympiques de Sotchi – sans que cela ait conduit à aucune sanction. A Milan-Cortina, la délégation jaune et bleu compte vingt-cinq athlètes et dix guides – qui assistent les concurrents mal ou non voyants durant les épreuves –, un record pour le pays. Parmi eux, les skieurs nordiques Liudmyla Liachenko, 32 ans, triple médaillée à Pékin en 2022, et Hryhorii Vovtchynskyi, 37 ans, onze fois récompensé aux Jeux en quatre éditions. Il y a quatre ans, après son sacre sur le 6 km debout en biathlon, il avait dédié sa victoire « aux gens et pour la paix en Ukraine ». ■

CÉLIEN MILIONI-BRUNET

Une délégation française « resserrée », mais pleine d'ambitions

Quatrième des Jeux 2022, la France et ses 13 athlètes sélectionnés aux Jeux paralympiques visent « au moins 18 médailles » à Milan-Cortina

À l'instar du Comité national olympique et sportif français, le Comité paralympique et sportif français (CPSF) nourrit de grandes ambitions pour les Jeux d'hiver de Milan-Cortina (Italie), dont la cérémonie d'ouverture s'est tenue, vendredi 6 mars, à Vérone. Quatre ans plus tôt, à Pékin, la délégation bleue avait remporté 12 médailles, dont sept en or, concluant son voyage en Chine par une quatrième place au classement des nations, derrière le pays hôte, l'Ukraine et le Canada.

En Italie, les Français veulent faire aussi bien, voire mieux. « L'objectif est d'atteindre au moins 18 médailles, dont sept titres, explique Jean Minier, directeur des sports du CPSF et chef de mission adjoint de la délégation. Cet objectif est calculé sur la base des résul-

tats de nos athlètes à l'issue des dernières compétitions. Cela nous permettrait de conserver la quatrième place. » Cette aspiration pourrait toutefois se heurter à la réintégration des sportifs russes et biélorusses.

En 2022, la délégation bleue était composée de 19 membres : 15 athlètes et quatre guides. Cette année, le groupe est plus restreint. Ils seront 17 au total (13 athlètes et quatre guides), engagés dans quatre des six disciplines au programme : le para biathlon et le para ski de fond, dont les épreuves se déroulent à Val di Fiemme, ainsi que le para ski alpin et le para snowboard, à Cortina d'Ampezzo. La France n'est pas représentée au para hockey sur glace et au curling fauteuil. Près de la moitié des sélectionnés (43 %) se sont déjà invités sur un podium aux

Jeux, rappelle le CPSF, qui qualifie cette délégation de « resserrée et ambitieuse ». « On a une toute petite équipe, mais principalement composée d'athlètes à potentiel médaillable », résumait Marie Bochet, cent jours avant le début de l'événement. A 32 ans, l'octuple championne paralympique de ski alpin tient le rôle de cheffe de mission à Milan-Cortina.

Déséquilibre hommes-femmes

Quatre Tricolores peuvent même se targuer d'arriver en Italie avec le statut de champion paralympique en titre : le skieur alpin Arthur Bauchet (descente, slalom et super combiné), le skieur nordique Benjamin Daviet (sprint 1,5 km et 12,5 km en biathlon) ainsi que les snowboarders Cécile Hernandez (cross) et Maxime Montaggioni (banked slalom). C'est en para ski

alpin que la France compte le plus d'engagés, avec huit compétiteurs, répartis entre trois catégories : debout, assis et celle destinée aux déficients visuels. Les plus grands espoirs de récompenses reposent sur Arthur Bauchet. A 25 ans, le Tropicézien, atteint depuis l'enfance de paraparésie spastique, une maladie génétique rare qui provoque des tremblements, affiche déjà un palmarès impressionnant : 12 titres de champion du monde et huit médailles paralympiques. Pour ses troisièmes Jeux, il vise l'or sur les cinq courses possibles dans la catégorie debout (descente, super-G, slalom géant, slalom et super combiné).

A ses côtés, Jules Segers, 23 ans, Oscar Burnham, 26 ans, ou encore Aurélie Richard, 20 ans, tenteront de s'inviter pour la première fois sur un podium. Benamine de la

délégation française, Aurélie Richard, troisième au classement général de la Coupe du monde en 2025, est aussi la seule femme de l'équipe de ski alpin. « C'est un déséquilibre que l'on observe un peu trop souvent et cela nous coûte cher en potentiel de médailles », observe M. Minier. Présenté comme l'« espoir du ski de fond et du biathlon français », Karl Tabouret, 22 ans, qui dispute ses premiers Jeux, est déjà très attendu. Champion du monde du sprint classique et médaillé d'argent sur le 10 km classique en 2025, il est engagé dans la catégorie debout aux côtés de Benjamin Daviet. Les Bleus pourront aussi compter, en ski nordique, sur Anthony Chalençon, 35 ans, accompagné de son guide, Florian Michelon, qui s'alignera sur le relais mixte 4 × 2,5 km et le 20 km libre.

Enfin, le para snowboard constitue un autre réservoir de médailles. Si Maxime Montaggioni défendra son titre en banked slalom, tout comme Cécile Hernandez en snowboard cross, la tâche s'annonce plus difficile pour le premier. « La concurrence a monté d'un cran, reconnaît M. Minier. Son objectif sera surtout de sécuriser un podium. Pour ce qui est de Cécile, elle ira chercher l'or. » A 51 ans, la doyenne de la délégation, qui dispute ses derniers Jeux paralympiques, a été désignée porte-drapeau aux côtés du skieur alpin Jordan Broisin. Cependant, aucun des deux n'était présent aux arènes de Vérone pour la cérémonie d'ouverture. Un lieu trop éloigné des sites où se déroulent les compétitions, dans lesquelles les Bleus se sont lancés samedi. ■

YANIS SOUL

Formule 1 : un nouveau règlement rebat les cartes

La saison 2026 doit s’élancer, dimanche, pleine d’incertitudes, avec des monoplaces entièrement renouvelées

C’est le grand chambardement en formule 1. Moteur, aérodynamique, châssis, carburant, pneus, tactiques de course... En 2026, tout change. La Fédération internationale de l’automobile (FIA) a rebattu les cartes en édictant, pour cette nouvelle saison, une réglementation technique qui fait entrer la F1 dans une nouvelle ère, où la capacité des pilotes à gérer la puissance électrique de leur monoplace devient déterminante. Alors que les 22 acteurs du championnat du monde doivent s’élancer, dimanche, à Melbourne (Australie), pour disputer le premier des 24 Grand Prix de la saison (5 heures, heure de Paris), difficile de déterminer le favori après une refonte d’une telle ampleur.

« Tout est nouveau. Il n’y a aucune comparaison possible avec les voitures de la génération précédente. Pour les écuries, la courbe d’apprentissage est si raide qu’il faudra plusieurs mois pour y voir clair », expose David Sanchez, directeur technique de l’écurie Alpine. « L’ampleur des changements est telle que les courses vont devenir beaucoup plus imprévisibles, au moins pendant la première année du règlement », complète Bradley Lord, porte-parole de Mercedes et bras droit de Toto Wolff, le patron de l’équipe allemande. Comme ce dernier, la plupart des observateurs s’attendent à des courses plus débridées. Les fans de F1 ne s’en plaindront pas, tant les dernières années, celles des voitures « à effet de sol », ont été ennuyeuses. Pourtant, en 2022, de nouvelles règles visaient à faciliter les dépassements, mais les ingénieurs ont trouvé la parade en renforçant les appuis aérodynamiques des monoplaces. Les turbulences ainsi créées – le *dirty air* (« air sale »), dans le jargon de la F1 – ont été décisives pour gêner les concurrents tentant de doubler.

Orfèvre en la matière, l’ingénieur Adrian Newey – parti chez Aston Martin en 2025 – a permis à l’écurie Red Bull de décrocher quatre titres de rang chez les pilotes pour Max Verstappen (2021, 2022, 2023, 2024) et deux chez les constructeurs (2022, 2023). Une suprématie remise en cause en 2025 par McLaren : grâce à un meilleur con-

trôle de la température des pneus et à un fond plat innovant, l’écurie britannique et son pilote Lando Norris ont décroché le Graal.

« De la formule E sous stéroïdes »
En 2026, les monoplaces de F1 ont fait peau neuve. Allégées de 30 kilos, plus courtes et fines, elles sont moins coûteuses et utilisent, affirme la FIA, un carburant se voulant « 100 % durable ». Leurs ailerons ayant été rognés, elles sont aussi plus instables et ardues à conduire. Et si leur puissance ne varie guère, elle est désormais assurée pour moitié par la partie électrique du moteur, ce qui révolutionne le pilotage. « Pour moi, ça ressemble plus à de la formule E sous stéroïdes », a lancé le quadruple champion du monde Max Verstappen, lors des essais d’avant-saison. Tout sauf un compliment pour le Néerlandais, ces monoplaces entièrement électriques n’étant guère réputées pour

Certaines innovations pourraient donner un petit air de « Mario Kart »

leur vélocité. « Là-bas, tout tourne autour de l’énergie, de l’efficacité et de la gestion. Ce n’est pas très fun en matière de pilotage », a poursuivi le pilote Red Bull.

Certaines innovations pourraient pourtant donner à la F1 un petit air de *Mario Kart*, célèbre jeu vidéo où les concurrents peuvent doper la vitesse de leur véhicule en un clic sur leur manette. En actionnant le mode *overtake* (« dépassement ») grâce à un bouton situé sur son volant, un pilote qui se trouve à moins de 1 seconde de la voiture qui le précède

peut mobiliser la pleine puissance de son moteur pendant plus longtemps que ses concurrents. En appuyant sur le bouton « boost », il peut aussi obtenir, à tout moment, un surcroît d’énergie plus ponctuel. Dans les deux cas, il s’agit de puiser dans la batterie électrique pour faciliter les dépassements. Sur les circuits avec beaucoup de courbes rapides et peu de gros freinages, comme à Melbourne, les concurrents vont cependant devoir économiser l’énergie produite par leur monoplace, car celle-ci ne sera pas suffisante pour rouler à fond en permanence.

Les stratégies possibles s’en trouvent démultipliées, tout comme les questionnements des pilotes. « En prenant certains virages à bloc, ça peut nous coûter plus d’énergie qu’en relâchant l’accélérateur et en prenant moins de risques », témoigne Pierre Gasly, pilote français d’Alpine. Est-ce qu’il

faut utiliser l’énergie ou est-ce qu’il faut la récupérer ? Est-ce que c’est mieux de l’utiliser à certains endroits plutôt qu’à d’autres ? »

L’autre grande nouveauté de la saison 2026 est la possibilité de modifier la configuration de certains ailerons de leurs voitures en course – ce qui leur permet d’aller plus vite dans les lignes droites. Pour prévoir un dépassement, soit déterminer le meilleur moment pour le faire sans risquer de se faire redoubler dans la foulée, les pilotes vont devoir se creuser les méninges. « La F1 devient un jeu d’échecs à haute vitesse ! », s’amuse Bradley Lord. « On aura probablement des situations où deux voitures en bagarre se retrouveront à court d’énergie et se feront doubler par un troisième concurrent, plus malin, qui aura mieux géré son électricité », anticipe le porte-parole de Mercedes.

Avec tant de changements, difficile de dégager un favori. Dans le

paddock, beaucoup pensent que l’unité de puissance – qui intègre les parties thermiques et électriques du moteur – de Mercedes va conférer un avantage décisif aux écuries en étant équipées (Mercedes, McLaren, Williams et Alpine). Le constructeur allemand a trouvé un moyen de porter le taux de compression de son moteur au-delà de la limite autorisée sans enfreindre le règlement, mais son innovation va faire long feu. Sous la pression de ses rivaux, Mercedes a accepté de renoncer à cet avantage à partir du 1^{er} juin.

Début de saison déjà raté
Les premiers tours de piste du moteur fabriqué par Red Bull, qui débute en tant que motoriste, ont également été très prometteurs, car il parvient à délivrer beaucoup de puissance à bas régime, ce qui est gage d’une bonne récupération de l’énergie. Quant à la Scuderia Ferrari, elle semble, pour l’instant, très proche des meilleurs. En revanche, Aston Martin est déjà en difficulté. Les vibrations excessives de son moteur Honda endommagent la batterie électrique de la monoplace dessinée par Adrian Newey. Conséquence : une F1 inoffensive en ligne droite et un manque de fiabilité patent. Le début de saison est d’ores et déjà raté pour les voitures vertes, qui pourraient jeter rapidement l’éponge à Melbourne.

Seule certitude, la nouvelle réglementation technique, prévue pour durer cinq ans, va exiger que les ingénieurs s’adaptent en permanence. « Cette saison va ressembler à une course au développement entre les écuries », prédit Pierre Gasly. « Les concurrents vont devoir faire rapidement de gros progrès au niveau aérodynamique et dans la gestion de l’énergie. Ça risque de modifier le rapport de force d’une course à l’autre », corrobore Bradley Lord.

Dans les prochaines semaines, les écuries vont multiplier les simulations pour déterminer toutes les stratégies de course possibles. En attendant, dimanche, le circuit de l’Albert Park, avec ses grands virages, risque d’être un casse-tête pour les as du volant, plus habitués à écraser l’accélérateur qu’à lever le pied. ■

JÉRÔME PORIER

Chez Alpine, un an pour effacer l’« accident de parcours » de 2025

Classée dernière au précédent championnat constructeurs, l’écurie française espère pouvoir tirer parti de la nouvelle réglementation

Quand on a touché le fond, on ne peut que remonter. Bon dernier du championnat du monde des constructeurs en 2025, et à une large distance des autres écuries de bas de classement (48 points d’écart avec le pénultième), Alpine aborde la saison 2026 de formule 1 avec l’optimisme de ceux qui savent qu’ils ne peuvent que mieux faire. Encore qu’une onzième équipe, celle des Américains de Cadillac, intègre pour la première fois la grille. Dimanche 8 mars, l’équipe française doit lancer son opération de remontée lors du Grand Prix d’Australie, première course de l’année.

« Il est important que nous montrions à nos propriétaires, à nos partenaires et à nos pilotes que 2025 n’était qu’un accident de parcours », insiste le directeur général d’Alpine F1, Steve Nielsen, interrogé par *Le Monde*. Le dirigeant britannique et son équipe ont la pression, dans un milieu ultra-concurrentiel où l’échec n’est pas toléré deux fois. « Il y a une obligation de résultat. L’objectif est de recoller avec les équipes de tête », reconnaît le pilote français Pierre Gasly, qui a inscrit l’intégralité des

22 points de son équipe en 2025. Depuis plusieurs mois, Flavio Briatore, le conseiller exécutif de l’écurie, répète que la performance sera de retour chez Alpine en 2026. Sa crédibilité est en jeu. Lors de la présentation de la nouvelle monoplace à Barcelone, fin janvier, l’Italien a fixé le cap : « On espère être dans les six premiers. On veut être à la bagarre à tous les Grands Prix et avoir toujours la possibilité de prendre des points. Et, pourquoi pas, réaliser des podiums. » « Nous ne remporterons pas de courses ni le championnat cette année, acquiesce Steve Nielsen, en accord avec son patron, mais réaliste. Mais nous allons progresser et nous installer solidement dans le milieu du classement. »

Changement d’ère total
La saison 2026 ressemble à une année zéro dans le paddock, étant celle de l’entrée en vigueur d’une nouvelle réglementation. Et Alpine pourrait profiter de ce redémarrage. « La saison dernière, on avait une voiture très clairement pas compétitive. On a fait aussi des choix stratégiques, tournés vers 2026, qui doivent se montrer payants, ambitionne

Pierre Gasly. Ces nouvelles voitures représentent un vrai challenge. Du châssis au moteur, tout change énormément. »

Le changement d’ère est total pour l’équipe tricolore, qui a également remis son moteur maison pour adopter celui de Mercedes. Un choix stratégique signé Flavio Briatore, très critique envers le « handicap » que constituait à ses yeux le moteur Renault. Pour Steve Nielsen, l’unité de puissance – qui intègre les parties thermiques et électriques – du constructeur allemand se situe dans le « peloton de tête » des moteurs cette saison, mais sans commune mesure avec 2014, où le produit conçu par la firme d’outre-Rhin était « loin devant tous les autres ».

Les protestations des concurrents contre ce moteur, accusé d’avoir un taux de compression – la pression à l’intérieur des cylindres de la partie thermique – trop élevé et de ne pas respecter le règlement, ne perturbent guère Alpine. « Ça fait partie d’un jeu politique de pointer les autres du doigt pour essayer de les ralentir », analyse Pierre Gasly. La Fédération internationale de l’automobile

a finalement tranché, permettant aux écuries motorisées par Mercedes de profiter de cet avantage jusqu’à juin.

Lors de tests hivernaux, à Barcelone et à Bahreïn, Alpine semble avoir tiré son épingle du jeu. Son pilote français a clôturé la dernière séance crédité du 5^e temps. Une performance à relativiser, tant ces essais sont incertains : en février 2025, il avait réussi la même performance à Bahreïn, à l’aube d’une saison finalement catastrophique.

« La voiture que nous avons construite cette année est nettement meilleure », assure Steve Nielsen, attentif aux bruits de paddock pour voir « si les progrès

« Nous sommes en train de reconstruire l’équipe. Cela va prendre quelques années »

STEVE NIELSEN
directeur d’Alpine

que nous avons réalisés sont supérieurs, inférieurs ou équivalents à ceux accomplis par nos rivaux ». A l’en croire, les écuries concurrentes placent l’équipe française « dans le milieu du classement, en cinquième, sixième ou septième position ». Ce qui ramènerait Alpine aux alentours de la place qu’elle occupait lors des saisons 2023 et 2024 (6^e).

« Nous avons progressé »
Prétendre à mieux, et titiller les quatre puissances actuelles de la F1 que sont Mercedes, Ferrari, McLaren et Red Bull, nécessitera de la patience. « Nous ne nous attendons pas à les affronter cette année, reconnaît le directeur d’Alpine. Nous sommes en train de reconstruire l’équipe et de la restructurer d’une manière plus sensée et plus stable. Cela va prendre quelques années. » Très expérimenté en F1, qu’il a rejointe en 1986, le Britannique a assisté à la transformation d’une écurie en délicatesse à une équipe championne, à la suite de son rachat par Renault. « Fin 2000, je suis arrivé chez Benetton, qui était à la traîne, se souvient Steve Nielsen. Puis nous avons progressé chaque année. »

Si bien qu’en 2005 et en 2006 l’écurie devient double championne du monde. Envisager que la marque au losange réussisse un tel exploit avec Alpine requiert, pour l’heure, de l’imagination. « Lorsque vous escaladez une montagne, le sommet ne bouge pas. Le problème, avec ce sport, c’est que le sommet de la montagne bouge tout le temps, dit Steve Nielsen. Vous ne savez donc pas vraiment à quelle distance se trouve la victoire. »

L’entité F1 du constructeur français devrait bénéficier d’un peu de temps, car, si Renault a annoncé la suppression de ses programmes d’endurance et de rallye-raid pour la fin de l’année, l’entreprise a maintenu son engagement au sein de la très médiatisée formule 1. Son nouveau patron, François Provost, a rassuré les troupes lors d’une visite à Enstone (Royaume-Uni), le siège technique d’Alpine F1. Aspirant à se montrer « à la hauteur de leur confiance et de leur investissement », Steve Nielsen et l’écurie française doivent désormais transformer les espoirs en points, dès dimanche à Melbourne. ■

ANTHONY HERNANDEZ



Au centre de commandement des forces de défense du cyberspace de l'armée polonaise, à Legionowo (Pologne), le 11 février. ANNA LIMINOWICZ POUR «LE MONDE»

Pologne Sur le front de la guerre hybride russe

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Moscou conduit une guerre de nouvelle génération contre le camp occidental. A coups d'opérations d'influence, de cyberattaques, de sabotages, de désinformation de masse et de provocations frontalières, son objectif est d'amener à une dislocation de l'OTAN et de l'Union européenne

LEGIONOWO (POLOGNE) - envoyé spécial

Vu de l'extérieur, le complexe militaire impose par sa taille, mais sans impressionner : au milieu des barres HLM de la ville de Legionowo, à 30 kilomètres de Varsovie, la grisaille des infrastructures évoque encore l'époque communiste. C'est pourtant là que se trouve le centre de commandement des forces de défense du cyberspace de l'armée polonaise (Wojska Obrony Cyberprzestrzeni, WOC), un des lieux les plus sécurisés du pays. Les engins de chantier vont et viennent, les installations se modernisent à grands pas.

Ce site constitue le bouclier polonais contre les cyberattaques en provenance, majoritairement, de Russie et de Biélorussie. Dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine par Moscou, le 24 février 2022, le nombre d'agressions informatiques visant la Pologne a explosé. Entre 2021 et 2022, sur les seuls réseaux militaires, celui-ci a été multiplié par cinq, selon l'armée. En 2024, 4 200 incidents majeurs ont été recensés ; en 2025, 7 100.

S'agissant des structures stratégiques civiles, publiques ou privées, ces incidents se comptent, chaque année, en dizaines de milliers. Les attaques touchent d'abord les infrastructures critiques avec pour objectif la subtilisation du maximum d'informations et la provocation de paralysies. « Concernant les réseaux militaires, les Russes ne parviennent pas à leurs objectifs, malgré leur immense potentiel. Nous sommes très bien armés », assure le lieutenant-colonel Przemysław Lipczynski, porte-parole du WOC. « Dans le

domaine de la cyberdéfense, la Pologne est considérée comme une référence, note, pour sa part, Olesya Vinhas de Souza, chercheuse au Collège de défense de l'OTAN. Divers classements indiquent que le pays a servi de modèle pour ce qui concerne la rapidité avec laquelle elle a renforcé ses capacités de cyberdéfense depuis 2022. » Lors des exercices « Locked Shields » (« boucliers verrouillés »), organisés chaque année par l'Alliance atlantique, durant lesquels s'affrontent des équipes d'informaticiens de différents Etats membres de l'OTAN, la Pologne a fini pour la quatrième année de suite sur le podium.

DES MILLIERS DE « CYBERLÉGIONNAIRES »

En décembre 2025, le pays a subi une série d'agressions sans précédent des services gouvernementaux et des réseaux énergétiques. Les hackers ont visé de multiples installations photovoltaïques, des centrales éoliennes et des réseaux de chauffage. « Nous constatons des attaques terroristes coordonnées contre l'Etat dans le cyberspace, avait alors communiqué le ministre chargé du numérique, Krzysztof Gawkowski. Leur objectif est de couper l'eau, le gaz, l'électricité et les réseaux d'égouts, paralysant ainsi la vie quotidienne des citoyens. » Aucune de ces nombreuses attaques n'a toutefois provoqué de perturbations majeures.

Le WOC est divisé en unités, dont le nombre reste confidentiel, réparties à travers tout le pays. Elles constituent une véritable armée dans l'armée : quelque 6 000 cybersoldats, organisés comme des troupes régulières – des sous-officiers aux forces spéciales, en passant par les cybercommandos. Ces groupes restent

atypiques : les soldats, anonymes, agissent dans l'ombre. Les théâtres d'opérations sont les méandres des réseaux informatiques ; les armes, de puissants ordinateurs.

Le WOC fait également appel au soutien de 3 000 civils, appelés « cyberlégionnaires », prêts à donner de leur temps et de leur expertise pour parer aux attaques dans leur secteur d'activité. Ce sont les meilleurs informaticiens du pays, employés dans de grandes sociétés de la tech ou de la finance, dans des start-up de pointe ou le génie civil. « Ils font partie de la crème de la crème à l'échelle mondiale », dit avec fierté le colonel Jarosław Wacko, responsable du programme « Cyberlégion » du WOC. Agés de 18 à 60 ans, ils répondent tous au profil type du hacker. « A ceci près qu'ils agissent tous du bon côté de la force », précise en souriant le haut gradé.

« Nous tous, représentants du monde libre, nageons dans le même océan sécuritaire, souligne le colonel Wacko. En matière cyber, la sécurité d'un pays influence directement la sécurité d'un autre. Les temps sont orageux, et la Pologne est en première ligne. »

Stratège discret, le général Karol Molenda a été l'artisan de la création des forces de défense du cyberspace en Pologne. Depuis 2022, il a lancé une modernisation rapide des ressources militaires numériques du pays. « En matière de confrontation dans le cyberspace, il existe trois situations : l'état de rivalité, l'état de conflit et l'état de guerre, précise-t-il. Actuellement, nous nous trouvons en situation de conflit. Ce n'est plus de la rivalité, ce n'est pas la guerre, mais une zone grise

LIRE LA SUITE PAGE 22

SUITE DE LA PAGE 21

entre les deux. » Brouiller les frontières entre la guerre et la paix : tel est le concept central de la doctrine du chef d'état-major de l'armée russe, le général Valeri Guerassimov, théorisé en 2013, soit juste un an avant l'annexion de la Crimée par Moscou. La notion repose sur le principe qu'un conflit moderne doit consister à déstabiliser l'adversaire à l'aide de méthodes non conventionnelles, afin d'influencer ses décisions et d'atteindre des objectifs stratégiques avec un recours limité à la force armée. Les Russes parlent de « guerre de nouvelle génération » ; dans les textes officiels de l'Alliance, il est question de « guerre hybride ».

« La « guerre hybride » est un terme générique qui regroupe divers phénomènes ayant une définition et une dynamique propres, souligne Marek Swierczynski, spécialiste des questions de sécurité au centre d'analyse Polityka Insight, créé en 2013 à Varsovie. Cela regroupe la guerre informationnelle et psychologique, les cyberattaques, l'espionnage, le sabotage ou les actes de terrorisme, les provocations aériennes et la pression sur les frontières terrestres. »

Anna Maria Dynier, cheffe du programme de sécurité internationale à l'Institut polonais des affaires internationales, organisme public de recherche, en donne une définition complémentaire : « La « guerre hybride » est l'utilisation de tous les moyens possibles par l'adversaire généralement le plus faible – en l'occurrence la Russie – vis-à-vis de l'adversaire le plus fort – ici l'OTAN –, dans le but d'en affaiblir la volonté de combattre. Il s'agit de faire en sorte que les sociétés attaquées soient saisies par l'émotion et la peur, et que leurs dirigeants soient occupés à gérer le chaos plutôt que de penser aux questions stratégiques. »

L'OPÉRATION RUSSIE « ÉCLUSE »

Les experts interrogés s'accordent sur un point : Moscou mise sur une dislocation de l'OTAN et sur une désorganisation de l'Union européenne (UE). Les stratégies du Kremlin conçoivent leurs objectifs avec plusieurs coups d'avance. Dans la doctrine militaire russe, les opérations de déstabilisation ou de conflit sont planifiées dans une stratégie à long terme, à l'échelle d'une décennie. Les attaques actuelles, et les menaces qu'elles font peser sur l'Alliance, ont été conçues par étapes, à partir du début des années 2010, quand l'Occident vivait encore dans l'illusion d'une politique de rapprochement avec la Russie.

« Cette guerre repose sur une ambiguïté qui la rend profondément asymétrique, explique M^{me} Dynier. Formellement, nous sommes toujours en temps de paix. Notre armée et nos services de renseignement fonctionnent dans le cadre de l'Etat de droit. L'ennemi n'a pas cette retenue. En tant qu'Etat autoritaire, il est capable de mobiliser rapidement toutes les ressources dont il dispose et exploite avec aisance les points faibles de nos démocraties. »

Pour la Pologne, le premier acte de ce conflit fut la crise migratoire orchestrée, à partir de l'été 2021, à la frontière polono-biélorusse par Moscou et Minsk. La Russie avait alors mobilisé son puissant réseau diplomatique et consulaire en Afrique et au Moyen-Orient pour attirer des milliers de migrants, promettant que la frontière à l'est de l'UE, constituée essentiellement de forêts, offrait une porte d'entrée vers l'Europe beaucoup plus sûre et accessible que la Méditerranée. En

quelques semaines, plusieurs milliers de personnes ont afflué vers ces nouveaux corridors, en Pologne et dans les pays baltes. La crise s'est intensifiée des mois durant. Et bien qu'elle ait considérablement baissé en intensité, elle perdure aujourd'hui.

« Avec le recul, nous savons que cette entreprise, appelée par les Russes opération « Ecluse », était une offensive visant à déstabiliser l'Europe comme préalable à l'invasion de l'Ukraine, quelques mois plus tard. Cela faisait partie du plan, souligne Stanislaw Zaryn, qui fut, de 2016 à 2023, directeur du département de la sécurité nationale et porte-parole du ministre coordinateur des services spéciaux

« DES AGENTS NON PROFESSIONNELS SONT RECRUTÉS SUR TELEGRAM, ET RÉMUNÉRÉS EN CRYPTOMONNAIES »

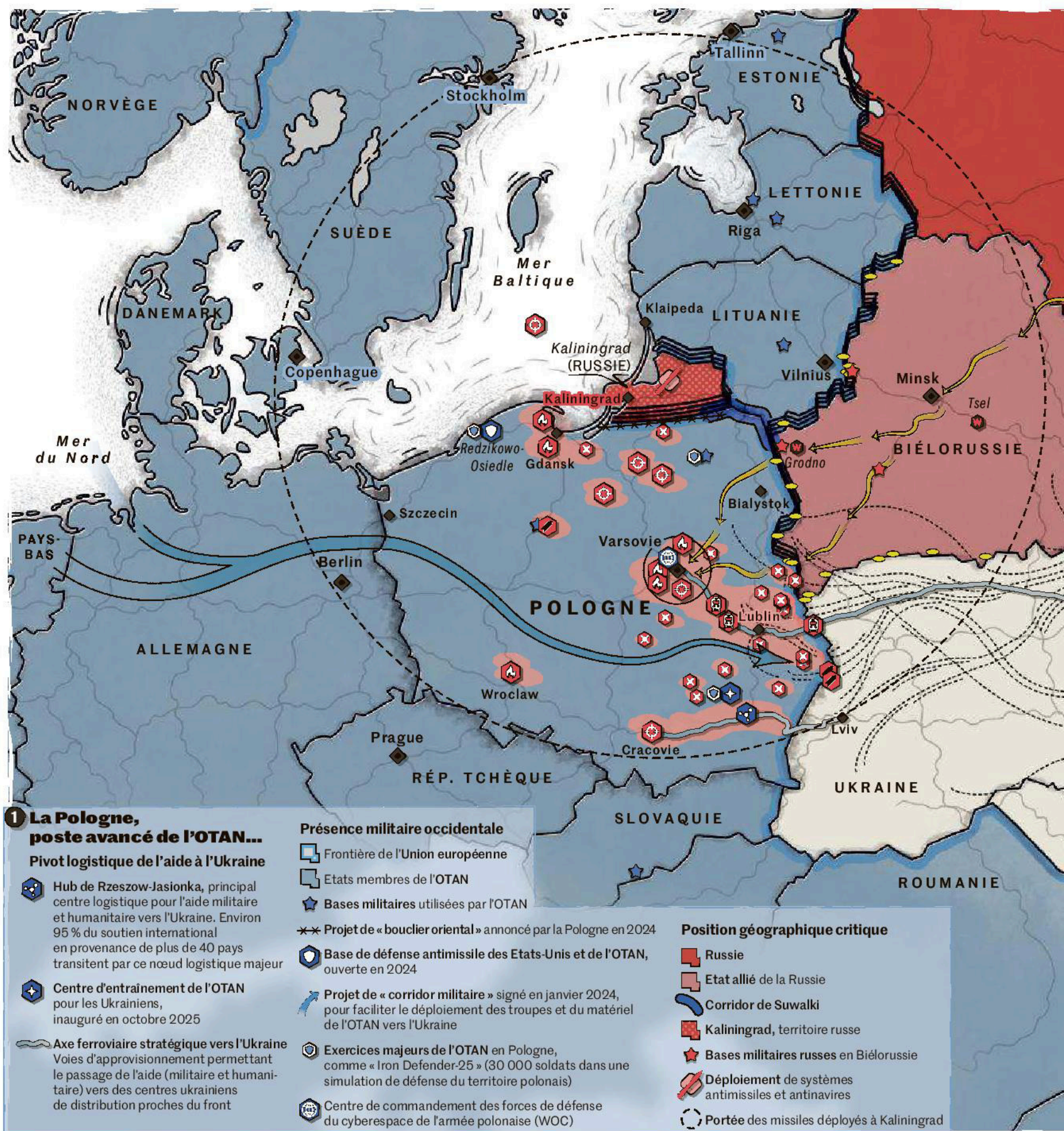
JACEK DOBRZYNSKI
porte-parole des services de renseignement polonais

polonais de l'époque, Mariusz Kaminski. Les services de renseignement russes, FSB [renseignement civil] et GRU [renseignement militaire], étaient engagés au premier plan de ces opérations. » La Pologne qualifia le procédé d'« attaque hybride », suscitant l'indignation des organisations de défense des migrants.

« L'utilisation de migrants comme « armes » dans un conflit était quelque chose de nouveau, souligne M. Zaryn. Le procédé était savamment orchestré, de manière à créer de l'empathie, ainsi que d'importantes tensions dans le débat public. Lors d'une première vague, les Biélorusses ont poussé vers la frontière essentiellement des femmes et des en-

fants. Puis des hommes, dont certains avaient pour instruction de provoquer des heurts. » La multiplication des violences avec les gardes-frontières et l'armée avait coûté la vie à un soldat polonais. La Pologne, gouvernée à l'époque par le parti national-conservateur Droit et justice (PiS), a répondu par la manière forte : mise en place de l'état d'urgence dans la zone frontalière, construction expéditive d'un mur de 180 kilomètres, politique de refoulement violent des migrants.

Autant de mesures décriées par les organisations de défense des droits humains et par plusieurs organisations internationales, dont le Conseil de l'Europe, prompts à dénoncer



Guerre hybride russe : un nouveau mode opératoire pour les sabotages

1 RECRUTEMENT NUMÉRIQUE INDIVIDUALISÉ

Un citoyen colombien est approché par le service de renseignement russe en Colombie. On lui propose une rémunération contre un acte de sabotage.

Le recrutement se fait en ligne sur Telegram.

Les instructions sont transmises à distance, sans contact physique avec les commanditaires.



2 SABOTAGE LOCAL EXÉCUTÉ PAR UN AGENT ISOLÉ

On fait voyager légalement le Colombien jusqu'en Europe, par Madrid. Il se rend ensuite en Pologne avec son visa Schengen.

Sur place, il reçoit une formation et des instructions par Telegram : le lieu (entrepôt de matériaux) et la manière de préparer l'incendie.





les atteintes au droit d'asile. Mais la stratégie fut approuvée tacitement par la Commission européenne et par les autres Etats membres de l'UE. Depuis le début de cette crise, au moins 130 migrants ont perdu la vie en tentant de franchir la frontière, pris au piège dans les épaisses forêts, les rivières et les marécages.

Le deuxième coup de semonce fut la multiplication des actes de sabotage sur le territoire polonais. Depuis le début de la guerre en Ukraine, une dizaine d'incendies suspects ont été déclenchés à travers le pays. Le plus impressionnant fut, le 12 mai 2024, celui du centre commercial Marywilska 44, situé dans la banlieue de Varsovie, l'un des plus grands de la

capitale. La conflagration était visible à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde : près de 1200 boutiques sont parties en fumée, laissant un paysage de désolation et une qualité de l'air dégradée. S'il n'a pas fait de victimes, l'incendie a mis à mal de nombreux entrepreneurs. Presque deux ans plus tard, ce qui restait du centre commercial a été rasé. Les commerçants, dont la majorité appartenait à la communauté vietnamienne, se débrouillent dans des magasins de fortune en préfabriqué, attendant la construction d'un nouveau bâtiment. Un traumatisme profond pour cette diaspora, dont l'essentiel des revenus provenait du centre de Marywilksa.

Après une année d'enquête, le ministre coordinateur des services de renseignement, Tomasz Siemoniak, a déclaré que l'incendie était un acte criminel commis pour le « compte des services spéciaux russes ». Deux citoyens ukrainiens ont été arrêtés. Les autorités sont parvenues à des conclusions similaires concernant l'incendie de plusieurs dépôts de matériaux de construction dans le pays.

« Dans ces opérations de déstabilisation, le modus operandi des services de renseignement russes a changé, souligne Jacek Dobrzynski, porte-parole des services de renseignement polonais. Ils font désormais appel à des agents non professionnels, recrutés sur la messagerie Telegram pour une mission précise et rémunérés en cryptomonnaie. » Ce sont essentiellement de jeunes hommes en situation précaire, citoyens ukrainiens ou biélorusses. « Les rémunérations vont de plusieurs centaines de zlotys [plusieurs dizaines d'euros] pour faire des graffitis anti-OTAN ou anti-UE, jusqu'à 10 000 zlotys [2500 euros] pour endommager une voie ferrée. »

En novembre 2025, deux actes de sabotage ont ainsi eu lieu sur la ligne ferroviaire reliant Varsovie à Lublin, dans l'est du pays. Les voies ferrées ont été endommagées à l'aide d'engins explosifs : il n'y a pas eu de victimes, mais un drame a été évité de peu, un train transportant 475 passagers ayant dû freiner brusquement. Le même jour, un train de marchandises roulant vers l'Ukraine a également déraillé, près du passage frontalier de Dorohusk.

NOURRIR UN SENTIMENT ANTI-UKRAINIEN

« Une ligne rouge a été franchie. Il s'agit peut-être de la situation la plus grave pour l'Etat polonais depuis le début de la guerre en Ukraine, avait déclaré dans la foulée le premier ministre, Donald Tusk. Les autorités russes misent, non seulement, sur la menace concrète que représente ce type d'action, mais aussi sur les conséquences sociales et politiques de celle-ci – désorganisation, chaos, panique, spéculation informationnelle, incertitude. » Tous les cas de sabotage ont de fait été immédiatement suivis d'une campagne massive de désinformation, attribuant notamment à l'Etat ukrainien la volonté de déstabiliser la Pologne, afin d'alimenter un sentiment anti-ukrainien au sein de la population polonaise.

Dans l'offensive hybride que la Russie mène contre l'Occident, la guerre psychologique est un élément central. Les spécialistes des questions de sécurité parlent de « guerre cognitive ». « C'est une forme de conflit qui vise à influencer, à manipuler ou à altérer la manière dont les individus et les sociétés perçoivent la réalité, interprètent les événements et prennent des décisions, explique Kamil Basaj, à la tête de la Fondation INFO OPS Poland, spécialisée dans la recherche sur les attaques cognitives, qui conseille le gouverne-

ment et l'armée polonaise. Les manipulations à grande échelle vont de pair avec tous les autres modes d'action. »

La désinformation est seulement la « partie émergée de l'iceberg », souligne cet expert. « Les mécanismes psychologiques de la guerre cognitive sont tellement subtils qu'ils restent souvent imperceptibles pour le commun des mortels. Les services du Kremlin utilisent à cette fin des moyens quasi illimités. Ils font une analyse sociologique et historique extrêmement précise de toutes les sociétés occidentales, décelant les traumatismes nationaux, les sujets qui créent des clivages et polarisent les sociétés. » A l'aide d'armées de hackers, en s'appuyant sur de puissants algorithmes et sur l'intelligence artificielle, Moscou impose dans le débat public des discours servant ses intérêts stratégiques. « L'objectif est que l'émotion soit au cœur des comportements citoyens, au détriment des faits et du débat rationnel, et qu'à la fin les postures antisystèmes et le vote pour des partis extrémistes dominant. »

En Pologne, les effets de ces opérations cognitives sont particulièrement perceptibles, car le rôle des unités militaires de cyberdéfense se limite à la protection des réseaux et des infrastructures. En dépit de l'immense vague de générosité vis-à-vis des réfugiés ukrainiens, qui a suivi l'invasion russe, les ressentiments contre ces derniers n'ont cessé de croître depuis quatre ans. Quelques semaines après l'invasion, les réseaux sociaux polonais étaient inondés de rumeurs, colportées par des milliers de faux comptes, prétendant que les Ukrainiennes « séduisaient » les hommes polonais et constituaient ainsi une menace pour les femmes du pays.

D'autres idées fausses, propagées par d'influents relais d'opinion, ont été répandues de manière si efficace qu'elles ont fait leur entrée dans la rhétorique de la classe politique polonaise : les réfugiés viennent profiter d'allocations sociales trop généreuses ; l'Etat ukrainien et son président, Volodymyr Zelensky, ne sont pas suffisamment « reconnaissants » vis-à-vis de Varsovie pour son soutien. Ces narrations sont parvenues à créer de réelles tensions entre les deux pays.

Outre les fausses informations, la propagande russe sait s'appuyer sur des dissensions réelles, et les amplifier.

Elle s'est, par exemple, emparée de la question mémorielle du massacre de Volhynie, commis par les milices nationalistes ukrainiennes contre des civils polonais pendant la seconde guerre mondiale. La réouverture de cette plaie du passé, bien qu'amorcée avant le début de la guerre en Ukraine, a fait du dossier un levier de négociation entre Kiev et Varsovie depuis l'invasion russe : pour la Pologne, l'Ukraine doit procéder à des exhumations sur les lieux des massacres si elle souhaite bénéficier de son soutien au sein de l'UE et de l'OTAN.

« Un des objectifs-clés pour les Russes, concernant la Pologne ou le reste de l'Europe, est de discréditer l'armée ukrainienne, afin d'ancrer l'idée que la soutenir est un effort vain, souligne M. Basaj. L'armée numérique du Kremlin fait tourner des images de soldats ukrainiens démoralisés, de matériel détruit, accentue l'ampleur des affaires de corruption. Avec ces informations sélectives, Moscou va à l'encontre de la réalité, la défense ukrainienne face à l'envahisseur ayant été d'une redoutable efficacité depuis quatre ans. »

Cette tactique va de pair avec celle qui consiste à discréditer le processus de modernisation des armées européennes. En Pologne, en dépit d'efforts considérables et d'un budget

de la défense porté à 5 % du PIB, le plus fort taux au sein de l'OTAN, les gouvernements successifs se retrouvent régulièrement sous le feu des critiques. « L'objectif est de faire douter du bien-fondé de ces dépenses, d'en montrer l'irrationalité ou l'inutilité pour le citoyen », précise M. Basaj. Le programme européen SAFE (Security Action for Europe), qui vise à accorder 150 milliards d'euros de prêts préférentiels aux Etats membres pour moderniser et coordonner leurs forces armées, est au cœur des campagnes de dénigrement.

La Pologne, qui devrait toucher près de 44 milliards d'euros, se retrouve divisée : si l'instrument a été adopté par le Parlement, le 27 février, la promulgation de celui-ci par le président nationaliste, Karol Nawrocki, n'est pas garantie. Une partie de la classe politique, ainsi que la presse souverainiste et d'extrême droite, dénonce un prêt au service des objectifs de Bruxelles qui ferait perdre à la Pologne sa souveraineté en matière de défense. Du pain bénit pour Moscou.

« FAIRE CROIRE QUE LE BLANC EST NOIR »

« Les Russes veulent nous faire croire, en somme, que les institutions occidentales, l'UE et l'OTAN sont nuisibles, car elles pourraient entraîner une guerre. C'est une manœuvre typique d'inversion sémantique, car l'OTAN n'a jamais été autre chose qu'une alliance défensive, souligne M. Basaj. Mais c'est précisément l'essence de la guerre cognitive : le détournement des concepts, la manipulation du langage, le renversement du sens des mots, pour nous faire croire que le blanc est noir et que le noir est blanc. »

Un des effets de cette déferlante s'est fait sentir dans les récents sondages, qui créditent un parti ouvertement prorusse, la Confédération de la couronne polonaise (KKP), de près de 10 % d'intentions de vote. Une réalité impensable il y a peu, dans un pays qui pensait être immunisé contre le récit officiel du Kremlin. Mais de nombreux observateurs estiment qu'en promouvant la création d'un tel parti, Moscou a atteint un de ses objectifs-clés.

« Dans l'absolu, l'immunité contre les mécanismes de guerre cognitive n'existe pas, conclut M. Basaj. Imaginez essayer d'attraper une goutte d'encre tombée dans un aquarium. Pour lutter efficacement contre ces méthodes, il nous faudrait employer vis-à-vis de nos propres citoyens les mêmes mécanismes de manipulation que l'ennemi. Cela va à l'encontre de nos valeurs démocratiques. Restent l'éducation, la sensibilisation, la pensée critique et une vérification aussi minutieuse qu'exhaustive des faits. »

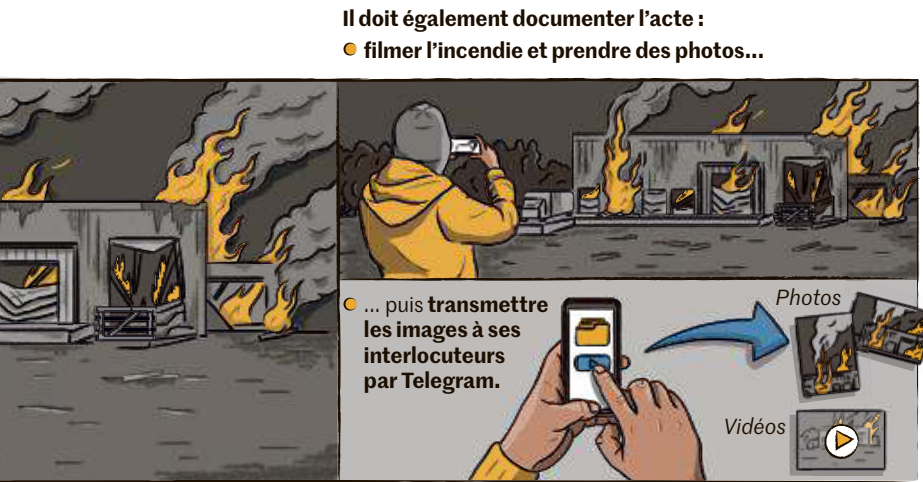
Cette guerre aux innombrables facettes comporte aussi des éléments quasi conventionnels : dans la nuit du 9 au 10 septembre 2025, 23 drones militaires russes, non armés, ont pénétré dans l'espace aérien polonais. L'un s'est écrasé dans la région de Lodz, à 250 kilomètres de la frontière orientale du pays. Quatre ont fini leur course à proximité de sites militaires stratégiques, dont un camp d'entraînement de l'Alliance atlantique.

Si Moscou a justifié cette incursion par des erreurs de tir en marge d'une offensive sur l'Ukraine, les experts sont unanimes : il s'agissait de tester les capacités de défense de l'OTAN, et celles-ci ont révélé d'importantes failles. En Pologne et dans les Etats baltes, certains redoutent que, dans la logique de cette guerre qui ne dit pas son nom, l'unité de l'Alliance soit confrontée, chaque jour d'avantage, à une menace existentielle. ■

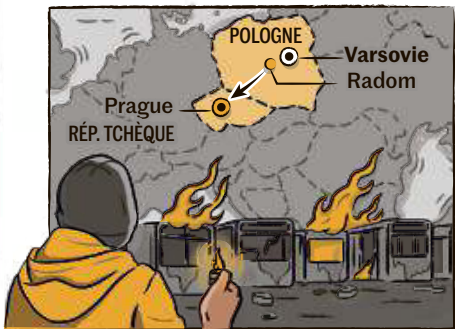
JAKUB IWANIUK

3 EXPLOITATION INFORMATIONNELLE À DES FINS DE DÉSTABILISATION POLITIQUE ET STRATÉGIQUE

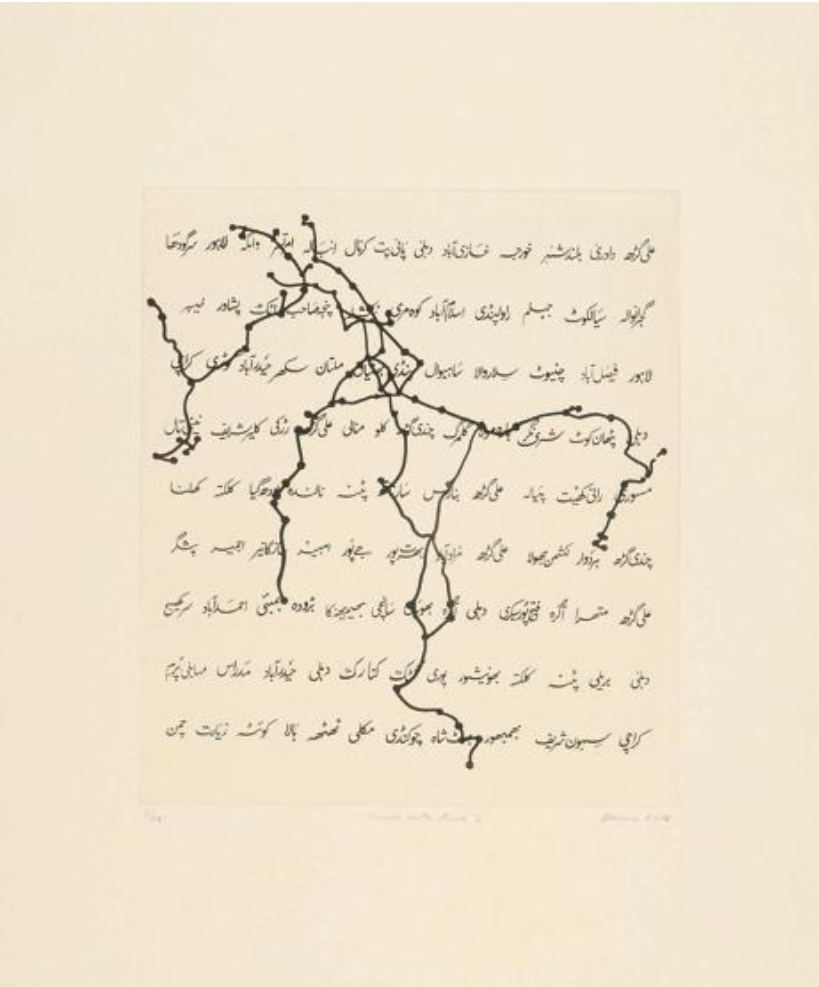
Les images sont ensuite exploitées par la propagande russe. Le récit diffusé vise à transformer la perception de l'événement.



L'entrepôt civil est présenté comme un « hub d'aide militaire à l'Ukraine », qui aurait été ciblé par les Russes, montrant qu'ils attaquent efficacement l'OTAN et remportent des succès.



Le Colombien est finalement arrêté en 2025. Mais de nombreux agents recrutés de la même manière continuent d'agir pour le compte de la Russie.



« **Travels with Rani I** », « **Travels with Rani II** » (2008). Gravures sur papier. ZARINA HASHMI. COURTESY JEANNE BUCHER JAEGER, PARIS-LISBONNE. PHOTO JEAN-LOUIS LOSI

Figure artistique majeure d'Asie du Sud, **Zarina Hashmi** (1937-2020) naît à Aligarh, dans l'Uttar Pradesh (Inde), au sein d'une famille musulmane. A 10 ans, elle doit fuir l'Inde pour le Pakistan, à la suite de la partition de 1947 entre les deux pays. Son travail artistique restera à jamais marqué par les thèmes de la migration et de la nostalgie. Pour son diptyque de gravures « Travels with Rani », le tracé fait apparaître de manière minimaliste des villes et des gares traversées avec sa sœur Rani. L'artiste compose une carte sensible, nourrie de ses souvenirs, pour évoquer l'exil et les liens. L'œuvre de Zarina Hashmi a fait l'objet d'une rétrospective au Musée Guggenheim de New York, en 2013.

ENTRETIEN

NEW DELHI - *correspondantes*

Avinash Paliwal est maître de conférences à la School of Oriental and African Studies à l'université de Londres et l'auteur d'*India's Near East. A New History* (« le Proche-Orient de l'Inde. Une nouvelle histoire », Hurst, 2024, non traduit). Conflit militaire entre l'Afghanistan et le Pakistan, autrefois proches, relations dégradées entre le Bangladesh et sa fidèle alliée indienne... Alors que les alliances traditionnelles se sont redessinées, le chercheur revient sur le rôle joué par la Chine dans le proche voisinage de l'Inde, où New Delhi jouissait jusqu'alors d'une domination plus ou moins incontestée.

Depuis 2022, l'Asie du Sud a connu de grands chamboulements, avec des révolutions citoyennes au Sri Lanka, au Bangladesh et au Népal. La région a aussi été le théâtre de confrontations militaires entre l'Inde et le Pakistan, l'Afghanistan et le Pakistan...

Quelles sont les forces à l'œuvre ?

Au cours des quinze dernières années, l'essor de la Chine en Asie du Sud a bouleversé l'ordre régional : il s'agit d'une évolution considérable, en particulier pour les Indiens, qui n'avaient jamais été confrontés à une puissance extrarégionale faisant une telle percée dans leur voisinage. Pour accroître son ascendant, la Chine a noué des relations de dépendance économique et d'influence avec les voisins de l'Inde – le Pakistan et la Birmanie notamment –, plaçant New Delhi dans une situation très délicate. L'économie du Népal est ainsi beaucoup plus liée à celle de la Chine depuis les années 2010. Au Bangladesh, des secteurs stratégiques, comme la défense et l'énergie, sont devenus dépendants de Pékin. La situation dans l'océan Indien, au Sri Lanka et aux Maldives, est identique. Même les Bhoutanais repensent leurs relations avec la Chine, s'interrogeant sur la nécessité de mener une politique étrangère indépendante de celle voulue par New Delhi.

Le rôle joué par la Chine est-il limité à la sphère économique ?

En 2025, Pékin a défié l'Inde sur le plan militaire, d'une manière relativement nouvelle. Lors du conflit qui a opposé New Delhi à Islamabad, au mois de mai 2025, les Chinois ont fourni aux Pakistanais des renseignements en temps réel. C'est la première fois que Pékin prend aussi clairement le parti d'Islamabad contre New Delhi dans un conflit.

La Chine est-elle la puissance dominante en Asie du Sud ?

Je ne le pense pas. L'Inde, même si elle se trouve en difficulté, reste dominante dans son voisinage immédiat. La Chine est devenue une « puissance résidente », car elle détient davantage de capitaux dans la région. Mais elle n'influence pas systématiquement les choix en matière de politique étrangère ou de politique intérieure de pays d'Asie du Sud, comme peut le faire l'Inde.

Prenons le cas du Bangladesh : une grande partie des investissements réalisés avant la chute de l'ancienne première ministre, Sheikh Hasina, en 2024, provenaient de Chine, qui était également le plus grand four-

Avinash Paliwal

« L'essor de la Chine en Asie du Sud a bouleversé l'ordre régional »

Le chercheur en relations internationales décrypte la reconfiguration profonde de la région, longtemps dominée par l'Inde, sous l'influence grandissante de Pékin

nisseur d'équipements des forces armées bangladaises. Pour autant, la politique du pays continue d'être façonnée par les relations entre Dacca et New Delhi. L'Inde apprend à composer avec le fait qu'il existe une autre grande puissance dans une région où elle jouissait d'une domination plus ou moins incontestée après 1971, date de la création du Bangladesh.

La politique du « neighborhood first » du premier ministre indien, Narendra Modi, consistant à privilégier les relations avec les pays voisins, semble avoir échoué. Il y a beaucoup de méfiance de la part du Bangladesh, du Népal, du Sri Lanka, des Maldives...

Presque tous les voisins de l'Inde sont méfiants. Selon eux, New Delhi a parfois abusé de son pouvoir. Mais la situation est réversible : l'Inde a remonté la pente aux Maldives et au Sri Lanka, en abusant moins de son pouvoir et en respectant davantage la souveraineté de ses voisins. New Delhi a, d'autre part, fixé des lignes rouges en matière de sécurité nationale. Le nouveau gouvernement de Tarique Rahman [Parti nationaliste du Bangladesh] sait, par exemple, qu'il ne peut soutenir sur son sol des acteurs ayant des vellétés indépendantistes dans le nord-est de l'Inde.

Les alliances traditionnelles de la région sont-elles définitivement caduques ?

Les anciens paris de l'Inde et du Pakistan n'ont pas porté leurs fruits. L'une des grandes erreurs du Pakistan concerne les talibans : l'establishment pensait qu'ils se plieraient aux volontés d'Islamabad. Il n'en a rien été. Kaboul soutient les talibans pakistanais, qui veulent renverser le régime et multiplient les attaques terroristes sur le sol pakistanais. On les soupçonne aussi de soutenir les groupes insurgés baloutches qui revendiquent l'indépendance. L'hypothèse selon laquelle le Pakistan pouvait, par son alliance avec l'Afghanistan, bénéficier d'une profondeur stratégique face à l'Inde a failli. De son côté, l'Inde s'est aussi fourvoyée au Bangladesh, en affichant un soutien inconditionnel à la Ligue Awami, le parti de Sheikh Hasina, renversé par un mouvement populaire en août 2024.



SOAS UNIVERSITY OF LONDON

Mais les relations entre l'Inde et le Bangladesh vont probablement retrouver l'équilibre, car les deux parties le souhaitent.

En revanche, les tensions s'accumulent depuis 2021 entre l'Afghanistan et le Pakistan, Islamabad accusant les talibans afghans d'offrir un refuge aux talibans pakistanais, responsables de nombreuses attaques terroristes sur son territoire. Le 27 février, Islamabad s'est déclaré en « guerre ouverte » avec Kaboul. Les affrontements entre les deux voisins, les pires depuis les années 1960, risquent de s'envenimer. Aucune tierce partie n'est en mesure de mener une médiation en vue d'un cessez-le-feu ; et le Pakistan n'a aucune raison de renoncer à une campagne aérienne transfrontalière longue et soutenue.

Qu'est-ce qui pousse l'Inde à renforcer ses liens avec les talibans afghans ?

L'Inde a ouvert des canaux de communication avec les talibans dans une logique stratégique militaire très claire : l'ennemi de mon ennemi est mon ami. Le fait que le Pakistan soit occupé à gérer ses problèmes de sécurité à l'ouest, à la frontière avec l'Afghanistan, donne à l'Inde un peu plus de marge de manœuvre au Cachemire pour renforcer son propre appareil sécuritaire.

Le retour de Donald Trump au pouvoir aux Etats-Unis a-t-il créé davantage d'instabilité dans la région ?

Non, les causes de l'instabilité sont régionales. En Asie du Sud, l'arrivée au pouvoir de Trump a seulement perturbé les calculs régionaux, déjà difficiles, de l'Inde. Lors de la confrontation militaire avec le Pakistan, en 2025, les Chinois étaient alignés avec le Pakistan, non seulement sur le plan structurel, mais aussi sur le plan opérationnel. Au même moment, l'Inde s'est trouvée privée du soutien américain avec un Donald Trump, uniquement occupé à promouvoir son rôle de médiateur et de faiseur de paix dans son obsession d'emporter le prix Nobel. Il a compliqué la diplomatie indienne.

L'attitude de Donald Trump a poussé l'Inde à la modération. Après l'attentat à la bombe près du Fort Rouge de Delhi, en novembre 2025, la réaction du gouvernement Modi a été beaucoup plus en retrait. Il s'est efforcé de ne pas blâmer le Pakistan. Ses mains étaient beaucoup plus liées sur le plan géopolitique mondial. Si le président américain avait été plus favorable à l'Inde, nous aurions pu assister à un nouvel affrontement militaire avec le Pakistan.

L'Inde s'est-elle isolée sur la scène internationale en attaquant le Pakistan en mai 2025 pour venger un attentat commis au Cachemire ?

Ce serait exagéré de le dire. Certes, l'Inde n'a pas obtenu le soutien auquel elle était habi-

tuée de la part de l'Occident, mais ce bloc ne s'est pas complètement détourné non plus. Ce fut peut-être le cas des Américains, mais les Européens – la France et le Royaume-Uni, notamment – l'ont soutenue.

Ces pays ne s'expriment pas ouvertement à ce sujet, car New Delhi ne le souhaite pas. Même lors des affrontements meurtriers entre les forces chinoises et indiennes dans l'Himalaya, en 2020, les Américains ont fourni à l'Inde du renseignement, mais Modi n'a pas souhaité reconnaître publiquement le mérite des Etats-Unis. Il y a donc un jeu de signaux très complexe entre l'Occident et l'Inde sur ces questions.

Cela montre-t-il les limites de la stratégie de multi-alignement de New Delhi ?

L'Inde croit en son destin de grande puissance et estime mériter d'être traitée comme telle. New Delhi a toujours été convaincu que l'on ne pouvait pas faire confiance à une seule puissance dominante et qu'il ne fallait pas se lier uniquement aux Américains ou, par le passé, à l'Union soviétique. La diversification et le multi-alignement ont finalement bien fonctionné au vu de la guerre commerciale déclarée par Trump. Celle-ci a poussé l'Inde à conclure un accord de libre-échange avec l'Union européenne et le Royaume-Uni, alors que les négociations patinaient depuis des années.

Quelles sont les conséquences du conflit au Moyen-Orient sur l'Asie du Sud ?

La guerre menée par Israël et les Etats-Unis contre l'Iran représente un choc stratégique pour l'Asie du Sud. Elle s'étend rapidement, comme en témoigne le récent torpillage d'une frégate iranienne au large des côtes sri-lankaises. Elle met aussi en danger la vie et les moyens de subsistance de millions de ressortissants de la région installés dans le Golfe, crée une incertitude sur les marchés et peut déclencher une crise énergétique. Rien de tout cela n'est bon pour la croissance globale de l'Inde, ni pour les préoccupations sécuritaires du Pakistan. New Delhi s'est clairement rangée du côté d'Israël, des Etats-Unis et de ses partenaires du Golfe.

Le Pakistan est confronté à une situation plus délicate. Ses importantes minorités chiites manifestent dans les rues contre les missions américaines, et son accord de défense visant à protéger l'Arabie saoudite est mis à rude épreuve, alors que le pays est déjà confronté à des pressions sur deux fronts, avec l'Afghanistan et l'Inde. Le chef des armées pakistanais, Asim Munir, a néanmoins choisi de se ranger du côté de Trump, pour rester stratégiquement pertinent aux yeux de Washington. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR CAROLE DIETERICH
ET SOPHIE LANDRIN

La famille Jacob, brisée par la déportation

Le Mémorial de la Shoah, à Paris, réunit photos et documents racontant le destin de Simone Veil et des siens

EXPOSITION

Trois voix familières, celles d'Isabelle Huppert, de Marina Foïs et de Dominique Reymond, se livrent à un échange tissé de mots affectueux – « *ma chère Denise* », « *tendres baisers* », « *ta petite sœur chérie* ». Les trois actrices disent des extraits de lettres que se sont envoyées à différents moments de leur vie les sœurs Jacob, Madeleine dite « Milou », l'aînée, née en 1923, Denise, la deuxième, née deux ans plus tard, et Simone, la petite dernière, née en 1927. Isabelle Huppert est « Milou », Dominique Reymond Denise, Marina Foïs incarne Simone. Les visages des deux dernières, filmés en gros plan, se font face sur deux grands écrans, alors qu'une vue de mer accompagne, sur un écran latéral, les mots d'Isabelle Huppert – Madeleine Jacob. Cette dernière, qui avait survécu à la déportation, est morte en 1952, à 29 ans, dans un accident de voiture, avec son fils âgé de 1 an.

Ce dispositif audiovisuel est l'un des moments forts de l'exposition « Simone Veil. Mes sœurs et moi », présentée au Mémorial de la Shoah, à Paris. Il aime le visiteur, ému autant par les propos que par l'intensité des comédiennes à les porter. Un autre double écran capte l'attention : sur l'un, on voit converser Simone Veil et Denise Vernay, nées Jacob, devenues de vieilles dames, leurs visages filmés de profil. Elles réagissent, chacune avec ses propres souvenirs, à des photos remontant leur vie, dans un documentaire réalisé par David Teboul.

« Une forme de récit national »

Simone Veil et David Teboul, c'est une longue histoire d'amitié. C'est à l'initiative de ce dernier que l'exposition, dont il est le commissaire, a été montée. L'ancienne ministre rescapée des camps nazis et sa famille nourrissent son travail depuis leur première rencontre, en 2003, qui donna lieu à un premier film, *Simone Veil, une histoire française* (2004). Il a recueilli des confidences, a eu accès à des archives familiales, qui lui ont inspiré différents films et livres et une installation sonore de neuf heures pour l'entrée de Simone Veil au Panthéon, en 2018, un an après sa mort.

L'exposition s'inscrit dans le prolongement du documentaire *Simone Veil et ses sœurs*, diffusé sur France 5, en 2022. David Teboul dit avoir ressenti la nécessité d'aller encore plus loin dans son



La fratrie Jacob, de gauche à droite : Denise, Simone, Madeleine et Jean, vers 1930. ARCHIVES FAMILLES VEIL ET VERNAY

récit, en réaction au « *révisionnisme historique actuel* » qui, dit-il, le met très en colère. « *J'ai tenu à faire entrer la famille Jacob dans une forme de récit national. Leur histoire est celle d'une famille juive française de la bourgeoisie provinciale, patriote et athée, qui n'a pas été protégée par le régime de Vichy, explique le commissaire. Dont les membres ont subi toutes les manières dont les juifs ont été traités. La mère et deux de ses filles ont fait partie des "déportés raciaux" selon l'expression de l'époque. Denise a été déportée comme résistante, le père et son fils, Jean, envoyés vers les camps des pays baltes, ont été victimes de la Shoah par balles.* »

Si l'on pense avoir déjà beaucoup appris de la vie de Simone Veil, la présentation, dans les premières salles, nous fait partager une période moins connue, celle de l'adolescence, des jours heureux et de l'insouciance. Le parcours de visite s'effectue au chant des cigales sur

Sur les murs, des photos des trois sœurs et du garçon, dans la grâce de leur jeunesse

une moquette à motif de mimosa, choisie pour évoquer le Sud ensoleillé. La famille habite alors à Nice, les trois filles, leur frère, Jean, né en 1925 (un petit espace de l'exposition rappelle le travail de photographe du jeune homme), le père, André, architecte, la mère, Yvonne, femme au foyer.

Sur les murs, des photos des trois sœurs et du garçon, dans la grâce de leur jeunesse, prises lors de fêtes familiales, de pique-niques dans la campagne, de sorties à la plage ou de week-ends chez

les Eclaireurs de France... Domage que le choix ait été fait d'exposer des reproductions agrandies de ces images familiales. « *Je ne voulais pas fétichiser l'exposition avec des originaux* », justifie David Teboul. Les photos sont accompagnées de longs extraits de lettres, dans lesquelles les filles se racontent leurs lectures (« Ainsi parlait Zarathoustra, bien, Mein Kampf, insipide et mal traduit », écrit Simone à Denise), leurs sorties, leurs amours. On regrette que les sources des écrits soient indiquées de manière trop lacunaire (un livre signé de David Teboul accompagne l'exposition).

Souffrance enfouie

La seconde guerre mondiale et les lois antisémites du régime de Vichy viennent ternir leur bonheur. Denise s'engage dans la Résistance à Lyon et sera déportée à Ravensbrück, Simone, « Milou » et leur mère, arrêtées à Nice, le

30 mars 1944, sont déportées à Auschwitz-Birkenau, André et Jean partent dans un autre convoi vers un prétendu camp de travail. Ni la mère ni les hommes ne reviendront.

Au retour de la déportation, les sœurs continuent d'échanger par lettres. « *Elles se parlaient de déportation en général, pas de leurs expériences respectives* », commente David Teboul. « Milou », elle, avait relaté l'horreur d'Auschwitz dans son journal dont on découvre une page à l'écriture serrée. Est aussi présenté un petit carnet que Denise avait bricolé avec de la toile et brodé, dans lequel elle collectait poèmes et pensées.

L'exposition donne aussi à lire une correspondance de Denise adressée à Simone « *mais qu'elle ne lui a probablement pas envoyée* », précise le commissaire. On y perçoit la souffrance enfouie de la résistante qui, contrairement à ses

sœurs, n'avait pas assisté à la disparition de leur mère, morte du typhus, en mars 1945, au camp de Bergen-Belsen, et se culpabilisait de ne pas savoir ce qu'elles avaient vécu toutes les trois.

Par quel miracle ces documents n'ont-ils pas disparu lors des pillages effectués après la déportation des Jacob ? « *Ces images et écrits intimes n'intéressaient personne, donc par chance ils n'ont ni été brûlés ni n'ont fini à la poubelle. Je les ai retrouvés dans des boîtes à chaussures que les familles avaient récupérées et m'ont laissé explorer* », raconte le réalisateur, qui révèle avoir encore « *trois projets en tête avec Denise et Simone* ». ■

SYLVIE KERVIEL

« *Simone Veil. Mes sœurs et moi* », Mémorial de la Shoah, Paris 4^e. Entrée libre. Jusqu'au 15 octobre. « *Simone Veil. Mes sœurs et moi* », de David Teboul (Les Arènes, 380 pages, 35 euros).

Huma Bhabha déroute entre ses sculptures et celles de ses maîtres

L'artiste pakistano-américaine revendique les influences de Rodin et de Giacometti dans son exploration tourmentée du corps humain

ARTS

Huma Bhabha est une artiste reconnue. Née en 1962 à Karachi, au Pakistan, établie en 1981 aux États-Unis, elle vit à proximité de New York. Son œuvre est largement montrée depuis une dizaine d'années. En France, ce fut à Montpellier, au MoCo, en 2023 et, aujourd'hui à Paris, à l'Institut Giacometti, exposition présentée en 2025 au Barbican Center, à Londres, qui confrontait déjà les deux artistes. Confrontation attendue : Huma Bhabha a souvent dit combien Auguste Rodin (1840-1917) et Alberto Giacometti (1901-1966) comptent pour elle.

Le corps et le visage humains sont, pour elle comme pour eux,

des sujets constants, qu'elle fait apparaître par la sculpture, la peinture, le collage et des installations éphémères photographiées. Ces modes de création, qu'elle pratique depuis ses débuts, sont ici tous présents, en dépit de l'exiguité des lieux. Suivant les habitudes de la maison, ils voisinent avec des Giacometti sortis des réserves de la fondation.

Les relations entre elle et lui sont ainsi manifestes et revendiquées. Elles le sont à tel point que plusieurs des œuvres de Huma Bhabha se dressent à proximité immédiate des Giacometti, qui, comme les siennes, représentent femmes et hommes, figures droites comme des stèles. C'est à la fois logique et discutable. Logique, puisque Bhabha s'inscrit à son

tour dans une histoire de la représentation humaine en sculpture qui passe, en effet, par Rodin, Picasso et Giacometti : histoire de la sculpture moderne commencée au XIX^e siècle et toujours vivante, comme le prouve Bhabha et, de même, Annette Messager, Georg Baselitz et d'autres. Mais cette insertion dans un récit connu et l'omniprésence de Giacometti peuvent avoir un effet nocif : faire voir une continuité qui s'étire et non ce que Bhabha y introduit, qui lui est propre.

Assemblage polychrome

Le mieux serait donc de commencer la visite par *Magic Carpet* (« tapis magique »), une pièce de 2023. Elle doit son titre à la présence d'un tapis à fond rouge

sombre, plutôt banal, posé à plat sur un socle en Plexiglas. Sur ce ready-made en sont placés deux autres, une paire de bottes en caoutchouc noir, ce qui est déjà étrange, le tapis évoquant un lieu privé ou de culte, où l'on ne marche pas avec des bottes de pêcheur ou de soldat. De chacune d'elles sort une jambe à peu près cylindrique, le genou marqué, couleur chair. Et c'est tout. Là où devrait se trouver l'attache des cuisses à l'abdomen, il n'y a ni hanches, ni ventre, ni sexe. Il est difficile de ne pas penser à une afreuse mutilation.

Voici donc un assemblage polychrome d'objets ordinaires et de tronçons de corps. On ne peut qu'y voir la mémoire des images de cadavres qui saturent les

écrans et que l'artiste cite dans ses propos. « *Là où j'ai grandi, dit-elle, nous étions conscients de ces guerres qui duraient depuis des décennies.* » Sans doute le tragique est-il présent aussi chez Giacometti, mais Bhabha l'inscrit dans d'autres formes et d'autres matériaux.

Parmi ceux-ci, il y a les os, le polystyrène d'emballages récupérés, le liège taillé et scarifié et, pour faire tenir tout ensemble, l'argile, le plâtre et le fil de fer. Plus les couleurs à l'acrylique ou à l'huile pour assurer l'unité visuelle des assemblages. Mais la disparité des composants et la brutalité des manipulations restent apparentes : Bhabha ne cherche pas à séduire dans ces assemblages à forme humaine.

D'autres œuvres, terres cuites et bronzes, relèvent du modelage et de la fonte. Elles doivent leur expressivité à leurs surfaces accidentées, aux tiges métalliques à nu, aux fissures ouvertes comme des plaies. Ce sont des sculptures efficaces et éloquentes, mais où se voit un peu trop la tradition moderne. Aussi leur préfère-t-on ses constructions hétéroclites, dont l'une est donnée par son titre – *So Am I* (« moi aussi ») – pour un autoportrait, mais un autoportrait en transi. ■

PHILIPPE DAGEN

« *Huma Bhabha/Alberto Giacometti* », Institut Giacometti, 5, rue Victor-Schœlcher, Paris 14^e. Jusqu'au 24 mai.



Morrissey, lors d'un concert à l'O2 Arena, à Londres, le 28 février.
GUS STEWART/REDFERNS/GETTY IMAGES

Morrissey oscille entre fulgurances et controverses

Le chanteur publie un 14^e opus, inspiré en partie par la France

MUSIQUE

J'aime le chanteur, il est un peu excentrique», clame la pop star Robbie Williams sur *Morrissey*, tirée de son dernier album, *Britpop*, paru le 16 janvier. N'en déplaise à son compatriote, l'idole mancurienne Steven Patrick Morrissey n'a cependant jamais autant divisé son public que ces dernières années : annulations de concerts à répétition, propos hasardeux sur le prédateur sexuel Harvey Weinstein ou sur la politique d'immigration du gouvernement britannique...

La figure rock outre-Manche aime certes entretenir la provocation depuis ses débuts, du temps des vénérés The Smiths (1982-1987), mais ses sorties ont fini par éclipser sa musique. On en oublierait presque le parolier d'exception. Celui, bouleversant, de *There Is a Light That Never Goes Out* et d'*Everyday Is Like Sunday*. Ou celui, plus sarcastique, raillant le thatchérisme (*Margaret on the Guillotine*) et la royauté (*The Queen Is Dead*).

Après cinq ans de purgatoire sans maison de disques, l'ex-lea-

der des Smiths a trouvé refuge chez Sire, le label de ses débuts en solo. Son quatorzième album studio, *Make-Up Is a Lie*, met fin à ses démêlés juridiques avec la major BMG, qui lui avait rendu son contrat après la parution du mitigé *I Am Not a Dog on a Chain* (2020). Initialement intitulé *Without Music the World Dies*, l'opus a été enregistré en 2023 et 2025 dans le sud de La France, aux studios de La Fabrique de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), où le dandy a pris ses habitudes depuis *World Peace Is None of Your Business* (2014).

Douze titres inégaux
Ses fréquents séjours dans l'Hexagone imprègnent *Make-Up Is a Lie*, Paris étant abondamment cité, de *Make-up Is a Lie à Boulevard*, tandis que la chanteuse Keren Ann assure les chœurs sur le très beau final *The Monsters of Pig Alley*. On pourrait se réjouir de ce tropisme tricolore, si un titre embarrassant ne venait ternir le tableau : enveloppé de nappes synthétiques blafardes, le ridicule single *Notre-Dame* revient sur l'incendie de la cathédrale et suggère la thèse complotiste d'un

acte terroriste (« nous savons qui a essayé de te tuer ») – le mot « terroriste », un temps chanté en concert, a finalement disparu dans sa version album. Plus convenues, mais non moins soporifiques, les ballades *Boulevard* et *Many Icebergs Ago* sombrent dans la caricature sous leurs airs ampoulés.

Sans filtre, Morrissey continue de faire du Morrissey sur ces douze titres inégaux, produits par Joe Chiccarelli (The Strokes, The White Stripes), déjà aux manettes sur quatre précédents disques. On retrouve son fidèle noyau de collaborateurs : les guitaristes et compositeurs Alain Whyte et Jesse Tobias, ainsi que le claviériste Gustavo Manzur. Une jeune recrue vient renforcer les rangs, la claviériste Camila Grey Gutierrez pour la première fois créditée sur quatre titres. Parmi eux figure le single *Make-up Is a Lie*, une composition pop plutôt classique, flanquée d'un refrain au maniérisme appuyé.

On lui aurait préféré comme premier single l'efficace *The Night Pop Dropped* (signé Tobias), avec son motif funky joué au clavier Moog. Voire l'enlevé *You're Right it's Time* (signé Gutierrez), avec un

« Moz » (son surnom) très en voix, qui fait la part belle à des arpegges de guitares *eighties* façon The Smiths ou New Order.

Quant à la reprise de Roxy Music *Amazona*, elle n'apporte aucune valeur ajoutée à l'originale de 1973. Les révérences musicales de Steven Patrick Morrissey sont mieux tournées lorsqu'il évoque le groupe de Bryan Ferry et The Doors sur *Lester Bangs*, touchant hommage à l'influent critique rock américain (1948-1982) et figure du journalisme « gonzo ».

Reste quelques fulgurances, tel *Headache*, au spleen brumeux, réminiscent du sommet *Vauxhall and I* (1994). Ou encore le superbe *Kerching Kerching*, sur la solitude d'un homme d'affaires obnubilé par l'argent et qui en oublie ses proches. C'est à un autre genre de parent que l'idole, jadis autoproclamé « Maladjusted » (« inadapté »), nous fait penser : un vieil oncle réac que l'on croise pendant les fêtes, partagés que nous sommes entre embarras et affection. ■

FRANCK COLOMBANI

Make-up Is a Lie, de Morrissey. Sire Records/Warner.

Harry Styles remet son titre de pop star en jeu

L'artiste anglais publie « Kiss All the Time. Disco, Occasionally », son quatrième album solo

MUSIQUE

Appétissant apéritif, servi le 23 janvier, le single *Aperture* nous conviait sur une piste de danse pour fêter la naissance du quatrième album de Harry Styles, *Kiss All the Time. Disco, Occasionally*, paru le 6 mars. Sur fond de boucles synthétiques et d'infrabasse, la voix de l'Anglais s'épanouissait au cœur d'une communion fraternelle et amoureuse, portée par le mantra du House Gospel Choir : « *We belong together* » (« nous sommes faits l'un pour l'autre »).

Une façon d'offrir l'agréable sensation d'un chanteur sortant de sa zone de confort pour remettre en jeu son titre de pop star masculine la plus populaire du moment. L'excitation des fans étant déjà à son comble avant

même la découverte de ces nouveaux morceaux, si l'on en croit la demande pour l'impressionnante série de résidences que le jeune trentenaire a programmée dans les arènes et stades de villes comme Amsterdam, Londres ou New York (30 concerts au Madison Square Garden, à l'été 2026, qui ont cumulé plus de 10 millions de demandes de billets). Certains fidèles pourraient être déstabilisés par le parti pris électro de l'ex-One Direction qui peaufinait jusque-là une fantaisie métrosexuelle mêlant classicisme pop-rock et grooves aguicheurs.

Fibre sentimentale
Harry Styles profite de cette énergie libératrice pour s'aventurer dans la production de titres s'éloignant des mélodies chamarrées de ses précédents tubes. Entre pé-

nombre et stroboscopes, le jeu de contrastes est plus tranché dans les constructions audacieuses de *Ready, Steady, Go!*, guidé par la violence d'une basse empruntée à LCD Soundsystem et des saturations rappelant Crystal Castles, ou d'un *Season 2 Weight Loss*, propulsé par un breakbeat, métaphore des tensions amoureuses. Une angoisse perceptible aussi dans *Are You Listening Yet?*, dont le groove anguleux évoque le dance rock de Franz Ferdinand.

Rassurons ceux qui craquèrent pour les refrains d'*As It Was* ou *Watermelon Sugar*, Styles, produit par Kid Harpoon et Tyler Johnson, n'a pas renoncé à l'efficacité pop. On sait d'ailleurs, depuis au moins Depeche Mode, que l'épure synthétique n'est pas ennemie des mélodies et des émotions. Souvent aidé par le House Gospel

Choir, le chanteur fait surgir celles-ci en les confrontant à la froideur des machines dans *Pop* ou le très charmant *Taste Back*.

Son sex-appeal rayonne dans l'ultra funky *Dance No More*, en petit frère de Justin Timberlake et Pharrell Williams, quand sa fibre sentimentale revient en force dans le suave *American Girls* ou de trop prévisibles ballades (*Paint by Numbers, The Waiting Game* et un *Coming Up Roses* dégoulinant de violons). De sorte que cet album, audacieux, mais pas trop, ressemble à son titre, que l'on pourrait traduire par « s'embrasser tout le temps. Danser de temps en temps ». ■

STÉPHANE DAVET

Kiss All the Time. Disco, Occasionally, de Harry Styles (Columbia/Sony).

SÉLECTION ALBUMS



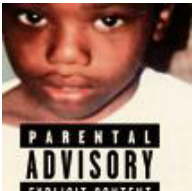
ALEXANDER MALOFEEV
Forgotten Melodies
Sergueï Rachmaninov, Nikolaï Medtner, Mikhaïl Glinka et Alexandre Glazounov.
A 24 ans, le pianiste moscovite, qui vit à Berlin, a déjà plus de dix ans de carrière. Mais l'ex-enfant prodige, révélé en 2014 par le concours Tchaïkovski jeunes musiciens, vient de sortir son tout premier double album. *Forgotten Melodies* (« mélodies oubliées ») réunit quatre compositeurs russes, tous morts en exil. « *Je les ai choisis parce qu'ils partagent ce que nous appelons "toska" (...), une sorte de douleur et de nostalgie qui caractérise l'art, la littérature et la musique russes* », confie-t-il. Ce pur produit de l'école russe possède une virtuosité exceptionnelle, quoique sans esbroufe. Sa personnalité poétique s'exprime par le biais d'un jeu riche, imaginaire, empreint d'ivresse, de Glinka (tour à tour enjoué dans la *Polka*, envoûtant dans la *Valse*) à Glazounov (*Chant des bateliers de la Volga*). Mais c'est dans les *Mélodies oubliées*, de Medtner, entre mélancolie et envolées, que Malofeev confine au génie, tout comme avec Rachmaninov, dont il réinvente le célèbre *Prélude en ut dièse mineur* et la *Sonate pour piano n° 2* – une version à la fois incroyablement captivante et audacieuse. Un choix des *Études-Tableaux*, op. 33, met l'auditeur à genoux. ■ MARIE-AUDE ROUX
Sony Classical.



CHRISTELLE SÉRY
ET ÉTIENNE CABARET
Nadoz. Le jour entier
Souvent investie dans des créations contemporaines (de Tristan Murail à Philippe Leroux), Christelle Séry a bien plus que les six cordes de sa guitare électrique pour tendre son arc musical vers un riche horizon. Elle use aussi des cordes vocales pour se balancer entre malicieux *spoken word* (« mot parlé ») et chant ingénu. Son partenaire dans le tressage de cet album au titre piquant – *Nadoz*, « l'aiguille » en breton – n'est pas moins polyvalent. Etienne Cabaret utilise la clarinette basse comme un bâton de pèlerin pour cheminer du folk au jazz avec le renfort occasionnel d'un arbre à sons, qui place son périple sous l'égide de la musique concrète. Parfaitement équilibrées entre l'écrit et l'improvisé, les prestations du duo s'inscrivent dans le prolongement de l'inclassable *There Must Be a Passage*, enregistré, en 2023, au sein du Moger Orchestra. Dans la sphère planante puis rugissante de *D'une roche à l'autre* ou dans le registre ludique de *Faustons!*, ils s'imposent comme des maîtres dans l'art du « free » son. ■ PIERRE GERVASONI
Musiques têtues.



JOSHUA IDEHEN
I Know You're Hurting, Everyone Is Hurting, Everyone Is Trying, You Have Got to Try
Dans des temps incertains, Joshua Idehen choisit l'espoir. « *Je sais que tu souffres, tout le monde souffre, tout le monde essaie, tu dois essayer* », affiche le (très long) titre du nouvel album du chanteur et poète britannique d'origine nigériane, *I Know You're Hurting, Everyone Is Hurting, Everyone Is Trying, You Have Got to Try*. Figure du *spoken word* ayant notamment collaboré avec la nouvelle scène jazz londonienne (Sons of Kemet, The Comet Is Coming), Joshua Idehen dévoile ici 16 morceaux lumineux composés par le producteur électronique Ludvig Parment. Dans l'excellent *Mum Does the Washing*, il dépeint avec ironie la société patriarcale grâce à la même scène d'une mère s'occupant de la lessive, vue à travers plusieurs courants de pensée : capitalisme, communisme, colonialisme, africanisme... Avec leurs ambiances house et leurs mantras optimistes, des chansons comme *Don't Let It Get You Down, This Is the Place* ou *It Always Was* feront un peu oublier la morosité du moment. ■ ROMAIN GEOFFROY
Heavenly/Pias.



BABY KEEM
Ca\$ino
Cousin de Kendrick Lamar, Baby Keem fait la fierté de sa famille. Première signature du label pgLang, fondé par son illustre parent et son manager Dave Free, le rappeur originaire de Carson, au sud de Compton, en Californie, publie son deuxième album, *Ca\$ino*, cinq ans après *The Melodic Blue*. De son vrai nom Hykeem Jamaal Carter Jr, il se démarque par une écriture moins cérébrale et versatile, mais très autobiographique. Il le revendique, ici, avec le titre *I Am Not a Lyricist* (« je ne suis pas un parolier »). Il raconte son enfance cabossée : sa mère qui cachait de la drogue dans sa poussette, son placement à 6 ans en foyer, sa grand-mère qui lui a permis de sortir d'un environnement toxique à 12 ans en lui offrant un clavier. Cet album particulièrement bien produit, à écouter le volume à fond, contient de jolis moments comme le duo avec Lamar, *Good Flirts*, où il cite le morceau de Common, *The Light* (2000), ou le doux *Dramatic Girl*. Entêtant. ■ STÉPHANIE BINET
pgLang/Columbia Records/Sony Music.



LUCAS SANTTANA
Brasiliano
Repéré, en 2011, avec *Sem Nostalgia*, le Bahianais Lucas Santtana – fils de Roberto Sant'Ana, jadis producteur de Caetano Veloso et de Gilberto Gil, et neveu de Tom Zé – s'est imposé comme une figure centrale de la *musica popular brasileira* (MPB), en propulsant l'héritage tropicaliste dans l'âge numérique. Ouvert par l'irrésistible *A historia da nossa lingua*, en duo avec Gilberto Gil, *Brasiliano* lui permet de célébrer collectivement la beauté de 8 langues, avec des hôtes différents pour chacune des 11 chansons. Outre les compatriotes (de Chico César à Os Paralamas do Sucesso pour un reggae), on croise le rappeur Oxmo Puccino ou les polyphonies occitanes de Cocanha pour le joyeux *Liga*. La qualité de la musique et de l'interprétation structure ce projet babélien, où se distinguent le Sicilien Dimartino (un *Strati di tempo* délicat comme du Caetano) et la Galicienne Maria Lado pour le tubesque *Cuando mi lengua*. ■ BRUNO LESPRIIT
No Format/IDOL.

🔗 Lire sur Lemonde.fr la sélection complète.

A Brest, un festival qui ancre la ville dans la danse

Pour l'édition 2026 de DañsFabrik, le vaste bâtiment du Quartz a vu défiler les spectacles et les ateliers

REPORTAGE

BREST (FINISTÈRE) - envoyée spéciale

Une journée entière au théâtre. Le rêve d'une salle de spectacles à habiter, où l'on se sent comme chez soi, est le cœur battant du festival DañsFabrik (du 3 au 7 mars), au Quartz - Scène nationale de Brest (Finistère). De 10 heures à 23 h 30, le public peut camper dans les différents espaces de ce lieu immense et profiter d'ateliers et de pièces chorégraphiques aussi solides et variées que le menu du bistro local.

« J'aime l'idée que la manifestation soit un carrefour et que les artistes, les techniciens, les spectateurs, les programmeurs puissent se rencontrer et prendre le temps de discuter, insiste Anne Tanguy, directrice du Quartz depuis 2024. Il ne s'agit pas seulement d'afficher des spectacles, mais d'un festival à vivre. »

Le choix de la douceur

Et ça vit drôlement bien ! Jeudi 5 mars, une centaine de danseurs amateurs se réveillent avec le *training* gratuit de la chorégraphe britannico-américaine Ruth Childs. Plus intime, pour un une quinzaine de personnes allongées dans des transats, une sieste-lecture est proposée après le déjeuner autour de textes du performeur brésilien Volmir Cordeiro, qui fait la fermeture du théâtre avec son solo *Outrar*.

Ici et là, les flux des participants se croisent dans cette maison paquebot de 21 000 mètres carrés qu'est le Quartz. « On a de quoi

faire avec notre dizaine de salles de toutes les surfaces !, s'exclame Anne Tanguy. Cela permet d'accueillir des grosses productions et des petits formats. » L'édition 2026 annonce 13 spectacles, dont quatre créations qui filent en tournée dans la foulée.

Le choix de la douceur enveloppe *Superpouvoir. Que peut la danse?*, imaginée et interprétée par la chorégraphe Julie Nioche et la chercheuse Isabelle Ginot. Les deux femmes formalisent ici un dialogue de vingt-cinq ans mené sur tous les fronts : les écoles, les Ehpad, les universités... Au milieu d'un dispositif d'estrades entre lesquelles elles circulent, elles livrent un manifeste plein de charme sur leur foi dans la danse. Pour émaner, trouver sa place, faire du bien ou simplement s'éclater.

Ce mode « conversation », très composé sous son air désinvolte, est aussi celui de *Dogs (Nouvelles du parc humain)*, de Michel Schweizer. Avec cinq jeunes danseurs, le metteur en scène, observateur aigu des mouvements de société depuis le milieu des années 1990, actionne un jeu partici-

« J'aime l'idée que les artistes et les spectateurs puissent prendre le temps de discuter »

ANNE TANGUY
directrice du Quartz

Un mode d'emploi politique hilarant

« L'Art d'avoir toujours raison » décrypte la manipulation du langage

THÉÂTRE

Bienvenue à la réunion de la Girafe, « Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'accèsion aux fonctions électoralles ». Au Théâtre Tristan-Bernard, à Paris, Jane Corrida, au curriculum vitae long comme le bras, et Bruno Fitou, professeur agrégé de géographie à Limoges (interprétés par Maia Le Fourn et David Guez), ont l'allant de formateurs rodés à la prise de parole et sûrs d'eux-mêmes pour capter l'auditoire afin de présenter leur « méthode simple » pour accéder au pouvoir dans un état démocratique. Soit une formation en quatre chapitres : comment avoir un bon programme, faire disparaître le conflit, réussir sa communication et parler même quand on n'a rien à dire.

Le décryptage et la déconstruction des discours politiques deviennent un filon théâtral. Après *L'Art de ne pas dire*, de Clément Viktorovitch, voici *L'Art d'avoir toujours raison*, de Sébastien Valignat et Logan de Carvalho. Un petit traité à l'usage des électeurs dont les sources bibliographiques, indiquées en toute transparence à l'issue du spectacle, mentionnent, notamment, *Le Pouvoir*

rhétorique, de Clément Viktorovitch, médiatique docteur en science politique. Blazer rouge et lunettes en écaille pour elle, veste en velours et pantalon de toile beige pour lui, les deux experts de la Girafe vont, pendant une heure et quart, faire une démonstration de la manipulation du langage dans les stratégies de communication électorale. L'exercice, étayé de données documentées et d'extraits audio de responsables politiques, tous véridiques, s'avère d'une redoutable drôlerie.

Scénographie hyperréaliste

Le personnage de Bruno Fitou est aussi digressif que celui de Jane Corrida est ordonné et droit dans ses bottes. Equipés de pupitres, d'ordinateurs portables, de PowerPoint et autres *slides*, ils s'adressent directement au public pour livrer une sorte de cours d'autodéfense intellectuelle, indispensable en ces temps d'élections où la fenêtre d'Overton ne cesse de s'agrandir et où les éléments de langage sont utilisés *ad nauseam*.

Finement écrit, intelligemment illustré (la séance de travaux pratiques sur la réécriture de la réponse d'un ministre à un journaliste ou la démonstration de l'« arme abso-

lue » des sophismes pour avoir toujours raison sont particulièrement réussies), ce spectacle à caractère pédagogique fonctionne aussi grâce à la complicité et à la belle énergie des comédiens. Si la scénographie, hyperréaliste au regard du sujet, aurait mérité davantage d'inventivité, si certains passages, comme celui consacré à l'utilisation d'euphémismes (ne pas dire « ouvrier » mais « salarié » ou « collaborateur », remplacer « plan de licenciement » par « plan de sauvegarde de l'emploi ») peuvent donner l'impression d'avoir déjà été entendus, *L'Art d'avoir toujours raison* a le mérite de maintenir en éveil notre esprit critique.

Après ce spectacle, si vous entendez un homme ou une femme politique proposer le « changement » ou se repaître du mot « territoire », vous sourirez en vous rappelant, comme l'ont démontré les experts de la Girafe, que plus les concepts sont flous, plus il y a un loup. ■

SANDRINE BLANCHARD

L'Art d'avoir toujours raison, de Logan de Carvalho et Sébastien Valignat. Avec David Guez et Maia Le Fourn. Théâtre Tristan-Bernard, Paris 8^e, jusqu'au 30 mai, puis en tournée.



« Dogs », ici à la Manufacture CDCN de Bordeaux, le 28 mars 2025. FRÉDÉRIC DESMESURE

patif subtilement orchestré. A partir des données analysées par l'intelligence artificielle des contenus de leurs téléphones portables, il pilote, non sans doigté, le dévoilement du quintette au gré des questions des spectateurs. « Qu'est-ce qui vous fait rire à tous les coups ? Quel est votre plus grand défi ? Qu'avez-vous déjà raté ? Que vous reprochez-vous ce soir ? »

La pipe de Magritte

De l'une à l'autre, les réponses volent, les échanges se télescopent parfois en dansant, croquant à traits hachés un portrait instable de ces jeunes artistes déterminés et fragiles. Auditions ratées, nomadisme, solitude... Leur sincérité, saupoudrée de l'ironie poivre et sel de ce « facilitateur » hors pair qu'est Schweizer, conserve cette spontanéité apparente devenue la signature du chorégraphe. Il sait comme nul autre donner l'illusion d'un direct qui s'invente sous nos yeux. Il valorise aussi leur singularité, leur laissant la bride longue pour mieux savourer le bonheur du plateau.

Très textuelle également, la nouvelle pièce consacrée au peintre René Magritte (1898-1967) des

plasticiens et performeurs Clédat & Petitpierre. Intitulée *L'Art de vivre*, cette aventure délicieuse, représentative de la capacité des deux artistes à mettre en scène la vulnérabilité, s'appuie sur le talent des acteurs Guillaume Drouadaine et Fabien Coquil. Plus que parfaits en faux jumeaux branchés sur la même prise, ils évoluent dans un décor en faux bois, avec du plancher qui craque comme un vieux chalet.

Rien de bûcheron pourtant dans cette fable existentielle qui tient

sur un fil. Pendant que la pipe de Magritte fume et que son chapeau melon plane, nos duettistes questionnent le sens de la vie. Sur des musiques de western, ils profitent du moindre rayon de soleil pour marcher sur un petit nuage qu'aucune intempérie ne vient perturber. Et lorsqu'ils enfilent d'énormes gants à quatre doigts, c'est tout naturellement qu'ils se retrouvent à pister les faunes sur les traces de Nijinski (1889-1950).

L'Art de vivre, donc, d'être heureux, un peu baba, complètement

béat. Et de rire au point qu'on ne veut plus lâcher cette paire de compères si miraculeusement assortis qui fait passer la philosophie en leçon de tendresse. ■

ROSITA BOISSEAU

Superpouvoir. Que peut la danse?, de Julie Nioche et Isabelle Ginot. Les 25 et 26 mars à Grenoble ; le 2 juin à Paris. *L'Art de vivre*, de Clédat & Petitpierre. Les 28 et 29 avril à Mâcon ; les 11 et 12 mai à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

HORS-SÉRIE
Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE

ÉDITION
2026

Philip Roth

L'Amérique à nu

« Une histoire improbable », par Josyane Savigneau

PHILIP ROTH L'intranquille

Un hors-série du « Monde »
124 pages - 13 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

L'écrivain fascine autant qu'il dérange. Philip Roth, l'un des géants de la littérature américaine de la seconde moitié du XX^e siècle, est connu autant pour sa capacité introspective que pour sa densité intellectuelle. *Le Monde* consacre un numéro spécial à ce romancier obsédé par l'identité juive, impitoyable avec l'Amérique et constamment dans la maîtrise de ses récits, même quand il affiche ses excès, sujets à controverses. C'est « une histoire improbable », écrit la journaliste Josyane Savigneau, dans un texte inédit sur sa rencontre avec l'auteur d'Opération Shylock, dont le style est partagé entre expérience et fiction, ironie et férocité.

A Aubusson, la scène nationale prend l’eau

Un désaccord politique bloque la rénovation du Théâtre Jean-Lurçat, qui se dégrade en raison des infiltrations

REPORTAGE

AUBUSSON (CREUSE) -
envoyée spéciale

Ce qu’on voit d’abord, ce sont les seaux. Les bassines, les cuvettes, les poubelles de 100 litres, en métal et en plastique vert et noir. Posés ça et là dans une loge ou une salle de répétition, chargés de recueillir l’eau qui s’écoule goutte à goutte. Pour un peu, on pourrait croire à une installation d’art contemporain figurant des temps apocalyptiques. A Aubusson (Creuse), le Théâtre Jean-Lurçat, au statut de scène nationale, prend l’eau, et, avec lui, une certaine idée de la décentralisation culturelle et du service public du spectacle vivant.

Comment a-t-on pu en arriver là ?, se demande-t-on, ce mercredi 4 mars, où près de 150 professionnels – directeurs de scènes nationales, de centres dramatiques nationaux et de centres chorégraphiques nationaux – se sont donné rendez-vous devant le théâtre pour le défendre, sous la houlette du syndicat des entreprises artistiques et culturelles. Dehors, sur le parvis herbeux de la sous-préfecture de la Creuse, où vivent un peu plus de 3 000 habitants, il fait un temps radieux. A l’intérieur, il pleut sur les lattes de parquet qui se décollent et l’eau suinte le long des murs.

Menace de fermeture

« Nous sommes dans une situation ubuesque », résume Christine Malard, directrice depuis cinq ans de cette scène nationale qui, pour être la plus petite de France, n’en est pas moins un fleuron de la décentralisation théâtrale à la française. Inaugurée en 1981 par François Mitterrand et Jack Lang, elle incarnait alors l’élan de la culture pour tous voulu par le nouveau président de la République et son ministre de la culture. Oui, mais voilà, « le Théâtre Jean-Lurçat a été très bien conçu, mais mal construit, avance son régisseur général, Jean-Christophe Legrand, qui travaille dans la maison depuis 1989. Comme le constructeur a fait faillite, il a été impossible de dépo-

Le département de la Creuse refuse de déboursier la part de 20 % des travaux qui lui incombe

ser un recours. Les derniers travaux d’étanchéité datent de 1996 ».

Dès son arrivée, en 2020, Christine Malard a alerté ses tutelles, et n’a cessé, depuis, de tirer la sonnette d’alarme. « D’autant plus qu’en cinq ans la situation s’est considérablement dégradée : l’eau s’infiltrait partout, le processus s’accélère à cause de la vétusté du bâtiment. J’ai l’impression d’être assiégée ! », s’exclame la directrice.

Ubuesque, la situation l’est. Paradoxalement, la scène nationale d’Aubusson avait semblé, au départ, avoir plus de chances que d’autres institutions aujourd’hui en déshérence. L’Etat, la région Nouvelle-Aquitaine (dirigée par le socialiste Alain Rousset), la communauté de communes et la mairie d’Aubusson se sont unis, en 2024, pour financer majoritairement la rénovation du théâtre. Le budget, évalué à 4 millions d’euros, devait être couvert à 80 % par l’Etat et la région. Le couac est venu du département de la Creuse, dont la présidente, Valérie Simonet (Les Républicains), refuse de déboursier les 20 % qui lui incombent, le département étant propriétaire des murs. Surtout, elle a placé le théâtre sous la menace d’une fermeture imminente, avec une autorisation d’occupation temporaire courant jusqu’au 5 juillet.

« Objectivement, le département a de très petits moyens financiers, et cela, tout le monde l’entend », reconnaît Philippe Lafrique, vice-président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. L’élu creusois a assisté à la journée de mobilisation du 4 mars, alors que Valérie Simonet était absente. « Mais la scène nationale d’Aubusson est surtout victime d’une guéguerre politi-

que locale. Comme le département a financé la toute nouvelle Cité internationale de la tapisserie d’Aubusson, pour un montant de 9 millions d’euros, il argue qu’il n’a plus d’argent pour le Théâtre Jean-Lurçat. Et, comme il est propriétaire des murs, on ne peut rien faire sans lui. Mais il s’agit également ici d’une différence de culture, au sens le plus profond du terme, entre ceux qui estiment que mettre à la disposition de tous, sur un territoire rural, un théâtre de qualité est une mission de service public, et ceux qui estiment qu’il s’agit là d’une vision élitiste et que le théâtre pourrait trouver des financements propres », poursuit l’élu creusois.

L’accusation d’« élitisme », réitérée selon plusieurs témoins par Valérie Simonet (qui n’a pas souhaité répondre à nos questions), se heurte pourtant à la réalité. La pro-

grammation de Christine Malard, qui inclut une grande part de spectacles en itinérance, du plateau de Millevaches aux cafés de village, fait quasiment le plein de spectateurs, avec un taux de remplissage de 95 %. Le théâtre est aussi la « deuxième maison », comme le dit Francis Taillandier – aujourd’hui étudiant à Sorbonne-Nouvelle, à Paris –, des élèves en option théâtre au collège et au lycée.

Loto du patrimoine

En janvier, un « collectif d’usagers » s’est constitué spontanément pour défendre « sa » scène nationale. Composée d’agriculteurs, d’enseignants, de paysagistes ou de retraités de l’usine Electrolux, il compte aujourd’hui 200 membres actifs. Il a présenté, le 4 mars, toute une série de solutions, des plus pratiques aux plus

L’accusation d’« élitisme » se heurte à la réalité : avec un taux de remplissage de 95 %, la programmation fait le plein

alternatives, pour sauver le théâtre. De la mise en place de mesures conservatoires – avec la pose d’une vaste bâche-chapiteau sur le toit pour arrêter les fuites – à la création d’un tiers-lieu, en passant par la constitution d’une société civile immobilière pour racheter le bâtiment au département, les idées ne manquent pas.

Le collectif a également inscrit le théâtre au Loto du patrimoine.

Philippe Lafrique se dit optimiste, pensant qu’une solution pourra être trouvée. « Ce lieu est chargé d’histoire. Il attire notamment des familles venues de l’ensemble de la région pour que leurs enfants, en option théâtre, puissent avoir un vrai contact avec des artistes. Je ne peux pas croire qu’un établissement aussi utile, soutenu par toutes les tutelles sauf une, puisse être laissé à l’abandon. » L’élu de la Creuse et de la région avertit cependant : « Si on ne trouve pas de solution pour ces 20 % manquants, l’Etat peut retirer son engagement financier. » Les parties en présence ont rendez-vous avec le préfet de la Creuse, le 13 mars, pour tenter de sortir de la nasse. En espérant qu’il ne pleuve pas trop d’ici là. ■

FABIENNE DARGE



Le plancher d’une salle du Théâtre Jean-Lurçat, abîmé par l’eau, le 4 mars, à Aubusson (Creuse). MATHIEU FARCY/SIGNATURES POUR « LE MONDE »

Au Moyen-Orient, le patrimoine culturel menacé par la guerre

Le palais du Golestan à Téhéran ainsi que des immeubles du mouvement Bauhaus à Tel-Aviv ont été touchés par des tirs de missiles

À peine une semaine après les premières frappes d’Israël et des Etats-Unis sur Téhéran, le bilan humain provisoire s’élève à plus d’un millier de morts en Iran (selon l’ONG Human Rights Activists News Agency). Les bombardements touchent également le patrimoine culturel, victime collatérale d’un conflit étendu aux pays de la région.

A Téhéran, le palais du Golestan, vieux de quatre cents ans, a subi, dimanche 1^{er} mars, les effets d’un tir de missile qui s’est abattu à proximité. Fenêtres soufflées, miroirs et vitraux brisés : d’après les images diffusées par les médias iraniens, les dégâts sont importants pour ce « Versailles » qui mêle décorations persanes et influence européenne. Des portions de bitume auraient même été soulevées à l’intérieur de l’édifice datant de l’époque safavide (XVI^e siècle), puis agrandi sous le règne des Qadjars à la fin du XVIII^e siècle.

Ce palais, l’unique site de la capitale iranienne inscrit au Patrimoine mondial de l’Unesco, revêt une telle importance que Reza Salehi-Amiri, ministre de la culture et du tourisme iranien, s’est indigné d’une attaque contre « l’iden-

tité nationale et culturelle de l’Iran ». Les lustres et les objets les plus précieux, toutefois, avaient été évacués avant les bombardements. Trois semaines avant le déclenchement de la guerre, au moment où Donald Trump menaçait la République islamique de frappes imminentes, les autorités locales avaient mis à l’abri un grand nombre de collections de valeur à travers les pays.

« Symboles de survie »

A Tel-Aviv, les missiles iraniens ont en retour frappé, et en partie détruit, des habitations de style Bauhaus, trésors architecturaux de la Ville blanche classés au Patrimoine mondial de l’Unesco. « Ces maisons étaient bien plus que du béton et des balcons, s’est ému le Bauhaus Center sur Facebook, le 1^{er} mars. Elles étaient des symboles de survie, de modernité et de la reconstruction de la vie à Tel-Aviv, la Ville blanche. Leurs lignes épurées et leurs formes simples véhiculaient un message fort : l’architecture comme refuge, l’architecture comme espoir. »

Le Liban, aussi, tremble à nouveau pour son patrimoine. Lors des bombardements israéliens de 2024, le pays avait réussi in extre-

« Un bombardement crée du désordre qui peut affecter la stabilité des constructions »

JAD TABET
architecte libanais

mis à faire inscrire 34 sites sur la liste des biens culturels sous protection renforcée de l’Unesco. Cette année-là, la forteresse médiévale de Chamaa, village frontalier du Sud-Ouest, à 100 kilomètres de Beyrouth, avait été en grande partie détruite. « Les citadelles qui surplombent la plaine sont prises pour cibles car à partir de là on peut contrôler tout ce qui entoure, les batailles se font là-dessus », explique au Monde l’architecte libanais Jad Tabet, conseiller du ministre de la culture libanais. Jeudi soir, aucun monument d’importance n’avait été touché à la suite de l’embrasement régional. « Il ne suffit pas de bombarder directement un site pour qu’il soit endommagé. Un bombardement

crée du désordre qui peut affecter la stabilité des constructions », fait toutefois remarquer Jad Tabet. Aujourd’hui, l’architecte se préoccupe pour le site de Tyr, l’ancienne cité phénicienne, où les bombardements ont repris à proximité des ruines antiques.

Interrogée par le Art Newspaper, Tayla Ezrahi, coordinatrice des relations internationales chez Emek Shaveh, un groupe israélien anti-occupation fondé par des archéologues, rappelle que sous les bombes, aucune civilisation n’est épargnée. « La guerre ne fait aucune distinction entre le patrimoine juif, musulman, chrétien ou tout autre. Lorsque de tels sites sont endommagés ou détruits, la perte se répercute bien au-delà des ruines et restera comme un témoignage de l’incapacité de nos dirigeants à privilégier les vies humaines et les mondes culturels et spirituels qui leur donnent un sens, plutôt que la destruction et la ruine. » Des propos qui rejoignent l’esprit de la convention de l’Unesco de 1954, dont le préambule rappelle que « les atteintes portées aux biens culturels, à quelque peuple qu’ils appartiennent, constituent des atteintes au patrimoine culturel de l’humanité entière ».

A l’Unesco, il est justement difficile de rendre compte de l’étendue et de la nature des dégâts, qu’il s’agisse du palais du Golestan à Téhéran ou de la synagogue de Beit Shemesh, en Israël. « A l’heure actuelle, on ne peut pas faire de vérification sur site », reconnaît Krista Pikkat, directrice de l’entité culturelle et situations d’urgence à l’agence onusienne, qui dispose de bureaux à Téhéran, Doha, Beyrouth et Ramallah – mais pas en Israël, qui a quitté l’Unesco en 2017. « On a envoyé des lettres à l’Iran, aux Etats-Unis et à Israël pour rap-peler leurs obligations et partager avec les belligérants les géolocalisations des sites inscrits sur la liste au Patrimoine mondial, ou national. »

Réponses évasives

La plupart des musées de la région, à commencer par ceux fastueux de Doha, ont tiré le rideau jusqu’à nouvel ordre. Les musées de Jérusalem et de Tel-Aviv, comme les grands musées iraniens, se sont employés à mettre les œuvres à l’abri. Aux Emirats arabes unis, en revanche, les musées de l’île de Saadiyat, l’enclave culturelle d’Abou Dhabi qui abrite notamment le Louvre Abu Dhabi et de nombreux prêts des

musées tricolores, sont restés ouverts, malgré la chute de débris de missiles iraniens à proximité, samedi 28 février.

Contactées, les parties prenantes s’en tiennent à des réponses aussi évasives qu’opaques. Au Louvre Abu Dhabi, on dit « suivre de près » l’évolution de la situation, « en maintenant les normes les plus élevées en matière de sûreté et de sécurité pour tous ». A Paris, le ministère de la culture se borne à déclarer que « des plans de sauvegarde sont prévus et le bâtiment dispose lui-même d’espaces sécurisés ». L’article 13 de l’accord bilatéral entre la France et les émirats stipule pourtant qu’en cas de risque de sécurité, les Français peuvent procéder sans délai au rapatriement des œuvres prêtées au Louvre Abu Dhabi – à condition qu’un couloir aérien soit ouvert. La question reste celle du moment où appuyer sur le bouton. C’est là que se situe le hiatus. Selon les informations du Monde, côté français, on préférerait agir dès maintenant, sans pousser trop fort cette option pour ne pas froisser la susceptibilité des Emiratis, lesquels rappellent disposer de moyens de défense et d’abris souterrains. ■

ROXANA AZIMI

Paris, capitale du prêt-à-s’amuser

Une nuisette en caoutchouc par Loewe, des tutus et des rivets chez Cecilie Bahnsen, des couleurs vitaminées pour Chloé... Un vent d’espièglerie souffle sur la fashion week automne-hiver 2026-2027

Les journées se suivent et ne se ressemblent pas à la fashion week de Paris, qui se déroule jusqu’au 10 mars. Alors qu’en début de semaine une tendance nette se profilait autour d’un vestiaire sexy et élégant, les créateurs ont montré, les 5 et 6 mars, des garde-robes exubérantes qui semblent davantage destinées à amuser celles qui les portent qu’à séduire un regard extérieur.

Jack McCollough et Lazaro Hernandez signent leur deuxième collection pour Loewe. Le tandem américain est connu pour avoir fondé Proenza Schouler, qui a fait les grandes heures de la fashion week de New York dans les années 2000. Ce fait de gloire déjà ancien explique que le milieu de la mode est d’abord resté circonspect quand LVMH a choisi le duo pour succéder à Jonathan Anderson chez Loewe, en 2025. Il semblerait pourtant que la famille Arnault ait eu le nez creux.

Le défilé a lieu dans la cour du château de Vincennes, dans une immense structure rectangulaire décorée d’un motif vichy vert pomme. A l’intérieur, tout est blanc, sauf le sol jaune luisant et les drôles de peluches-sculptures signées de l’artiste Cosima von Bonin, en forme d’orque ou de chien. « *On voulait vraiment insuffler un esprit ludique, expérimental, joyeux et optimiste. Loewe n’est pas une marque qui se prend trop au sérieux* », expliquent les designers.

Cette espièglerie se mêle à une volonté de pousser le plus loin possible les expérimentations sur les matières. « *Qu’est-ce qu’un artisanat d’avant-garde ? Que pouvons-nous faire aujourd’hui que nous ne pouvions pas faire hier ?* », questionnent les Américains, qui, au vu de cette collection, semblent déjà avoir trouvé un certain nombre de réponses. Le premier look est une impressionnante nuisette en caoutchouc épais et brillant, où apparaissent en relief les détails d’une nuisette en soie (la dentelle, les surpiqûres, le petit nœud).

Le cuir est aussi au cœur d’un jeu de trompe-l’œil : réduit en fines bandelettes, il sert à composer un manteau volumineux comme une fourrure ou à tricoter un pull jacquard. Un manteau en cuir lisse, jaune et zippé, pourvu de parties gonflables (aux poignets, sur le col et la capuche), fait penser à un élégant gilet de sauvetage. Sur un autre pardessus, c’est la doublure en motif vichy qui peut se gonfler et s’évacuer sur les côtés, par les fentes latérales.

Contrairement à d’autres designers chez qui la recherche textile



Loewe. SHUTTERSTOCK/SIPA

se fait au détriment de la silhouette, Jack McCollough et Lazaro Hernandez ne perdent pas de vue qu’un vêtement doit aussi mettre en valeur. Ils veillent à montrer suffisamment de peau et à calmer le jeu avec quelques bons basiques – conscients qu’aussi fascinante soit-elle, la nuisette en caoutchouc a peu de chance de devenir un best-seller. Les expérimentations ne servent pas seulement à créer de belles images pour le défilé : « *Ce qui est*

Cecilie Bahnsen revient avec un format de défilé original, entre la répétition et le spectacle de danse

super, c’est qu’on peut les reproduire sur des sacs ; et la maroquinerie est très importante pour cette maison », observent justement les designers.

Une maison de mode féminine dessinée par une femme : tel est l’ADN de Chloé, fondée en 1952 par Gaby Aghion (1921-2014), qui voulait vêtir ses contemporaines de manière moins formelle que les couturiers de l’époque. A l’exception du long règne de Karl Lagerfeld, la marque aujourd’hui déte-



Chloé. CHLOÉ

nue par Richemont a toujours choisi des designers femmes (Stella McCartney, Phoebe Philo, Clare Waight Keller, Gabriela Hearst...). Chemena Kamali perpétue cette tradition et affine, depuis 2023, une proposition mode qui ne cherche pas à séduire un regard masculin.

Pour cette collection automne-hiver 2026-2027, présentée dans le bâtiment moderniste de l’Unesco, l’Allemande se lance dans une célébration « *des savoir-faire artisanaux d’inspiration folklorique* ». Les costumes traditionnels la touchent par « *leur beauté, mais aussi la sensation du temps et de l’effort qui leur ont été consacrés* », explique-t-elle dans sa note d’intention. Les broderies champêtres, les motifs à fleurs et à carreaux, les volants étagés, les plastrons plissés se mélangent à des références au Chloé des années 1970

et 1980. Nœuds, grigris et ornements métalliques dorés s’agrègent sur des manteaux-capes enveloppants, des robes bouffantes requérant des dizaines de mètres de mousseline de soie, des vestes à grand col, le tout décliné dans des couleurs clivantes (vert pomme, vermillon, jaune poussin, violet, etc.). Une silhouette recherchée, mais trop chargée pour être séduisante.

Bretelles rembourrées

L’état d’esprit de Cecilie Bahnsen est assez proche. La Danoise, qui définit son travail par « *l’amour de l’artisanat et du romantisme* », s’est fait connaître avec ses robes vaporeuses à la candeur assumée, souvent fleuries et volantées. Après avoir fêté les 10 ans de la marque qui porte son nom en organisant un défilé à Copenhague, en août 2025, elle revient dans la capitale française avec un format original, entre la répétition et le spectacle de danse. « *J’ai appelé cette collection “Entraînement” parce qu’en mode comme en danse on apprend en pratiquant. Les pièces ne sont jamais vraiment terminées ; elles évoluent grâce à la patience et au soin qu’on y apporte* », affirme-t-elle.

Dans les anciens locaux brutalistes du Centre d’information et de documentation jeunesse, près de la tour Eiffel, des danseuses commencent par s’échauffer, laissant au public le loisir d’observer leurs robes à fleurs transparentes plus ou moins déstructurées ; tout un vocabulaire du ballet s’y greffe, avec les tutus, les mailles près du corps, les guêtres, les chaussons, le blanc et le rose pastel. Une collaboration avec The North Face décale le propos : des rivets, des lacets, des bretelles rembourrées, des sangles de poitrine s’ajoutent à ce vocabulaire mignon, qui gagne ainsi en singularité. Décidément, tout est possible à la fashion week de Paris. ■

ELVIRE VON BARDELEBEN

Courrèges, Rabanne et Carven rhabillent le passé avec succès

LES ANNÉES 1960 ont été fertiles pour le prêt-à-porter français : Paco Rabanne (1934-2023) et André Courrèges (1923-2016) se sont lancés, tandis que Carven, fondée dans l’après-guerre, connaissait son apogée. A la fashion week automne-hiver 2026-2027, ces trois maisons maintiennent leur héritage au goût du jour, avec succès.

Chez Courrèges, Nicolas Di Felice rappelle qu’on « *ne peut pas résumer le travail d’André Courrèges à une petite robe trapèze* ». Pour montrer la radicalité du fondateur, notamment dans sa manière de dévoiler le corps, le designer belge reproduit des tee-shirts de 1970 : des poches noires cousues au niveau des seins sur un top en résille chair donnent l’impression de flotter sur un buste nu. Outre ce clin d’œil osé aux archives, il propose un vestiaire portable, après avoir passé cinq années à explorer les possibilités géométriques du vestiaire Courrèges.

« *J’ai appelé cette collection “24 heures dans la vie d’une femme”* », explique Nicolas Di Felice, qui imagine une panoplie de pièces désirables : veste en cuir à col montant, robe longue à dos nu, jupe à boutons qui révèlent la jambe, trench décontracté en vinyle... La monochromie et la pureté des formes ne privent pas la collection d’éléments fantaisistes, à l’instar de ces centaines de (faux) tickets de métro en organza de soie, cousus en rang d’oignons sur une robe bustier ou une jupe midi, aussi décoratifs que créatifs.

Des lunettes en cuir

Julien Dossena, directeur artistique de Rabanne depuis 2013, estime que le legs de Paco Rabanne consiste en une forme de liberté créative. Il en use volontiers encore cette saison, où il s’amuse avec l’idée d’empiler les couches de vêtements, comme le font les passants parisiens qu’il croise dans son quartier de la gare

de l’Est. Comme Nicolas Di Felice (avec qui il a travaillé chez Balenciaga dans les années 2000), il cherche à proposer une garde-robe « réaliste ».

La notion de réalisme paraît relative, cette collection fusionnant joyeusement les couleurs, les imprimés et les matières. La robe midi des années 1940, fil rouge de la collection, est associée, sur une même silhouette, à un pull jacquard, un blouson aviateur au col en fourrure à motifs, une nuisette en dentelle, un sous-pull, des collants colorés. Julien Dossena n’omet pas d’ajouter quelques références directes à Paco Rabanne : les robes en mesh métalliques, des gros disques de plastique transparents brodés sur une jupe ou encore des lunettes en cuir piochées dans les archives. Après treize ans à la tête de la maison, sa vision est toujours aussi rafraîchissante.

Chez Carven, Mark Thomas propose sa deuxième collection pour la

marque qu’il a intégrée en 2023, d’abord en tant que designer senior pour Louise Trotter (partie depuis chez Bottega Veneta). Il continue de ciseler une mode élégante et délicate, inspirée de références à la haute couture des années 1950 et au goût de la fondatrice Carmen de Tommaso (1909-2015) pour les orchidées.

La collection, qui « *explore la tension entre l’uniforme et l’intimité* », propose des silhouettes sculpturales, avec des vestes aux épaules courbes et au volume sphérique comme les pétales d’une fleur, et d’autres plus frêles : des robes transparentes superposées ou bordées de dentelle, des débardeurs en soie fluide, des jupes comme un millefeuille de tissu. Le designer britannique espère vêtir une « *femme qui dégage l’esprit nonchalant d’une Parisienne* ». Il donne en tout cas très envie de ressembler à celle-ci. ■

E. V. B.

Edouard Durand « Je n’ai pas de carapace, il n’y a pas d’indifférence en moi »

ENTRETIEN

Entre 2021 et 2023, Edouard Durand a coprésidé, avec Nathalie Mathieu, la Commission indépendante sur l’inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), organe dont il a été brutalement évincé, sans explication. Actuellement en poste à Pontoise, ce magistrat âgé de 50 ans, pétri d’une éducation catholique et humaniste, regrette de n’avoir pu continuer à mener son combat.

Je ne serais pas arrivé là si...

... Si ma sœur n’avait pas été victime de violences conjugales au milieu des années 2000. C’est une femme brillante que j’ai toujours admirée. Un agresseur s’est mis en travers de sa route. Elle a vécu pendant dix ans avec un homme violent.

Ce traumatisme a-t-il également bouleversé votre vie ?

Oui. Il m’a amené à comprendre ce qu’est la violence. *[Le philosophe]* Emmanuel Levinas *[1906-1995]* dit qu’on se met à penser en se confrontant à des scènes de violence. C’est littéralement ce qui s’est passé dans mon cas. A partir de là, je ne pouvais pas faire comme si je ne savais pas. On est loin d’imaginer ce qu’est la terreur constante, la violence de l’intime, cette cruauté sans limite. J’en suis venu à interroger mon comportement passé, la conduite que je devais tenir. Comme un témoin.

Vous exercez en effet, depuis peu, comme juge des enfants...

Guidé par des personnes bienveillantes, j’avais découvert ce métier sans le connaître. Il était au carrefour des grandes valeurs que mes parents m’ont transmises : l’amour de la France, la justice et la protection des enfants. Mon père était avocat pénaliste à Troyes, et ma mère avait ouvert la première mission locale dans cette ville, avec le soutien du maire *[Rassemblement pour la République]* Robert Galley, qui avait été compagnon de la Libération. Recevoir l’amour de ses parents quand on est enfant, cela structure beaucoup.

Pourquoi ne pas être devenu avocat comme votre père ou travailleur social comme votre mère ?

J’y ai pensé. J’allais très souvent voir plaider mon père. La dernière fois, c’était à la cour d’appel de Paris, et il avait en face de lui un ténor du barreau, M^e Olivier Metzner *[1949-2013]*. Après les réquisitions de l’avocate générale, mon père s’est levé et a lancé à la cour : « Je suis vraiment très heureux d’être venu de ma province parce que je n’ai jamais entendu autant de bêtises en aussi peu de temps. » Metzner est parti, et mon père a gagné le procès. Sa passion m’a beaucoup marqué, au point de longtemps vouloir faire le même métier que lui. J’en ai parlé, un jour, à un prêtre, qui m’a alors demandé si j’avais pensé à devenir avocat de Dieu.

Ce qui vous a conduit au séminaire...

J’en suis parti au bout de deux ans, car ce n’était pas ma vocation. Mais il m’arrive encore parfois de regretter que le Bon Dieu m’ait dit de ne pas rester. J’ai alors repris mes études de droit, m’imaginant juge plutôt qu’avocat. A la suite d’un service civil au sein du Sleep-in, un centre d’hébergement d’urgence pour toxicomanes, j’ai voulu arrêter la magistrature, avant même d’y être entré, pour devenir éducateur. Sa fondatrice, Anna Fradet, s’y est opposée : « Je te l’interdis. Reste où tu es, on a besoin de juges. » On se construit ainsi, grâce aux autres. Il faut se méfier de ceux qui disent qu’ils se sont faits tout seuls. C’est du bluff.

Comment ont réagi vos parents face à ce cheminement ?

Mon père a été déçu de me voir quitter le séminaire et de ne pas devenir avocat. Mais il était heureux pour moi. Ma mère aussi. Elle-même avait pensé à exercer le métier de juge des enfants. J’allais souvent la voir à la mission locale. Je me souviens, tout gamin, des jeunes qui fréquentaient le lieu, notamment les punks. Ma sœur et moi leur demandions timidement si nous pouvions jouer avec leurs rats ! Ma mère ne les regardait pas de haut, elle ne faisait pas de différence. Cela aussi m’a façonné.

Comment avez-vous vécu le divorce de vos parents à l’âge de 5 ans ?

Cela a été une blessure. Un divorce reste, pour un enfant, une rupture qu’on peut difficilement banaliser. Au début des années 1980,



JE NE SERAIS PAS ARRIVÉ LÀ SI... Chaque semaine, « Le Monde » interroge une personnalité sur un moment décisif de son existence. Le juge confie les raisons intimes de son engagement contre les violences

divorcer était perçu comme le signe d’une certaine marginalité, c’était assorti de stigmatisation dans une ville de province. Cela ne m’a pas empêché d’avoir une enfance heureuse, avec mes parents, mon frère et mes sœurs, mes grands-parents, mes oncles et tantes, mes cousins et cousines... Je ne sais pas si la séparation de mes parents a été un facteur inconscient déterminant, mais probablement qu’elle a pris une part importante dans mon choix de m’intéresser à l’enfance. Je n’ai pas de carapace, il n’y a pas d’indifférence en moi, ce qui peut être vu comme une vulnérabilité.

En quoi le métier de juge a-t-il satisfait l’« amour pour la France » que vous évoquez également ?

Etre juge, c’est rendre la justice au nom du peuple français. La magistrature est une fonction constitutionnelle. A Sciences Po, j’avais choisi l’option « service public » afin de construire ma vie en tant que serviteur de l’Etat. J’avais même pensé faire carrière dans les corps administratifs, avant qu’un stage au Conseil d’Etat ne m’en dissuade. Le dossier en tant qu’objet de curiosité intellectuelle ne m’intéresse pas.

Vous fallait-il de l’humain ?

Oui, de l’humain corps et âme, en chair et en os. Il y a de l’humain dans toute chose, qu’on écrive un jugement ou un article. Mais là, dans mon bureau, les gens sont présents tous les jours. Les actes de volonté se comptent sur les doigts d’une main dans une vie. En ce qui me concerne, l’acte a été extrêmement clair et sérieux : « Je veux être juge des enfants. » Je le suis d’ailleurs en permanence, même quand il m’arrive d’occuper d’autres fonctions, comme quand je me suis retrouvé à la tête de la Ciivise. Un médecin reste médecin quand il quitte son cabinet. C’est pareil. Il y a là l’idée qu’un choix de vie professionnelle répond à une vocation.

Voyez-vous un lien entre votre métier et la vie spirituelle ?

J’aime beaucoup Charles Péguy. Dans son poème *Le Porche du mystère de la deuxième vertu*, il considère que l’espérance est la vertu la plus difficile et la plus agréable à Dieu. Or, l’espérance, c’est l’enfance. L’espérance n’est pas une idéalisation du futur mais du présent. Le poème de Péguy, par la densité charnelle de ses mots, a bonne place dans mon sac de voyage, dans ma trousse de secours. J’entends encore l’homme de radio Pierre Hiegel le déclamer sur une cassette que j’écoutais en boucle en voiture et... que je me suis fait voler.

Que retenez-vous de vos débuts professionnels, à Draguignan (Var), d’abord, en 2004, puis à Marseille, où vous allez rester cinq ans ?

J’ai eu très peur, au départ, de mal faire mon travail, de ne pas être capable. Mais j’ai pris conscience assez vite de l’immensité des enjeux. Tout a changé néanmoins dès l’année suivante, à travers le traumatisme de ma sœur. Je ne pouvais plus minimiser la gravité et la dimension indubitable de la violence, la dangerosité des agresseurs, l’ampleur des dommages causés aux victimes.

Est-ce à ce moment-là que s’est modelée votre doctrine dont la pierre angulaire est de « croire » la victime, en l’occurrence l’enfant, afin de le protéger ?

J’accepte le mot « doctrine » car il est très positif, alors qu’on parle plutôt de jurisprudence quand on est juge. Je me souviens, à Draguignan, d’un garçon de 14 ans, délinquant récidiviste, qui avait été placé dans un centre fermé à 500 kilomètres de chez lui. Il fuguait pour aller voir sa mère. Il n’avait pas le droit de le faire, juridiquement parlant. Je suis moi-même tenu de rappeler à un jeune de respecter les obligations du contrôle judiciaire ou du sursis probatoire. Mais empêcher un enfant, dont la mère est victime, de savoir si elle va bien est insupportable.

On prétend que vous parlez aux bébés...

Cela m’est encore arrivé aujourd’hui même dans mon bureau, où avait pris place une famille avec cinq enfants, dont une petite fille dans un landau. Je suis allé la voir pour me présenter à elle. Quand ils voient un bébé, les adultes manifestent généralement de l’attention à son égard, non ? L’enfant sait que sa vie est en partie déterminée par la décision de quelqu’un qu’on appelle juge. Le minimum est qu’il le voie et qu’il entende sa voix. L’enfant est notre semblable, pas au sens où un

nourrisson peut conduire une voiture, mais parce que sa dignité est déjà totale. Il ne va pas devenir un humain, il l’est déjà.

Vous allez également être surnommé le « juge anti-père », celui à qui on va reprocher de ne pas tenir compte de la présomption d’innocence pour éloigner des hommes violents de leurs enfants...

Il est normal d’être la cible de critiques, mais je n’accepte pas celle-ci. La présomption d’innocence ne s’oppose absolument pas au fait d’empêcher qu’un enfant soit obligé d’aller voir une personne qu’il ne veut pas voir. Prenons le cas d’un garçon qui, rentrant du catéchisme ou du centre aéré, vous dit : « Je ne veux plus y retourner, car il y a un moniteur qui me fait des choses que je n’aime pas. » Est-ce que l’ordre social est de commander à l’enfant d’y retourner au nom de la présomption d’innocence ? C’est absurde. Faire alliance avec l’agresseur est facile. C’est lui qui a le pouvoir, ce n’est pas l’enfant.

Que répondez-vous à ceux pour qui un juge ne peut pas, déontologiquement, dire « je te crois » à une victime ?

Et pourquoi ne le pourrait-il pas ? C’est écrit où ? On demande à l’enfant de se confier aux adultes s’il est victime de violence, mais il faudrait ajouter : « On doit te prévenir qu’on ne te croira pas. » C’est maltraitant, pervers. La vérité est qu’on ne fait pas confiance aux personnes qui dénoncent les crimes de l’intime. Ce refus de voir, ce déni explique pourquoi on estime que seulement 3 % des viols et des agressions sexuelles commis chaque année sur des enfants font l’objet d’une condamnation.

Que retirez-vous de vos trois années passées à la tête de la Ciivise, au cours desquelles près de 30 000 témoignages ont été recueillis ?

Une très grande reconnaissance envers les personnes qui ont accepté de témoigner aussi massivement. Cela rend modeste. Tenace également. Il y a eu des séquences d’intensité humaine sublimes dans ce qui a constitué un moment de rupture au regard des pratiques sociales du déni. Jamais, dans l’histoire contemporaine de notre pays, on a vu une préoccupation aussi claire et manifeste en faveur des enfants victimes de violences. J’en retire également qu’il est possible d’agir. Avant d’être viré, j’avais commencé à mettre en place un plan de formation interministériel des agents de l’Etat au repérage des violences de l’intime. Il n’en reste rien deux ans plus tard. La première chose qu’ils ont faite après mon éviction fut de fermer l’appel à témoignages.

Qui ça « ils » ?

Le monde, la société, le pouvoir. Il m’est arrivé la même chose qu’à Jean-Marc Sauvé *[président de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l’Eglise]* quand celui-ci, sur France Inter, est venu dire qu’ils ont « flingué [son] travail auprès du pape ». Je ne voulais pas partir de la Ciivise. Nous aurions continué le mouvement engagé face à cette dette sociale. Je ne sais toujours pas pourquoi j’ai été évincé. On m’a expliqué que mes prises de parole gênaient, car elles occupaient l’espace médiatique. Je ne peux pas y croire. J’ai également entendu dire que j’étais trop « militant ». Mais ce n’est pas moi qui estime que le viol d’un enfant est un crime aggravé, c’est la loi. Ai-je tort de déplorer que le classement sans suite de 75 % des plaintes pour dénonciation de violences sexuelles sur des enfants est beaucoup trop ?

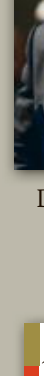
Qu’attendez-vous aujourd’hui ?

La prise de conscience de ce que représentent les violences contre les enfants a eu lieu chez les citoyens. C’est maintenant aux pouvoirs publics d’agir. S’ils n’avaient que 10 % de la force de caractère des enfants victimes, la France pourrait formuler de belles promesses. L’inertie, le déni, l’inaction, la complaisance abîment le corps social.

A la fin de votre dernier ouvrage (« 160 000 enfants. Violences sexuelles et déni social », Gallimard, 2024), vous exprimez votre dépit en citant un poème d’Alfred de Musset appelé « Tristesse ». Etes-vous triste ?

Je le suis, oui. Mais je suis aussi plein d’espérance. Les gardiens du temple de la complexité qui n’ont que la nuance à la bouche devraient apprendre que la tristesse peut coexister avec la joie. Enfant, d’ailleurs, j’étais très joyeux. Réveur aussi. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC POTET



en vente
actuellement



En kiosque



Dès jeudi 5 mars



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Collection

MYTHES ET LÉGENDES
DU **JAPON**



Dès mercredi 4 mars,
le volume n° 6
**LA YŌKAI YUKI-ONNA
FILLE DES NEIGES**

Nos services

Lecteurs

 **Abonnements**
 Sur abo.lemonde.fr
 Par tél. au 03 28 25 71 71
 (prix d'un appel local) du lundi au
 vendredi, de 9 heures à 19 heures, et
 le samedi, de 9 heures à 17 heures.

 **Le Carnet du Monde**
carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS
DOCUMENTS CONFIDENTIELS

www.sourcesure.eu





Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail :
carnet@publicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

✉ carnet@publicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaires de naissance

Joyeux anniversaire papa, papou,
Jean-Michel !

On t'embrasse tendrement pour tes soixante-dix-sept ans.

Justine, Élise et Nicolas, Hélène, Maxence et Côme.

Bernard JUHEL,

à tes cent ans !!!

On t'aime, Papounet.

Yann, Mica, Valentina et Uno.

Décès

L'École pratique des hautes études a la tristesse de faire part du décès de

M. Ali BETTAIEB,
 directeur d'études
 du Laboratoire d'immunologie et immunothérapie des cancers à la section Sciences de la vie et de la terre.

L'École s'associe à la douleur de la famille.

Clermont-ferrand, Chamalières (Puy-de-Dôme). Nanterre (Hauts-de-Seine). Sainte-Euphémie (Ain).

Fanny et Bernard Duhot,
 Laurent et Latetia Dordain,
 Marion Dordain,
 Lucie et Renaud Parey,
 ses enfants et leurs conjoints,
 Clémence, Delphine, Robin,
 Benjamin, Guillaume, Valya, Philippine,
 Loreli, Ambre,
 ses petits-enfants,
 Philippe et Catherine Laroche,
 Michel et Françoise Laroche,
 Jean-Pierre Laroche,
 ses frères et belles-sœurs,
 Ses neveux et nièces,
 Ses cousins et cousines
 Ainsi que tous les autres membres de la famille,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Monique DORDAIN,
 née **LAROCHE,**
 médecin phoniatre à l'hôpital Fontmaure (Chamalières),

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans, chez elle, sereinement, selon son souhait.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 mars, à 15 h 15, au crématorium Amable Tuisat (Crouël) de Clermont-Ferrand.

Ni fleurs ni plaques.

En souvenir d'elle et de son engagement auprès de ses patients, des dons peuvent être faits à l'association aphasie.fr

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Dômes Funéraires, Chamalières.

Société éditrice du « Monde » SA
 Président du directoire, directeur de la publication
 Louis Dreyfus

Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication,
 membre du directoire Jérôme Fenoglio

Directrice de la rédaction Caroline Monnot

Direction adjointe de la rédaction
 Grégoire Allix, Maryline Baumann, Philippe Broussard,
 Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre,
 Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi,
 Cédric Pietralunga

Direction éditoriale Sylvie Kauffmann

Direction déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo

Directeur délégué aux relations avec les lecteurs
 Gilles van Kote

Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)

Direction artistique Emmanuel Laparra

Infographie Delphine Papin

Directrice des ressources humaines du groupe Emmanile Conte

Secrétaire général de la rédaction Sébastien Cargoulin

Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente,
 Gilles Paris, président

Melody, Clémentine, Félix,
Emmanuel et Meritxell
et leurs enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès
de

Michel GALLET.

La cérémonie a eu lieu aux pompes
funèbres Ain-Bugey, à Ambérieu-en-
Bugey, le samedi 7 mars 2026, à 9 h 45,
suivie de l'inhumation, au cimetière
de Bettant (Ain).

La Baule-Escoublac.

Le comte et la comtesse Gérard de
Revel,
M. (†) et M^{me} Gilles Laraison,
M^{me} Marie-Gonzague Huguenin,
M^{me} Laure Huguenin,
sœurs,
Elsa et Philippe Laraison, Delphine
et Cyril Colas,
sœurs neveux,
Philippe, Maxence, Raphaël, Jules,
Balthazar, Sacha et Sébastien,
sous petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès
de

M. Réginald HUGUENIN,

rappelé à Dieu dans sa soixante-
quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le mercredi 11 mars 2026, à 11 heures,
en l'église Saint-Pierre de La Baule-
Escoublac.

PFG Services funéraires, La Baule,
Tél. : 02 40 60 31 56.

Aurélié et Stéphane,
François-Mathieu et Juliette,
Julien et Stéphan,
ses enfants et leurs conjoints,
Alice, Ysé, Hippolyte, Daphné
Jeanne, Félicie,
ses petits-enfants,
Michèle et Jean-Marie,
Pacifique et Isabelle,
sa sœur, son frère
et leurs conjoints,

ont la tristesse de faire part du décès
de

Yves ROBINEAU,
président de section honoraire
au Conseil d'État,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 1^{er} mars 2026.

Une cérémonie aura lieu en l'église
Saint-Médard, Paris 5^e, le mercredi
11 mars, à 10 h 30.

Il sera inhumé auprès de son
épouse,

Marie-Laure,

le vendredi 13 mars, à 11 heures
au cimetière de San-Nicolao (Haute
Corse).

Odile Schuler,
son épouse,
Fabrice et Elodie,
son fils et sa belle-fille,
Noémie et Corentin,
ses petits-enfants,
Didier,
son frère
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès
de

ÉRIC SCHULER,

survenu le 3 mars 2026, à Paris, à
l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il s'est
éteint sans douleur à son domicile.

Les obsèques ont lieu dans la plus
stricte intimité.

Condoléances

Les anciens président-e-s
Et administrateurs
de l'Enfant et son droit (EzSD),

ont le chagrin de faire part du décès
de

Alain STEINFELD,
militant et lobbyiste pour le droit
de l'enfant d'avoir accès
à ses deux parents et inscrire
dans la loi la garde alternée.

Nous présentons tout particu-
lièrement nos condoléances à sa fille
qu'il a accompagnée et chérie jusqu'à
la fin de sa vie.

Souvenirs

À jamais dans nos cœurs.
Nous ne t'oublions pas.
Pas un jour sans penser à toi.

Constance BULLET
(1994 - 2025).
penseespourconstance@gmail.com

Il y a huit ans, disparaissait le cinéaste

André S. LABARTHE.

Une pensée pour lui.

Prix de thèse

Prix Pierre Bouvier
pour la Socio-Anthropologie

L'association Socio-anthropologie en perspective et la revue Socio-Anthropologie décernent un prix destiné à distinguer une thèse soutenue en 2025 qui apporte une contribution à cette approche en sciences sociales.

Le montant du prix est fixé à 1 500€.

Les candidatures doivent être reçues
avant le 30 mars 2026.

Pour information concernant toutes les modalités, consulter
<https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/12929>

Le Monde

Abonnement

Quotidien + numérique

~~637€~~

(prix de vente au numéro)

169

€

pour 6 mois

INCLUS DANS L'ABONNEMENT



- ✓ Le journal et ses suppléments livrés chaque jour chez vous
- ✓ Tous les contenus du *Monde* sur le site et les applications



EN CADEAU

Un laissez-passer pour l'exposition
Geluck expose Le Chat au Musée Maillol

Abonnez-vous en ligne sur : [**abo.lemonde.fr/quotidien6MG**](https://abo.lemonde.fr/quotidien6MG)

261EMQAD6MGLUCK

BULLETIN D'ABONNEMENT

A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

Je m'abonne à l'offre **Quotidien + numérique** du *Monde* pendant
6 mois pour 169* (au lieu de 637*) et je bénéficie d'un laissez-passer pour
l'exposition Geluck expose Le Chat au Musée Maillol.

> **6 quotidiens et les suppléments thématiques**
+ **M le magazine du Monde**
+ **tous les contenus du Monde sur le site et les applications**
+ **les archives du Monde depuis 1944**
+ **l'application La Matinale du Monde**

Je règle par :

☐ Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du *Monde*
☐ Carte bancaire (paiement sécurisé) en appelant le 03 28 25 71 71 (tarif d'un
appel local) du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi, de 9h à 17h.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] [] []

Localité : _____

E-mail : _____

@ _____

☐ Je souhaite être informé par voie numérique des offres du *Monde*
☐ Je souhaite être informé par voie numérique des offres des partenaires du *Monde*

Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR*

☐ Maison individuelle
☐ Immeuble
☐ Digicode N° _____

☐ Badge Vigik : ☐ oui ☐ non
☐ Boîte aux lettres :
☐ Nominative ☐ Collective

☐ Dépôt chez le gardien/accueil
☐ Bât. N° _____
☐ Escalier N° _____

☐ Dépôt
spécifique
le week-end

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 6769, AVENUE PIERRE-MENDÈS-FRANCE - 75707 PARIS CEDEX 13 - 433 891 850 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 30/04/2026. Le laissez-passer sera envoyé par e-mail afin de permettre la réservation en ligne pour l'exposition Geluck expose Le Chat au Musée Maillol, via le site expo-lechat.com. En remplissant ce formulaire, vous confirmez que vous acceptez les CGVU et vous consentez à ce que La Société Editrice du Monde, responsable de traitement, traite vos données collectées ou supposées lors de l'utilisation de ses services, pour les finalités suivantes : (i) fourniture du service ou de l'information demandée, (ii) activation et gestion de votre compte, information sur les avantages associés, (iii) sous réserve de finalisation d'un achat, gestion de votre contrat, (iv) analyse, amélioration et personnalisation de ses services et de votre expérience utilisateur, (v) personnalisation de communications éditoriales ou de communications sur des offres de produits et services similaires à ceux déjà souscrits, (vi) sous réserve de votre consentement collecté via ce formulaire ou précédemment lors de l'usage de ses services ou de ceux d'un tiers, identification unique, actions marketing et cibages publicitaires par voie numérique en faveur de ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires, analyse et statistiques (vii) actions marketing par voie postale sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires et (viii) toute autre action marketing autorisée par la loi et n'étant pas fait l'objet d'une opposition de votre part. Pour en savoir plus ou exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité des données, limitation des traitements) contactez notre DPO via votre formulaire. En cas de réclamation : CNIL. Pour toute réclamation liée à l'abonnement souscrit et non résolue par le service clients, vous pouvez recourir au service de médiation du Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP), accessible à l'adresse www.cmap.fr ou à l'adresse postale : CMAP - 39, avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris.

* Sous réserve de la possibilité pour nos porteurs de servir votre adresse

LES DROITS DES FEMMES AU TRAVAIL

Alors que le 8-Mars marque la Journée internationale des droits des femmes, les contraintes et risques spécifiques qu’elles connaissent au travail restent peu pris en considération

Les femmes ne sont pas des travailleurs comme les autres

Le standard du travailleur masculin va-t-il continuer à dicter les règles de la prévention des risques professionnels ? Et, ce faisant, à éclipser les risques spécifiques qui menacent la santé et la sécurité des femmes au travail ? Depuis de nombreuses années, des travaux de recherche montrent les limites de ce modèle implicite. C’est le cas de la photographie statistique de la sinistralité selon le sexe, réalisée par l’Agence nationale pour l’amélioration des conditions de travail, depuis 2012, qui met en évidence des écarts significatifs, longtemps invisibilisés.

Malgré ces coups de projecteur, la question demeure. Il suffit, pour s’en convaincre, de consulter le dernier bilan de l’Assurance-maladie sur les accidents du travail, qui, derrière une baisse globale de 25 % depuis vingt ans, fait apparaître une évolution fortement asymétrique : une diminution de 40 % des accidents pour les hommes, mais une hausse de 26 % chez les femmes. Du côté des maladies professionnelles, comme les troubles musculosquelettiques (TMS), les lésions cutanées ou les épisodes dépressifs en lien avec le travail, les travailleuses sont également les plus touchées.

Espaces fragmentés

Ces écarts ne sont pas le fruit du hasard. La répartition sexuée des emplois reste marquée. Dans les secteurs où les femmes sont majoritaires (santé, soin, travail social, commerce, entretien, services aux personnes), les risques sont moins visibles. D’une part, parce que leurs effets sont différés : les TMS s’installent après des années de gestes répétitifs, les atteintes psychiques à la suite d’expositions prolongées aux risques psychosociaux. D’autre part, parce que ces emplois, lorsqu’ils sont exercés au domicile des per-

Al’initiative du magazine « Santé & Travail », un collectif de quelque 90 personnalités, parmi lesquelles Sophie Binet et Marylise Léon, secrétaires générales de la CGT et de la CFTD, appelle à mieux identifier les facteurs de pénibilité et de maladies professionnelles propres aux genres

sonnes aidées ou dans des espaces fragmentés, restent à distance des dispositifs de formation, d’évaluation et de prévention. Pourtant, le taux de gravité des accidents du travail dans les services est comparable à celui du bâtiment et des travaux publics. Quant aux agentes d’entretien, elles manipulent des produits chimiques susceptibles de provoquer des atteintes oculaires, respiratoires ou cutanées.

Par ailleurs, même dans le cas où des femmes et des hommes exercent le même métier, réalisent la même tâche, la manière de tenir le travail, de s’y engager, de composer avec les prescriptions et les imprévus, peut engendrer, pour les unes et pour les autres, des coûts différenciés. Parce que les corps ne sont pas socialisés de la même façon, parce que les attentes

organisationnelles diffèrent, parce que l’accès aux ressources techniques et à la reconnaissance varie, l’effort requis pour « bien faire » son travail n’est pas équivalent. Les femmes ne sont pas des travailleurs comme les autres. De ce fait, les risques liés à la charge physique, aux agents chimiques ou encore aux températures extrêmes ont des impacts différenciés sur la santé, y compris sexuelle ou reproductive, des femmes et des hommes, compte tenu de leurs spécificités anthropométriques, morphologiques, physiologiques ou hormonales.

Le constat est le même s’agissant des risques organisationnels : le télétravail réassigne les femmes au cumul avec les tâches d’entretien du foyer, le travail de nuit est associé chez elles à un surrisque de cancers du sein, et elles sont les premières victimes des violences sexistes et sexuelles au travail. Enfin, c’est sur elles que reposent principalement l’articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, et l’essentiel du travail domestique, parental ou d’aïdace. Cela alors même qu’elles disposent de moins de marges de manœuvre que les hommes dans l’organisation de leur travail. Pour autant, la prévention des risques professionnels reste centrée sur les hommes.

Dès lors, comment mettre en lumière ces différences et leurs effets afin de gommer ces inégalités ? En la matière, la clé réside dans une volonté politique af-

firmée de produire et d’exploiter des données sexuées, y compris à l’échelle régionale ou à celle des entreprises. C’est la première condition d’une lecture plus fine de la santé au travail de l’ensemble de la population, et d’actions mieux ciblées sur certains métiers ou secteurs.

Au sein des entreprises et des administrations, c’est l’élaboration du Document unique d’évaluation des risques professionnels qui représente l’étape opérationnelle cruciale pour intégrer une approche différenciée des conditions de travail selon le sexe, ainsi que les expositions spécifiques des femmes. Obligatoire depuis 2014, cet exercice se heurte au manque de méthodologie des acteurs chargés de sa mise en œuvre. Renforcer la formation de ces derniers, notamment en intégrant dans les référentiels les dimensions du sexe et du genre, est la première pierre d’une montée en compétences sur ces questions et d’une réduction des inégalités de santé.

Alors qu’il est maintenant bien établi que les femmes occupent majoritairement des métiers où elles engagent leur santé sur le long terme, compromettant leur maintien dans l’emploi jusqu’à la retraite et leur vieillissement sans incapacité, un effort particulier doit être engagé sur la prévention de l’usure professionnelle. Cela passe par une amélioration de leurs parcours afin de limiter l’exposition dans le temps, par la reconnaissance de la pénibilité inhérente à certains métiers, avec des mesures incitatives pour l’amélioration des conditions de travail, de la formation professionnelle, voire des dispositifs de cessation anticipée d’activité.

Enfin, n’oublions pas que faire progresser les droits des femmes en matière de santé au travail comme pour l’ensemble des droits, c’est faire progresser les droits de tous, femmes et hommes. Prendre en compte la diversité des personnes au tra-

vail – âge, sexe, handicap, statut... – pour penser les organisations en fonction de ces différences est un gage d’équité et de justice sociale. ■

Premiers signataires : Sophie

Binet, secrétaire générale de la CGT ; **Eric Chenut**, président de la Mutualité française ; **Caroline Chevé**, secrétaire générale de la FSU ; **Thomas Coutrot**, économiste, chercheur associé à l’IRES ; **Sabine Dreyfus**, rédactrice en chef de « Santé & Travail » ; **Christine Erhel**, professeure d’économie du travail (CNAM) ; **Laurent Escure**, secrétaire général de l’UNSA ; **Sophie Fantoni-Quinton**, présidente de la Société française de santé au travail ; **Aitana Garí Perez**, directrice de l’Institut national de sécurité et santé au travail (INSST, Espagne) ; **Fabienne Goutille**, maîtresse de conférences en ergonomie (université Clermont-Auvergne) ; **Brigitte Grésy**, ancienne présidente du Haut Conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes ; **Yannick Jadot**, sénateur (Les Ecologistes) ; **Marylise Léon**, secrétaire générale de la CFTD ; **Loïc Lerouge**, professeur de droit (université de Bordeaux) ; **Esther Lynch**, secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats ; **Dominique Méda**, professeure de sociologie (université Paris-Dauphine) ; **Karen Messing**, professeure émérite (UQAM, Québec) ; **Laurence Rossignol**, sénatrice (Parti socialiste), ancienne ministre ; **François Ruffin**, député (Ecologiste et social) ; **Céline Thiébault-Martinez**, députée (Parti socialiste)... Retrouvez la liste complète des signataires sur [Lemond.fr](#)

Reconnaissons la ménopause comme une problématique professionnelle

La ménopause est un impensé de la vie des entreprises, alors qu’elle devrait être un enjeu organisationnel à traiter collectivement, soulignent les chercheuses **Lara Bertola**, **Akanksha Jalan** et **Belinda Steffan**

D’ici à mars 2029, les comités exécutifs des grandes entreprises devront comprendre 40 % de femmes. Pour se mettre en conformité avec la loi Rixain, qui impose ce quota, un effort sans précédent de promotion des femmes est en cours au sein des firmes. Mais, alors que la plupart des cadres qui sont pressenties approchent ou dépassent les 50 ans, le fait qu’elles soient le plus souvent ménopausées reste un impensé. Les femmes cadres de haut niveau seraient-elles immunisées contre les bouffées de chaleur, les nuits perturbées et la fatigue qui en résulte ? Capables d’être toujours à leur maximum ? Les témoignages que nous avons recueillis montrent une réalité bien différente. Comme les 17 millions de Françaises ménopausées, les vies des femmes cadres se trouvent chamboulées par les changements hormonaux qu’elles traversent autour de la cinquan-

taine, avec des conséquences notables sur leur sommeil, leur niveau d’énergie, leur capacité de concentration, leur apparence.

Aucune des participantes à notre enquête n’a demandé à bénéficier d’aménagements particuliers pour pouvoir mieux supporter les effets de la ménopause. Personne ne leur a d’ailleurs rien proposé de tel.

Tabou durable

En revanche, la plupart ont affirmé que leur carrière était concrètement affectée par leur situation. Beaucoup se sentent moins reconnues parce que ménopausées. Celles dont le poste implique une forte visibilité publique se sentent particulièrement pénalisées par leurs transformations physiques.

Le rapport sur la ménopause rendu en avril 2025 par Stéphanie Rist, aujourd’hui ministre de la santé, pointait ces difficultés, cette double peine qui atteint

l’ensemble des femmes souffrant, à cette période de leur vie, tout à la fois de difficultés spécifiques, non prises en compte, et d’un regard sans aménité porté sur elles.

La situation des Françaises apparaît comme particulièrement préoccupante à cet égard, étant

donné l’importance traditionnellement accordée à l’apparence féminine dans l’Hexagone. Beaucoup des cadres que nous avons interrogées nous ont dit investir à ce moment de leur vie dans des vêtements plus coûteux, voire dans des opérations de chirurgie esthétique, afin de garder une apparence plus jeune et d’éviter ainsi d’être discriminées.

Demander que l’on ouvre la fenêtre pendant une réunion pour mieux supporter une bouffée de chaleur est considéré, dans ce contexte, comme une prise de risque attirant l’attention sur une situation perçue comme fragilisante. La plupart se gardent donc de révéler leurs malaises. Ce tabou durable nuit à la prise en compte de difficultés à travailler qui n’ont pourtant rien d’anecdotiques.

La question de la fatigue, en particulier, a été très souvent évoquée lors des entretiens. Pour

certaines femmes à des postes hiérarchiques élevés, les journées de travail très longues, les rendez-vous qui s’enchaînent et les voyages fréquents deviennent des problèmes tels que certaines décident de renoncer précocement à leur carrière.

Un plus grand soutien social au sein des entreprises est-il impensable pour éviter ces départs anticipés de personnes par ailleurs compétentes et investies ? Une plus grande flexibilité dans l’organisation du travail est-elle hors de question ? On pense à un accès facilité au télétravail, à des horaires plus souples, plus adaptables, à une sensibilisation des managers.

Apprendre à dissimuler

Il s’agit aujourd’hui de faire sortir la ménopause de la seule sphère médicale pour la faire reconnaître comme une problématique professionnelle. Car son invisibilisation actuelle ne relève pas d’un simple oubli : elle est entretenue par des normes qui valorisent la maîtrise du corps, la disponibilité permanente et une productivité sans faille.

Dans ce cadre, les femmes apprennent à s’autosurveiller, à se discipliner, à dissimuler tout ce qui risquerait d’être lu comme une perte de contrôle. La compétence se confond avec la capacité à rester impassible, la ménop-

ause est un « problème personnel » à gérer en silence, et non un enjeu organisationnel à traiter collectivement.

Un changement de culture s’impose. Faute de lieux sûrs pour en parler, de nombreuses femmes cherchent de l’information et du soutien ailleurs – sur les réseaux sociaux, sur YouTube, dans des communautés en ligne, qui deviennent des espaces de parole et, parfois, de résistance à la stigmatisation.

Mais on ne peut pas durablement déléguer aux seules plateformes numériques ce que le monde professionnel devrait prendre en charge : informer, former, aménager, et cesser de faire comme si l’égalité se gagnait en exigeant des femmes qu’elles traversent cette période « comme si de rien n’était ». ■

Lara Bertola est professeure de ressources humaines et management à Rennes School of Business ; **Akanksha Jalan** est professeure de comptabilité et de finance à Rennes School of Business ; **Belinda Steffan** est professeure de ressources humaines et management à l’université d’Edimbourg (Ecosse)

La politique climatique de l'Europe doit se réorienter vers la coopération internationale

Les économistes **Christian Gollier**, **Axel Ockenfels** et **Catherine Wolfram** mettent en garde contre le risque que représente, pour les Européens, l'absence de réciprocité d'engagements climatiques ambitieux des partenaires économiques

La stratégie climatique européenne, fondée pour l'essentiel sur des réductions unilatérales d'émissions, devient politiquement, socialement et économiquement fragile. Elle concentre des coûts visibles au niveau national, tandis que les bénéfices climatiques dépendent des efforts des autres. Au début du mois de février, les commentaires du chancelier allemand, Friedrich Merz, de la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, et d'autres dirigeants, sur la révision ou le report du système d'échange de quotas d'émissions de l'Union européenne (UE) ont contribué à faire baisser le prix du carbone en Europe.

De l'autre côté de l'Atlantique, le président américain, Donald Trump, a finalisé l'abrogation des fondements scientifiques et légaux qui sous-tendent la réglementation fédérale sur les gaz à effet de serre. Partout, le soutien du public à une politique climatique ambitieuse vacille. En matière climatique, l'égoïsme peut se révéler plus contagieux que l'altruisme.

En tant qu'économistes européens et américaine, nous pensons que la bonne réponse à ces pressions consiste à réorienter la politique climatique européenne, qui était axée sur sa propre empreinte carbone, vers la promotion de la coopération internationale. La coopération climatique peut réduire considérablement les coûts liés au désavantage concurrentiel des industries nationales, tout en augmentant considérablement l'efficacité des mesures climatiques.

Certaines politiques ont fonctionné. Lancé en 2005, le marché de permis d'émission SEQUE, qui couvre environ 40 % des émissions de l'UE, a divisé presque par deux les émissions de nos industriels. Le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières (MACF) est une innovation récente et cruciale, qui peut favoriser la coopération. En effet, les pays exportateurs vers l'UE se rendent de plus en plus compte qu'il est plus judicieux de fixer le prix du carbone chez eux que de reverser les revenus du carbone à l'Europe. A ce jour, le MACF semble favoriser la coopération : la part des émissions industrielles mondiales couvertes par les prix du carbone a fortement augmenté en 2025. De plus, l'Australie, le Royaume-Uni, le Canada et la Turquie développent leurs propres ajustements aux frontières. Cette dynamique climatique vertueuse est bien lancée. Il a fallu un capital politique

important en Europe pour le mettre en mouvement, mais nous en tirons les fruits dans les années à venir si nous l'entretiens efficacement.

De plus, ce mécanisme reste fragile. L'Europe souffre de prix élevés de l'électricité et les industries à forte consommation d'énergie ont réduit leur production, notamment en raison du choc énergétique de 2022 et des politiques climatiques ambitieuses mais coûteuses mises en place dans certains pays. Et le calcul à long terme est inconfortable : pour atteindre l'objectif communautaire de réduire de 90 % les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2040 (par rapport à 1990), le prix du carbone pourrait atteindre plusieurs centaines d'euros par tonne dans certains scénarios, si la technologie et les politiques complémentaires ne permettent pas de faire baisser les coûts. Ce n'est pas un problème si l'objectif est la décarbonation, mais cela constitue une contrainte politique et économique, et cela ne contribue guère à la lutte contre le changement climatique, si les autres pays ne suivent pas le mouvement.

Risque d'effet domino

Le MACF est, en principe, une bonne idée, car il conditionne l'accès au marché de l'UE au paiement d'un prix du carbone comparable à celui qui est pratiqué en Europe, ce qui exporte l'ambition climatique européenne et son instrument du prix du carbone auprès de ses partenaires commerciaux. Mais, sous sa forme actuelle, il présente des limites évidentes : il ne protège pas les exportateurs européens ; il peut augmenter les coûts des intrants pour les industries en aval ; il peut créer des opportunités de manipulation, et il invite au lobbying en faveur du protectionnisme.

Pour ne citer qu'un exemple des défis lancés par la politique européenne, notons que, la production d'engrais étant très gourmande en énergie, le système SEQUE a entraîné une migration d'une partie de cette production en dehors de l'UE. Les agriculteurs européens ont donc pu continuer à bénéficier d'importations d'engrais bon marché, sans prix du carbone, produites en dehors de l'UE. Lorsque l'Europe a tenté de combler cette lacune, au cours de l'hiver, en appliquant le MACF aux importations d'engrais, elle a subi une pression politique énorme de la part des agriculteurs, impliquant l'exemption des importateurs d'engrais. Résultat : l'Europe protège les producteurs étrangers au détriment de ses propres producteurs, pour un bénéfice écologique nul !

Abandonner le SEQUE et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières reviendrait à renoncer à l'ambition climatique européenne, avec un risque d'effet domino mondial. La solution consiste à les améliorer, en particulier en les utilisant comme levier de coopération plutôt que comme simple protection d'objectifs unilatéraux. Il s'agit de les réformer pour inciter nos partenaires commerciaux à adopter des politiques climatiques crédibles chez eux.

Même si les pays de l'Organisation de coopération et de développe-

ment économiques atteignent la neutralité carbone d'ici à la fin du siècle, pour respecter l'objectif des 2°C, il faudrait que les émissions des autres pays diminuent d'environ 85 % par rapport aux projections de référence. La politique climatique européenne devrait être jugée principalement à l'aune du critère de son efficacité à rallier les autres, plutôt que par sa capacité à décarboner l'Europe de manière isolée.

Réciprocité et innovation

Si l'Europe choisit de maintenir des objectifs ambitieux centrés sur son territoire, elle devrait rendre explicite la conditionnalité de ses engagements. Dans d'autres domaines (commerce, contrôle des armements, régulation financière), les engagements sont réciproques. Il n'y a pas de raison que le climat échappe à cette logique. Face aux grandes économies émettrices, la stratégie doit combiner réciprocité et application crédible. Des objectifs unilatéraux très ambitieux sont politiquement intenable à terme, si d'autres pays en tirent un avantage compétitif injuste qui détricote nos propres sacrifices. Rendre cette conditionnalité explicite renforcerait à la fois la crédibilité politique et les incitations à coopérer. Pour les pays en développement, l'approche doit reconnaître la faiblesse de leurs moyens en les autorisant à un prix du carbone plus faible, avec un soutien financier et technologique.

Affaiblir maintenant la tarification carbone en Europe sans stratégie coopérative ferait caler la dynamique d'entraînement déjà enclenchée, dont l'élan ne durera pas indéfiniment. A l'inverse, ignorer les sacrifices économiques et sociaux qu'exige le défi climatique pourrait provoquer un rejet par les citoyens. La voie à suivre n'est ni le démantèlement des instruments existants, ni l'aveuglement sur leurs effets économiques. Elle consiste à mobiliser le poids du marché européen, sa capacité technologique et son potentiel d'investissement pour construire une large coalition capable de réduire rapidement les émissions mondiales.

Une coopération climatique internationale est indispensable. Elle peut émerger si la politique climatique repose sur la réciprocité et l'innovation, plutôt que sur la seule vertu unilatérale. La bonne nouvelle, c'est que l'Europe a mis en place les bons instruments d'une politique climatique ambitieuse qui a le potentiel de se répandre dans le reste du monde. ■

Christian Gollier, économiste, ancien directeur de l'Ecole d'économie de Toulouse ; **Axel Ockenfels**, professeur d'économie à l'université de Cologne (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), directeur de l'Institut Max-Planck de recherche sur les biens collectifs à Bonn ; **Catherine Wolfram**, professeure d'économie au Massachusetts Institute of Technology, à Cambridge (Massachusetts)



LA CHRONIQUE DE THOMAS PIKETTY

Dérive militariste, aveu de faiblesse

Disons-le d'emblée : la dérive militariste des Etats-Unis à laquelle nous assistons avec la guerre en Iran ressemble avant tout comme un terrible aveu de faiblesse. Les élites états-uniennes sont de plus en plus conscientes de la fragilité financière, commerciale et politique de leur pays. Les plus nationalistes d'entre elles en ont tiré la conclusion que la seule solution était de mettre les armes sur la table. L'objectif affiché de cette stratégie guerrière est parfaitement clair : il ne s'agit pas de promouvoir un quelconque idéal collectif, mais bel et bien de se remplumer et de rentabiliser financièrement le fait de disposer de la plus grande armée du monde.

Il faut prendre au sérieux ce que dit Trump : il est prêt à trouver des deals avec tous les mollahs et tous les chavistes de la planète pourvu que les compagnies états-uniennes mettent la main sur les richesses de l'Iran ou du Venezuela. Même chose pour les minerais du Groenland, d'Ukraine ou de Russie. *Business is business*, et Trump compte utiliser la force pour faire des affaires juteuses partout où elles se trouvent, la main sur la canonnière, à la façon des puissances coloniales européennes du passé.

Il faut aussi prendre garde à ne pas surestimer les facteurs individuels. Ce qui se passe depuis 2025 outre-Atlantique montre certes les limites du modèle démocratique états-unien et les risques extrêmes liés à la personnalisation du pouvoir. Personne n'avait prévu à quel point il serait possible de gouverner le pays en signant en cascade des décrets présidentiels, sans véritable contrepoids, ni au Congrès ni à la Cour suprême (ou alors très tardivement, et très partiellement, comme récemment sur les droits de douane). Cela montre à quel point la démocratie doit en permanence être réinventée et repensée dans ses fondements institutionnels (constitutions, procédures électorales, organisation du travail parlementaire, fonctionnement des partis, financement et gouvernance des médias, etc.). Rien ne doit être tenu pour acquis. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : au-delà du facteur Trump et des failles institutionnelles à corriger au plus vite, la dérive idéologique nationaliste extractiviste du Parti républicain est sans doute là pour durer.

Responsabilités historiques

D'abord parce que l'appétence des républicains pour la canonnière n'est pas nouvelle : souvenons-nous de George W. Bush et de l'invasion de l'Irak en 2003. Ensuite car la situation financière et commerciale du pays s'est fortement dégradée au cours des vingt dernières années. Faute d'avoir suffisamment investi dans la formation et les infrastructures, faute également de régulation collective adéquate, les Etats-Unis ont accumulé les déficits commerciaux, avec une dette extérieure nette qui atteint 70 % du produit intérieur brut. Même si les taux restent bas, ce qui n'est pas certain, les intérêts à verser au reste du monde vont très vite atteindre des niveaux inconnus dans l'histoire pour une puissance militairement dominante. D'où la tentation irrépressible de sortir les armes pour se renflouer : c'est aussi simple que cela.

Cette stratégie brutale et nationaliste est vouée à l'échec, d'abord car elle n'est pas à la hauteur des masses économiques en jeu, ensuite car l'opinion états-unienne ne l'acceptera pas longtemps. Le problème est qu'elle peut faire illusion un certain temps, et revenir régulièrement en haut de l'affiche. Elle permet en outre aux républicains de se démarquer des démocrates libres-échangistes et de se présenter à peu de frais comme les meilleurs défenseurs de la classe ouvrière. En réalité, tout cela s'apparente à un jeu de rôles entre élites nationalistes et élites libérales, qui, au fond, sont d'accord pour maintenir leur domination sur les plus pauvres et le reste du monde, avec au passage des dégâts considérables un peu partout.

Le plus grave est que la fragilité des Etats-Unis n'est pas seulement commerciale et financière : elle est aussi civilisationnelle et politique. C'est l'éléphant dans la pièce : chacun sait bien que la question des dommages planétaires va dominer le XXI^e siècle, et que les Etats-Unis devront faire face un jour ou l'autre à leurs responsabilités historiques et aux demandes de justice économique et de réparations climatiques venues du Sud. Les trumpistes peuvent s'enfoncer dans le déni et la hargne militariste autant qu'ils veulent. Cela ne changera rien au fait que le poids des Etats-Unis dans l'économie mondiale ne va faire que décliner et que le pays devra tôt ou tard accepter ces réalités.

Face à cette dérive guerrière et à ce désastre annoncé, l'Europe doit se donner les moyens de peser sur le monde. Soyons clairs : le fait d'utiliser la force contre un régime massacrant les manifestants et opprimant sa population peut parfaitement se justifier. A condition de commencer par rassembler des coalitions aussi larges que possible, et surtout de proposer un modèle de développement et une méthode démocratique pour un processus de transition, en Iran et ailleurs. Faute de plan pour la suite, faute d'attention pour ce qui passe sur le terrain une fois les bombes larguées, l'intervention franco-britannique en Libye [en 2011] a été aussi peu réussie que celle des Etats-Unis en Irak.

Pour sortir des impasses du passé, la solution n'est pas d'augmenter encore et toujours les budgets des armées, qui mis bout à bout atteignent déjà des niveaux considérables en Europe. L'urgence est de mettre en place des structures communes permettant de prendre des décisions ensemble, de façon démocratique et pluraliste, sur l'Iran comme sur l'Ukraine. Le plus triste dans la séquence actuelle est l'incapacité de la France et de l'Allemagne à s'entendre sur quoi que ce soit. Même quand le chancelier allemand défend la saisie des actifs russes (posture peu commune pour un ordolibéral), le président français choisit de façon incompréhensible de s'y opposer. Face à la dérive militariste des Etats-Unis, il est temps que les dirigeants européens se montrent à la hauteur. ■

Thomas Piketty
est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole d'économie de Paris

LA TARIFICATION CARBONE AUX FRONTIÈRES DE L'EUROPE EST UNE BONNE IDÉE, MAIS QUI PRÉSENTE DES LIMITES ÉVIDENTES

Alexis Spire

« L'Etat ne répond plus aux attentes des groupes sociaux défavorisés »

Le spécialiste des inégalités étudie les difficiles relations entre les Français et les institutions publiques. Il explique que la défiance n'est pas le fruit de l'essor du populisme : c'est l'Etat qui est responsable

ENTRETIEN

Alexis Spire, directeur de recherche au CNRS, est spécialiste des transformations de l'Etat et de la sociologie des inégalités. Il a notamment travaillé sur le pouvoir des agents des guichets en matière d'immigration (*Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Raisons d'agir, 2008) et sur les différences de traitement entre les contribuables (*Faibles et puissants face à l'impôt*, Raisons d'agir, 2012). Il vient de publier un ouvrage consacré aux relations tourmentées entre les Français et les institutions publiques : *Légitime défiance. Les gouvernés contre l'Etat* (PUF, 394 pages, 21 euros).

Ce livre part d'un constat : la désaffection croissante des Français envers l'Etat. Comment cette défiance se manifeste-t-elle ?

La notion de défiance est beaucoup utilisée dans le débat public pour qualifier la relation des Français à la politique, mais on oublie souvent une autre défiance : celle qui vise les institutions étatiques. D'après le baromètre du Centre de recherches politiques de Sciences Po de janvier, la part des personnes se déclarant confiantes envers l'Assemblée nationale est de 20 % en France, alors qu'elle est de 43 % en Allemagne, 39 % au Royaume-Uni et 32 % en Italie. La défiance à l'égard d'institutions comme la justice, l'école ou le fisc est moins visible que celle qui concerne les élites politiques, mais elle est tout aussi problématique : elle fragilise la capacité des individus à s'en remettre à des institutions qui fonctionnent en principe au nom de l'intérêt général.

Cette défiance est d'autant plus étonnante que la France est un pays où la construction de l'Etat a commencé très tôt et où ce dernier incarne, plus qu'ailleurs, l'unité de la nation. N'est-ce pas un paradoxe ?

La France est en effet un pays où l'Etat occupe depuis longtemps une place centrale dans l'organisation de la société et la régulation de l'économie. Obligation scolaire, contrôles policiers, prélèvements fiscaux, dépôts de plainte, demandes d'allocations... il est encadré dans les pratiques ordinaires des citoyens et il assure, à ce titre, le lien entre les populations et la verticalité du pouvoir.

Cette relation des Français à des institutions comme l'école, la police, la justice ou le fisc a toujours été conflictuelle. L'Etat a d'abord tenté de s'imposer par la coercition, ce qui a engendré, au cours de l'histoire, des révoltes fiscales, des conflits autour de la conscription et des mouvements de refus de l'obligation scolaire. Mais, petit à petit, il a fondé ses relations avec les Français sur le consentement et la confiance. C'est important car un Etat, aussi fort soit-il, n'a pas les moyens de mettre un gendarme derrière chaque citoyen.

Ce qui lui a permis de s'imposer, c'est ce que j'appelle une « socialisation d'Etat » qui a transformé au fil du temps nos façons d'être les plus intimes : les Français ont tous une même manière de décliner leur identité, de se repérer dans le temps grâce aux vacances scolaires ou de s'orienter sur le territoire grâce aux départements. Cette socialisation explique aussi certaines de nos conduites : au moment de la pandémie de Covid-19, par exemple, une grande majorité de Français a accepté, puisque l'Etat le prescrivait, de se confiner et de porter un masque.

Les analystes qui tentent de comprendre la désaffection des Français envers l'Etat mettent en général en avant les changements de valeurs des citoyens, mais vous, vous préférez vous intéresser à la manière dont l'Etat traite les gouvernés. Pourquoi ?

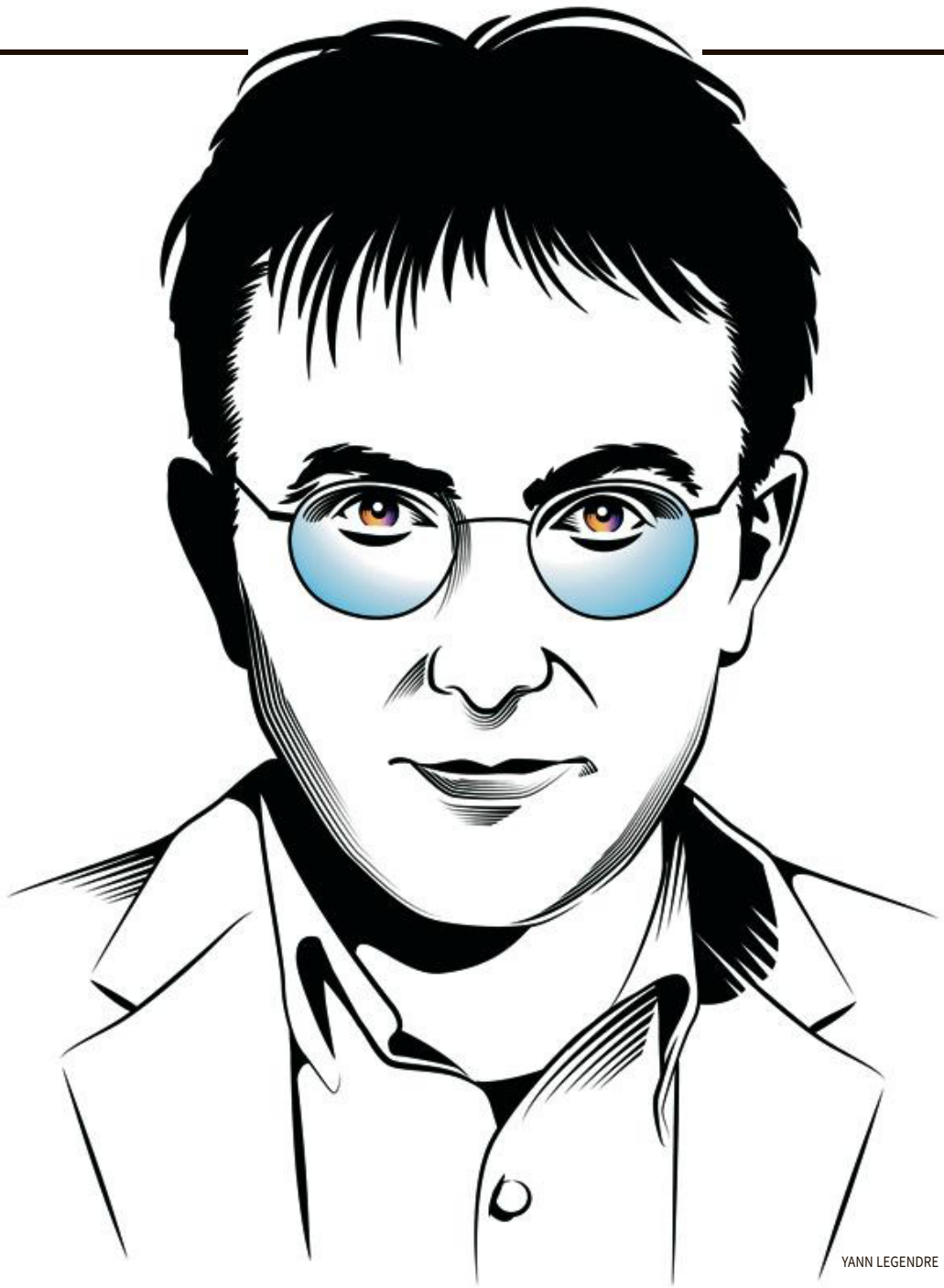
Beaucoup d'experts interprètent la montée de la défiance en culpabilisant la population et en lui reprochant ses penchants pour l'incivisme ou le populisme. Le pari initial de mon livre est de prendre le contre-pied de ces analyses : je pars de l'idée que la désaffection des Français envers les institutions étatiques est la conséquence non pas d'une évolution des mentalités, mais d'une transformation de la puissance publique elle-même. Si l'on s'en tient à l'analyse du taux de prélèvement obligatoire ou du niveau de dépense publique, on peut en effet penser que l'Etat occupe aujourd'hui une place aussi importante que dans le passé mais, sur le terrain, le redéploiement des services publics s'est traduit par une dégradation et un recul dans les territoires ruraux et périurbains.

Pour comprendre comment les pratiques ordinaires des Français face à l'Etat pèsent sur leurs représentations, il faut se placer à l'échelle de l'expérience des gouvernés. En m'appuyant sur des enquêtes quantitatives et qualitatives, je montre dans cet ouvrage que l'Etat ne répond plus aux attentes de la population, notamment au sein des groupes sociaux défavorisés : ils font l'expérience de promesses non tenues et ils accumulent déceptions et désillusions. Leur ressentiment à l'égard des institutions est une façon de se défendre contre cette transformation : c'est d'ailleurs ce qui m'a amené à intituler mon livre *Légitime défiance*.

Vous constatez que, face aux institutions publiques, les classes favorisées ne partagent ni la même expérience ni les mêmes représentations symboliques que les classes moyennes et populaires. A quoi ces relations différenciées à l'Etat ressemblent-elles ?



LÉGITIME DÉFIANCE
d'Alexis Spire
PUF, 394 pages,
21 euros



Les personnes diplômées parviennent plus facilement à domestiquer les institutions, car elles ont appris, au cours de leur parcours scolaire, à maîtriser la culture écrite, à mobiliser des principes génériques et à se conformer à des règles impersonnelles. Toutes ces compétences permettent de mieux affronter l'Etat et favorisent une vision apaisée de leur fonctionnement. Quand on sait faire fonctionner une administration à son avantage, on lui fait plus facilement confiance.

Dans les classes populaires, l'expérience concrète des files d'attente et des guichets façonne au contraire des griefs et des colères à l'égard de la puissance publique. A force de fréquenter une institution particulière, certains peuvent développer un capital « procédural », mais ce savoir-faire pratique ne peut se transposer à toutes les administrations. Les vaincus de la compétition scolaire ont donc plus de difficultés à faire valoir leurs droits.

Ces inégalités sociales ont été accentuées par la dématérialisation des services publics. Délivrance du permis de conduire, dépôt de plainte, demande de prestation : la modernisation a constitué une amélioration très significative pour les diplômés qui maîtrisent bien l'outil informatique, mais elle a engendré de grandes difficultés dans les milieux qui sont moins familiers avec les procédures électroniques. Les personnes âgées et peu diplômées ont du mal à se mouvoir dans un espace numérique où il faut sans cesse jongler avec des mots de passe et des identifiants.

Le développement des guichets avait permis de consolider le consentement des classes populaires à l'Etat : les agents qui les accompagnaient dans leurs démarches incarnaient une représentation concrète des institutions. Leur retrait suscite aujourd'hui beaucoup de déception et de ressentiment : dans les classes populaires et moyennes, la croyance dans la capacité

de l'Etat à les protéger est en train de vaciller. Chacun en vient à considérer que les institutions sont au service des « autres » : les puissants, les assistés ou les immigrés.

Certains craignent un virage libéral qui restreindrait l'Etat à ses missions régaliennes, d'autres un repli national qui engendrerait un Etat social réservé aux Français. Vous plaidez pour une troisième voie, laquelle ?

Si on veut éviter le rétrécissement de l'Etat, soit autour des fonctions sécuritaires, soit autour de la « préférence nationale », il faut, à mon sens, réenchanter l'Etat. Il ne s'agit pas de dire, dans un contexte de très grande difficulté budgétaire, que l'on va accroître son périmètre comme on l'a fait dans les années 1960, 1970 ou 1980, mais de le rendre plus attractif de trois façons. La première suppose une réforme fiscale de grande ampleur qui rende l'impôt plus juste. La deuxième consiste à rendre visible ce que j'appelle l'Etat « souterrain », c'est-à-dire les prestations et les dispositifs étatiques dont la population bénéficie sans en avoir vraiment conscience ; je pense par exemple au système éducatif, aux infrastructures culturelles ou aux hôpitaux. En matière de santé, la visibilité du coût des prestations permettrait de rappeler que plus de 80 % de l'offre de soins est financée, en France, par la puissance publique.

La troisième consiste à associer plus étroitement les populations aux décisions qui les concernent. C'est ce que demandaient les « gilets jaunes » avec la revendication d'un référendum d'initiative citoyenne. Aujourd'hui, les réorganisations des services publics semblent dictées par Paris ou par la métropole régionale : l'implication des populations dans l'organisation des services publics est devenue un enjeu démocratique de premier plan. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE CHEMIN

LE DÉSAMOUR DES FRANÇAIS POUR L'ÉTAT

C'EST UN LIVRE QUI TENTE d'élucider un mystère, et qui y parvient remarquablement bien. Pourquoi l'Etat, qui absorbe tous les ans une grande part de la richesse nationale, génère-t-il, chez les Français, une telle défiance, voire un tel ressentiment ? Pour expliquer cette « désaffiliation », nombre d'analystes invoquent les transformations de la société française : les économistes Yann Algan, Pierre Cahuc et André Zylberberg mettent en avant la montée de l'incivisme, le politiste Pascal Perrineau l'émergence du populisme et le politologue Jérôme Fourquet la fragmentation socioculturelle.

Dans *Légitime défiance* (PUF, 394 pages, 21 euros), le sociologue Alexis Spire, lui, déplace le regard : cette désaffiliation, affirme-t-il, est le fruit d'une transformation, non pas des mentalités, mais de l'Etat. S'appuyant sur de grandes enquêtes statistiques et des entretiens menés dans différentes régions comme le Grand-Est et le Nord ou encore dans le département de Seine-Saint-Denis, il démontre avec beaucoup de rigueur que la puissance publique laisse souvent au bord du chemin les classes populaires, qui ne cessent, au fil de leur expérience, d'accumuler « des déceptions et des promesses non tenues ».

Ce mouvement est si puissant qu'il pourrait, conclut Alexis Spire, nourrir soit une révolution libérale, qui « restreindrait l'action de l'Etat à ses seules fonctions régaliennes », soit un « repli national, qui consisterait à réserver le bénéfice des biens publics aux seuls ressortissants nationaux ». Le chercheur plaide pour une autre voie : celle du « réenchancement » de l'Etat. Dans une France où les groupes sociaux défavorisés, souligne-t-il, continuent, malgré leurs déceptions, à être fortement attachés à la puissance publique, il faudrait la replacer au centre du contrat social. ■

ANNE CHEMIN



PLANÈTE | CHRONIQUE
PAR STÉPHANE FOUCART

Un moratoire antidémocratique

La gestion de l'eau est l'exercice politique par excellence, qui impose de se fonder sur une solide philosophie morale, de prévoir, d'arbitrer entre les intérêts, de distinguer le contingent du nécessaire. Sur cette question cruciale, le gouvernement a jusqu'à présent pris un triple parti. Avec le mérite de la transparence, il a choisi les intérêts particuliers contre le bien commun, le déni de démocratie et la navigation à vue plutôt que la planification. Et pour mener à bien tout cela, le premier ministre, Sébastien Lecornu, s'est manifestement assis sur les règles du fonctionnement normal de l'Etat de droit. Le 13 mars, les représentants de l'Etat vont devoir s'en expliquer devant la commission locale de l'eau du bassin de la Vilaine et il leur faudra une certaine créativité pour répondre aux demandes d'éclaircissements qui leur seront adressées.

Pour comprendre, il faut savoir que les commissions locales de l'eau ont été instituées par la loi du 3 janvier 1992 pour prendre les décisions de gestion de la ressource hydrique à l'échelle des bassins. Avec 11 000 kilomètres carrés, celui de la Vilaine est le plus vaste à disposer d'un tel « parlement de l'eau » miniature. Y siègent des élus locaux, des représentants de l'Etat, des membres de la société civile, des représentants des usagers (agriculture, industrie, etc.), qui débattent et élaborent le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin. En 2022, la commission locale de l'eau de la Vilaine a mis en chantier son prochain SAGE et, après plus de trois ans de travail et de délibérations, elle est parvenue, en mars 2025, à un projet de texte, adopté par 39 voix pour, 18 abstentions et aucune voix contre.

C'est un bel exemple de ce que peut produire la démocratie locale. D'autant que ce projet de SAGE contient une disposition inédite : l'interdiction d'usage de certains pesticides sur le maïs, près des captages d'eau potable les plus contaminés. Inédite, la disposition n'en est pas moins très timide, assortie de surcroît d'un accompagnement financier pour les exploitants qui seraient lésés. Au sein de la commission locale de l'eau, aucun représentant des chambres d'agriculture ou des exploitants agricoles n'a voté contre la mesure. Le caractère local des délibérations a certainement joué un rôle : dans une assemblée de voisins, il est compliqué de soutenir que vous souhaitez continuer à contaminer l'eau que chacun ira boire de retour chez lui, à la fin de la réunion.

Lutter contre les pollutions grâce aux vertus de la démocratie locale ? Mis sous haute pression par le principal syndicat national d'exploitants agricoles, Matignon n'allait pas laisser une telle chose arriver. Le 13 janvier, M. Lecornu annonçait « un moratoire sur toutes les décisions relatives aux questions de la politique de l'eau », entravant ainsi l'adoption formelle du SAGE. C'est le seul objectif de ce « moratoire » : éviter un précédent, qui verrait collectivités et acteurs d'un territoire s'organiser pour protéger leur

LE GOUVERNEMENT ACTIONNE TOUS LES LEVIERS POUR EMPÊCHER LES COLLECTIVITÉS DE PROTÉGER LEUR EAU

eau potable, et pallier la carence de l'Etat en la matière.

Dans une lettre adressée fin janvier au premier ministre, le président de la commission locale de l'eau de la Vilaine, Michel Demolder, a tenté d'expliquer que le contexte était celui d'une « contamination quasi généralisée des eaux superficielles et souterraines par les produits phytosanitaires et leurs métabolites sur l'ensemble des 11 000 kilomètres carrés du bassin-versant de la Vilaine », dans un territoire où « certaines usines de traitement de l'eau potable risquent d'arriver à saturation sur les capacités de traitement des pesticides ». Seules 7 % des masses d'eau du bassin sont en « bon état écologique ». Mais rien n'y fait. Les desiderata de l'agro-industrie priment sur tout le reste. Le gouvernement et le parti présidentiel ont le mérite de la constance : le 12 février, à l'Assemblée nationale, une proposition de loi visant à protéger les captages d'eau potable des pesticides à l'échelle nationale a été torpillée par les tirs croisés des droites, avec la collaboration du bloc central.

Indifférence

La fébrilité de Matignon se lit aussi à des questions de forme. L'annonce du fameux « moratoire » a été faite sur X et Facebook et n'a eu, à notre connaissance, aucune traduction sous la forme d'un acte administratif ou juridique – instruction, circulaire ou autre. Interrogé sur ce point, le cabinet de M. Lecornu n'a pas répondu. Le cadrage du moratoire annoncé est d'ailleurs si vague qu'il a donné lieu à des lectures différentes dans les services de l'Etat, au point que la ministre de la transition écologique, Monique Barbut, a dû faire dans les jours suivants une mise au point aux préfets sur le périmètre de son application.

Entraver le fonctionnement d'instances démocratiques instituées par la loi au moyen de tweets qui, n'ayant aucune existence administrative, ne peuvent être contestés en justice : on est là aux confins d'une pratique autoritaire du pouvoir. Au risque de piétiner l'Etat de droit, le gouvernement de M. Lecornu utilise ainsi tous les leviers d'action pour empêcher les collectivités de protéger leur eau – ce que les inspections générales de trois ministères (santé, écologie et agriculture) ont pourtant enjoint aux pouvoirs publics de mettre d'urgence en chantier dans leur rapport de novembre 2024. Une situation proprement extraordinaire qui ne suscite guère que l'indifférence des médias audiovisuels et des intervieweurs politiques – un signe supplémentaire du délabrement de la conversation publique.

Mais il n'est pas interdit d'en rire. Dans son tweet, M. Lecornu claironnait que « la souveraineté agricole ne [pouvait] pas n'être qu'un slogan » : un chef de gouvernement qui en appelle à la « souveraineté » en annonçant ses directives aux services de l'Etat sur les réseaux sociaux d'Elon Musk et de Mark Zuckerberg, voilà qui ne manque pas de sel. ■

LES DESIDERATA DE L'AGRO-INDUSTRIE PRIMENT SUR TOUT LE RESTE

LA GUERRE RWANDA-RDC À LA MERCI DE L'HUBRIS DE TRUMP

ÉDITORIAL

L'orgueil démesuré de Donald Trump pourrait-il peser parfois positivement dans les relations internationales ? A rebours du mépris pour la souveraineté des Etats et le droit international que manifeste le président américain en Ukraine, en Iran ou au Venezuela, les sanctions infligées par son administration à l'armée rwandaise et à quatre de ses plus hauts gradés sonnent en apparence comme un rappel à l'ordre à un Etat pris en flagrant délit d'agression de l'un de ses voisins, la République démocratique du Congo (RDC). Rares, les sanctions financières américaines annoncées, lundi 2 mars, par le Trésor américain sont motivées par le « soutien actif » de l'armée rwandaise à un groupe armé, le M23, « responsable de viola-

tions des droits de l'homme et d'une crise de déplacements massifs [dans l'est de la] RDC », dans la zone des Kivus.

Tout porte à croire que ce sont moins les atteintes aux droits humains que l'affront infligé par le président rwandais, Paul Kagamé, pourtant très proche des Etats-Unis, qui explique la réponse radicale de Donald Trump. Le 10 décembre 2025, six jours après avoir paraphé un accord de paix conclu avec la RDC sous l'égide des Etats-Unis, l'homme fort de Kigali avait osé relancer son offensive militaire et prendre la ville stratégique d'Uvira dans le Sud-Kivu, avant d'être contraint à un retrait partiel sous la pression américaine. Ce coup de canif dans le « merveilleux traité » de paix, selon l'expression de M. Trump, avait piqué au vif ce dernier.

Comme toujours avec l'actuel locataire de la Maison Blanche, son intérêt pour la « paix » dans l'est de la RDC est moins lié à des préoccupations humanitaires qu'à son hubris et à des visées économiques. Aiguillonné par la perspective de mettre la main sur des gisements de minerais stratégiques, M. Trump avait obtenu l'accord de Kinshasa contre une garantie sécuritaire. Son implication volontariste dans un conflit largement oublié mais très meurtrier, entre le petit Rwanda, autoritaire, expansionniste mais stable et auréolé de succès économiques, et l'immense RDC, au régime imprévisible et à l'Etat à la dérive, n'en est pas moins notable.

Ce conflit, vieux de trois décennies, charriant à la fois des haines issues du génocide des Tutsi du Rwanda et les visées du Rwanda sur les richesses de son faible voisin, avec l'objectif de devenir un hub régional de transformation des minerais, ne saurait trouver d'issue sans l'arbitrage d'une puissance tierce. Mais le coup de semonce de Washington, s'il a contraint Kigali à reconnaître enfin son implication directe dans le conflit, ne semble pas avoir apaisé les tensions sur le terrain.

Dès lors, tout dépend du maintien, et de l'accentuation de la pression américaine sur le régime rwandais. Or Paul Kagamé a su faire de son armée un outil au service de son influence diplomatique. L'indéboulonnable président, en déployant ses militaires dans des missions de maintien de la paix au Soudan du Sud et en République centrafricaine, ou pour sécuriser au Mozambique, grâce à un financement européen, l'immense champ gazier du Cabo Delgado, où investissent TotalEnergies et ExxonMobil, cherche à se rendre indispensable aux Occidentaux. Or seule l'implication de l'Union européenne, aujourd'hui dramatiquement discrète, et des Etats-Unis peut amener les belligérants à respecter enfin le cessez-le-feu. La paix dans la région des Kivus ne saurait dépendre des courtes vues européennes, ni de l'humeur d'un président américain. ■



C'est une vague mondiale. Dans plusieurs pays, l'extrême droite est soit au pouvoir, soit à ses portes. A son tour, la France pourrait, en 2027, voir un ou une candidate de cette famille politique accéder à la fonction suprême en remportant l'élection présidentielle. Comment expliquer cette évolution ? *Le Monde* propose dans ce hors-série de décrypter toutes les facettes de ce phénomène mouvant à partir d'entretiens, d'enquêtes, de portraits, d'analyses, de rappels historiques et d'infographies sur la notion d'extrême droite, sur son histoire, sa plasticité idéologique, sa dimension internationale et même son imaginaire sociétal et culturel.

UN PHÉNOMÈNE MOUVANT

Un hors-série « Le Monde »
100 pages, 13,50 euros
Chez votre marchand de journaux et sur [Lemonde.fr/boutique](https://lemonde.fr/boutique)

4

SECRETS DE FAMILLE

Madame
sans gènes

A 79 ans, Danielle s'est lancée dans la quête de ses origines en faisant un test ADN. Une aventure pleine de rebondissements

5

SOCIÉTÉ

L'odeur
du mâle

Longtemps associée à la séduction feutrée ou au raffinement discret, la fragrance est désormais synonyme de virilité

7

UN APÉRO AVEC

Nicolas
Briançon

Mari de boulevard, flic, héros antique... L'acteur écume planches et tournages depuis quarante ans. Il joue dans deux pièces à Paris

l'époque

Le Monde

2

ENQUÊTE

L'étoile du verger

Par nostalgie, souci de sauvegarde des variétés ou envie de partage, des particuliers, des communes et des associations plantent des arbres fruitiers ou réinvestissent les jardins familiaux

Par Pascale Krémer

A ses yeux, c'est une promesse de plaisir. Le rectangle d'herbe, situé derrière son pavillon des années 1970, ne présente encore que des alignements d'arbres frêles. Mais, dans quelques années, René Laurensou entend bien goûter sa première prune : « Je l'imagine entamée par les guêpes, piquée par les oiseaux, à peine mûre. Il ne restera qu'un dé à coudre de cette prune d'Oullins, qui est ma madeleine de Proust, la douceur de mon enfance... »

Avec sa façon de comédien amateur, l'expert balistique – qui s'est replié à Sainte-Fortunade, en Corrèze, pour sa retraite – évoque ce fruit qu'il ramassait à terre dans le verger parental, « prenant un petit risque. Souvent une guêpe était posée dessus et elle n'était pas folle : la prune au sol était la plus sucrée ». Le sexagénaire en polaire a tant de souvenirs des

poires, des pommes, des « curieux coings qu'on ne pouvait pas manger comme ça », des cerises « qui passaient trop vite » : « J'étais en concurrence avec les clafoutis. Finalement, c'étaient les oiseaux qui en avaient le plus. »

René Laurensou a replanté les mêmes variétés fruitières, après avoir hérité de la maison. La nostalgie n'était pas seule guide : « En grande surface, on trouve trois pommes – rouge, verte, jaune –, elles ont presque le même goût et elles me donnent des allergies. Je valorise mon terrain, aussi, avec ce verger. Les fruitiers, c'est un plus. » Pour éviter les pépins, se sachant plus gourmand que jardinier, René a fait appel à Georges, son voisin. Même chevelure grise sous une casquette en velours, même retraite active, baskets aux pieds, Georges Fraysse a « retrouvé les espèces de quand René ressemblait au chanteur Patrick Juvet ».

Par quel miracle ? « Je connaissais sa mère, elle faisait des tartes aux pommes avec la belle fleur, une pomme à cuire,

se souvient-il. Leur cerisier était en bord de route, une branche dépassait de la clôture, j'en grappillais. Les cerises étaient rouge foncé, des bigarreaux hedelfingen. » Georges Fraysse n'est pas seulement grand amateur de pommes roche-tautes (« jaunes striées de rouge ») : il est surtout secrétaire général de l'association Les Croqueurs de pommes, des bénévoles qui, partout en France depuis 1978, se battent pour le retour des fruitiers et la sauvegarde des variétés anciennes. Ils conseillent leurs adhérents, les aident à planter, à récolter, leur apprennent à tailler, à greffer, à conduire le verger.

Des fous de fruits qui ne savent plus où donner du sécateur, tant ils sont sollicités, et dont les rangs ne cessent de gonfler – 8 500 adhérents aujourd'hui, soit deux fois plus qu'il y a vingt ans. Depuis la fin de la pandémie de Covid-19, les particuliers comme les communes recréent à tour de bras ces vergers non professionnels que les « trente glorieuses » (1945-1975), l'urbanisation galopante et la

culture perdue du jardin vivrier avaient largement effacés du paysage.

Pour preuve, Georges Fraysse nous conduit à Saint-Clément (Corrèze), à 20 kilomètres au nord. Le maire (socialiste), Eric Bellouin, a connu l'époque où « toutes les maisons avaient un bout de verger et fabriquaient du cidre », puis celle où « tout cela était l'ancien temps, il fallait faire moderne ». L'heure est venue, selon lui, de rembobiner le film : chaque nouveau-né ou nouvel arrivant dans la commune se voit offrir un arbre fruitier en pot.

La fête du verger familial, en novembre, attire un millier de personnes. La cour d'école est ombragée de pommiers et d'*Actinidias* (arbres à kiwis). Un terrain communal a été cédé aux Croqueurs de pommes pour leur verger dit « de conservation », riche de 200 pommiers de 110 variétés corréziennes distinctes, qu'il s'agit de préserver. De quoi fournir adhérents et pépiniéristes en greffons, pour la multiplication des petites pommes d'antan.

ENQUÊTE

Le retour en grâce des arbres fruitiers

Partout en France, municipalités et particuliers replantent pommiers, cerisiers ou pruniers pour végétaliser l'espace public et garantir une nourriture plus saine. Une façon, aussi, de maintenir la diversité du patrimoine fruitier



Le fruitier, c'est l'arbre en mieux, qui lie le bénéfice alimentaire à celui de l'ombre et de la captation de carbone

«En nous inspirant de ce qui existait il y a cent cinquante ans, nous tentons de nous adapter au dérèglement climatique. En 2050, notre climat sera celui de Nîmes, avec des trombes d'eau par moments », s'inquiète le maire de ce bourg d'environ 1500 habitants.

Quel lien entre ces pluies violentes et les fruits? Eric Bellouin clarifie sa pensée en exposant son projet de « village-verger ». Ombrage, circulations douces et arbres fruitiers partout, dans les rues, les jardins des bâtiments publics. « Comme ça, les gens peuvent ramasser une pomme, trois châtaignes ou des cerises le soir, commente l'édile, amateur de (pommes) reinettes dorées. Surtout, nous conservons un patrimoine génétique fruitier. Avant, nous avions de multiples variétés adaptées au terroir, résistantes, qui traversaient les épisodes météorologiques. Elles fleurissaient de façon étalée, il y avait toujours une récolte. »

Les séances d'initiation à la taille ou à la greffe sont prises d'assaut chez Les Croqueurs de pommes ; sur les routes, des pressoirs ambulants se remettent à circuler ; et les adresses de bouilleurs de cru s'échangent de nouveau. Bref, la tournée du Sud et de l'Ouest corrézien offre une abondance d'exemples : après les potagers, les vergers connaissent un retour en grâce, jusque derrière les grilles du centre de détention d'Uzerche, où les prisonniers ont planté, en 2024, une trentaine de fruitiers, épaulés par Les Croqueurs.

A en croire Georges Fraysse, cette floraison de vergers en version naturelle et traditionnelle – avec des arbres dits « à haute tige » – témoigne d'une révolte contre les pesticides : « Sous l'impulsion de Jacques Chirac, dans les années 1990, une arboriculture conventionnelle s'est développée en basse Corrèze, qui produit environ 100 000 tonnes par an de pommes golden, et dérivées, après beaucoup de traitements. Elle a suscité une réaction écologique. Avec un verger chez soi, on sait ce qu'on mange... » C'est donc bien sur proposition citoyenne du budget participatif qu'à Uzerche deux vergers communaux ont fleuri depuis 2024, face à l'Ehpad et au collège, où l'on glane en toute liberté.

« Nous sommes encore une génération qui a connu le monde paysan, au moins pendant le week-end ou les congés. Ce n'est plus le cas des enfants. Voilà une façon de les replacer dans la réalité des campagnes et dans une saisonnalité, de leur faire comprendre qu'il est aberrant de manger des pommes toute l'année », défend le maire (communiste) de la ville, Jean-Paul Grador. Qui concède également : « Un verger, c'est simple à mettre en œuvre, pour les petits et les grands, et ça n'attire pas de critiques. »

Alors, l'idée du pommier mûrit aux six coins de l'Hexagone, quelle que soit la taille de la commune. La Corrèze est un révélateur de cet engouement municipal pour les plantations fruitières, colonisant places et squares, trottoirs, ronds-points et cimetières. La crainte du fruit tombé, qui tache la chaussée, provoque des glissades, attire les guêpes ? Dépassée ! Le fruitier, c'est l'arbre en mieux, ajoutant le bénéfice alimentaire à celui de l'ombre et de la captation de carbone. Les vergers municipaux, « partagés » ou « participatifs », et les bosquets fruitiers se répandent dans les villes. D'autant que cette végétalisation à bonus alimentaire accélère l'obtention de fleurs au concours des Villes et villages fleuris, que distingue le panneau à l'entrée des villes.

Nantes, Bordeaux, Rennes, Lille, Paris – avec 58 fruitiers dans le parc Martin-Luther-King du quartier des Batignolles (17^e) –, Marseille, Dijon, Angoulême, Villeneuve-d'Ascq (Nord), Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)... Plutôt qu'une vaine tentative de recension, deux illustrations de cet engouement fruitier.

A Lyon, par exemple, 54 vergers d'espèces anciennes et locales ont pris racine depuis 2020, à proximité d'écoles, de centres sociaux, de terrains de sport ou de maisons de retraite. Ce « nouveau type d'espaces verts est important pour la

biodiversité, plaide Gautier Chapuis (Les Ecologistes), adjoint à la végétalisation et à l'alimentation de la cité lyonnaise. Planter du comestible permet aussi de renouer avec une forte histoire horticole locale. » Les enfants sont mobilisés pour manier la bêche, des collectifs d'habitants taillent, la récolte est ouverte à tous. « Contrairement aux craintes de départ, selon lesquelles les gens allaient tout abîmer, il n'y a eu aucune dégradation, et nous devons les sensibiliser pour qu'ils osent cueillir », constate l'adjoint.

A Concarneau (Finistère), depuis 2015, 12 vergers conservatoires ont aussi été plantés. Un trésor végétal de 350 poiriers et pommiers – de 160 variétés différentes pour ces derniers – en libre-service. « C'est un patrimoine fruitier breton transmis aux générations futures », estime François Besombes, l'adjoint au développement durable du maire (divers droite), Marc Bigot. Patrimoine culturel autant que génétique, à entendre M. Besombes narrer, un zeste de lyrisme dans la voix,

« la confiture du jardin, avec les fruits qu'on est allé chercher, les pommes récupérées en grim pant dans l'arbre, gamin, sur le chemin de l'école, les cerises chapardées au voisin qui nous disputait... »

« Ces expériences font partie de nos mémoires, résume-t-il, nous avons envie de les partager avec nos enfants des villes. » D'où ces communications municipales qui poussent les Concarnois à « rendre leur jardin généreux », en retrouvant le goût du verger. Le discours porte. Sensibilisés à la perte de biodiversité, les Français envisagent d'un nouvel œil ce bout de terrain qui jouxte la maison. De lieu d'agrément le jardin se mue en refuge du vivant. Rosiers et chrysanthèmes laissent place aux mangeoires, aux nichoirs, aux ruches ; et, plus récemment, aux mares et aux vergers qu'affectionnent insectes pollinisateurs et oiseaux en déclin, comme la huppe fasciée ou la chouette chevêche.

Un habitat écologique si riche que la région Bourgogne-Franche-Comté propose, depuis 2017, de subventionner à

Des vergers contaminés sans crier gare

Planter des arbres fruitiers, s'interdire tout traitement chimique des pommes, poires ou abricots, ne garantit en rien de manger des fruits bio. Des résidus de pesticides utilisés en agriculture conventionnelle contaminent en effet les jardins des particuliers. Le prosulfocarbe, deuxième herbicide de synthèse le plus vendu en France, a été détecté à des doses largement supérieures aux limites autorisées lors d'une campagne de prélèvements conduite par le Groupement des agriculteurs biologiques du Loir-et-Cher. Ces résultats inquiétants, publiés le 22 janvier, et dévoilés le même jour par Le Monde,

s'expliquent par la grande volatilité du prosulfocarbe, utilisé dans les cultures de céréales et de pommes de terre. L'herbicide peut retomber sur des jardins situés à plusieurs kilomètres du champ où il a été épandu. Du fait de cette diffusion, les agriculteurs bio sont régulièrement contraints de détruire une partie de leur production. Les particuliers, eux, dont l'autoproduction n'est pas testée, ne se doutent de rien.

POUR QUE LES FRUITS DES JARDINS PRIVÉS PROFITENT À TOUS

Avec Aux arbres citoyens !, la cueillette solidaire prend racine

Des pommes, des cerises, des figues qui se perdent dans les jardins, faute d'être cueillies. Et, dans la même commune, une association d'aide alimentaire qui manque de fruits frais à distribuer. Entre les deux, Coralie Tisné-Versailles a tissé une « chaîne humaine », selon ses termes. Son association, Aux arbres citoyens !, incite les particuliers à ouvrir le portail de leur maison à des cueilleurs bénévoles afin de réduire l'absurde gâchis.

« Mémé Odette, la grand-mère de mon mari, nous a dit : “Vous étiez vraiment obligés de monter une association pour ça ?” », se souvient Coralie Tisné-Versailles, dans un éclat de rire. Tout en modestie, la quadragénaire aux cheveux courts et aux idées larges admet aisément que sa collecte solidaire n'est jamais qu'une réinvention de la roue. A la campagne, on ne l'a pas attendue pour s'entraider afin que les fruits ne pourrissent pas au pied de l'arbre. Elle-même participait depuis belle lurette, dans son impasse de La Rochelle, à une cueillette entre voisins, avant partage du butin sucré.

Encore fallait-il changer d'échelle. Multiplier les échelles, plutôt, dans les vergers familiaux. C'est ce qu'a accompli Coralie Tisné-Versailles en revenant d'un tour du monde en famille, sac au dos, et la conviction chevillée au corps qu'il était urgent de prendre part à la transition écologique. Une association de Toronto, au Canada, Not Far From the Tree (« pas loin de l'arbre »), qui réunit depuis 2008 les habitants pour des cueillettes destinées au don, l'avait inspirée.

« Avec mon mari, Alexandre, et une amie, Céline Bréjaud, nous avons réalisé une photo de ma belle-mère dans son jardin, tenant un panier de cerises. Nous l'avons postée sur Facebook, accompagnée d'un petit texte : “Vous aussi, vous croulez sous les cerises ? Si vous le souhaitez, nous viendrons les sauver, puis nous partagerons avec des personnes qui n'ont pas les moyens de les acheter.” Nous avons juste oublié de préciser que nous étions à La Rochelle... Nous avons reçu des centaines de réponses ! Et, très vite, nous avons réuni 50 bénévoles dans notre ville. » S'ensuit une association en bonne et due forme, en juillet 2020.

Puis une plateforme Internet pour se signaler donneur de fruits ou cueilleur bénévole en quelques clics. Et ce qu'il faut de partenariats locaux (Restos du cœur, Secours populaire, banques alimentaires, épiceries sociales...) pour écouler les récoltes. Très vite, Coralie Tisné-Versailles accompagne le démarrage d'associations sœurs partout en France. Elles sont douze, désormais, fortes de presque mille bénévoles, qui, l'an passé, de mi-mai (période des cerises) jusqu'à fin octobre (avec les noix, châtaignes et olives), ont glané 45 tonnes de fruits dans les jardins privés.

Leurs propriétaires sont âgés, souvent. Bien en peine de grimper sur l'escabeau ou de manier le cueille-fruits télescopique, mais affligés de voir leurs pommes ou leurs poires se perdre. « Nous leur offrons un interlocuteur unique, de confiance, et nous ne sommes pas trop intrusifs : nous ne restons pas plus d'une heure et demie, précise Alice Lorenz, 34 ans, cadre dans une société d'échange de maisons et créatrice d'Aux arbres citoyens ! à Vannes. Ces personnes qui ouvrent leur jardin sont contentes de discuter. Leurs fruits ont de la valeur, donc elles-mêmes ont une utilité sociale indirecte. Quand on prend la photo finale avec les cagettes, on sent que cela génère une petite fierté. »

Les sauveteurs fruitiers interviennent également chez des actifs qui n'ont ni le temps ni l'envie de consacrer des heures à la cueillette. A 43 ans, Marion (qui n'a pas souhaité donner son nom), gestionnaire administrative à Blanquefort (Gironde), vit en famille dans une maison dont le jardin abrite trois pruniers : « Nous passons le mois de juin à ramasser et à faire des confitures, mais nous avons nos limites, alors la moitié des prunes était perdue... » D'où l'opération portes

hauteur de 60 % l'achat de fruitiers (de variétés robustes) par les particuliers, les associations et les communes. « Le succès ne se dément pas, plus de 55 000 arbres fruitiers ont été replantés », détaille Stéphanie Modde, vice-présidente à la transition écologique de la région. Partout en France, les parcs naturels régionaux (Normandie-Maine, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche...) se mobilisent également, valorisant leurs propres vergers, tout en subventionnant et en formant les habitants du territoire intéressés.

On l'a oublié, une fois disparus ces aïeux en bottes de caoutchouc toujours fourrés au jardin : le verger nécessite de l'entretien. Faute de taille de fructification, les branches poussent en pagaille, la production s'amenuise. Ce que le coordinateur du Pôle fruitier de Bretagne (regroupant 18 associations locales), Olivier Ibarra, résume d'une expression imagée : « Pas entretenus, les vergers prennent le gui, une plante parasite. » Tous ces actifs qui, a-t-il observé, plantent pour que leurs enfants jouissent d'aliments sains d'ici une décennie, toutes ces villes qui ont réinventé le verger, « parce qu'il est visible, rassurant, excellent support pédagogique, rassembleur de générations et sujet à de belles photos », l'appellent au secours, l'hiver venu, au moment de la taille.

« Les agents municipaux ne savent pas faire, remarque-t-il, nos bénévoles sont débordés. Il ne reste pas toujours grand-chose du verger municipal six ans après plantation... » Installé en Ile-de-France, le vice-président des Croqueurs de pommes, Henri Fourey, dont la boîte e-mail déborde de sollicitations ces jours-ci, ne connaît que trop bien « les services espaces verts qui taillent au carré, y vont à la tronçonneuse, au coupe-bordure, et que les communes demandent à nos bénévoles de former, parce que rares sont les entreprises de jardiniers paysagistes qui maîtrisent le sujet ».

Sans même mentionner tous ces particuliers qui n'ont plus l'âge de grimper à l'échelle... L'écosystème économique, pour l'instant, ne pousse pas aussi vite que l'écosystème fruitier. Alors, à Sainte-Fortunade, en Corrèze, Georges Fraysse se démène, transformant sa retraite en course contre la montre. Il faut sauver la « pomme du fond du pré » qui n'existe que dans son village, confie-t-il. Et la poire curé, « verte avec des rayures sur le côté, comme des boutons de soutane ». Et la cerise bigarreau Napoléon, « celle qui, même mûre, trompe le monde avec son dégradé de couleurs rouge-rose-orangé ». Lui ne s'y trompe pas. Les oiseaux non plus.

ouvertes, l'été dernier. « Les bénévoles sont repartis avec 20 kilos de prunes. Au moins, elles ont servi à d'autres, se réjouit-elle. Nous étions dans le jardin, à plusieurs générations, c'était plutôt rigolo. Cela a donné envie à mon fils de 6 ans de monter à l'échelle pour aider. Nous souhaitons lui transmettre ce genre de valeurs. »

Les enfants qui trient les pommes au pied de l'arbre, les adultes qui s'entraident, tenant ici une branche, là une échelle, le tout en plein air, avant un petit café-tarte aux pommes offert par le propriétaire ravi de causer... Comédienne, clown et cueilleuse bénévole à La Rochelle, Anissa Benchelah, 51 ans, apprécie : « C'est franchement gai, intergénérationnel, fédérateur, vertueux sans être moralisateur. On est dans les figues, les abricots, ça sent bon, on a la satisfaction immédiate de picorer tout en rendant service à tout le monde. C'est bon pour la santé mentale ! »

Miracle du pommier : à Bordeaux, deux sœurs fâchées depuis des années se sont trouvées, par hasard, à cueillir de concert et se sont reparlées, relate Coralie Tisné-Versailles, qui va jusqu'à évoquer une « thérapie cueillette » : « On sort un peu galvanisés par cette pratique ancestrale, ludique, qui engage le corps. En une heure, on voit le résultat d'un travail collectif. On constate aussi que beaucoup de personnes sont prêtes à ouvrir leur jardin. Qu'on peut vivre ensemble, ne serait-ce qu'une heure, autour d'un arbre, sans se connaître au départ. Cela recrée de la coopération et de la confiance. »

Les propriétaires, s'ils le souhaitent, comme les bénévoles ne conservent qu'une petite part du butin – souvent les fruits les plus abîmés. L'essentiel est confié aux associations d'aide alimentaire locales. Dominique Bourmaud, 70 ans, retraitée du secrétariat, a lancé dans la banlieue de Bordeaux la branche locale de l'association, tout en étant impliquée au Secours catholique et créatrice d'une épicerie sociale. Elle sait « combien les fruits frais sont précieux », combien « l'injonction de manger cinq fruits et légumes par jour est difficile à suivre, pour certains, quand la précarité alimentaire explose, comme le prix des fruits ». Alors la cueillette solidaire lui est apparue « d'une simplicité et d'une efficacité remarquables ». Un peu comme la roue.

P. Kr



Ci-contre : des membres de l'association Aux arbres citoyens ! cueillent des prunes dans un jardin privé de La Rochelle, en juillet 2025. Ci-dessus : des pommes récoltées à Aytré (Charente-Maritime) en octobre 2025. AUX ARBRES CITOYENS !

LA FRANCE BUISSONNIÈRE

Ce village où les moines pèsent sur les municipales

Frédéric Potet

À l'approche des scrutins des 15 et 22 mars, l'équation est simple dans la commune de Fontgombault (Indre) : la liste soutenue par les ecclésiastiques de l'abbaye Notre-Dame et leurs fidèles partira grande favorite

À Fontgombault (Indre, 268 habitants), un faux suspense plane au-dessus de l'élection municipale des 15 et 22 mars. Avec 51 inscrits sur les 226 que comptent les listes électorales de la commune, les moines de l'abbaye Notre-Dame sont quasi assurés de voir leur favori élu au premier tour. On voit mal ce corps électoral singulier, portant tonsure et robe de bure, adepte de la messe en latin et du chant grégorien, ne pas voter comme un seul homme pour la liste du maire sortant, Philippe Confolant. C'est que l'un des leurs y figure : le père Philippe Gallot, moine hôtelier de ce couvent bénédictin d'obédience traditionaliste. Une deuxième liste a beau se présenter, les jeux sont faits, comme est bien obligé de le constater son chef de file, André Antigny.

À gauche politiquement, ce retraité de l'aéronautique n'a pas eu besoin de sortir sa calculatrice : additionnées à celles des ecclésiastiques, les voix des fidèles de l'église abbatiale et des électeurs de droite et d'extrême droite du village – au premier tour de l'élection présidentielle de 2022, Fontgombault avait porté en tête Eric Zemmour (38,02 %, 73 voix) et Marine Le Pen (17,71 %, 34 voix) – devraient offrir un score stalinien à l'équipe en place. Le conseil municipal a même compris deux moines. Il a fallu se séparer de l'un d'eux afin de «faire entrer» des femmes dans l'équipe, en vertu des nouvelles dispositions électorales qui imposent la parité aux communes de moins de 1000 habitants. Une femme, sur onze élus, figure au conseil municipal. Selon toute probabilité, il devrait y en avoir quatre ou cinq prochainement – qui l'eût cru ?



ALE GIORGINI

Seuls quelques opposants virulents font encore référence aux supposées largesses municipales dont aurait bénéficié l'abbaye

père abbé Jean Pateau, le supérieur de l'abbaye.

L'affaire ne s'était pas arrêtée là : fouillant dans les comptes communaux et ceux du syndicat local des eaux dont le maire était le président, un collectif d'habitants, les Indignés de Fontgombault, avait ensuite découvert un certain nombre d'irrégularités et de détournements de fonds. En 2018, Jacques Tissier était condamné à trois ans de prison ferme pour prise illégale d'intérêts et favoritisme. Deux ans plus tôt, l'ancien assureur avait dû renoncer à son mandat sous la pression, laissant la place à son adjoint, Philippe Confolant, le maire actuel, agriculteur de son état.

S'il coupa le village en deux, l'épisode n'est plus que de «l'histoire ancienne», répète-t-on dans les deux camps. Seuls quelques opposants virulents font encore référence aux supposées largesses municipales dont aurait bénéficié l'abbaye pendant cette période, en matière de travaux ou de facturation de l'eau.

On ne trouve presque plus personne, non plus, pour évoquer la politique d'accueil du monastère. Dans les années 1970, celui-ci avait hébergé l'ancien chef de la milice de Lyon Paul Touvier, lors de sa cavale pour échapper aux poursuites pour crimes contre l'humanité. Entre 2019 et 2022, l'enclos avait aussi offert le gîte et le couvert au multiricain Jean-Claude Romand, libéré sous condition en situation de semi-liberté et sous surveillance.

La réforme électorale pour les petites communes, avec dépôt de listes complètes et suppression du panachage, devrait permettre à l'opposition d'entrer à la mairie pour la première fois. Mais pas question de «remettre de l'huile sur le feu en ressortant les vieilles histoires», tempère André Antigny, qui espère se voir confier une commission au sein du nouveau conseil municipal. Les deux listes affichent d'ailleurs un programme quasi semblable : fleurissement de la commune, sécurisation des axes routiers, réfection de la voirie. Du prosaïque.

SECRETS DE FAMILLE



JONATHAN MARINIER

« Sans que je lui demande, ma mère me dit qu'elle n'a jamais trompé mon père »

Dans chaque maison dort un secret. Qu'il soit lié aux origines, à un concours de circonstances ou à un événement tragique, qu'advient-il à l'heure de la révélation ? Danièle, ex-pharmacienne, a raconté à Elisa Mignot comment un test ADN l'a lancée, à 79 ans, dans un grand « jeu de piste »

Danièle n'est

pas du genre à se laisser aller. À 79 ans, elle monte et descend plusieurs fois par jour les escaliers du petit immeuble bordelais où elle vit. Cette ancienne pharmacienne fait de la randonnée, du vélo et un tas d'autres choses. Elle revient justement de Lot-et-Garonne où elle est partie marcher. On s'installe sur sa petite terrasse, sous un ciel clément. Ces derniers mois, il lui est arrivé une «aventure extraordinaire».

L'enfance

Danièle est née le 1^{er} avril 1946 à Strasbourg. Deuxième d'une fratrie de quatre enfants, elle grandit auprès de son père, gardien de la paix, et de sa mère, femme au foyer. «Une belle jeunesse», résume-t-elle. Dans les années 1960, après des études de pharmacie, elle passe son diplôme en hématologie. Ce qui lui permet de tilter lorsque, au hasard de la lecture d'analyses de sang de ses parents, elle découvre une sacrée anomalie. Leur groupe sanguin est O tandis que le sien est A. Or, deux O ne peuvent avoir qu'un enfant du même groupe sanguin. Qui donc lui a transmis ce A ?

Tout de suite, elle se dit que son père n'est pas vraiment le sien. «C'était plausible, il avait failli mourir de la tuberculose pendant la guerre. Il avait été soigné trois ans dans un sanatorium, séparé de ma mère et de mon frère aîné.» Lorsqu'il est rentré, en juillet 1945, soit neuf mois avant sa naissance, il ne pesait que 52 kilos. Probablement trop faible pour être capable de faire un enfant, pense-t-elle.

Dans ces temps troublés, sa mère aurait donc eu un amour passager et caché, Danièle en serait le fruit, voilà tout. Pendant plusieurs décennies, Danièle garde pour elle ce secret, qui ne lui pèse pas plus que ça. Pourquoi perturber l'harmonie familiale ? «Mes parents étaient super, ça ne changeait vraiment rien pour moi», assure-t-elle. Elle se promet cependant que, si son père meurt avant sa mère, elle posera des questions à cette dernière.

Le secret

Les années filent. Danièle vit désormais à Bordeaux, gère sa pharmacie, a un mari, deux enfants. Une vie bien remplie. En 2002, son père succombe à une grave affection respiratoire. C'est le moment de questionner sa mère. «On est toutes les deux dans la cuisine, on discute de leur vie avec papa. Elle me dit, sans même que je lui demande : "Moi je n'ai jamais trompé ton père."» Elle insiste tellement que Danièle n'ose pas aller plus loin. Sa mère mourra sept ans plus tard et le sujet ne sera jamais évoqué entre elles.

Peu de temps après cet échange, à l'occasion d'un anniversaire de son frère aîné, sa mère offre à ses deux frères et à sa sœur leur bracelet de naissance. Elle n'a

pas celui de Danièle. Intrigant. La pharmacienne se met en tête de retrouver la maternité strasbourgeoise où elle est née, la clinique Les Roses.

À l'aube de ses 60 ans, elle se rend à Strasbourg, au 46 rue Baldner. La belle maison bourgeoise des années 1930 qui a longtemps été une maternité privée est encore là. Elle apprend, sur Internet, que la clinique était tenue à l'époque par deux sages-femmes et qu'elle n'accueillait que cinq nouveau-nés en même temps. Mais rien de plus.

Vingt ans plus tard, une de ses amies fait un test ADN et l'invite à faire de même. Danièle se lance. Toute la famille de sa mère est pyrénéenne depuis des générations. Elle s'attend donc à trouver chez elle une bonne partie de sang ibère. «Les gens du Sud-Ouest et a fortiori les Pyrénéens ont tous des origines ibères.» Mais elle espère surtout découvrir d'où vient l'autre composante de son patrimoine génétique, celle de son «vrai» père. Résultat du test : Danièle n'a aucune origine ibère, 0 % ! Elle n'est donc pas l'enfant de sa mère non plus. «C'est une surprise, bien sûr, mais pas du tout quelque chose qui s'effondre. Plutôt quelque chose qui s'ouvre : l'aventure.»

La quête

Commence le «jeu de piste» pour trouver ses parents biologiques. L'entreprise étrangère auprès de laquelle elle a réalisé le test ADN – ces tests sont interdits en France – a versé ses résultats dans sa base de données et lui propose des mises en relation avec des personnes qui lui sont apparentées. Beaucoup sont localisées dans une vallée des Vosges. Danièle commence à échanger avec ces «cousins éloignés». Chacun partage ses arbres généalogiques. Ils ont des aïeux en commun, mais le flou demeure. Danièle a 78 ans et décide de faire appel à une généalogiste spécialisée dans les recherches génétiques.

En avril 2024, la voilà de retour à Strasbourg avec une amie pour éplucher les archives des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Elle s'intéresse cette fois-ci aux faire-part de naissance et de décès autour du 1^{er} avril 1946. Sa théorie est alors la suivante : sa mère a eu un enfant mort-né et, après cette tragédie, a adopté un bébé auprès d'une autre famille. Aux archives de l'état civil, elle fait imprimer tous les actes de naissance de cette période et les rapporte chez elle à Bordeaux. Elle découvre qu'entre le 15 mars et le 2 avril à 1946, à part elle, dix autres bébés sont nés à la clinique Les Roses.

« C'est une surprise, bien sûr, mais plutôt quelque chose qui s'ouvre : l'aventure »

Danièle, pharmacienne à la retraite

Entre-temps, la généalogiste a trouvé le nom de famille de ses grands-parents biologiques. Or, un bébé porte ce patronyme dans sa liste. Il est né le matin du 2 avril 1946. Et s'appelle Annette. La généalogiste met plusieurs mois à vérifier la concordance génétique de Danièle en croisant les arbres généalogiques des cousins vosgiens. Et tout s'imbrique. Les parents d'Annette sont les siens, donc elle est sûrement sa sœur. On est en février 2025. «Je suis alors dans une joie immense : je me dis que mes parents biologiques ont eu des jumelles et que, dans ces temps si durs, ils en ont donné une à ma mère qui avait perdu un bébé.»

La généalogiste retrouve les coordonnées des enfants d'Annette. Danièle leur envoie une lettre. Le 30 mars, Annette l'appelle. Danièle fait la connaissance d'une femme «charmante, ouverte, curieuse». Ont-elles des aïeux en commun ? Oui, mais pas seulement. Les mêmes grands-parents ? Oui. «Mais qui sont vos parents ?», lui demande Annette. «Les vôtres», répond Danièle.

Cinq jours après, les deux sœurs se retrouvent sur un quai de gare en Normandie, où Annette vit. Elles ne se ressemblent pas vraiment. En revanche, Annette a des traits communs avec la sœur de Danièle. Et Danièle avec le père d'Annette. Elles passent deux jours ensemble, à discuter, à se montrer les albums de famille. Les parents d'Annette sont morts depuis longtemps. La famille vivait près de Strasbourg, la mère était vendeuse, le père cadre administratif. Danièle découvre aussi la vie d'Annette, qui par amour a quitté l'Alsace pour la Normandie où elle était intendante dans un lycée. Elle a deux enfants – un garçon et une fille – et a divorcé, comme Danièle. Annette lui raconte son enfance et lui parle de sa grande sœur décédée. De toute sa vie, elle n'avait jamais soupçonné en avoir une autre.

L'épilogue

Annette accepte de faire un test ADN. Trois semaines plus tard, les résultats tombent : avec Danièle, elles n'ont aucun gène en commun. Annette, de groupe O, est d'origine ibère à plus de 60 %. Elles ont donc été échangées. «Je m'en doutais depuis un moment, mais pour elle ça a été dur de découvrir tout ça. Elle n'était pas la fille de ses parents et je n'étais pas sa sœur.» Pour la consoler, Danièle, éternelle enthousiaste, lui dit : «Mais tu te rends compte ? On a cette histoire en commun, elle nous lie peut-être encore plus que le sang : on est sœurs d'aventure !»

Danièle, elle, est soulagée que son existence ne soit pas liée à un drame. «Il n'y a pas eu d'enfant mort, de mère morte, de viol, ou d'abandon de bébé, c'est le plus important. Nous avons été deux enfants désirées et aimées.» Elle pense aujourd'hui que ses parents avaient eux aussi compris, mais qu'ils ont voulu la préserver. Dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1946, les deux nourrissons ont probablement été placés dans le mauvais berceau, celui étiqueté au nom de l'autre famille. Qu'aurait-il pu arriver d'autre ? «On n'a pas fait du trampoline entre les berceaux et la sage-femme n'a pas fait un poisson d'avril», sourit Danièle. Avec Annette, cet été, elles sont retournées à Strasbourg sur les lieux de leur enfance. Leurs grands enfants vont bientôt se rencontrer. Des «cousins» d'aventure.

Les noms de famille n'apparaissent pas afin de respecter l'anonymat des personnes citées.



Sur TikTok et Instagram, une génération de jeunes hommes choisit ses fragrances comme autant de revendications de sa masculinité. Derrière cette quête d'odeurs marquantes se dessine un virilisme diffus, plus performatif qu'idéologique, où le parfum devient une armure invisible. Longtemps associée à l'intime, à la séduction feutrée ou au raffinement discret, la senteur masculine connaît aujourd'hui une mutation spectaculaire. Sur les réseaux sociaux, il est désormais question de « projection », de « performance », de « puissance ». On parle de « points d'aura » – référence au vocabulaire des jeux vidéo –, de « beast mode », expression anglaise très utilisée dans le fitness qui signifie « passer en mode ultradéterminé ». Sentir fort n'est plus une faute de goût, mais une preuve de caractère.

« Sur TikTok, près de 60 % des contenus liés au parfum sont consommés par des hommes », constate Fabien Le Roux, fondateur du cabinet de conseil Présent. Un chiffre révélateur d'une appropriation massive et assumée d'un territoire longtemps perçu comme périphérique à la masculinité traditionnelle. Mais cette conquête ne se fait pas dans la nuance. Les vidéos les plus virales montrent des cérémonies quasi rituelles de « déploiement » du parfum. On teste des vaporisateurs comme on jaugerait un moteur. On commente la puissance comme on parlerait d'une cylindrée. Et l'on note la « lourdeur » d'un jus en jetant son bouchon sur le sol. « Le parfum sort du champ de la beauté pour entrer dans celui du hard luxury [“luxe raffiné”], aux côtés de la voiture, de la montre ou de la bouteille de whisky », ajoute Fabien Le Roux.

Hugo, 22 ans, étudiant à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), assume pleinement cette logique : « Quand je choisis un parfum, je ne cherche pas forcément la subtilité. C'est ma façon de dire que je suis là, que je ne me laisse pas marcher sur les pieds. » Eric Briones, directeur général du Journal du luxe, énumère les fondamentaux de cette codification visuelle et narrative : « Cadrages sur le torse, la voiture ou la skyline, palettes sombres, flacon fétichisé, lexique de la puissance et hiérarchies implicites entre mâle dominant parfumé et reste du monde. »

Cette grammaire viriliste ne surgit pas ex nihilo. Elle prolonge, sous une forme radicalisée, des imaginaires publicitaires déjà largement diffusés depuis les années 2000 par des marques grand public telles qu'Axe, ligne de produits d'hygiène et de cosmétiques appartenant au groupe Unilever. A travers des campagnes longtemps fondées sur l'hypersexualisation, la promesse de domination symbolique et l'idée qu'un spray peut littéralement « attirer » les femmes, la marque a contribué à ancrer l'association entre parfum, pouvoir de séduction et performance masculine.



Lorsque Dawson apparaît pour la première fois sur les écrans américains, en 1998, les mêmes et les réseaux sociaux n'existent pas. Pourtant, l'image la plus célèbre de ce personnage, héros de la série du même nom créée par Kevin Williamson, celle de lui en train de sangloter, le cœur brisé dans l'épisode 23 de la saison 3, est aujourd'hui devenue virale. Et la mort de son interprète, James Van Der Beek, disparu prématurément le 11 février des suites d'un cancer, a déclenché un torrent de réactions émues. Preuve que, plus qu'un vague souvenir, Dawson est le symbole d'une époque pour toute une génération de sériephiles.

Le deuil est d'autant plus marquant que, avant lui, la télévision de la fin du XX^e siècle a perdu trois autres de ses personnages éminents en quelques années. Luke Perry (1966-2019), alias Dylan dans *Beverly Hills 90210*, bad boy option surf et Porsche décapotable, dont la postérité la

plus évidente est la multiplication par dix, en France, du nombre de bébés prénommés comme lui, entre 1993 et 1994. Shannen Doherty (1971-2024), aussi connue sous le prénom de Brenda, ado rebelle débarquée chez les gosses de riches de Beverly Hills, engagée dans une relation des plus orageuses avec Dylan. Et, bien sûr, Matthew Perry (1969-2023), l'inénarrable Chandler, bon pote maladroit et boute-en-train de *Friends*.

Avec la mort de l'acteur de Dawson, le geek sensible qui se rêve en grand cinéaste – peut-être l'une des figures masculines les plus nuancées de son époque, ce qui lui a valu d'être le personnage le moins aimé de la série dont il est pourtant le héros –, ce sont donc quatre archétypes qui font leurs adieux. Mais aussi quatre interprètes morts avant 60 ans, dont trois sont restés, toute leur vie, scotchés à leur rôle (hormis Shannen Doherty grâce à la série *Charmed*).

Cela ne suffit pas à expliquer que le deuil lié à leur disparition soit, à l'image des séries qui les ont portés aux nues, générationnel. Ce qui se joue aussi, c'est une certaine télévision. Avant les plateformes et une inflation de séries qui a provoqué quelques overdoses (la « peak TV »), les années 1990 ont été celles de la légitimation, en

France, de ce produit culturel qu'est la série. Longtemps méprisés par le petit écran hexagonal au profit du cinéma, les feuilletons américains se fraient un chemin vers nos antennes, souvent avec un an de décalage. Dawson et *Beverly Hills* sont achetées par TF1, *Friends* atterrit sur Canal Jimmy. A une époque où la télévision est l'écran-roi du quotidien, où il faut attendre une semaine entière pour découvrir un nouvel épisode, la série américaine devient un rendez-vous.

Les deux premières sont aussi calibrées pour un public adolescent. Avec leurs interprètes, ce sont des modèles (ou des antimodèles) qui disparaissent pour tous les milléniaux rivés à leurs télévisions. Combien de garçons se sont imaginé arborer la boucle d'oreille de Dylan ? Combien de filles se sont reconnues en Brenda ? A combien d'étudiants en art Dawson a-t-il donné de l'espoir ?

Dawson n'a cessé, d'ailleurs, de mettre en abyme ce phénomène d'identification. La série s'ouvre sur le héros et sa meilleure amie, Joey, absorbés par leur écran cathodique qui diffuse *E.T.*, de Steven Spielberg. Plus tard, Dawson expliquera que chaque mystère de l'univers trouve sa solution dans un long-métrage du réalisateur américain. « Si j'ai un problème, je n'ai qu'à

regarder le bon film pour trouver la réponse. » Les fans ont appliqué cette règle à la lettre avec les séries. Ce que l'on perd, avec James Van Der Beek et ses camarades, ce ne sont pas seulement des acteurs et des personnages. Mais une époque entière et les réponses qui allaient avec.

C'est aussi l'image d'une Amérique fantasmée par les jeunes Français d'alors qui s'évapore. Bras armé du soft-power made in USA, ces séries ont formé un imaginaire constitué de bars sympas, de plages immenses ou de pontons interminables, de chambres grandes comme nos appartements et de bals de promotion. Tout cela en VF, cela va de soi. Bien loin des *Euphoria* ou *Sex Education* trente ans plus tard, ces fictions étaient une lentille déformante de la jeunesse américaine et de son environnement. La nostalgie vient aussi peut-être de là. La perte de Dawson sonne le glas d'une forme d'insouciance. Et d'une Amérique qui faisait encore rêver.

MANOSPHERE

Un lourd parfum de virilisme

Plébiscitées par des influenceurs masculinistes, certaines fragrances se transforment en outil de domination et de réassurance identitaire

Lionel Paillès

Les codes ont changé de forme sur TikTok, mais l'architecture du récit reste la même : sentir fort pour être vu, désiré, respecté. Lucile Duhoux, directrice marketing chez Symrise, entreprise de production d'arômes et de parfum, fait le même constat : « Sur l'application communautaire Reddit, on observe depuis plusieurs mois une multiplication de discussions et de requêtes très explicites : par exemple, “quelles fragrances sont les plus frontalement viriles ?” [“unapologetically masculine” dans le texte], “je cherche des parfums ultramasculins” ou encore “je veux sentir comme un pompier ou un garde forestier”. » Ces discours s'inscrivent dans le courant du *scentmaxxing* (l'optimisation de son attractivité à travers son odeur corporelle), une pratique dérivée du *lookmaxxing*, apparue dans des forums en ligne où s'exprime la mouvance « incel », cette composante masculiniste connue pour sa haine des femmes.

Patchouli, oud, ambre, cuir, fumée, tabac, alcool : ces matières premières, historiquement connotées masculines, sont valorisées pour leur impact et leur caractère affirmé. A l'inverse, les muscs propres, les

agrumes légers ou les fleurs transparentes sont souvent relégués au second plan, perçus comme moins « impactants » dans ces hiérarchies olfactives très codées. Sentir discret devient suspect ; sentir fort, un signe de force. « Certaines figures issues de la manosphère [ensemble des communautés en ligne centrées sur la masculinité] ont effectivement investi le parfum comme un prolongement de leur idéologie, en l'associant à des notions de hiérarchie, de domination ou de performance sexuelle », selon Lucile Duhoux.

On peut penser notamment à Daniel Schütz, alias Jeremy Fragrance, un influenceur germano-polonais suivi par des millions de personnes sur YouTube et TikTok, qui joue beaucoup sur ce tableau avec quelques punchlines bien senties : « Si tu portes ça, on te respecte », « Ça, c'est un parfum d'homme, un vrai ». Cette mise en scène de la virilité ne relève pas seulement de l'influence individuelle : elle est aussi validée, voire entretenue, par les marques elles-mêmes.

Cette logique se lit très concrètement dans la persistance de certaines égéries controversées. Malgré le procès ultramédiatisé de Johnny Depp, la maison Dior n'a pas infléchi sa communication autour de Sauvage, dont il assure les campagnes de publicité, continuant à capitaliser sur une figure d'homme « brut », libre, quasi indompté. Comme si la controverse elle-même devenait un élément du récit viril – une épreuve traversée, intégrée, presque valorisée.

Cette expression viriliste se cristallise jusque dans le flacon. « Les briefs évoluent clairement vers une demande de masculinité plus affirmée, qui s'exprime notamment à travers la notion de performance : puissance olfactive, projection dans l'espace et tenue dans le temps », explique Pierre Guéros, parfumeur chez Symrise. A l'arrivée, on se retrouve avec des jus à mille lieues des senteurs non genrées que la parfumerie de niche (Le Labo, Byredo, Frédéric Malle) a réussi à imposer depuis une vingtaine d'années.

On peut d'ailleurs y voir une sorte de retour de bâton, essentiellement aux Etats-Unis, mais qui pourrait se développer en Europe. Parmi ces totems de virilité célébrés sur les réseaux sociaux, citons Aventus de Creed, Boss Bottled Elixir d'Hugo Boss, Eros de Versace, Oud Maracuja de Maison Crivelli et Angel's Share By Kilian. Des jus qui mettent l'accent sur la densité, la puissance et la projection, à l'écriture souvent linéaire, contrastant avec les jus unisexes qui privilégient la subtilité.



Domenica Dulcetta, chez elle, au Plessis-Tréville (Val-de-Marne). PHOTOS ABEL LLAVALL-UBACH POUR «LE MONDE»

EXILS

«Je n'étais jamais allée à plus de douze kilomètres de chez moi»

Domenica Dulcetta, 86 ans, a quitté l'Italie en 1959 avec sa fille pour rejoindre son mari, sans le prévenir. Malgré les difficultés, elle a voulu rester en France, près de ses trois enfants

Propos recueillis par Adam Lebert

La France est devenue mon pays. Je ne regrette rien, même si mes premiers jours ici ont été marqués par un flot de larmes, loin de ma Sicile natale. Mon mari, ébéniste, travaillait en France depuis 1956. Une entreprise de menuiserie lui avait proposé un contrat, et il n'avait pas pu refuser : chez nous, le travail manquait cruellement. A l'origine, il devait rester un an. Deux années sont passées, puis trois. Il ne rentrait en Sicile que tous les six mois.

En 1959, je suis tombée enceinte de notre deuxième enfant. Sans la présence de mon mari, c'était dur. En Sicile, les gens parlent beaucoup. Ma mère et ma belle-mère me répétaient de ne parler à aucun homme, pour éviter les ragots. Quand je sortais, j'avais l'impression d'être épiée. C'était étouffant.

Un jour, alors que le frère de mon mari, tailleur à Paris, était en Sicile, je lui ai demandé : « Si je décide de venir à Paris, tu m'emmènes chez ton frère ? » Il a dit oui. Alors j'ai fait mes valises. En août 1959, on est partis en train d'Agrigente. J'avais 20 ans, j'étais enceinte de sept mois, avec ma fille Maria, 4 ans, dans les bras. Je n'étais jamais allée à plus de douze kilomètres de chez moi. Lorsqu'on est arrivés à la gare de Lyon, à Paris, j'étais perdue. J'ai suivi mon beau-frère, tête baissée.

On a rejoint en taxi le foyer où logeait mon mari, dans le 12^e arrondissement. Mon beau-frère est allé le chercher. Vincenzo ne s'attendait pas à nous voir. Il était ému, mais aussi embarrassé. « Où vais-je vous loger ? », m'a-t-il dit. Au foyer, il ne pouvait accueillir personne. Le premier soir, on a dormi chez mon beau-frère. On a partagé son lit, lui a dormi par terre. Mon mari m'a dit : « Il faut que vous repartiez. Je n'ai pas de solution pour vous ici. » Mais c'était hors de question : je voulais un père pour mes enfants.

Le lendemain, il est parti travailler. Je suis restée seule avec ma fille. Je suis sortie juste pour aller à l'épicerie. J'ai été soulagée de retrouver les produits d'Italie : des pâtes, de la sauce tomate, des agrumes... Le vrai problème, c'était la langue. Je ne parlais pas un mot de français. Pour me faire comprendre, je faisais des gestes avec les mains. Je me



Une des premières sorties en famille, à Versailles, après l'arrivée de Domenica Dulcetta en France en 1959.

souviens d'avoir croisé, pour la première fois, des personnes noires. En Sicile, je n'en avais jamais vu.

Le soir, mon mari est rentré avec une solution : une chambre d'hôtel dans le 12^e arrondissement. Je ne me souviens pas du nom, mais l'établissement aurait pu s'appeler « La grande misère ». Un lit pour trois, une table, un évier. Pour les toilettes, il fallait monter au premier étage. C'était difficile, enceinte.

Deux mois plus tard, Angelo est né à l'Hôtel-Dieu. Je ne comprenais pas un mot de ce que me disait la sage-femme, mais l'accouchement s'est bien passé. En rentrant, je me suis demandé ce que j'étais venue faire dans cette galère. J'étais seule toute la journée avec les enfants. Je pleurais beaucoup, mais je n'en parlais pas à mon mari. Il m'aurait dit : « C'est toi qui as voulu venir. »

Maria, ma fille aînée, a fait une dépression. Elle pleurait tout le temps, ne mangeait plus. En Sicile, elle était choyée. Ici, elle se sentait seule. A Noël, on est repartis en Sicile pour six mois. A la

fin, c'est elle qui a voulu revenir. Alors on est rentrés et on a changé d'hôtel. Le confort n'était pas bien meilleur, mais on pouvait utiliser un réchaud. C'était essentiel pour cuisiner.

J'ai continué à pleurer, beaucoup. En Sicile, on connaissait tout le monde. En France, c'était chacun pour soi. Je ne comprenais pas ce qu'on me disait et je sentais qu'on me méprisait pour ça. Et puis la guerre n'était pas si loin. Les Italiens n'étaient pas toujours bien vus. Mais je ne me laissais pas faire. Quand on me parlait mal, je répondais en italien. Pas besoin de traduction pour faire comprendre qu'il ne fallait pas me chercher.

Quand ma fille cadette est née, en 1961, je suis allée

dans un dispensaire car elle ne prenait pas de poids. C'était sa nature, elle mangeait peu. Mais on m'a accusée de mal la nourrir. Je suis convaincue que c'est parce que j'étais italienne. Je l'ai vécu comme une forme de racisme. Une assistante sociale est venue tous les jours pendant un mois. A la fin, on l'a pesée : elle avait maigri. Comme quoi, ce n'était pas de ma faute.

Ceux qui nous ont aidés étaient souvent des personnes ayant connu l'exil. Un commerçant marocain me laissait prendre ce dont j'avais besoin dans son épicerie, sans jamais me demander de payer sur le moment. Il savait que mon mari passerait régler.

On a vécu quatre ans à l'hôtel. Puis on a loué un deux-pièces avec cuisine, près du canal de Saint-Denis. J'ai appris le français grâce à ma fille aînée, qui allait à l'école. Elle m'a transmis les bases de la politesse, les premiers mots. Quand ma dernière fille est entrée à la maternelle, j'ai commencé à travailler : d'abord en charcuterie, puis dans l'automobile.

Avec mon mari, on voulait retourner en Sicile. On y a construit une maison, qu'on a finalement utilisée pour les vacances. C'est moi qui ai refusé de repartir. Je ne voulais pas déraciner les enfants. En 1976, on a acheté une maison à Stains [Seine-Saint-Denis]. Une vraie maison, avec un étage et 500 mètres carrés de terrain. On travaillait, on avait des amis : français, italiens, portugais. On y a été heureux.

En 2020, après la mort de mon mari, j'ai vendu la maison pour me rapprocher de mes enfants, au Plessis-Tréville [Val-de-Marne]. Aujourd'hui, on vit tous à moins de cinq kilomètres les uns des autres. On se voit tous les jours. Nous sommes une famille très soudée, comme le sont les familles sicilienes.

Cet article a été publié sur «Lemonde.fr» le 9 août 2025.

La semaine prochaine Les premiers jours en France d'Alexandre Xu, venu de Chine : « Dans la chambre de bonne, nous étions à peine assis que mon père a déplié un alphabet français »

« CEUX QUI NOUS ONT AIDÉS ÉTAIENT SOUVENT DES PERSONNES AYANT CONNU L'EXIL. UN COMMERÇANT MAROCAIN ME LAISSAIT PRENDRE CE DONT J'AVAIS BESOIN DANS SON ÉPICERIE »

HÉMIPLÉVIE

Et j'ai remis le son !

La journaliste et écrivaine Isabelle Monnin, victime d'un AVC en 2023, explique chaque semaine comment elle a apprivoisé cette nouvelle existence, avec un corps « à moitié fichu ». Voir renaître l'envie de danser, au centre de rééducation, chanter et rire ensemble

Par Isabelle Monnin

la kiné espagnole, décide : « Allez, on danse ! », elle met Dalida, « Monday, Tuesday, Thursday ». Nous improvisons une chorégraphie, on pointe avec nos index en remuant les fesses et en accompagnant la chanteuse. « Laissez-moi danser. » Nous nous sourions, beaucoup. C'est comme une danse de sourires.

J'ignore si je serai capable de redanser un jour. Il arrive que cette incertitude m'attriste. Autrefois, j'étais pourtant cette personne un peu gauche qui aimait, quelques fois par an, se laisser prendre par le rythme et l'enthousiasme de la fête. Est-ce que ma nouvelle négligence côté ouest me confèrera un surplus d'aisance sur le dancefloor ? Cela semble rien moins qu'évident, puisque c'est toujours sur cette face gauche que je perds l'équilibre, parfois jusqu'à tomber. Mais l'idée d'une confiance regonflée par la pulsation des basses me réjouit.

De retour au centre, lors d'une séance ultérieure, quand je demanderai à Laura : « Des nouvelles de madame P. ? », elle me répondra d'un sourire aussi, un sourire d'Alicante, « Je crois qu'elle a été hospitalisée après une chute, mais elle va bien, ne vous inquiétez pas. » J'ai atterri dans un nouvel environnement que dirige la fatalité : les gens sont là, puis

les gens disparaissent. Je n'ai pas revu le petit sourire croquant de Lucie P.

Un jour, c'est celui de Stana, lumineux comme une étoile, qui a éclairé ma séance de rééducation. Stana est une autre patiente, très élégante, son regard est bleu Adriatique, ses longs cheveux blancs sont tressés et arrangés en macaron au-dessus de sa nuque. Elle est en France depuis près de soixante ans, venue de Zagreb, en Croatie, « pour être bonne à tout faire à Paris ». Elle est la bonté incarnée ; a toujours un mot pour encourager les autres patients, applaudit volontiers et félicite comme une coach bienveillante. Un jour, de retour de la salle d'ergothérapie, j'entends, au bout du long couloir que je dois traverser pour aller en kiné, un son qui m'attire : « J'adore, j'adore, j'adore. Regarder danser les gens. Et je coupe le son. » J'accélère comme je le peux ma cadence, je dois me dépêcher si je veux synchroniser la musique et mon entrée dans la salle.

« Et je remets le son » : Stana est là, souveraine, le bras levé, au milieu des machines de rééducation. On ne sait pas si elle est seule, on pourrait la croire en boîte de nuit, dernière sur la piste de danse avant la fermeture. Ou bien : elle a 15 ans, elle est dans sa

chambre d'enfant quelque part en Croatie, elle s'entraîne pour un prochain samedi soir, ses hanches chaloupent au rythme de la musique. Philippe Katherine « trouve ça fascinant ». Dès qu'elle m'aperçoit, Stana m'appelle : « Allez Isa, venez, on danse ! » Je la rejoins avec ma canne et c'est comme une ronde que nous lançons. Nous chantons d'une même voix : « J'adore, j'adore, j'adore. » Des anges volettent autour de nous, tout est scintillant. Nous rions ensemble, nous sommes heureuses, je crois, « j'adore, j'adore. »



La semaine prochaine Faire le deuil de ma main gauche



FANNY MICHAËLIS



Lucie P. a 95 ans et un patronyme de shtetl, elle fête son anniversaire le 17 novembre. J'ignore pour quelle pathologie elle vient au centre de rééducation. C'est une copine de kiné. Nous nous sommes rencontrées entre les barres où l'on s'entraîne à marcher. Elle a l'âge de ma grand-mère. Elle me raconte son mari, Alex, mort depuis cinquante-deux ans d'un cancer fulgurant, elle dit ça dans un sourire un peu pincé, j'adore la forme de son sourire, on a envie de le grignoter comme un biscuit sablé. Soudain, Laura,

UN APÉRO AVEC... NICOLAS BRIANÇON

Chaque semaine, « L'Epoque » paie son coup. A l'affiche de deux pièces à Paris, le prolifique acteur, sur les planches et à l'écran depuis quarante ans, n'aime pas perdre son temps. Mais adore changer de registre



Nicolas Briançon au bar-restaurant Le Shack, à Paris 9^e, le 2 février.
FRÉDÉRIC STUCIN
POUR « LE MONDE »

« J'ai choisi le théâtre pour de mauvaises raisons »

Vanessa Schneider

Qu'on se le dise, Nicolas Briançon n'est pas un traîne-savates. On arrive avec cinq minutes de retard, lui en avait quinze d'avance. Résultat : il s'est déjà prêté à la séance photo et nous attend au bar, avec un verre de whisky bien entamé à la main. Pas le type du genre à perdre son temps, donc. La preuve, il est, pendant trois semaines, à l'affiche de deux spectacles à la fois. A 19 heures, pour *On ne se mentira jamais*, d'Eric Assous, au Théâtre de Paris (9^e), puis, à 21 heures, pour *Je me souviendrai de presque tout*, d'Alexis Macquart, au Montparnasse (14^e). Le premier avec Evelyne Bouix, le second avec le mari de celle-ci, Pierre Arditi.

Jouer deux fois la même pièce dans la journée, les comédiens y sont habitués, notamment le week-end, mais être programmé dans deux spectacles différents en même temps relève de la performance. Nicolas Briançon minimise. Il l'a déjà fait avec *Pour un oui ou pour un non* et *Piège mortel* pendant trois mois, en 2017. Surtout, il a tout prévu : la ligne 12 du métro, qui traverse Paris du nord au sud, le transporte en vingt minutes. Il lui en reste autant pour entrer dans sa loge, enfiler son costume et se jeter sur scène. Le trac, il le gère en « *plaisantant* » avec les autres acteurs – pas besoin de s'isoler dans une bulle pendant des heures. « *Quand on joue, on y pense dès le matin, c'est une concentration permanente.* »

On propose de s'installer à une table, et on fait bien, car le comédien est bavard comme une pie. Pour cet apéro, il a choisi Le Shack, un bar sympatoche et grandiose, à deux pas de l'Opéra-Comique, dans le quartier des théâtres. Une ancienne maison d'édition dotée de coursives élégantes qui lui rappellent le commissariat de la série *Engrenages* (2005-2020), dans laquelle il a tourné.

D'ordinaire, il s'y rend plutôt le matin, car le soir il est, on l'a compris, très souvent sur les planches. Pour la même raison, on n'a pas affaire à un habitué de l'apéro, si ce n'est en vacances, avec les amis. « *L'alcool ne fait pas bon ménage avec le plateau* », assure-t-il. Une fois, il s'est laissé tenter par un verre de vin rouge que lui proposait son partenaire. « *Le problème, c'est qu'en sortant j'ai trouvé que la représentation avait été géniale, alors j'ai continué. Et puis je me suis dit : "Et si j'en prenais un deuxième ?" C'est ainsi que commence l'addiction, et je suis trop fragile pour avoir des addictions.* » Fragile, lui ? On s'étonne, car, à la différence de nombreux acteurs, il a été épargné par les temps morts et les traversées du désert, si fréquents dans le milieu.

Ceil bleu vif et silhouette juvénile, acteur jusqu'au bout des ongles, Nicolas Briançon n'était pourtant pas

DU TAC AU TAC

► **DERNIER LIVRE LU**
« Les Promesses orphelines », de Gilles Marchand (Aux forges de Vulcain, 2025)

► **DERNIÈRE PIÈCE VUE**
« Cochons d'Inde », de Sébastien Thiéry

► **DERNIER FILM VU**
« Le Mage du Kremlin », d'Olivier Assayas

► **DERNIÈRE CHANSON ÉCOUTÉE**
« Chez Laurette », de Michel Delpech

prédéstiné à une carrière de saltimbanque. Un père magistrat à Bordeaux, deux frères qui feront des études de science politique, la famille évolue bien loin du monde artistique. Un jour, son père l'emmène au cinéma voir *La Flûte enchantée* de Mozart, réalisée par Ingmar Bergman. Il a 14 ans et c'est une révélation.

« *J'ai compris qu'il existait un monde beaucoup plus intéressant que le mien.* » Il se passionne pour l'art lyrique, ne décolle plus de la bibliothèque, où il emprunte disque sur disque. A force de le voir traîner à l'opéra, on lui propose de faire de la figuration. Deuxième choc : il découvre un lieu, le théâtre, avec son décorum, son ambiance, son parfum. Il sera comédien. « *J'ai choisi le théâtre pour de mauvaises raisons, confie-t-il en souriant. J'étais un adolescent très timide et, à partir du moment où j'ai fait du théâtre dans mon lycée, j'ai constaté que les filles me remarquaient enfin, et j'ai pu sortir avec celle qui me plaisait.* »

Quand il annonce qu'il veut en faire son métier, ses parents le laissent faire : « *J'étais le petit dernier et je n'avais pas d'injonctions, mes parents devaient estimer qu'ils avaient fait leur job.* » Après son bac, il monte à Paris, prend des cours, devient assistant à la mise en scène, redescend dans le Sud-Ouest avec une troupe et une amoureuse, remonte à Paris trois ans plus tard avec une autre amoureuse.

En 1987, il décroche par hasard une audition à la Comédie-Française, grâce à un copain croisé dans la rue alors qu'il allait s'acheter un pain au chocolat. Il y restera deux ans. Depuis, il n'a plus jamais arrêté de travailler, et il trouve ça normal : « *La plupart des gens boivent tous les jours, pourquoi on trouve ça bizarre quand il s'agit de comédiens ?* » Sa longévité, il l'explique par

la chance (une envie soudaine de pain au chocolat), mais aussi par sa capacité à aller chercher les rôles « avec les dents » : « *Très vite, j'ai compris qu'il fallait que je crée mes propres projets.* »

« *Si j'avais attendu que les propositions arrivent à moi, personne ne m'aurait jamais appelé* », dit-il avec modestie. Surtout, il ne craint pas de se glisser hors de sa zone de confort. Cet amateur d'opéra, comédien dans des pièces de Jean Cocteau, accepte, en 1994, un poste d'assistant à la mise en scène pour un spectacle populaire, *Les Années twist*. « *Pas possible d'être plus éloigné de mes centres d'intérêt !*, se souvient-il en hélant le serveur débordé (le bar s'est rempli). *Je ne connaissais aucune des chansons interprétées, mais j'étais libre, j'étais payé, ça m'amusait.* » Le spectacle a fait un carton, cinq ans de tournée non-stop, une déclinaison à la télé avec *Les Années tubes*, présenté par Jean-Pierre Foucault : « *C'était dingue, raconte-t-il, le regard gourmand devant un second whisky. On est tous arrivés mariés, et on est tous repartis divorcés !* »

Après cette expérience yéyé qu'il ne regrette pas une seconde, Nicolas Briançon « *commence à [se] poser des questions* » qu'il ne s'était jamais posées. « *C'est quoi, être acteur ? De quoi j'ai envie ?* » « *Comme j'étais divorcé, je suis retourné vivre dans le Sud-Ouest, où j'ai monté quatre spectacles en cinq mois* », dont *Jacques et son maître*, de Milan Kundera, avec lequel il restera proche, jusqu'à la mort de l'auteur, en 2023. Il présente ensuite la pièce à Paris, qui rencontre un grand succès. Puis il décroche sept nominations aux Molières 2019 pour *Le Canard à l'orange*, une comédie de William Douglas-Home, qu'il a mise en scène.

Nicolas Briançon n'a jamais cessé de voguer d'un univers à l'autre, de changer de casquette (metteur en scène, acteur), de costume, de scène ou de registre. Il est aussi à l'aise dans *La Cerisaie*, d'Anton Tchekhov, mise en scène par Peter Brook, que dans *Joyeuses Pâques*, de Jean Poiret, dans une pièce de Sacha Guitry que dans un spectacle de Joël Pommerrat, sur un texte de Florian Zeller que de Shakespeare.

Les années 2000 lui ont apporté ses premiers rôles au cinéma et à la télé : « *C'est là que j'ai démarré ma carrière d'enculés à l'écran* », s'amuse-t-il, tout en recoiffant ses cheveux gris en arrière d'un geste vif. Mais, à 63 ans, il ne regrette rien. « *J'ai tout aimé, j'aurais détesté qu'on me demande de choisir. Les grands acteurs comme Michel Serrault, Bernard Blier ou Jean-Pierre Marielle ont tout joué, y compris dans des films de merde* », assure-t-il. Pour lui, « *il y a de bons boulevards et de mauvais classiques, la qualité est le seul critère qui compte. Des ringards, j'en ai connu dans le théâtre privé comme dans le subventionné* ». Sur ce, il tire sa révérence. Certes, c'est un lundi, jour de relâche, mais ce n'est pas une raison pour y passer la nuit.

LES ANNÉES 2000
LUI ONT APPORTÉ
SES PREMIERS
RÔLES AU CINÉMA
ET À LA TÉLÉ :
« C'EST LÀ QUE
J'AI DÉMARRÉ
MA CARRIÈRE
D'ENCULÉS
À L'ÉCRAN »,
S'AMUSE-T-IL



GIORGIO ARMANI
for
ALANUI